

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — Nº 11 108 — DERNIÈRE ÉDITION — VENDREDI 17 OCTOBRE 1980

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM; Autriche, 14 sch.; Belgique, 20 fr.; Canada, $ 1,10; Côte-d'Ivoire, 255 CFA; Danemark, 5 kr.; Espagne, 60 pes.; G.-B., 35 p.; Grèce, 40 dr.; Iran, 125 rls.; Irlande, 55 p.; Italie, 700 L.; Liban, 300 p.; Luxembourg, 20 f.; Norvège, 4 kr.; Pays-Bas, 1,50 fl.; Portugal, 40 esc.; Sénégal, 225 CFA; Suède, 3,75 kr.; Suisse, 1,30 fr.; E.-U., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

Dix-huit policiers interrogés sur leurs liens avec l'extrême droite

LIRE PAGE 10

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La retraite de M. Callaghan

En annonçant mercredi 15 octobre qu'il renonçait à ses fonctions *de leader* du parti *travailliste*, M. James Callaghan a accompli un geste politique qui n'est pas sans noblesse : il tirait les leçons *de l'échec du Labour aux élections* de mai 1979 et de son incapacité personnelle à en restaurer l'unité. Mais ce geste n'est pas dépourvu *non plus d'arrière-pensées*.

Le récent congrès de Blackpool a en effet adopté à une courte majorité un texte qui prévoit que le chef du parti sera désormais désigné non plus par le groupe parlementaire mais par un collège plus représentatif des militants de base — sinon des électeurs — et donc plus sensible aux arguments de l'aile gauche. En démissionnant sans attendre la constitution de ce collège électoral, l'ancien premier ministre a choisi de donner satisfaction au courant le plus modéré du Labour, bien représenté parmi les députés. D'autant plus qu'il a insisté, en rendant publique sa décision, sur la nécessité d'élire le nouveau leader « aussi vite que possible ».

A cet appel, M. Denis Healey a répondu avec une promptitude telle que le leader sortant paraît avoir délibérément préparé la voie à l'ancien chancelier de l'Echiquier. C'est en principe le 4 novembre qu'aura lieu cette élection, à moins qu'un deuxième tour — voire un troisième — ne soit nécessaire. En s'appuyant ostensiblement sur le groupe parlementaire, M. Healey a en tout cas répondu à l'attente d'un bon nombre de députés du Labour qui redoutent de se voir opposer, au fur et à mesure que la gauche accroît son emprise sur l'appareil du parti, de véritables contre-pouvoirs chargés de désigner le leader et de reconduire ou non, comme candidats, les députés sortants.

Il est probable que l'aile gauche, de son côté, va tenter de faire reporter l'élection d'un nouveau leader au lendemain de la conférence spéciale du Labour qui doit avoir lieu en janvier et dont l'une des tâches essentielles sera de mettre en place le collège chargé d'élire le chef du parti. M. Benn et ses amis ne manqueront pas de faire valoir à ce propos qu'il faut préserver l'unité de leur formation, en évitant d'opposer les députés à l'exécutif du Labour.

L'argument n'est pas sans valeur, mais il peut se retourner contre ses auteurs. Que se passerait-il, en effet, si un leader travailliste, victorieux aux prochaines élections, n'avait pas la confiance du groupe parlementaire et ne disposait donc d'aucune majorité aux Communes ? La vigueur des oppositions au sein du Labour interdit d'écarter formellement cette hypothèse, même si l'état actuel du parti n'incite guère à s'interroger sur ce qu'il ferait en cas de victoire. Ces divisions, il est vrai, frappent aussi l'aile gauche, dont deux dirigeants, MM. Silkin et Shore, sont déjà sur les rangs pour la succession de M. Callaghan.

Le rêve de ce dernier était, en s'effaçant, de laisser un parti travailliste qui aurait retrouvé son unité, sinon le pouvoir. Tout son talent de négociateur et d'homme d'appareil n'y a pas suffi, c'est le moins qu'on puisse dire. Il a finalement dû choisir, au sein du Labour, une famille contre une autre. A l'heure de la retraite, ce n'est probablement pas là son moindre sujet d'amertume.

LES ÉMIRATS ARABES UNIS RELÈVENT DE 2 DOLLARS LE PRIX DE LEUR BARIL DE PÉTROLE

Lire page 38.

L'ÉVOLUTION DU MONDE COMMUNISTE

● CHINE

M. Giscard d'Estaing se félicite du pragmatisme de Pékin

Au deuxième jour de sa visite en Chine, M. Giscard d'Estaing a eu, jeudi 16 octobre, à Pékin, un entretien avec M. Hua Guofeng, président du P.C. chinois. La conversation, qui a porté exclusivement sur la situation internationale, a permis d'affirmer « la possibilité de continuer un dialogue fructueux » *entre Paris et Pékin.*

M. Giscard d'Estaing, a indiqué le porte-parole adjoint de l'Elysée, a été frappé par « l'autorité et le pragmatisme » *de son hôte. On souhaiterait, du côté français, que l'amorce de ce dialogue soit consacrée sous la forme d'une déclaration ou d'un communiqué.*

Mercredi soir, au banquet donné en son honneur au Palais du peuple, M. Giscard d'Estaing avait déclaré que « l'affirmation de l'Europe de même que celle de la Chine, aux deux extrémités du continent eurasien », *servaient à* « l'équilibre d'un monde multipolaire ».

M. Giscard d'Estaing pourrait rencontrer samedi le prince Sihanouk, ancien chef de l'Etat cambodgien, qui séjourne à Pékin.

De nos envoyés spéciaux

Pékin. — C'est dans un brouillard épais qui raccourcissait la perspective de la célèbre place Tien-An-Men que M. Giscard d'Estaing, pour le début de sa deuxième journée de visite, ce jeudi 16 octobre, a monté les escaliers du monument aux Héros du peuple pour y déposer une gerbe. Point de rassemblement des contestataires qui avaient manifesté en faveur de Zhou Enlai lors d'une fête des morts restée dans la mémoire de tous les Pékinois, le monument est situé à quelques pas du mausolée de Mao. Des touristes américains, arrivés par autobus entiers et des milliers de Chinois qui faisaient la queue dans un alignement très militaire se pressaient à l'entrée de ce mausolée. Mais il n'est pas prévu que le chef de l'Etat français aille s'incliner devant le corps embaumé du Grand Timonier de part et d'autre duquel défilent les jours d'ouverture du monument une double rangée de visiteurs.

Après la cérémonie, M. Giscard d'Estaing s'est rendu au Palais de l'Assemblée pour un entretien avec M. Hua Guofeng. Le président du P.C. chinois l'a accueilli chaleureusement, en remarquant qu'il y avait exactement un an et un jour il commençait lui-même une visite officielle en France.

Cet entretien, qui a duré une heure et demie, a été suivi d'un déjeuner offert par M. Hua Guofeng. Puis, M. Giscard d'Estaing devait visiter le Palais impérial, présider une réception offerte pour les personnalités chinoises des milieux « artistiques, sportifs et technico-scientifiques » à la résidence de l'ambassadeur de France, assister à une représentation du ballet *Sylvia* par la troupe centrale du Ballet de Chine.

L'entretien avec M. Hua Guofeng était le second de ce séjour, le premier ayant eu lieu mercredi, aussitôt après l'arrivée de M. Giscard d'Estaing, avec le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang. La conversation avait duré une heure trois quarts. Le porte-parole adjoint de l'Elysée a indiqué que le chef du gouvernement chinois avait demandé à son hôte de lui exposer ce qu'était l'analyse française de la situation internationale. Le président a exprimé les inquiétudes que suscitait la dégradation de cette situation, en particulier compte tenu des événements intervenus depuis le début de l'année. Il n'en a pas moins évoqué la nécessité de maintenir le contact avec l'U.R.S.S. et s'est référé notamment, à ce sujet, à sa rencontre au printemps avec M. Brejnev, à Varsovie. Il a tenu à préciser que l'objet exact de cette rencontre avait été de clarifier les positions des uns et des autres après les événements d'Afghanistan.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE et ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 4.)

● POLOGNE

Le processus de changement est irréversible, affirme M. Kania

M. Kania, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais, s'efforce de rassurer ceux de ses compatriotes qui craignent une remise en cause des accords conclus à la fin de l'été. Il a affirmé que le processus de changement était « irréversible », et il a défendu les nouveaux syndicats exigés par une partie de la classe ouvrière et dont les responsables se sont engagés à respecter les principes du socialisme.

Ces propos contrastent avec les mises en garde que des dirigeants est-allemands et tchécoslovaques ont adressées ces derniers jours aux Polonais. Se faisant l'écho sans doute des préoccupations soviétiques, ces partis frères souhaitent une « normalisation » rapide à Varsovie.

« *Le processus de changement* » dans lequel s'est engagée la Pologne est « *irréversible dans son essence même* », a déclaré mercredi 15 octobre M. Kania, premier secrétaire du parti ouvrier unifié (POUP) au cours d'une rencontre avec les représentants de la presse polonaise. Ce processus, a-t-il ajouté selon l'agence PAP, est encore « *trop lent et les directives adoptées au sixième plénum, par exemple, sont trop lentement transmises au public* ».

M. Kania a souligné que le parti visait à un « *renouveau du mouvement syndical* » et qu'il « *donnait son appui aux nouveaux syndicats* (indépendants) *parce qu'une partie de la classe ouvrière considère qu'ils constituent une garantie contre la répétition des erreurs, et parce que les fondateurs des nouveaux syndicats ont déclaré qu'ils se situaient dans la ligne des principes de base du socialisme* ».

Une polémique a éclaté à propos des augmentations de salaires promises dans les accords signés avec les comités de grève de *Gdansk, Szczecin et Jastrzebie*. Selon Mme Milczareck, ministre du travail, des salaires et des affaires sociales, dix millions de travailleurs (sur douze) ont déjà obtenu ces augmentations, à la suite de consultations avec les « activistes sociaux » dans les entreprises.

Deux membres du présidium du syndicat indépendant « Mazowsze » (branche varsovienne de Solidarité) ont indiqué, pour leur part, au quotidien *Express Wieczorny* que les revendications qui étaient à l'origine de la grève d'une heure du 3 octobre n'avaient toujours pas été satisfaites. Ils ont protesté notamment contre l'absence de consultations avec les travailleurs dans de salaire, les entraves aux acti- la répartition des augmentations vités des syndicats indépendants dans un certain nombre d'entreprises, et leurs difficultés d'accès aux organes d'information.

(Lire la suite page 6.)

Dernier « chef historique » du parti communiste italien

M. Luigi Longo est mort

Lire page 6.

POINT

M. Barre et le franc

« Je n'utiliserai jamais la dévaluation ou la dépréciation du franc comme moyen de stimulation de l'économie. Je ne le ferai jamais », *a déclaré le 15 octobre à l'Assemblée nationale, M. Raymond Barre.*

Depuis quelques semaines, le premier ministre ne perd pas une occasion d'évoquer la tenue du franc. Ce faisant, il poursuit un double but : il réaffirme le principe fondamental de sa politique économique — une monnaie stable et solide — et il répond aux voix qui, çà et là dans les milieux industriels plaident en faveur d'une dépréciation du franc.

Certes, M. François Ceyrac, le président du C.N.P.F., a, publiquement, affirmé qu'il était opposé à une telle opération. Mais une partie de ses troupes ne le suit pas, et certains chefs d'entreprise éprouvant des difficultés à vendre à l'étranger et, constatant une dégradation de la compétitivité de leurs produits, ne cachent pas qu'ils accueilleraient avec plaisir une baisse même modérée du franc.

Cette réaction n'est guère surprenante. N'a-t-on pas, pendant de longues années, habitué les patrons français à résoudre leurs problèmes de compétitivité par une lente et constante érosion de la monnaie ? M. Barre est totalement opposé à cette politique. Au demeurant, on ne voit guère pourquoi le franc serait aujourd'hui dévalué. La monnaie française tient parfaitement sa place dans le système monétaire européen (S.M.E.). On oublie trop souvent, à ce propos, que la parité choisie vis-à-vis du deutschemark lors de la création du S.M.E. faisait très probablement apparaître une sous-évaluation du franc. Depuis lors, la devise allemande a fléchi et reste faible.

Cette situation durera-t-elle ? Si le franc était attaqué, nous aurions les moyens de le défendre, a affirmé récemment M. Barre. Le premier ministre connaît trop bien les mécanismes monétaires pour ignorer qu'une véritable spéculation contre le franc aurait toute chance de balayer les lignes de défense que l'on tenterait de lui opposer, et que la volonté politique de maintenir une parité ne pèserait sans doute pas lourd.

Que le gouvernement l'admette ou non, le comportement actuel du franc tient aussi au haut niveau des taux d'intérêt pratiqués en France, taux qui, bien sûr, sont liés à l'inflation. Les Français peuvent penser que c'est payer cher la stabilité d'une monnaie.

(Lire page 8.)

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

« Dialogue républicain » ou « discipline républicaine » ?

Les rapports entre les socialistes et la majorité continuent de susciter de nombreux commentaires. M. Michel Pinton, délégué général de *l'U.D.F.*, a *lancé*, mercredi *15 octobre*, aux membres du P.S., l'appel suivant : « Nous avons un projet de société approuvé par les Français, rejoignez-nous pour construire la France au-delà de *la crise* » (voir page 8). M. Chirac, de son côté, estimait, lundi, que certaines « évolutions » des socialistes sont « positives » (« le Monde » du 16 octobre).

M. Valéry *Giscard d'Estaing* — dont le dernier « baromètre » « Paris-Match »-Public S.A. indique qu'il l'emporterait en toute hypothèse si un scrutin présidentiel avait lieu actuellement (voir page 8) — rendait compte, mardi, devant le conseil des ministres, de son voyage dans le Nord-Pas-de-Calais. Il s'est félicité des entretiens qu'il avait eu alors avec les élus de cette région. Ces élus appartiennent dans leur grande majorité à l'opposition. Pour évoquer ces entretiens, le chef de l'Etat a utilisé — sans aucun doute à dessein — la formule « dialogue républicain » remise au goût du jour par M. Pierre Mauroy, maire socialiste de Lille, à l'occasion de ce voyage.

Il s'applique ainsi à faire entrer dans les habitudes ce qu'il nomme la « normalisation » de la vie politique. Mais la question se pose de savoir si cette normalisation, cette « décrispation », contient des germes de modifications politiques.

par NOEL-JEAN BERGEROUX

Le « dialogue républicain » va-t-il prendre le relais de la « *discipline républicaine* » ?

Par le premier, on entend les échanges institutionnels, les discussions, entre représentants du pouvoir et élus de l'opposition ; la formule n'est pas nouvelle, mais elle vient de connaître un regain de jeunesse. La « discipline républicaine » est ce qui, en principe, conduit l'ensemble de l'électorat d'opposition à voter au second tour pour le candidat de gauche arrivé en tête au premier tour d'une élection.

Dialogue républicain ou discipline républicaine ? La question pourrait être formulée de manière moins paradoxale. Par exemple : l'amorce d'échanges entre le chef de l'Etat et des élus de l'opposition pourrait-elle se combiner avec la rupture de la traditionnelle solidarité électorale de la gauche pour donner lieu à une vaste redistribution des cartes après l'élection présidentielle ? C'est à ce débat que l'on peut tenter d'apporter quelques éléments de réponse.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR

LE COUPABLE

Si le siècle et le ciel vous semblent trop gris, si vous redoutez le chômage ou si vous en connaissez l'infortune, si les progrès de la pollution vous inquiètent, si l'inflation vous appauvrit, si la France vous paraît parcimonieuse et craintive, ne cherchez pas le responsable de tous ces maux. Le gouvernement l'a trouvé.

M. Stoléru l'a désigné en déclarant que, dans l'intérêt des Français, il ne fallait plus accueillir aucun émigré. Le coupable, c'est l'étranger.

FRANÇOIS BOTT.

« LE PIQUE-ASSIETTE », de Tourgueniev

Le fou rire et les larmes

Œuvre populaire en Union soviétique, mais peu jouée chez nous, « le Pique-Assiette » de Tourgueniev, *est une belle pièce qui a le* mérite de nous montrer une Russie qui ne fut pas celle de Tchekhov.

Car Tchekhov est repris sans *cesse par les meilleurs acteurs et* les meilleurs metteurs en scène, et il n'y a là que justice. Mais nous finirions par croire que la Russie *fut toujours celle de « la Cerisaie »*, alors que la désagrégation décrite par Tchekhov reste celle d'une heure donnée, et alors que toute *une nostalgie, toute une indécision*, tout un impressionnisme de sentiments, sont propres à Anton Tchekhov, et à lui seul.

La Russie de Tourgueniev est bien moins évanescente. « Le Pique-Assiette » fut écrit en 1848, on y voit vivre des propriétaires *terriens, et le portrait en est si* peu indulgent que la pièce fut interdite à la scène comme à l'impression.

*Tourgueniev montre un glisse*ment de la classe des propriétaires : des bourgeois, membres des professions libérales, fonctionnaires, *grands commerçants, mettent la* main sur les terres, et gardent parfois chez eux, comme pique-assiette un peu bouffons, de vieux *nobles à la débandade, que bien*tôt ils jetteront dehors.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 23.)

Le Monde

idées

RUE COPERNIC

Malgré le flot des textes que nous continuons de recevoir, il nous faut arrêter, compte tenu de tout ce qui se passe d'autre en France et dans le monde, la *publication* de commentaires et d'opinions sur la bombe de la rue Copernic. C'est donc une série de conclusions que nous présentons ici : Claude Bourdet montre que, malgré l'opération Ponce Pilate en cours, la responsabilité essentielle retombe sur les néo-fascistes ; Wladimir Rabi, que les juifs ne peuvent pas, sous peine de n'être pas tolérés, vivre leur condition comme un anachronisme. Quant à Pierre Bos, il leur demande d'aider les Français non juifs à les aider. De son côté, Yvan Blot réplique à Jacques Decornoy, qui avait mis en cause le social-racisme du Club de l'Horloge.

AFFRONTER LA VÉRITÉ

par WLADIMIR RABI (*)

IL y a quarante ans, c'était hier, la loi du 3 octobre 1940, portant statut des juifs, situait les juifs hors de la nation, satisfaisant aux vœux d'un Toussenel (1845), d'un Drumont (1886), d'un Barrès (1898), et à tout le courant d'Action française (depuis 1905), mettant un terme à la riche expérience créative inaugurée *« par chevalerie de principe »* en 1791 par ce qu'on peut appeler, encore et toujours, la grande Révolution française.

L'antisémitisme français, de gauche comme de droite, trouvait enfin son expression parfaite, et révélait son caractère, qui fut toujours, non pas de persécution physique, mais de discrimination juridique. Le 3 octobre 1980, hasard, convergence, coïncidence ou action délibérée, ce fut l'attentat de la rue Copernic, dans la synagogue même où avait prêché, pendant toutes les années d'avant-guerre l'admirable judéo-chrétien Aimé Pallière.

Pendant toutes les années de la montée du nazisme, où nous savions le sort inexorable qui nous guettait, je répétais, interrogeant chaque visage, et me demandant lequel nous trahirait et lequel nous serait fidèle, je répétais : détournez le regard, c'est notre destin et non le vôtre. Mais, secrètement, j'espérais la réponse, qui fut si rare, cette réponse que me fit, en mars 1941, Mounier à Lyon : c'est votre destin et c'est aussi le nôtre.

Au soir du 3 octobre 1940, un mot fut déposé dans notre boîte aux lettres. Jeanne Crubellier nous écrivait : *« Mes amis, je souffre avec vous. »* C'est la même nature d'émotion que j'ai ressentie, quarante ans après, lors de la manifestation nationale contre le racisme. Je me trouvais dans une petite ville de Bretagne. Nous n'étions pas nombreux, deux à trois cents personnes, jeunes et anciens, en demi-cercle autour du monument aux morts de la guerre et de la Résistance, sur le plateau de Garenne balayé par un vent aigre. Mais ils étaient là, suspendant un temps querelles, divergences et ambiguïtés. Et pourtant il y avait une identique conviction, la même qu'un an auparavant, lors des funérailles de Pierre Goldman, la certitude que désormais une ère nouvelle commençait.

Une ère nouvelle où, selon la formule de W. Laqueur, le terrorisme insaisissable était désormais un fait de société, et qu'il nous faudrait, pendant un fort long temps encore, nous y habituer et vivre avec.

Toujours j'ai affirmé, à l'encontre de cette éminente historienne qui reproche aux tenants de cette thèse « une conception raciste de l'histoire », toujours j'ai affirmé le caractère universel de l'antisémitisme, dans le temps et dans l'espace, avec cette réserve pourtant (à la suite d'une observation de Pierre Vidal-Naquet) que cette universalité était limitée aux terres de la Bible (chrétienté et islam), si bien que se trouvaient épargnés des continents comme l'Inde (à cause de son système de castes) et la Chine (à cause de la présence infinitésimale des juifs, et peut-être aussi de la tolérance de sa population). Ce n'est pas là une théorie ou une thèse. C'est un constat. Il est vrai ou faux. Je pense qu'il est objectivement exact. De là on peut même prévoir, prédire, la répétition de la même crise de violence antisémite, par périodes cycliques, tous les vingt-cinq ou trente ans, comme il est dit au surplus dans le récit pascal de la *Haggada* : *« En chaque génération, un tyran s'élèvera qui tentera de vous détruire. »*

Cependant nous pensions, nous étions en droit de croire (d'avoir l'illusion de croire) qu'après Auschwitz, c'en était fini pour toujours. Nous n'avons pas eu le courage d'affronter la vérité, notre vérité. Nous avons persisté à nous limiter à revendiquer notre innocence. Or, à toutes les circonstances (fondées ou non), qui furent à l'origine causale des crises d'antisémitisme que l'histoire a connues (la dissidence chrétienne, puis la dissidence islamique, puis le grief d'ordre économique, puis le grief national dans l'Etat-Nation, enfin celui permanent d'hétérogénéité, tous griefs qui se sont cumulés en une accélération et un accroissement continus), un ultime grief est apparu depuis 1948, que ne tolère pas une nation jacobine, celui d'un attachement profond au peuple d'Israël. L'antisémitisme est un problème propre aux nations. C'est aussi essentiellement un problème juif.

La vérité est que la condition juive est une condition anormale et objectivement scandaleuse (c'est-à-dire provoquant le scandale chez autrui) : on en décèle la trace à toutes les périodes de l'histoire, depuis l'antiquité gréco-romaine jusqu'à nos jours. Il y a deux ans, l'écrivain israélien A.B. Yehoshoua (ou Alef Beth, comme on dit familièrement en Israël) dénonçait la tentative folle que les juifs de la Diaspora menaient depuis 1948 (inconsciemment ou délibérément), qui était, non pas de s'adapter à la normalité des nations, mais d'adapter les nations à l'anormalité juive.

Le problème est ici fort exactement posé. Il était différent aux temps de l'affaire Dreyfus, comme le souligne M. Marrus en recourant au terme de « politique d'assimilation » qui était celle du judaïsme français. Car tout l'effort du judaïsme français, pendant cent cinquante ans, depuis 1791, a été, avec les Darmesteter, les Durkheim, les Mauss, et jusqu'à Claude Lévi-Strauss, de dégager les règles et lois universelles, dans les sciences sociales comme d'autres le faisaient dans les sciences physiques, tant il est vrai que, comme l'a génialement relaté Sartre, la seule défense contre l'antisémitisme ne pouvait résider que dans l'universalisme de la Raison.

C'est pourquoi il faut dire, non pas qu'Auschwitz est un phénomène exclusivement spécifique aux juifs, mais un phénomène à la fois spécifique aux juifs et un phénomène général concernant l'universalité des nations, par son caractère de précédent. Et il faut le dire, non pas comme une stratégie de rhétorique, mais comme une vérité expérimentalement vérifiée. Sinon, nous sommes perdus pour toujours. Et il n'y aura jamais d'issue.

Le problème est donc fort bien posé par Yehoshoua. Il y a un choix à opérer. La condition juive, telle qu'elle est alors revendiquée, est soit un anachronisme (que les nations ne peuvent tolérer) soit la grande utopie de l'avenir (où les diverses entités culturelles, ethniques, ou ethnico-religieuses, entendent se maintenir vivantes dans un univers en voie d'homogénéisation). Mais le chemin sera long. Dans tous les cas, il y aura toujours un prix à payer.

(*) Ecrivain et philosophe.

RÉPLIQUE A... JACQUES DECORNOY

Social-racisme et lutte des classes

par YVAN BLOT (*)

M. DECORNOY accuse le Club de l'Horloge de « social-racisme » (*Le Monde* du 9 octobre). De là à dire que nous serions *objectivement* responsables de l'ignoble attentat de la rue Copernic... M. Decornoy ne le dit pas, mais il suggère par des jeux de mots plus ou moins subtils, des rapprochements abusifs, des amalgames hâtifs, tous procédés généralement employés par la propagande totalitaire. Réflexion ? Non. Réflexes pavloviens de la pensée.

Pourquoi le Club de l'Horloge serait-il « social-raciste », aux yeux de M. Decornoy ? Parce que nous affirmons que la lutte des classes est un mythe mobilisateur qui dresse certaines féodalités partisanes et syndicales contre le pouvoir légitime issu des urnes ; parce que nous choisissons la solidarité contre la haine de classe ; parce que nous préférons la juste reconnaissance des mérites et des talents individuels à l'ordre égalitaire et à l'uniformité totalitaire.

En vérité, s'il y a « social-racisme », c'est celui que diffuse la lutte des classes : entre le racisme et la lutte des classes, il y a un dénominateur commun, la haine comme principe idéologique et moteur de l'action politique. Comment oublier que l'antisémitisme politique s'est abreuvé aux mêmes sources que le socialisme ? Que, par un amalgame aussi stupide qu'odieux, par ces mêmes réflexes conditionnés de la pensée, les juifs furent assimilés au capitalisme et voués à la même hostilité ? C'est le socialiste Toussenel, un des hommes de la révolution de 1848, qui publia *les Juifs, rois de l'époque*. Fourier, Blanqui, Proudhon, Marx lui-même dans sa *Question juive*, écrivaient des pages qui leur vaudraient les rigueurs de la loi de 1972 contre la haine raciale. L'Union Soviétique, enfin, offre la preuve accablante qu'un certain socialisme s'accommode fort bien de l'antisémitisme.

Avant d'accuser tout le monde et n'importe qui, de montrer du doigt ceux qui seraient *objectivement* responsables d'un attentat dont l'origine reste indécise, qu'une certaine gauche fasse son examen de conscience ! Qu'elle cesse d'utiliser elle-même la haine et l'envie comme des leviers au service de sa révolution !

Les sectateurs de la haine raciale ne menacent plus sérieusement la république. Les attentats sont odieux et dangereux pour la sécurité des personnes. Mais ce sont les actes d'une poignée de desperados qui se retranchent eux-mêmes de la communauté nationale.

La lutte des classes, elle, est un mythe bien vivant : non pas une illusion, mais un mythe, c'est-à-dire un idéal mobilisateur qui *mine* les fondements de l'Etat républicain. En effet, le mythe de la lutte des classes répand dans la nation des germes mortels d'affrontement ; il affaiblit le sens civique et le patriotisme ; il propage une idéologie égalitaire contraire à l'éthique républicaine du mérite individuel. Comme la haine raciale, il exècre la différence et préfère à la diversité la triste grisaille de l'uniformité ; il érige l'intolérance en vertu politique : le Cambodge des Khmers rouges notamment en a fourni l'épouvantable démonstration.

Voilà, si les *mots* ont encore un sens, ce qu'on pourrait appeler le « social-racisme » — vocable dont je laisse toutefois à M. Decornoy la douteuse paternité.

(*) Président du Club de l'Horloge.

[Je n'ai en rien suggéré que le Club de l'Horloge pourrait être responsable de la rue Copernic. J'ai, en revanche, citation à l'appui, écrit que l'idéologie du Club — non, les idéologies ne sont pas mortes ! — n'était qu'un camouflage de plus pour tenter de justifier, par temps de crise, le « statu quo » social fondé sur la domination de groupes sur d'autres groupes. Thèse que la *réponse du Club ne contredit pas*, et pour cause... — J.D.]

Aidez-nous à vous aider

par PIERRE BOS

COMME il est difficile de trouver le mot juste pour parler de cette situation sur laquelle, après l'attentat de la rue Copernic, l'attention de tous est une nouvelle fois attirée !

On a critiqué la petite phrase de Raymond Barre (en omettant le plus souvent de citer celle qui suivait de peu et ne permettait pas de douter de son sentiment, me semble-t-il).

C'est à elle sans doute que pensait le rabbin William en évoquant (*le Monde* des 12-13 octobre) *« le vrai problème des juifs dans ce pays... cette distinction viscérale permanente entre juifs et Français. »* Mais lui-même poursuivait : *« Notre sécurité, notre bonheur, dépendent de nos concitoyens français. Ils sont les gardiens de nos libertés comme nous sommes les gardiens des leurs. »*

Alors ? Ne considérait-il pas lui-même la communauté juive comme distincte ? Ce qui serait inadmissible.

Les juifs de nationalité française ne sont pas seulement nos concitoyens, mais nos compatriotes. Sans doute considèrent-ils toujours appartenir à la Diaspora et ont-ils les premiers parfois du mal à se considérer membres à part entière de la communauté française.

Je suis tenté de leur demander de dépasser leur appartenance à la Diaspora — comme un chrétien peut dépasser son appartenance à l'Eglise de Rome — et de renoncer au terme de « communauté juive » dont ils se réclament et qui introduit la distinction déplorable. Qu'ils laissent la dénomination de « communauté » aux communautés étrangères qui vivent dans notre pays.

Pour moi, je leur dis : *« Aidez-nous à vous aider ! »*

L'OPÉRATION « PONCE PILATE »

par CLAUDE BOURDET

DANS une affaire comme celle de la rue Copernic, les fausses pistes sont inévitables. D'abord parce que toute enquête nécessite la formulation d'hypothèses ; mais aussi parce que trop de gens ont intérêt à créer autour de l'affaire un « flou artistique ». Si le gouvernement et la droite légale pouvaient faire admettre que cet attentat est l'œuvre de l'étranger, leurs responsabilités pourraient être escamotées, le pouvoir, étant lavé de toute culpabilité précise, pourrait à son tour se laver les mains, comme Ponce Pilate.

Première fausse piste : la culpabilité, directe ou indirecte, des communistes et de l'U.R.S.S. L'insinuation de M. Bonnet au Parlement visait à exonérer l'extrême droite en suggérant d'éventuelles responsabilités d'éléments proches des communistes. Les P.C. orthodoxes mènent dans le monde des politiques souvent absurdes, et le P.C.F., notamment, divise la gauche et l'affaiblit bien plus qu'il ne combat efficacement la droite, mais le légalisme de tous ces partis et leur haine contre le gauchisme et les actes irresponsables sont trop connus pour que cette insinuation mérite plus qu'un haussement d'épaules. Les allusions de M. Peyrefitte, visant une « puissance » qui chercherait à « déstabiliser » les pays de l'Ouest, concernaient visiblement l'U.R.S.S. Or, si les invasions soviétiques en Hongrie, en Tchécoslovaquie, en Afghanistan sont des crimes impardonnables, si la répression contre les « dissidents » est tout aussi scandaleuse, il ne s'ensuit pas que l'U.R.S.S. cherche à bouleverser l'Ouest.

Au contraire, elle se satisfait parfaitement de régimes conservateurs mais pas trop antisoviétiques, comme celui de Giscard. Elle a tout fait pour faciliter la vie de ce régime. Sans mettre la division de la gauche française sur le compte des Soviétiques, il est certain que si l'U.R.S.S. avait poussé les amis qu'elle conserve au sein du P.C.F. à faciliter l'union de la gauche, leur alliance avec les *« eurocommunistes » aurait assuré* depuis longtemps la victoire au sein du parti des partisans de l'union, la défaite des adversaires de l'union au sein du P.S., et la « déstabilisation » totale du giscardisme... Mais un Front populaire aurait aux yeux des Soviétiques deux conséquences néfastes : il susciterait sans doute un vaste mouvement populaire dans plusieurs pays, provoquant une intervention des éléments « sains » de l'OTAN et un conflit russo-américain, au moins par Etats interposés ; par ailleurs le développement d'un puissant pôle euro-communiste franco-italien affaiblirait gravement l'influence de l'U.R.S.S. dans le mouvement ouvrier mondial. Imaginer que l'U.R.S.S. cherche à déstabiliser le giscardisme, c'est du roman-feuilleton.

Autre mauvaise piste, « les services israéliens ». *Parce que l'attentat* contre la synagogue de Bagdad, en 1950, a été préparé par un agent israélien de haut rang (pour faire fuir vers Israël les juifs d'Irak), avec la complicité du gouvernement Nouri Saïd (pour mettre la main sur les biens juifs) ; parce que, dans l'affaire Lavon, en 1955, des juifs égyptiens ont été sacrifiés par Ben Gourion-Dayan-Pérès et les services secrets israéliens, qui leur ont fait commettre des attentats contre des immeubles anglais et américains *(pour brouiller l'Egypte avec les* pays anglo-saxons et du même coup se débarrasser, en Israël, du gouvernement Sharett-Lavon, jugé trop pacifique), certains soulignent aujourd'hui que la bombe de la rue Copernic a été placée assez loin de la synagogue et imaginent une nouvelle machination du Mossad pour faire fuir les juifs français vers Israël.

Cette thèse se heurte à un fait bien établi : jusqu'ici, les services *israéliens n'ont jamais tué des juifs* volontairement et directement ; l'attentat contre la synagogue irakienne n'a pas fait de victimes, et, si des juifs égyptiens ont cruellement souffert dans l'affaire Lavon, ce ne fut pas directement des mains des services israéliens eux-mêmes. C'est pour cette raison que l'on écarte en général toute responsabilité directe du Shinbeth et du Mossad dans le meurtre de Curiel, bien que les contacts israélo-palestiniens organisés par celui-ci aient enragé les *dirigeants israéliens et le sionisme* mondial. Or la bombe de la rue Copernic, en plein jour, même déposée à quelques dizaines de mètres de la synagogue (ce qui a pu être involontaire), risquait de toute façon de tuer des juifs ; ce qui s'est effectivement produit.

La responsabilité du fascisme français

Mauvaise piste, aussi, que les insinuations ou accusations contre les Palestiniens ou divers dirigeants arabes. Sans doute, parmi les « ultras » du monde arabe, certains *n'en sont pas à une folie près, à un crime près. Mais il faut se souvenir* que dans tous ces milieux la France est considérée comme relativement pro-arabe, et que cela lui est assez reproché par les sionistes. Penser qu'un groupuscule arabe, même parmi les plus aberrants, ou un dirigeant arabe extrémiste, irait ainsi provoquer toute la population française, se coupant d'un des seuls pays européens amis, paraît invraisemblable. On ne peut naturellement pas écarter l'idée d'une initiative de quelques isolés, mais alors l'hypothèse est valable pour n'importe qui et n'importe quelle nationalité.

S'il s'avère demain qu'il y a un *grain de vérité dans la piste* « chypriote », elle pointe probablement dans une direction toute autre. Il y a en effet des tueurs chypriotes : ce sont des fascistes de la pire espèce, racistes, antisémites, etc., certainement liés, comme les colonels grecs et les fascistes grecs actuels, avec tout le fascisme européen. Quelle que soit l'identité réelle du propriétaire ou de l'usager de la moto piégée, s'il y a vraiment du Chypriote là-dedans, la police ferait bien de regarder du côté de l'EOKA-B, dirigée par le fameux colonel Grivas jusqu'à sa mort en janvier 1974, puis par Nikos Sampson, qui fut l'éphémère président de Chypre après le coup d'Etat de l'EOKA (appuyé par les colonels grecs et encouragé par les Etats-Unis) en juillet 1974.

Nikos Sampson, après cinq jours de pouvoir et ayant provoqué l'invasion turque et la partition de l'île, *fut chassé par la population et se réfugia en France. Ce « tueur* de l'EOKA » (d'après les Britanniques), propriétaire d'une maison douteuse à Paris, a certainement besoin de la protection de la police française, qui pourrait utilement l'interroger sur ce qu'il sait. Si un tueur chypriote est passé par Paris, Sampson le sait peut-être.

Mais prenons garde à tout ce que ces « pistes » ont en commun. Elles écartent l'attention de l'essentiel : la responsabilité du fascisme français dans la centaine de crimes politiques commis depuis quelques années, et restés impunis. Les nombreux attentats contre des Algériens, causant beaucoup de morts, les méthodiques assassinats de révolutionnaires espagnols, les meurtres de Curiel et de Goldman, ont souvent comporté l'intervention d'étrangers. Seulement, les responsabilités essentielles étaient du côté des fascistes français, ou alors les crimes étaient favorisés ou tolérés par certains services officiels noyautés par l'extrême droite.

C'est d'abord là qu'il faut chercher. Le gouvernement, qui a contribué de bien des manières au développement d'une extrême droite paranoïaque (qui se sent protégée par « échelons interposés »), doit d'abord *prouver*, et non pas *insinuer* que cette fois-ci il ne s'agit pas de ces gens-là. L'opération « Ponce Pilate » ne doit pas réussir.

Le Monde

étranger

LA GUERRE ENTRE L'IRAK ET L'IRAN

PRENANT LA TÊTE DE LA DÉLÉGATION DE SON PAYS AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Le premier ministre iranien n'envisage aucune concession sur le problème des otages et les rapports avec Washington

Au cours d'une tournée électorale dans le Massachusetts, la Pennsylvanie et le New-Jersey, le président Carter a constaté publiquement, pour la première fois le mercredi 15 octobre, que l'Irak est le « pays envahisseur » et répété que les Etats-Unis *« s'opposent à tout effort pour démanteler l'Iran »*.

Ces propos ainsi que l'annonce de l'arrivée du premier ministre iranien, M. Radjaï, à New-York ont donné naissance à des spéculations au sujet d'un accord imminent entre Washington et Téhéran pour la libération des otages, spéculations qui ont été démenties catégoriquement, ce jeudi matin, par le département d'Etat américain.

Le département d'Etat a, par ailleurs, écarté l'éventualité évoquée par le commandant de la marine iranienne d'un minage, « si cela devenait nécessaire », du détroit d'Ormuz en se bornant à indiquer que les États-Unis s'en tenaient aux récentes déclarations du gouvernement selon lesquelles cette voie d'eau ne serait pas bloquée de son fait.

Le *« Washington Post »*, pour sa part, a révélé que les Etats-Unis et leurs principaux alliés avaient constitué discrètement dans la région d'Ormuz une force navale d'au moins soixante bâtiments, soit le double du nombre de bateaux soviétiques croisant dans la même zone. Le journal précise que le total des unités déployées par la France, la Grande-Bretagne et l'Australie représente à l'heure actuelle trente-deux navires dans cette région, auxquelles s'ajoute la flotte américaine. La force navale occidentale comprendrait, entre autres, trois porte-avions et une demi-douzaine de contre-torpilleurs.

Enfin, indique le quotidien, selon les plus récents rapports, vingt-neuf bâtiments soviétiques se trouveraient dans la région du Golfe.

● SUR LE TERRAIN, *la situation militaire* reste incertaine autour des villes de Khorramchahr et d'Abadan, où de violents combats faisaient toujours rage dans la soirée de mercredi. Les forces de Bagdad, soutenues par l'artillerie, auraient par ailleurs atteint les faubourgs d'Abadan. La radio de Téhéran a toutefois annoncé, ce jeudi matin, que les forces iraniennes avaient réussi à « repousser l'envahisseur dans la nuit de mercredi à jeudi de 10 kilomètres au nord-ouest d'Abadan ». — (A.F.P., Reuter.)

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Rares sont les observateurs ici qui partagent la satisfaction de *M. Kurt Waldheim ou les* espoirs de M. Brzezinski suscités par le projet du chef du gouvernement iranien, M. Mohamed Ali Radjaï, de *diriger* la délégation de son pays au Conseil de sécurité. Il est d'ores et déjà acquis que Téhéran n'acceptera rien de moins qu'une *résolution* condamnant l'*« agression irakienne »* et invitant Bagdad à évacuer ses troupes du sol iranien.

M. Radjaï ne passe pas pour être, loin de là, un homme de compromis. D'ailleurs, à supposer qu'il soit disposé à transiger, tous les autres dirigeants iraniens, le président Bani *Sadr en tête, considèrent* qu'un cessez-le-feu non lié au *« retrait des envahisseurs »* équivaudrait à une impardonnable trahison. Encore s'agit-il d'une position *« modérée »* par rapport à celle de l'imam Khomeiny, qui ne veut pas arrêter les combats avant la chute du régime de l'*« Infidèle »* Saddam Hussein. *« Nous menons contre cet athée une guerre sainte »*, nous déclarait il y a trois jours *le chef du gouvernement* avant d'ajouter sur un ton définitif : *« Au Conseil de sécurité, nous n'accepterons ni cessez-le-feu ni une quelconque médiation. »*

M. Radjaï *exprimait* ainsi tout autant la volonté de l'imam que celle d'une population déterminée à poursuivre la guerre jusqu'au bout.

D'autre part, le premier ministre — contrairement à ce que semble espérer le conseiller du président Carter, M. Brzezinski — *ne veut et ne peut pas* engager un dialogue avec un quelconque représentant du gouvernement américain au sujet du sort des otages. Il est lié par une résolution parlementaire interdisant *« tout contact direct ou indirect »* avec les autorités de Washington. D'ailleurs, une commission *ad hoc* du *Majlis* n'a *pas* fini de formuler les conditions auxquelles Téhéran serait dispos à libérer les diplomates internés. L'imam Khomeiny, on s'en souvient, avait, en septembre dernier, énoncé quatre conditions, mais celles-ci ne seraient pas *« exhaustives »* La réponse relativement conciliante de Washington à ces exigences, transmise par l'ambassadeur de Suisse, M. Lang, au président Bani Sadr à la veille de la guerre, n'a eu aucune suite. Certes, les milieux dirigeants — y compris au sein du parti républicain islamique — *ne cachent pas en privé* qu'ils souhaiteraient *« se débarrasser du fardeau des otages »*, ces derniers ayant perdu leur utilité dans la lutte pour le pouvoir, qui battait son plein jusqu'à cet été. Mais le problème demeure lié à la conjoncture intérieure. Il est très difficile aujourd'hui, en effet, pour un dirigeant iranien de soutenir simultanément que la guerre menée *par l'Irak est télécommandée par* Washington et que les otages américains devraient être libérés. Personne n'est disposé à faire figure de « capitulard », de celui qui cède aux pressions irako-américaines. D'autant moins que Washington ne serait pas non plus disposé à faire des *concessions suffisantes* pour rendre les « modérés » iraniens crédibles aux yeux de leur opinion *publique*.

Rallier le tiers-monde

Quel serait donc l'objet de la décision *spectaculaire de M. Radjaï de* se rendre à New-York ? Il cherche sans doute à briser l'isolement que connaît l'Iran sur la scène internationale. Estimant que les « super-puissances » et les « puissances » sont, par définition, ennemies de la République islamique, il s'adressera vraisemblablement aux pays du tiers monde. S'il parvient à rallier certains d'entre eux aux thèses de Téhéran, *il estimerait avoir accompli sa mission* avec succès. En outre, le chef du *gouvernement serait motivé par* des préoccupations de politique intérieure égales, et peut-être même supérieures en importance, à celles *d'ordre international*. En *faisant* connaître sa décision de participer aux débats du Conseil de sécurité, sans en *informer* au préalable ni *même* — selon l'entourage de celui-ci — consulter le président Bani Sadr, il aurait cherché à établir la primauté de son gouvernement dans le domaine des affaires étrangères.

Pour M. Radjaï, *dit-on encore*, son *initiative est une manière de démontrer* concrètement que le Conseil supérieur de la défense, que préside M. Bani Sadr, n'est pas habilité à diriger la diplomatien iranienne, contrairement à ce que l'on pourrait déduire du décret de l'imam Khomeiny diffusé dimanche dernier octroyant des pouvoirs étendus au *« super-gouvernement » que constitue* désormais le Conseil supérieur de la *défense*.

Le différend n'est peut-être pas encore tranché. La nouvelle du *départ* du premier ministre pour New-York, *diffusée* dans le monde entier mercredi soir, n'avait toujours pas été annoncée par Radio-Téhéran ce jeudi en fin de matinée. Interrogé à ce sujet, un porte-parole de M. Radjaï *nous a déclaré : « Le chef du gouvernement n'est pas encore rentré à Téhéran de sa tournée dans le sud du pays. Son éventuel départ pour les Etats-Unis dépend au premier chef de la situation militaire... »*

ÉRIC ROULEAU.

M. KURT WALDHEIM JUGE « POSITIVE » LA MISSION DE M. RADJAI

(De notre correspondante.)

New-York. — L'annonce de la venue du premier ministre iranien, M. Radjaï, a été saluée par M. Waldheim *comme « un développement positif »* et par l'ambassadeur américain M. Donald McHenry comme *« encourageante »*.

M. Ardakani, le représentant de Téhéran, a déclaré au Conseil que le simple fait que le premier ministre *« venait en personne assister aux délibérations de vendredi était la preuve de l'importance que son pays attache à cette réunion »*.

Interrogé à sa sortie de la salle du Conseil sur le point de savoir si le sort des otages américains serait évoqué par M. Radjaï, M. Ardakani, qui, au cours d'une conférence de presse, avait vigoureusement souligné la semaine dernière que la question *des otages* n'avait *« rien à voir »* avec la guerre contre l'Irak, a simplement indiqué que la décision était du ressort du premier ministre. — N. B.



PROCHE-ORIENT

Faute de progrès sur l'autonomie palestinienne

UN NOUVEAU SOMMET ÉGYPTE - ISRAËL - ÉTATS-UNIS NE POURRA ÊTRE ORGANISÉ AVANT 1981

Washington *(A.F.P.)*. — Camp David n'est pas mort, mais un nouveau sommet à trois (Etats-Unis, Egypte, Israël) ne pourra être organisé avant l'année prochaine, faute de progrès suffisants dans les négociations sur l'autonomie palestinienne. A l'issue de discussions à Washington en vue de sortir d'une impasse vieille de cinq mois dans les négociations sur l'autonomie, les chefs des trois délégations (MM. Kamal Hassan Ali, ministre égyptien des affaires étrangères, Yossef Burg, ministre israélien de l'intérieur, et l'ambassadeur spécial américain, M. Sol Linowitz) sont convenus d'ajourner ces pourparlers jusqu'au 17 novembre. Ils reprendront *« quelque part au Proche-Orient »* à un niveau qui reste à déterminer. Mais ils ont également reconnu qu'un nouveau sommet à trois devra être précédé de progrès considérables afin d'éviter toute possibilité d'échec.

La rencontre du 17 novembre, qui pourrait se tenir en Egypte, devra donc être suivie de *« plusieurs autres »* séries de négociations tripartites, a indiqué M. Linowitz. Les Etats-Unis se sont engagés à soumettre d'ici au 17 novembre un document de travail aux deux autres parties qui sera un résumé des positions déjà exposées par Tel-Aviv et Le Caire et contiendra peut-être des *« idées »* américaines destinées à faciliter un compromis sur certains points de désaccord, a précisé M. Linowitz.

Yémen du Nord

M. ABDEL KARIM EL ARYANI EST NOMMÉ PREMIER MINISTRE

Sanaa *(A.F.P., Reuter)*. — Le président nord-yéménite, le lieutenant-colonel Ali Abdallah Saleh, a désigné mercredi 15 octobre M. Abdel Karim El Aryani (ministre de l'agriculture sortant) au poste de premier ministre, en remplacement de M. Abdel Aziz Abdel Ghani, qui présidait le gouvernement nord-yéménite depuis 1974. M. Abdel Ghani a été promu deuxième vice-président de l'Etat, au même titre que le cadi Abdel Karim El Archi, président de l'Assemblée nationale.

Dix ministres font leur entrée au sein du gouvernement, qui comprend vingt-trois portefeuilles contre dix-neuf précédemment.

Sept ministres ont été écartés du cabinet, dont MM. Yehya El Archi (information), Ahmed Al Samawi (finances), Abdel Wahab Mahmoud (agriculture) et Mohamed Al Khadem Al Wajih (éducation).

[Aucune indication officielle n'a été fournie sur les motifs de ce remaniement ministériel. Le remplacement de M. Abdel Aziz Abdel Ghani, un technocrate qui était demeuré à l'écart des conflits politiques qui ont secoué le pays au cours des dernières années, était prévu depuis un certain temps. En revanche, le départ du ministre de l'information, M. Yehya El Archi, et le remplacement de M. Hassan Mohamed Makki, à la tête de la diplomatie nord-yéménite, par M. Ali Loutf Al Thawr, ancien ministre du développement, peuvent être interprétés comme une mesure destinée à rassurer l'Arabie Saoudite et certains chefs de tribus. MM. Yehya El Archi et Hassan Mohamed Makki étaient en effet considérés comme « trop radicaux » par les milieux proches de Ryad et des tribus du Nord.]

DIPLOMATIE

INSTALLÉ AU POUVOIR PAR LES SOVIÉTIQUES

Le président afghan est pour la première fois l'hôte officiel de Moscou

M. Babrak Karmal, secrétaire général du parti démocratique et populaire d'Afghanistan (P.D.P.A.), président et premier ministre est arrivé jeudi matin 16 octobre à Moscou pour une *« visite officielle d'amitié »*. Il a été accueilli personnellement par M. Brejnev.

La *Pravda* de ce jeudi nous indique notre correspondant à Moscou évoque la *« consolidation et le développement multilatéral des relations avec l'U.R.S.S. »*, mais ne mentionne pas la présence de l'armée soviétique en Afghanistan.

D'une part, la presse soviétique répète que la *« situation est en train de se normaliser »* et, d'autre part, elle fait état des coups de main des *« bandits contre-révolutionnaires »*. *« Nos ennemis,* écrivent les *Izvestia, ne veulent pas reconnaître leur défaite et continuent de perpétrer des crimes inspirés par les impérialistes. »* Selon la *Russie Soviétique*, les Afghans *« résistent de plus en plus activement aux mercenaires étrangers »*. L'hebdomadaire *Temps nouveaux* évoque les exactions commises par les *« bandits »* et la distribution de terres aux paysans par le pouvoir.

Tass précise enfin que l'U.R.S.S. a installé en Afghanistan 147 entreprises, dont 73 sont déjà en service assurant le tiers de la production de gaz, d'énergie électrique, *des matériaux de construction*, des métaux transformés, des denrées alimentaires.

Les Soviétiques augmentent leurs effectifs et les auraient portés au niveau — 85 000 hommes — où ils étaient avant le retrait de quelques unités en juin, selon des informations parvenues à Paris de bonne source. Ces forces auraient été réorganisées pour améliorer leur puissance de feu, leur mobilité et leur efficacité. Elles ont reçu des renforts en hélicoptères, en armement, et en particulier un nouveau fusil d'assaut *le AK-74 à charge creuse* dérivé du Kalatchikov. Cependant elles auraient du mal à assurer le contrôle de certaines villes, notamment d'Hérat et doivent faire face à la fronde de certaines divisions *de l'armée régulière afghane*.

Les 4e et 15e divisions blindées stationnées près du camp de Puli Charkhi, dans la banlieue de Kaboul, auraient été bloquées dans leurs casernes, selon des informations circulant dans les milieux diplomatiques d'Islamabad, rapporte l'A.F.P. Des coups de feu seraient échangés presque chaque nuit entre forces soviétiques et afghanes comptant des officiers favorables au Khalq, la tendance du P.D.P.A. rivale de celle de M. Karmal, le Parcham.

Le 11 octobre, des blindés afghans *qui se préparaient à se* porter au secours d'une unités de missiles de l'armée afghane attaquée par des résistants, à Butkhak, se seraient vu ordonner par les Soviétiques de renoncer à ce *projet. Les troupes soviéto-*afghanes ont réduit leurs activités depuis le début du mois d'octobre, sauf à Kandahar et Hérat.

Consolider la « normalisation »

C'est le responsable d'un régime isolé, discrédité auprès de la population afghane, et dont la base s'est singulièrement rétrécie à la suite d'affrontements meurtriers entre les membres des deux factions du parti communiste (parti démocratique et populaire) dirigeant, qui est reçu à Moscou. La presse anglo-saxonne s'est faite l'écho de rumeurs circulant, notamment à *New-Delhi, selon lesquelles* M. Babrak Karmal ne ferait plus l'affaire des Soviétiques mais, faute de personnalité apte à redresser la situation, il leur est *difficile* de changer pour le moment de cheval (1). Aussi bien réaffirment-ils, en le recevant pour la première fois, leur soutien à celui qu'ils ont installé au pouvoir et *qui* montre, en faisant ce voyage, qu'il peut quitter son pays sans trop de risques.

En intervenant militairement fin *décembre et en chassant* Amine du pouvoir, les Soviétiques espéraient sans doute proposer un visage autre que sanguinaire du socialisme afghan et venir rapidement à bout du soulèvement nationaliste et populaire. Or le régime Karmal, pas plus que ses prédécesseurs, ne contrôle l'ensemble du pays et les troupes soviéto-afghanes doivent partout se tenir sur la brèche. Elles *ont* parfois subi de sérieux revers, comme au Panshir cet été, et ne sont pas parvenues à verrouiller la frontière avec le Pakistan bien que certaines régions aient été « nettoyées ».

Les Soviétiques n'ayant guère confiance en elle, l'armée afghane s'est vu retirer certaines armes, et pour combler les vides laissés par les désertions de la moitié des militaires *(ses effectifs ne seraient plus* que de trente-cinq mille hommes), les autorités tentent d'enrôler de force des jeunes gens — adolescents, étudiants — et menacent de *« sévères châtiments »* ceux qui ne répondent pas à l'appel. La guerre civile a contraint à l'exil plus de un million deux cent mille Afghans.

La dégradation de la situation économique conduit, d'autre part, les dirigeants de Kaboul à se tourner *vers l'U.R.S.S. pour faire* face à la pénurie *de denrées alimentaires* et de combustibles. Les Soviétiques livrent du riz, du charbon, de l'engrais et des biens d'équipement agricole *tandis* qu'ils s'engagent — dans le cadre d'accords de coopération — à exploiter des gisements pétroliers — en plus du gaz afghan quasi entièrement dirigé vers l'U.R.S.S., — et *à construire ponts, barrages, routes*, etc. Bref, par un mécanisme bien connu, l'Afghanistan accroît, dans tous les domaines, sa dépendance à l'égard de la puissance occupante.

Les divisions de la résistance

Certes, la résistance ne menace *pas le pouvoir central*, mais elle est en mesure de frapper dans la capitale où le couvre-feu vient d'être prolongé et où les guérilleros sont infiltrés en grand nombre, des dépôts *de munitions et des personnalités* dirigeantes, préférant cette tactique, semble-t-il, à de vains combats contre des unités blindées. Les maquisards ont cependant tenu en échec les forces soviéto-afghanes dans le Panshir et ils sont vraisemblablement maintenant en possession d'armes plus modernes et d'un petit nombre de fusées sol-air — livrées par l'intermédiaire de l'Egypte.

Sur le plan politique, la résistance reste cependant profondément divisée. La lutte d'influence entre groupes islamiques — de l'extérieur et de l'intérieur — aurait déjà donné *lieu à des règlements de comptes* sanglants. Son incapacité à surmonter ses rivalités — notamment ethniques et tribales, — à *former* un véritable front de libération et à se trouver un dirigeant acceptable par toutes les tendances, ne lui permet *pas de prétendre, pour le moment, à* un grand *crédit international* et de se poser en « interlocuteur valable ».

La résistance désoriente les stratèges du Kremlin mais ne les fait pas reculer. *Ils tirent, au contraire,* comme le régime Karmal, largement profit de l'émiettement des maquisards et du fait que peu de pays se sont vraiment engagés à leur fournir une aide conséquente.

Les pays occidentaux, qui ont généralement peu de sympathie pour les groupes islamiques afghans, estiment qu'il revient d'abord aux Etats musulmans — du moins à certains d'entre eux — de *manifester* leur solidarité effective avec la résistance.

La Conférence islamique a certes dénoncé l'intervention de l'Union soviétique et demandé le retrait de ses forces — ce que Moscou ne concédera évidemment pas tant qu'il n'y aura pas un régime socialiste stable à Kaboul — mais elle n'a pas repris à son compte toutes les exigences des groupes de résistants. Sa médiation est pour le moment au point mort parce que Téhéran est sans ministre des affaires étrangères mais surtout parce que Moscou et Kaboul n'ont pas répondu à cette initiative à laquelle participent *le Pakistan et l'Iran*.

Selon le gouvernement Karmal et le Kremlin, il ne saurait y avoir de règlement autre que celui s'inspirant de la proposition faite par Ka*boul le 14 mai et invitant le Pakistan* et l'Iran à engager des pourparlers bilatéraux. L'Iran serait bien en peine de prendre part à une médiation, comme de se porter au secours de la *résistance*. Le Pakistan, quant à lui, vient de se voir — à l'occasion de la visite du général Zia Ul Haq à Washington — réitérer le soutien politique des Etats-Unis sans avoir apparemment obtenu toutes les garanties qu'il escomptait des Amé*ricains pour sa sécurité ni l'assistance financière réclamée* depuis plusieurs mois. La décision à ce propos est dans doute renvoyée après *les élections américaines*.

D'autre *part*, la *question afghane* divise et paralyse le mouvement des pays non alignés, et sera au centre de la *réunion ministérielle* des Etats membres, en *février*, à New-Delhi. M. Brejnev pourrait se rendre d'ici *là dans la capitale indienne et, no*tamment, encourager le gouvernement de Mme Gandhi à éviter que les non-alignés ne prennent, comme les pays islamiques, une position trop hostile à l'U.R.S.S. sur l'Afghanistan. Le fait que Cuba soit président du mouvement ne suffit pas à écarter un tel risque.

Sans doute les Soviétiques considèrent-ils que la situation sur le plan *diplomatique ne leur est malgré* tout pas défavorable, et qu'ils devront seulement limiter les dégâts lorsque, dans quelques semaines, la question afghane viendra en discussion aux Nations unies. La guerre entre l'Irak et l'Iran a détourné les projecteurs de l'Afghanistan. L'U.R.S.S. en profite pour donner l'apparence, en recevant M. Karmal, que ses positions s'y *sont consolidées*.

GÉRARD VIRATELLE.

(1) M. Karmal a les coudées plus franches depuis qu'il a nommé ambassadeur en Mongolie-Extérieure son principal rival, M. A. Sarwari, qui était vice-premier ministre et passait pour un pro-soviétique inconditionnel.

ASIE

LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN CHINE

Le pragmatisme de Pékin

(Suite de la première page.)

Le bref échange de vues qui a suivi l'exposé de M. Giscard d'Estaing n'a pas dépassé, affirme-t-on, le plan de l'« *analyse* », mais aurait permis de faire apparaître « *une grande convergence de vues* ». La partie chinoise a exprimé son appréciation sur deux points précis : le renforcement du potentiel de défense de la France et les initiatives communes des pays membres de la C.E.E.

Les problèmes régionaux du Sud-Est asiatique n'ont pas fait l'objet d'une discussion approfondie, pas plus que les conceptions françaises sur l'indépendance de l'Europe et la recherche d'un équilibre mondial fondé sur la « *multipolarité* ». Dans l'entourage du président de la République, on croit pouvoir estimer que M. Zhao Ziyang, n'étant pas encore un spécialiste des affaires internationales, il était naturel que l'on ait glissé sur ces problèmes — qui, du reste, pourront être soulevés lors d'entretiens ultérieurs.

Au cours de la seconde partie de la conversation de mercredi, M. Zhao Ziyang a défini pour M. Giscard d'Estaing les nouvelles orientations du gouvernement chinois et ses intentions de réformes économiques et politiques visant à instaurer en Chine une plus grande démocratie et à y faire jouer plus largement les initiatives individuelles. Il a été convenu que les questions bilatérales concernant la coopération franco-chinoise dans les domaines économiques et techniques seraient abordées au cours des entretiens prévus d'ici à samedi.

Le banquet au Palais du peuple

Des convergences entre les thèses françaises et chinoises sont apparues dans les discours prononcés par MM. Zhao Ziyang et Giscard d'Estaing pendant le banquet de mercredi soir. En ce qui concerne le conflit entre l'Irak et l'Iran, le premier ministre chinois s'est contenté d'exprimer le souhait que « *ces deux pays amis de la Chine règlent pacifiquement leur différend par voie de négociations* ». Le président français a été plus précis en déclarant : « *Notre devoir est de ne rien faire qui puisse aggraver les périls, et notamment porter atteinte à la liberté de navigation dans le Golfe.* » Il a estimé que le Conseil de sécurité des Nations unies devrait « *contribuer à un règlement politique en définissant une solution qui permette un cessez-le-feu et l'ouverture de négociations* ».

S'agissant du Cambodge et de l'Afghanistan, M. Zhao Ziyang a lié les deux problèmes en déclarant : « *La paix mondiale est un tout indissociable et les événements intervenus dans les différentes régions sont liés les uns aux autres. Les hégémonistes ont envoyé directement des troupes envahir l'Afghanistan et appuyé l'agression contre le Kampuchéa ; c'est là une composante majeure de leur stratégie globale d'expansion.* » M. Giscard d'Estaing, pour sa part, a évoqué d'une même phrase « *la tragédie du peuple khmer soumis successivement à l'arbitraire d'un pouvoir d'une cruauté inhumaine* [celui du régime de M. Pol Pot, alors soutenu par Pékin], *puis à l'occupation d'une puissance étrangère* ». Reprenant, d'autre part, une formule employée à New-Dehli, il a qualifié d'« *inacceptable* » la situation actuelle en Afghanistan.

A propos de l'Europe, enfin, le président a repris un thème qui lui est cher. « *Je crois profondément*, a-t-il dit, *que l'affirmation de l'Europe, de même que celle de la Chine, aux deux extrémités du continent eurasien, servent notre objectif fondamental qui est celui de la paix : une paix juste résultant alors de l'équilibre d'un monde multipolaire et échappant ainsi à l'affrontement des blocs.* » Le premier ministre chinois a préféré mettre l'accent sur la « *solidarité* » qui doit être « *renforcée entre tous les pays et peuples attachés à la justice (...) afin de contrecarrer et de combattre efficacement les actes d'agression et d'expansion* ».

Outre M. Zhao Ziyang, trois vice-premiers ministres, MM. Fang Yi, Gu Mu et Huang Hua, assistaient au banquet du Palais du peuple ainsi que les ministres du commerce extérieur, de la culture, des industries mécaniques et le chef d'état-major général adjoint, le général Yang Yong. L'orchestre de l'armée, conformément aux traditions, interpréta alternativement des airs chinois et français, allant, parmi ces derniers, du *Chant des partisans* à *l'Arlésienne*, en passant par *Il était un p'tit homme titi carabi toto carabo*. Ces efforts n'ont pas tout à fait réussi à réchauffer l'atmosphère d'un banquet un peu compassé, un peu formel. Il y a sept ans, le dîner offert par Zhou Enlai en l'honneur du président Pompidou avait laissé une impression différente. Peut-être avait-on alors plus de choses à se dire.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE et ALAIN JACOB.

● *Le maire de Pékin à Paris.* — M. Lin Hujia, maire de Pékin, est arrivé mercredi 15 octobre à Paris, venant de Belgrade. Il doit séjourner dans la capitale jusqu'au 22 octobre. Peu après son arrivée, il a été reçu par M. Chirac, qui a souligné les « *bonnes relations existant entre la France et la Chine* ».

M. Zhao Ziyang : « De vastes perspectives s'ouvrent aux rapports franco-chinois dans tous les domaines »

Au cours du dîner offert en l'honneur de M. Giscard d'Estaing mercredi, M. Zhao Ziyang a déclaré : « *Le cours des événements depuis le début des années 80 prouve que la paix et la sécurité dans le monde affrontent un défi sérieux. Les pays d'Europe vivent sous une menace militaire croissante. L'Afghanistan et le Kampuchea, ces deux Etats souverains d'Asie, sont victimes d'une occupation armée flagrante. La paix mondiale est un tout indissociable, et les événements survenus dans les diverses régions sont liés les uns aux autres.* »

M. Zhao a appelé « *tous les pays et peuple attachés à la justice à renforcer leur solidarité, et, selon les circonstances où ils se trouvent respectivement, à contrecarrer et combattre efficacement les actes d'agression et d'expansion. Le gouvernement et le peuple chinois poursuivront sans défaillance leur politique étrangère de paix, et feront d'inlassables efforts pour combattre l'hégémonisme et sauvegarder la paix mondiale* ». « *Nous apprécions positivement la volonté et la position de la France et de la Communauté européenne en faveur d'une solution juste et globale de la question du Moyen-Orient* », a ajouté le chef du gouvernement, qui a salué « *les efforts déployés par la France pour sauvegarder son indépendance nationale, renforcer le potentiel de sa défense et promouvoir la construction de l'Europe* ».

M. Zhao a exprimé la satisfaction de son pays devant la « *haute importance* » attachée par Paris au développement de ses relations avec le tiers-monde et les positions françaises « *en faveur de la réforme de l'ordre économique international existant. Nous estimons que c'est une attitude sage et clairvoyante* ».

A propos des relations bilatérales franco-chinoises, M. Zhao a déclaré : « *Dans les nouvelles conditions historiques prévalant, l'œuvre commune visant à sauvegarder l'indépendance nationale et à défendre la paix mondiale fait que nous avons davantage de langage commun. C'est sur cette base solide que les consultations politiques entre nos deux gouvernements s'intensifient sans cesse, que nos échanges techniques, scientifiques et culturels se multiplient rapidement et que nos relations économiques et commerciales s'accroissent à un rythme soutenu* », a estimé M. Zhao, selon lequel de « *vastes perspectives de développement* » s'ouvraient aux rapports franco-chinois « *dans tous les domaines* ».

M. Giscard d'Estaing : « La France se réjouit de la place de la Chine dans les affaires du monde »

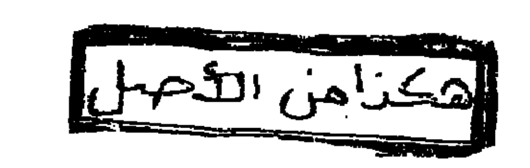
M. Giscard d'Estaing a notamment déclaré : « *La France se réjouit que la Chine ait repris la place qui lui revient dans les affaires du monde. Le retour de la Chine sur la scène mondiale, parmi les grandes puissances, d'une Chine animée par la volonté d'aider les Etats et les peuples dans leur lutte pour l'indépendance authentique et le progrès, favorise la paix, car elle contribue à un meilleur équilibre du monde.*

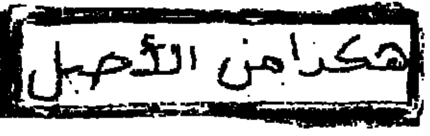
» *C'est dans le même esprit que la France s'efforce de contribuer à l'organisation d'une Europe forte et active. L'effacement de notre continent, à la suite des conflits mondiaux, constitue une anomalie de l'histoire. Il est contraire à la tradition et à la vocation de l'Europe. Il entretient la rigidité d'un système bipolaire, avec ses menaces pour la paix et ses contraintes pour l'indépendance.* »

« *Je crois profondément*, a-t-il poursuivi, *que l'affirmation de l'Europe, de même que celle de la Chine, aux deux extrémités du continent eurasien, sert notre objectif fondamental qui est celui de la paix : une paix juste résultant alors de l'équilibre d'un monde multipolaire, et échappant ainsi à l'affrontement des blocs.* »

Le chef de l'Etat a ajouté : « *Nous avons pu vérifier, lors de la visite du président Hua Guofeng* (automne 1979), *la convergence de nos préoccupations sur beaucoup de grands problèmes de l'actualité internationale, ainsi que notre volonté commune d'approfondir notre dialogue. Une année s'est écoulée. Les tensions qui menacent la paix mondiale, en plusieurs points de la planète, ne se sont malheureusement pas relâchées tandis que d'autres sont apparues, qui pourraient enclencher de dangereux engrenages.* »

Le chef de l'Etat s'est réjoui du dialogue instauré entre les deux pays depuis seize ans, « *dialogue qu'inspirent l'amitié et la considération, et que soutient la convergence de nos attitudes à l'égard de nombreux problèmes du monde* ». Il a ajouté que la Chine et la France, « *avant tout attachées au respect de leur indépendance* », en tiraient les mêmes conséquences : « *La première est la nécessité de garder la maîtrise de leur destin, et de s'en donner les moyens afin de faire entendre dans le monde une voix indépendante. La seconde est le respect de la souveraineté et du choix des autres peuples, fondé sur l'affirmation de l'égale dignité des Etats et des peuples.* »





LA CAMPAGNE ÉLECTORALE AUX ÉTATS-UNIS

M. Carter essaye sans succès de faire sortir M. Reagan de sa réserve

De notre correspondant

Washington. — *Pendant de longs mois, M. Carter s'était enfermé à la Maison Blanche, prétextant que l'affaire iranienne lui interdisait de débattre des élections. Sa stratégie a bien changé. Non seulement le président semble être pris d'une frénésie de voyages, mais ses collaborateurs allongent, de semaine en semaine, la liste des villes à traverser. On ne compte plus les « town meetings », les dîners électoraux et ces scènes faussement familières au cours desquelles l'austère Géorgien cache son malaise par un dynamisme décuplé.*

Cependant, la vraie campagne se fait toujours de la Maison Blanche. En politicien averti, M. Carter exploite au maximum sa fonction. Même les messages publicitaires, confectionnés pour la radio, commencent de manière solennelle : *« Ici le président Jimmy Carter, qui vous parle du bureau ovale à Washington... »* Le président ne se contente pas de parler : depuis quelque temps, les crédits se débloquent avec une facilité surprenante et favorisent, comme il se doit, les Etats les plus peuplés dont le poids sera décisif dans le collège des grands électeurs. Le Michigan recevra 25 millions de dollars pour un projet d'urbanisme. L'Ohio pourra compter sur six mille emplois nouveaux et, malgré l'étonnement des experts gouvernementaux, sur des prix agricoles relevés. Quant à la ville de New-York, elle a trouvé en M. Carter un appui pour se voir garantir une série de prêts.

L'appui espéré de M. Kennedy

La plupart des ministres ont été mobilisés pour la campagne. Ils sont chargés de souligner les réalisations de M. Carter mais aussi le danger que représenterait son adversaire. Le 9 octobre, par exemple, à quelques heures d'intervalle, le candidat républicain était accusé de *« se tromper lourdement »* par le secrétaire à la défense, de *« jouer à l'ami des travailleurs »* par le secrétaire au travail et d'*« ignorer les souffrances humaines que cause la pollution »* par l'expert écologique de la Maison Blanche.

Les stratèges de M. Carter savent que deux catégories d'électeurs méritent un effort particulier, outre les juifs auxquels le président s'est encore adressé le 13 octobre à New-York sur un ton vibrant. Le premier groupe comprend les démocrates ralliés à M. John Anderson et dont les enquêtes révèlent les hésitations. Cet électorat n'est pas identique à ceux que drainaient un Mac Govern ou un McCarthy : peu enthousiaste, il a fait un mariage de raison avec un républicain douteux. C'est un public plus raisonné qu'émotif, vite troublé si on lui démontre que *« voter Anderson, c'est faire élire Reagan »*. Un seul homme est capable de ramener ces démocrates au bercail : M. Edward Kennedy. Réussira-t-il — et voudra-t-il vraiment — jouer les recruteurs malgré son antipathie profonde à l'égard du président sortant ?

Les électeurs indécis — un sur cinq environ — constituent l'autre cible de M. Carter. On sait que les femmes sont en majorité parmi eux. Or, pour diverses raisons — droits civils, sécurité sociale, peur de la guerre, — les femmes se montrent souvent réticentes à l'égard de M. Reagan. Les indécis donnent beaucoup d'espoirs aux démocrates : entre deux candidats qui les inquiètent — l'un pour sa réputation d'extrémiste, l'autre pour sa présidence en zigzag, — ne finiront-ils pas par choisir le plus connu des deux ? Concentrer les efforts sur les indécis permet d'agir en même temps sur le taux de participation. Plus il sera fort, plus les démocrates y gagneront, compte tenu de leur supériorité numérique sur les listes électorales.

Le président sait qu'il a souvent déçu et que beaucoup de démocrates voteront pour lui faute de mieux. Il cherche moins à séduire qu'à rendre son adversaire détestable. C'était assez facile en août et en septembre. M. Reagan parlait à tort et à travers sur des sujets qu'il connaissait mal. Il suffisait de monter ses gaffes en épingle et de s'en indigner avec une hypocrisie de circonstance.

La prudence de l'adversaire

Mais l'ancien gouverneur de Californie a suivi l'avis de ses conseillers. D'une part, il lit toutes ses déclaratons et évite les micros qu'on lui tend. D'autre part, il ne s'exprime que sur les affaires dites domestiques, sachant que l'inflation et le chômage sont les soucis majeurs des Américains... et le cauchemar de M. Carter. Impossible de l'entraîner sur d'autres terrains ou de l'obliger à montrer les dents. Les attaques démocrates les plus vives se heurtent à un édredon. Comment faire croire ensuite que cet homme serein, toujours souriant, entraînerait l'Amérique dans la guerre ou qu'il pourrait, comme l'a dit son rival, la *« diviser entre Blancs et Noirs, juifs et chrétiens, Nord et Sud, ruraux et citadins »* ?

La campagne du président sortant a été jugée « hystérique » par M. Anderson. Des démocrates y ont vu une dangereuse contradiction avec l'image de chrétien charitable donnée jusqu'à présent par M. Carter. Le président lui-même a reconnu publiquement la semaine dernière qu'il avait péché par excès. Mais ce tacticien succombe tous les jours de nouveau, persuadé que l'entreprise de M. Reagan donnera des fruits. Un récent sondage n'a pu que l'encourager dans cette voie : trois fois plus d'Américains associeraient le risque de guerre au candidat républicain qu'au candidat démocrate.

M. Carter ne craint ni l'impopularité ni les risques. Il l'avait montré le mois dernier en refusant le débat télévisé avec ses deux adversaires. Il le montre à nouveau en s'en prenant à la presse, notamment aux grandes chaînes de télévision qui, selon lui, rendraient compte de façon superficielle de la campagne républicaine sans amener M. Reagan à se dévoiler.

ROBERT SOLE.

Le problème du recrutement pour les forces armées pèse sur les débats

De notre correspondante

New-York. — Le secrétaire à la défense, M. Brown, a consacré une partie du discours qu'il a prononcé le 10 octobre au grave problème des effectifs de l'armée. Il a révélé qu'il manquait, *par exemple*, vingt mille sous-officiers dans les rangs de la marine. Les problèmes de défense jouent un rôle important dans la campagne électorale, et M. Carter, contrairement à M. Reagan, s'est fait l'avocat de l'une des causes les plus impopulaires : le rétablissement du service militaire obligatoire.

La conscription a mauvaise presse, et il se passe peu de manifestations de jeunes sans que pancartes et bannières ne la vouent aux gémonies. La modeste proposition de M. Carter de procéder au recensement des jeunes gens de dix-huit à vingt ans, pour le cas où une mobilisation se révélerait indispensable, a rencontré une forte opposition, alors que l'intervention soviétique en Afghanistan était encore toute fraîche. Elle a finalement été votée par le Congrès — à la condition que les jeunes filles en soient exclues, — et les intéressés ont d'ailleurs obtempéré dans des proportions qui ont surpris les autorités.

Cependant, malgré la nouvelle tension internationale, l'opposition au service militaire obligatoire reste quasi générale. Même M. Reagan, critique pourtant acerbe de la « faiblesse » militaire américaine, n'a pas osé le faire figurer à son programme électoral. La guerre du Vietnam est encore trop fraîche dans la mémoire des jeunes pour qu'ils acceptent de voir rétablir une institution qui a incité tant d'entre eux à émigrer, parfois sans retour. La nouvelle génération, qui serait la plus directement concernée, a grandi au milieu des souvenirs de ses aînés, et la vague de films et de livres qui traitent depuis deux ans des expériences de ces aînés au Vietnam n'est pas faite pour leur redonner confiance dans l'armée.

Etat d'esprit et salaires

Pourtant, le rétablissement de la conscription sera sans doute parmi les premiers dossiers que le futur président aura à étudier.

Tandis que la Maison Blanche a déjà implicitement accepté une bonne partie des revendications du Pentagone concernant le matériel militaire, la question du recrutement paraît difficilement soluble. Depuis que le service militaire obligatoire a été abandonné en 1973, les spécialistes ont calculé que, du fait même de la chute de la démographie, le nombre des jeunes hommes susceptibles de s'engager dans une carrière militaire aura diminué de 25 % en 1992. Mais c'est plus la qualité des volontaires que leur nombre qui inquiète l'armée. Le niveau culturel moyen a diminué d'une façon spectaculaire : on estime que la moitié, environ, des recrues appartiennent à des catégories sociales défavorisées, qui s'engagent faute de trouver un autre emploi. Nombre d'entre elles viennent des Etats du Sud, où le chômage est particulièrement important. Certains des engagés, qui sortent tout juste de l'école, lisent et écrivent avec difficulté et apprennent péniblement à se servir des armes perfectionnées qui leur sont confiées.

Les femmes aussi

Dans certaines unités, le nombre des recrues appartenant aux minorités les plus défavorisées est particulièrement élevé : le *New York Times* citait, récemment, la seconde brigade de la 24e division d'infanterie mécanisée, dans laquelle 46 % des hommes sont noirs, alors qu'il n'y a que deux commandants de compagnie noirs et aucun chef de bataillon.

Dans son discours d'El Paso, M. Brown a admis que l'un des problèmes posés par le recrutement était le niveau des salaires de l'armée : un homme de troupe est payé 448 dollars par mois. Même avec la nouvelle augmentation de 52 dollars, c'est un salaire qui peut difficilement attirer un garçon qui a fait de bonnes études secondaires. Un colonel ne peut pas espérer gagner plus de 33 000 dollars par an, ce qui le met loin derrière les emplois « civils » impliquant des responsabilités. D'autre part, les allocations diverses réservées aux familles de militaires n'ont pas été réajustées depuis longtemps, et la presse cite périodiquement des cas de jeunes ménages qui sont obligés d'avoir recours aux *food stamps* (coupons de produits alimentaires gratuits réservés aux nécessiteux). Nombre de militaires, y compris des officiers, font du travail « noir » pour joindre les deux bouts.

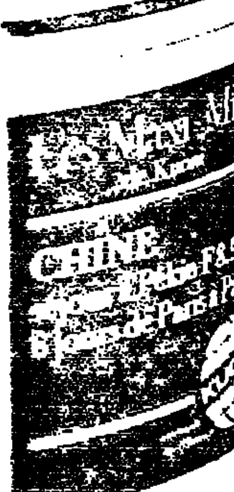
Pour pallier le manque d'effectifs, l'armée engage de plus en plus de femmes : près de soixante mille actuellement, dont 39 % sont affectées aux emplois auxiliaires traditionnels de bureau, d'aide médicale, etc. Mais elles sont de plus en plus nombreuses à pouvoir occuper des postes plus qualifiés, autrefois réservés aux hommes : transports terrestres ou aériens, entretien technique, etc. Elles sont aussi de plus en plus souvent entraînées pour le combat, mais il reste stipulé dans leur contrat qu'elles ne pourront pas y être engagées. Enfin, pour la première fois cette année, des jeunes filles sont sorties diplômées de l'académie navale d'Annapolis, l'école militaire la plus traditionaliste du pays.

Mais le recrutement des femmes ne résoudra pas le plus grave problème auquel cette armée de volontaires a à faire face : les démissions massives des éléments les plus qualifiés, qui rentrent dans le « civil » pour améliorer leurs conditions de vie, ou par découragement devant le bas niveau de la troupe.

De plus en plus nombreuses, des voix s'élèvent pour assurer que le retour à la conscription serait la façon la plus efficace — et la plus démocratique — de reconstituer une armée de valeur. Cela ne sera sans doute pas suffisant pour trouver les quelque quarante-cinq mille sous-officiers qui manquent à l'armée de terre ni les deux mille pilotes qui devraient renforcer celle de l'air ni les cent trente-trois mille réservistes qui manquent à l'armée du temps de paix. Mais la combinaison d'une nouvelle politique des salaires avec la renaissance d'une « armée de citoyens » devrait, estiment nombre de spécialistes, permettre de redonner au métier militaire son prestige d'antan.

Reste à savoir comment les principaux intéressés — les appelés potentiels — accepteraient la renaissance de la conscription honnie. Mais après les véritables traumatismes nationaux qu'ont été la prise d'otages de Téhéran et le raid manqué de Tabas, sans parler de la montée des périls sur l'échiquier international, il ne manque pas de prophètes pour annoncer la renaissance d'un sentiment ostensiblement jeté aux orties par la génération du Vietnam et du Watergate : le patriotisme.

NICOLE BERNHEIM.



EUROPE

Italie

DERNIER « CHEF HISTORIQUE » DU PARTI COMMUNISTE

M. Luigi Longo est mort

M. Luigi Longo, président du parti communiste italien, est mort ce jeudi 16 octobre dans une clinique de Rome. Il y avait été hospitalisé le 9 septembre dernier. Il était âgé de quatre-vingts ans.

« Il Gallo », « le Coq ». C'était le surnom que Togliatti lui avait donné et qu'il conserva, par goût de l'antiphrase peut-être. En ses dernières années, on imaginait mal que Luigi Longo eût jamais été homme à lancer à l'aube des chants présomptueux. Pourtant, dans son personnage un peu fort, bien charpenté, la tête solidement assise sur les épaules, il avait quelque chose du coq : la bouche mince légèrement incurvée, la paupière tombante, un air qui aurait été bonasse sans la fermeté du trait et la froideur constante d'un regard sans nuances. Mais le bas du visage conservait une grande agilité à changer d'expression, de l'ironie à la dureté, du défi à la compréhension.

Derrière son bureau de secrétaire général du P.C.I. jusqu'en 1972, au bout de la longue table dans la salle de réunions au siège du parti, via delle Botteghe Oscure, il manifestait une évidente souveraineté naturelle, le port d'un cardinal doyen du Sacré Collège recevant un visiteur étranger à son univers. Très vivement conscient d'être responsable du premier parti communiste du monde occidental et d'avoir droit, comme tel, à des égards, il s'était montré agacé un jour qu'on eut relevé ce trait de « *souveraineté* ».

Luigi Longo tirait sa force de ce qu'il était un témoin, et, comme tel, un médiateur. Il restait auprès de lui bien peu de dirigeants du parti communiste qui eussent participé au congrès de fondation à Livourne, en 1921, connu Lénine, été mêlé aux grandes crises de 1926 et 1930 et suivi Togliatti sur une voie qui divergeait de celle de Gramsci. Loin de tirer un voile, Longo évoquait *ce passé, parlait ouvertement de* sa fidélité initiale à Bordiga, qui, entre 1921 et 1925, prêchait la révolution immédiate en Italie et une autonomie accentuée vis-à-vis de l'Union soviétique. Cette phase de sa jeunesse l'amenait à comprendre les révoltes des jeunes, à ménager des transitions souples pour préparer la récupé*ration des extrémistes.*

L'école de l'appareil du parti communiste l'avait néanmoins trop bien dressé pour que Luigi Longo laissât parler l'inconscient. Né en 1900 d'une famille de petits cultivateurs de la province d'Alexandrie, au Piémont, il avait suivi quatre ans de cours à l'institut polytechnique de Turin, avant de participer à la première guerre mondiale comme officier de « bersaglieri ». Secrétaire de la section d'étudiants socialistes de Turin en 1920, il connut Gramsci, Togliatti, Terracini, qui vit encore, participa aux occupations d'usines et se retrouva à Livourne dans la fraction qui devait devenir le parti communiste.

Chargé d'organiser la lutte *armée dans le Piémont en 1921,* puis délégué par les jeunesses communistes au IVe congrès de l'Internationale en 1922, Luigi Longo fut arrêté à Milan en 1923, et libéré en mars 1924. Deux ans plus tard, au congrès de Lyon, il se ralliait définitivement à la ligne de Togliatti et sa vie allait s'écouler entre la clandes*tinité en Italie,* dont il fut responsable entre 1930 et 1936, et les réunions du comité exécutif de l'Internationale à Moscou. Commissaire politique puis inspecteur général des brigades internationales pendant la guerre d'Espagne, il s'y fit une réputation d'organisateur. Revenu en France en 1939, arrêté et interné au camp du Vernet, il fut livré à la police fasciste et emprisonné dans l'île de Ventotene jusqu'au 8 septembre 1943.

Le médiateur nécessaire

Une nouvelle phase d'action militaire s'ouvrit alors pour Luigi Longo : représentant du P.C.I. dans le comité de libération de la Haute-Italie, il devint vice-commandant du corps des Volontaires de la liberté, qui regroupait tous les partisans dans les régions occupées par les Allemands. A ce titre, il fut le seul dirigeant communiste européen à recevoir la Bronze Star Medal américaine, avec une citation qui lui faisait mérite d'avoir *« toujours respecté les ordres et les instructions du haut commandement allié ».*

Pourtant, la guerre telle qu'il la concevait allait dans un sens politique qui n'était pas celui que Togliatti imposa à son retour d'U.R.S.S. Luigi Longo destinait les forces militaires des partisans, après la fin du conflit, à la prise du pouvoir, tandis que Togliatti voulait continuer la participation au gouvernement en place, celui du roi. Longo se rallia à cette conception, devint secrétaire général adjoint du P.C.I., et vécut jusqu'en 1964 dans l'ombre relative de Togliatti.

La succession lui était-elle assurée ? En tout cas, il s'en saisit à l'instant de la mort de celui-ci en Crimée, en décidant seul, malgré la bureaucratie soviétique, de rendre publiques les notes que le secrétaire général avait préparées pour son entretien avec Khrouchtchev, à la fin d'août 1964. Ce texte, connu sous le nom de « testament de Yalta », définissait les principes de l'autonomie des « voies nationales au socialisme ».

Il fallut un an et demi à Luigi Longo pour s'imposer à la direction du P.C.I.

En un temps où l'avènement de la majorité de centre-gauche isolait le parti communiste, il incarna la prudence, l'attente, la patience, tout comme, au sein du mouvement ouvrier, il s'opposa avec persévérance aux excommunications et à la condamnation du parti chinois.

Ce comportement n'excluait pas *l'engagement personnel. Lorsqu'en* juillet 1968 le bureau politique du P.C.I. envisagea d'avertir Moscou qu'une intervention militaire en Tchécoslovaquie susciterait la « *réprobation* » du parti italien, Luigi Longo décida de signer seul ce message, et d'en subir seul les conséquences possibles.

Le 17 mars 1972, lorsque M. En*rico Berlinguer devint secrétaire* général du P.C.I., Luigi Longo fut élu président du parti. A ce poste honorifique, il ne se départit de sa discrétion qu'en une occasion : pour blâmer assez ouvertement le concept de « *compromis historique* », lancé en octobre 1973 par M. Berlinguer pour qualifier la coopération souhaitable des forces communistes, socialistes et catholiques au gouvernement de l'Italie.

L'opposition en fait n'était qu'apparente. Car le « *compromis historique* » d'Enrico Berlinguer avait bien été évoqué par Gramsci comme l'un des moments nécessaires à la réalisation d'un « *bloc historique économique - politique nouveau* », celui de « *l'union sur le terrain d'une alliance* », et comme « *l'unique possibilité concrète* » (Machiavel).

Querelle de doctrine qui n'eut guère d'échos, pas plus que le desaveu de Luigi Longo à la notion d'eurocommunisme.

Un homme de la terre, attentif aux saisons ; bien coiffé, sous *toutes les ondées, d'un béret qu'il* renouvelait à chaque passage à Paris, tel était son vrai personnage. Mais sa courtoisie, son urbanité, ne pouvaient faire méconnaître que, derrière son sens de l'opportunité, demeurait une fidélité absolue et fanatique à l'Union soviétique, que le chef militaire, d'un grand courage personnel en Espagne et dans la guerre de libération, avait été aussi un commissaire politique impitoyable, et que, si Togliatti avait habillé le stalinisme sous des dehors relativement amènes, Luigi Longo en avait assumé l'intransigeance.

Mais, dans les dernières années, un retournement se manifesta chez lui, au moins dans les apparences : jusqu'au bout, il tint son rôle avec scrupule et tira les conséquences logiques des thèses exprimées par la *« voie italienne vers le socialisme »* ; l'autonomie des partis communistes, le pluralisme de la société socialiste, la liberté d'expression, l'attention *aux arguments des catholiques,* une certaine déférence pour le *« papalisme »*, tout cela tranchait avec les maximes de la lutte que Luigi Longo avait conduite pendant quarante ans.

JACQUES NOBÉCOURT.

Pologne

Le processus de changement est irréversible

affirme M. Kania

(Suite de la première page.)

Interrogés sur l'éventualité d'une nouvelle grève, ils ont toutefois affirmé que ce ne serait qu'un *« dernier recours : personne n'a pris une telle décision, et nous nous attendons à pouvoir régler tous ces sujets de controverse avec les autorités ».*

Les problèmes en suspens entre le gouvernement et les nouveaux syndicats indépendants pourraient faire l'objet de nouveaux contacts à l'occasion de la visite que doivent faire, vendredi, à Varsovie, trois membres du présidium du syndicat Solidarité, dont M. Lech Walesa. Ils seront reçus au Conseil d'Etat (présidence collégiale de la République). Dimanche, M. Walesa se rendra dans le sud du pays : il assistera le matin à la messe à la cathédrale du château de Wawel et tiendra un meeting à Cracovie, au grand stade sportif, pour rencontrer les délégués des entreprises qui ont adhéré à Solidarité.

D'autre part, l'attribution du prix Nobel de littérature à l'écrivain de langue polonaise Czeslaw Milosz a entraîné la levée de l'interdit non déclaré qui frappait son œuvre depuis 1951, date à laquelle il avait quitté un poste diplomatique et choisi de vivre en France.

Dès avant la fin de l'année, la maison d'édition catholique Znak, de Cracovie, publiera un premier recueil de ses poèmes, et dans le courant de 1981 quatre autres ouvrages sortiront en librairie : son roman *la Vallée d'Issa*, un livre sur Stanislaw Brzozowski, un essai sur la poésie, ainsi qu'un deuxième recueil de poèmes.

L'agence PAP a, d'autre part, fait état d'un inédit de Milosz conservé en Pologne, qui pourrait constituer un exemplaire unique : il s'agit d'un recueil de poèmes écrits et publiés sous l'occupation nazie, en 1940, sous le pseudonyme de Jan Syruc. Il en existait quarante-six exemplaires tapés à la machine. Milosz lui-même a déclaré dans une interview au quotidien *Kurier Polski* qu'il ne lui en restait aucun.

Cette reconnaissance officielle de l'œuvre d'un émigré n'est pas du goût du *Rude Pravo*, organe du P.C. tchécoslovaque, qui reproche au comité Nobel d'Oslo d'avoir *« porté son attention sur un auteur qui n'a contribué en rien à l'art en général, n'a nullement enrichi le patrimoine culturel de son pays, non plus que le patrimoine culturel mondial ».* De son côté, l. *Pravda*, organe du P.C. slovaque remarque qu'il *« est étonnant que beaucoup de gens, dans les milieux culturels polonais, ne perçoivent pas les* motivations politiques de cette *distinction ».*

Turquie

LE CHEF DU PARTI DU SALUT NATIONAL (pro-islamique) EST INCARCÉRÉ

(De notre correspondant.)

Ankara. — Un tribunal militaire d'Ankara a fait écrouer, le mercredi 15 octobre, le professeur Erbakan, chef du Parti du salut national (pro-islamique), ainsi que vingt et un membres du comité directeur national de cette formation. Déjà quatre autres parlementaires du P.S.N. avaient été inculpés et sont détenus dans la prison militaire d'Ankara. Pourtant, le 11 octobre, M. Erbakan et ses amis, qui comparaissaient devant un tribunal militaire, et avaient été relâchés, bien qu'inculpés de menées antilaïques, réprimées par l'article 163 du code pénal turc.

Le nouveau chef de l'Etat et président du Conseil national de sécurité, le général Evren — dont le père était *hodja* (prédicateur), — a, à plusieurs reprises, condamné le sectarisme religieux artificiellement nourri par des *extrémistes de tout bord.*

Le nouveau régime, cependant, tient compte des réalités : la Turquie a participé au récent congrès islamique de Fez. Le programme religieux de la télévision turque continue sans interruption chaque vendredi soir. — A. U.

Union soviétique

DES MANIFESTATIONS ONT EU LIEU AU DÉBUT DU MOIS EN ESTONIE

(De notre correspondant.)

Moscou. — La radio estonienne et le journal *Rahvaal* paraissant en estonien ont confirmé le mardi 14 octobre que des manifestations de jeunes gens avaient eu lieu au début de ce mois à Tallin, capitale de la République soviétique d'Estonie. L'information avait d'abord été donnée par des émigrés à Stockholm.

De source officielle, on a indiqué qu'un millier d'écoliers s'en étaient pris à des passants et avaient crié des slogans. Le parquet a ouvert une enquête pour ces violations de l'ordre public en lançant un avertissement aux *« instigateurs et aux meneurs »,* ainsi qu'aux *« houligans ».* Ces désordres, qui auraient été *« gonflés par les moyens d'information occidentaux »,* ont provoqué *« la juste indignation et la désapprobation du peuple travailleur ».*

Selon les sources suédoises, environ deux mille écoliers auraient manifesté le 1er et le 3 octobre à Tallin en criant des slogans de différente nature, puisqu'ils demandaient aussi bien le départ de tous les Russes de la République que de meilleurs repas dans les cantines des écoles. Ils auraient porté des banderoles aux anciennes couleurs estoniennes : bleu, noir et blanc, et auraient essayé d'atteindre les bâtiments du gouvernement. Environ cent cinquante manifestants ont été interpellés au cours d'accrochages avec la police, mais ils ont été relâchés très rapidement. Radio-Tallin a précisé mardi 14 octobre que des *« poursuites ont été intentées contre les inspirateurs, les instigateurs et les vandales criminels. Une enquête complète sur les troubles et sur les circonstances les entourant aura lieu et les coupables seront tenus responsables, conformément à la loi.* — D. V.

OCÉANIE

Australie

Les sondages accordent une légère avance à l'opposition travailliste pour les élections législatives du 18 octobre

De notre envoyé spécial

Sydney. — Rien dans les rues des villes ou des bourgs de ce vaste continent, si l'on excepte quelques rares affichettes, n'indique que l'Australie se trouve à la veille d'une élection cruciale. Samedi 18 octobre, les électeurs choisiront *une nouvelle Assemblée* et renouvelleront une moitié du Sénat, marquant leur confiance envers le premier ministre, M. Malcolm Fraser, et la coalition du parti libéral et du parti national agrarien, ou leur désir de voir le chef de l'opposition travailliste, M. Bill Hayden, le remplacer à la tête du gouvernement fédéral.

Quand M. Fraser a, à la mi-septembre, annoncé la dissolution du Parlement, rien ne laissait présager que son gouvernement, qui disposait d'une imposante majorité de quarante-huit sièges sur cent vingt-quatre et de la majorité absolue au Sénat, risquait d'être menacé par un parti travailliste qui avait subi, en 1977, une de ses plus cuisantes défaites. Sûr de lui et satisfait, le premier ministre avait fondé sa campagne sur sa personnalité et son leadership, sur sa compétence économique et sur l'instabilité que créerait une victoire de l'opposition.

Sa confiance en lui et son attitude hautaine ont, au contraire, heurté une population très égalitariste et méfiante envers toute sorte d'élite, qui n'y a vu que mépris pour le sort des plus défavorisés, à un moment où le pays connaît un taux de chômage et d'inflation record (6 % pour l'un, environ 12 % pour l'autre).

Pour sa part, le Labor, en dépit de ses divisions internes et des conflits de personnalité qui l'agitent, a mené une campagne d'une grande habileté. Prise en main par M. Hayden lui-même, avec l'aide d'experts en sondages et en relations publiques, elle a eu un fort impact sur l'opinion et place le gouvernement *sur la défensive.* S'inscrivant en faux contre les traditionnelles accusations de mauvaise gestion, de gaspillage des fonds publics et de taxation massive — qui avaient fait tomber le gouvernement Whitlam, il y a cinq ans, — M. Hayden a su concentrer sa propagande sur l'inquiétude profonde que ressentent des millions d'Australiens face à une situation économique qui les dépasse. Il a rappelé que M. Fraser n'avait pas tenu sa promesse de juguler l'inflation et le chômage (plus important que sous M. Whitlam) ni eu la moindre compassion envers les démunis, alors que, comme nous l'a dit un économiste, *« la fraude fiscale est devenue un sport national parmi les plus aisés ».*

M. Hayden a promis une réduction des impôts, le gel du prix du carburant, une meilleure couverture sociale et, ce que les Australiens souhaitent avant tout, une stabilité et un consensus mis à mal parce qu'ils considèrent comme l'exercice trop personnalisé et autoritaire du pouvoir. Enfin, il a proposé une taxe sur les ressources nationales destinée à écrémer les profits des compagnies étrangères qui exploitent les riches gisements de minerais du pays.

Personnage longtemps tenu pour falot, *« ennuyeux et doctoral »,* M. Hayden s'est révélé à la fois sérieux et agressif. Qui plus est, il *est à la tête de ce que l'on appelle ici une « troïka »* où l'on trouve l'homme politique le plus populaire du pays, l'ancien président des syndicats, M. Bob Hawke, et le premier ministre de l'Etat des Nouvelles-Galles-du-Sud, M. Neville Wran. Face à lui, la coalition au pouvoir s'est vue forcée de retirer de sa propagande télévisée les références au premier ministre, impopulaire même parmi ses propres amis, et d'abandonner son slogan fondé sur la nécessité d'avoir un bon leader.

Les sondages, importants dans un pays où le vote est obligatoire, ont, à la surprise générale, donné, dès le début de la campagne, une bonne *avance aux travaillistes,* qui a été en augmentant jusqu'à la fin de la semaine dernière. Ils accordaient, pour la plupart, une majorité de plus de 51,5 % au Labor. Cette avance s'est un peu tassée ces derniers jours, et le résultat sera sans doute très serré.

Il est, par ailleurs, probable qu'au *Sénat la coalition perdra la majorité,* le petit parti démocrate, peu favorable à M. Fraser, devenant l'arbitre. Il semble, d'ores et déjà, que nombre de sièges marginaux basculeront en faveur des travaillistes, ainsi que l'indiquent également des sondages effectués au Victoria par les libéraux eux-mêmes. *« Il y aura des pertes »,* nous a déclaré, pour sa part, M. Anthony, vice-premier ministre, ministre des ressources naturelles et du commerce, et président du parti national agrarien.

Le Labor, nous ont dit deux de ses dirigeants, a axé sa campagne sur une étude scientifique de l'opinion publique. Considérant qu'environ 40 % des électeurs voteront de toute façon pour eux, et autant pour la coalition au pouvoir, il a *tenté de définir quels étaient les électeurs flottants et leurs préoccupations,* et concentré tout son travail sur eux.

En raison de la complexité du mode de scrutin australien, où chaque électeur doit à la fois voter pour son candidat et indiquer, par un système de préférences, son second choix en classant numériquement tous les autres candidats, il faudra attendre le lendemain du vote pour connaître la composition de la Chambre. Celle du Sénat pourrait se faire attendre une semaine, si le score est, comme tout le laisse prévoir, serré. De toute manière, des changements de politique majeurs ne sont guère prévisibles, le Labor — pour rassurer — s'étant rapproché, autant que faire se peut, des libéraux. Tout dépendra de quelques milliers d'électeurs flottants, partagés entre la peur du changement et la déception envers un gouvernement qui n'a pas su, en *cinq ans, prouver qu'il s'intéressait* sincèrement à leur sort.

PATRICE DE BEER.

A TRAVERS LE MONDE

Espagne

● **M. JUAN JORGE GARCIA VALLE**, maire de la localité de Sobrado, dans la province de Leon, à 350 km au nord de Madrid, a été assassiné, mercredi soir 15 octobre, par deux inconnus, annonce-t-on de source policière. Le maire se trouvait dans un bar, dont il est propriétaire, lorsqu'il a été tué par les deux individus, qui ont pris la fuite à bord d'une voiture. On ignore, jusqu'à présent, les motifs de cet attentat, qui n'a pas été revendiqué. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● **HOUSTON DEVRA PAYER DES DOMMAGES ET INTERETS.** — La ville de Houston (Texas) a été condamnée, *mercredi 15 octobre*, par une juridiction civile à payer 200 000 dollars de dommages et intérêts à M. Webster, père d'un jeune homme de dix-sept ans, tué en février 1977 par un policier. C'est la première *fois* qu'une municipalité est tenue civilement responsable d'un cas de brutalité policière. Le jeune homme avait volé une camionnette et avait été pris en chasse par la police. Les policiers avaient d'abord affirmé qu'ils avaient riposté à des coups de feu, mais l'enquête a fait apparaître que le jeune homme n'était pas armé. Le policier homicide a été condamné, pour sa part, à 1 million de dollars de dommages et intérêts, et un de ses collègues, qui avait tenté de camoufler les faits, à 200 000 dollars. *(UPI).*

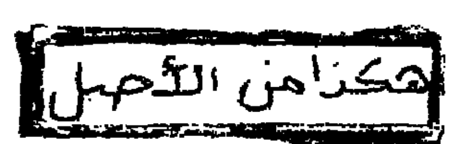
Haïti

● **ARRESTATION DU DIRIGEANT DE LA DEMOCRATIE CHRETIENNE.** — Le président du parti démocrate chrétien de Haïti, M. Silvio Claude, a été arrêté, le 14 octobre, à Port-au-Prince, apprend-on à Paris de source haïtienne. Le journal qu'il dirige, *la Conviction*, a été retiré des kiosques par la police. Peu auparavant, une autre de ses publications avait été interdite. D'autres militants démocrates-chrétiens auraient été arrêtés par la police du régime duvaliériste. M. Claude a déjà été détenu à plusieurs reprises par le passé.

Nicaragua

● **DU REVE... A LA REALITE.** — Une plaquette réalisée par les comités français de solidarité avec le Nicaragua vient d'être publiée à Paris. Présentation historique du pays jusqu'à la chute d'Anastasio Somoza ; analyse de la « stratégie de la reconstruction », et notamment de la mise en place du « pouvoir populaire » sandiniste ; évaluation des premières réformes dans les domaines de l'économie, de l'enseignement, de la santé : tels sont les principaux thèmes abordés.

★ 128 pages, 30 F. Distribué dans les librairies hispaniques de Paris (16, rue des Ecoles, 26, rue Monsieur-le-Prince ; 72, rue de Seine).



DROITS DE L'HOMME

Amnesty International dénonce la médicalisation croissante de la torture et des exécutions capitales

Fidèle à sa tradition pragmatique, Amnesty International a décidé depuis quelques années d'orienter son action, non plus seulement sur l'aspect juridique des violations des droits de l'homme, mais aussi sur les dommages concrets, corporels que provoquent la torture et les conditions dégradantes dans lesquelles sont maintenus des centaines de milliers d'hommes, prisonniers pour « délit d'opinion » dans le monde. C'est pourquoi des membres des professions de santé s'engagent, chaque année davantage, dans l'organisation humanitaire, qui en compte à présent plus de quatre mille. En France même, le groupe de médecins qui s'est constitué au sein de la section française (1) est de plus en plus actif ; il est fort, à présent, de plus de mille cinq cents membres.

Il n'y a plus seulement la torture crapuleuse, celle qui dit son nom et sur laquelle les *publications* d'Amnesty International multiplient les informations : coups, brûlures, chocs électriques, viols, arrachage des dents et des ongles, etc. Celle-là continue d'être couramment pratiquée. Elle est même en recrudescence actuellement au Chili et monnaie *courante dans la majorité* des pays d'Amérique du Sud, dans certains pays d'Afrique comme le Zaïre, dans certaines démocraties populaires comme l'Allemagne de l'Est, pour ne citer que ces exemples.

Se sont ajoutées à ces méthodes « classiques » les techni*ques dites de « torture propre »* qui ne laissent guère de traces immédiates, rendent difficiles les preuves et enlèvent aux victimes toute possibilité de recours : privation sensorielle, isolement, chocs électriques et surtout emploi de produits chimiques et médicamenteux. Ces techniques *« raffinées »*, pratiquées sous « contrôle médical », ont été poussées à leur extrême en *Uruguay*, qui en est en quelque sorte *le laboratoire, et se sont diffusées* dans les pays voisins, notamment l'Argentine. Elles sont largement employées dans les hôpitaux psychiatriques d'U.R.S.S. et de Roumanie. La liste serait longue.

S'y ajoutent à présent, et de plus en plus, de nouvelles mé*thodes d'exécution capitale « hu*manitaires » ou... religieuses : pour éviter des souffrances prolongées ou des dégâts incontrôlés, *on demande au médecin d'intervenir* lui-même. Deux exemples caractéristiques de cette tendance sont mis en évidence par Amnesty International : celui des Etats-Unis et celui de plusieurs pays islamiques.

Aux Etats-Unis, quatre Etats (l'Oklahoma, le Texas, l'Idaho et le Nouveau-Mexique) ont adopté une législation aux termes de laquelle la peine de mort sera désormais administrée par une *équipe médicale sous forme d'une* piqûre mortelle (2). La législation de l'Oklahoma, élaborée, selon Amnesty International, avec l'aide de médecins, est sur ce point la plus « raffinée » : elle prévoit que la peine capitale doit être appliquée par *« injection intraveineuse continue d'une dose mortelle d'un mélange composé d'un barbiturique à action rapide et d'un agent chimique paralysant, jusqu'à ce que le décès soit officiellement constaté par un médecin assermenté »*. Pour ménager la sensibilité des exécutants — volontaires, — il est prévu que ceux-ci sont au nombre de trois, qu'ils administrent le produit derrière un écran, et qu'une seule des trois piqûres soit mortelle : aucun des exécutants ne saura donc lequel a tué. C'est très précisément l'équivalent du peloton d'exécution.

Séquelles à long terme

Cette méthode permettrait, selon ses inventeurs, de remplacer avantageusement la chaise électrique et la chambre à gaz. Elle est, au demeurant, moins onéreuse, ajoutent-ils, puisque le coût de construction d'une chambre à gaz a été estimé à plus de 300 000 dollars.

De nombreux médecins américains, par la voix de leurs associations, se sont déjà insurgés contre cette perversion inacceptable de leurs compétences. Mais en vain : dans les quatre Etats, deux cent soixante-dix-neuf condamnés à mort attendent d'être exécutés de cette manière. La Floride est sur le point d'adopter une législation similaire.

Une autre médicalisation des *supplices s'instaure dans certains* pays musulmans avec la pratique des amputations. Ainsi, la loi pakistanaise promulguée en février 1979 prévoit-elle l'amputa*tion de la main droite* à hauteur du poignet pour le premier vol commis, et du pied gauche à la hauteur de la cheville pour le second.

« L'opération » doit être pratiquée par un chirurgien qualifié et sous anesthésie, en public ou en prison, suivant le verdict de la cour. D'ores et déjà, la Mauritanie a fait exécuter une sentence de cet ordre *(le Monde* daté 21-22 septembre) par un médecin *sur lequel* Amnesty International constitue un dossier. Un Pakistanais a été condamné à la même peine à la mi-septembre.

« L'humanisation » des sentences pénales — en l'occurrence leur médicalisation — n'est pas une idée nouvelle. C'est déjà dans un tel but que le docteur *Guillotin avait conçu ce qui est* devenu la guillotine. A la fin du dix-neuvième siècle, un groupe de médecins américains avaient demandé que l'on remplace la pendaison, qui infligeait des souffrances prolongées, par des méthodes plus « humaines » telles que l'électrocution, l'empoisonnement au cyanure, l'asphyxie au chloroforme ou l'injection intraveineuse de morphine. Il n'en demeure pas moins que le serment d'Hippocrate interdit expressément la participation médicale à de telles pratiques et que la déclaration de Genève, adop*tée* en 1948 par l'Association médicale mondiale au moment où étaient jugés des médecins nazis, proclame : *« Même sous la menace, je ne mettrai pas mes connaissances médicales au service de ceux qui violent les lois de l'humanité. »* La déclaration de Tokyo (1975) reprend enfin et précise davantage encore ces dispositions.

*Le souci des médecins d'Amnes*ty International porte aussi sur les séquelles à long terme de la torture telles que les a décrites le docteur Ole Rasmussen, conseiller médical de l'organisation à Londres. D'après les études menées en particulier par des praticiens membres de la section danoise, qui ont examiné et *soigné des victimes en provenance* du Chili, d'Argentine, d'Espagne et d'Irlande du Nord, 90 % des anciens *torturés pré*sentent des séquelles physiques (cutanées, gastro-intestinales, cardio-pulmonaires, articulaires, visuelles, auditives, dentaires, etc.), et 75 % des séquelles d'ordre psychiatrique : troubles névrotiques et émotionnels, difficultés de concentration, pertur*bation* du *sommeil*, *troubles* sexuels, etc.

Amnesty International cite ainsi le cas, parmi des milliers, d'un enseignant argentin âgé de trente ans, arrêté et torturé en 1976 : après avoir été battu, soumis à des chocs électriques à la gorge et à la bouche et presque *asphyxié* par un sac en plastique qu'on lui avait *enfoncé* sur la tête, il est en train, quatre ans après, de devenir sourd, souffre *de* troubles *gastriques et de* perturbations psychiques graves. *« On croit trop souvent*, à déclaré le docteur Rasmussen, *que la torture est une agression brutale mais brève contre le prisonnier. Or l'horreur a un effet permanent. »*

Au cours de cette réunion, la section *française* d'Amnesty International avait invité le docteur Werner Schalicke, chirurgien d'Allemagne de l'Est, qui, après une *vigoureuse* campagne à laquelle ont participé la presse occidentale *(le Monde* daté 16-17 juillet 1978) et de nombreux médecins, vit à présent en Allemagne fédérale. Le docteur Schalicke, qui est invalide à 60 % à la suite des mauvais traitements qu'il a reçus pendant cinq ans et a les plus grandes *difficultés* à opérer car ses mains, trop longtemps enchaînées, ont perdu de leur sensibilité, a décrit le rôle d'auxiliaires des geôliers tenu par des médecins dans la prison où il se trouvait. Le mot de l'un d'entre eux, a-t-il dit, est, à cet égard, bien révélateur : *« D'abord, je suis membre du parti*, disait ce médecin-colonel de la prison ; *ensuite, je suis officier de l'accomplissement des peines, et, troisièmement, je suis médecin... »*

CLAIRE BRISSET.

(1) Section française d'Amnesty International, 18, rue de Varennes, Paris-7e (222-91-32). A partir de la semaine prochaine, la nouvelle adresse sera la suivante : 18, rue Théodore-Deck, 75015 Paris. Tél. 557-65-65

3) Le *New England Journal of Medicine* du 24 janvier 1980 a publié, sous la signature de William J. Curran, un article très documenté sur ce sujet. L'auteur y écrit notamment que *« l'ensemble des médecins américains devrait condamner solennellement toute participation médicale à cette méthode d'exécution capitale »*.

LA CONDAMNATION DE L'ORDRE

L'ordre national des médecins, sous la signature de son président, le professeur Jean-Louis Lortat-Jacob, vient de publier une déclaration dans laquelle on peut lire notamment :

« Des nouvelles provenant de pays aux idéologies les plus diverses, font état de la participation de médecins à l'exécution des condamnations comportant des *mutilations (...)*. Quel que soit le contexte politique, aucune autorité n'a le droit d'obliger un médecin à de tels actes.

« *L'article 8 du code de déontologie* médicale stipule : « Un médecin sollicité ou requis pour examiner une personne privée de liberté ou pour lui donner des soins, ne peut, directement ou indirectement, serait-ce par sa seule présence, favoriser ou cautionner une atteinte à l'intégrité physique ou mentale de cette personne ou à sa dignité (...). Les instances disciplinaires de l'ordre des médecins, fortes de cet article, sanctionneront tout manquement *à ce devoir si par malheur de* tels faits étaient constatés (...). »

MILLE VICTIMES SOIGNÉES

Vingt-six pays comptent aujourd'hui des groupes médicaux intégrés aux sections nationales d'Amnesty International. D'ores et déjà, les médecins membres de l'organisation ont examiné *et soigné plus de mille victimes* de la torture, soit dans les pays où elle est pratiquée, soit dans leur propre pays. Ils veulent ajouter à cette action directe la sensibilisation de leur milieu professionnel sur ce problème, organiser des appels de solidarité en faveur de leurs confrères arbitrairement arrêtés et établir un code d'éthique qui permettrait à chaque médecin de refuser de participer à des *actions assimilables à la torture*.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

LES MANIFESTATIONS A SOWETO ONT FAIT UN MORT ET PLUSIEURS BLESSÉS

Un homme a été tué, une femme a été blessée d'une balle dans le dos et plusieurs autres Africains ont été blessés, mercredi 15 octobre, à Soweto, la ville-dortoir noire située à 15 kilomètres de Johannesburg, qui a connu *la journée de violence* la plus importante depuis les émeutes de juin dernier.

Les incidents ont éclaté à l'occa*sion de la remise* d'une *décoration* à un ministre du cabinet de M. Botha (« le Monde » du 16 octobre) par le maire, très contesté, de Soweto. Mais une certaine agitation avait pu être observée ces derniers temps après l'annonce d'une prochaine augmentation générale des loyers — pouvant aller jusqu'à 75 % — liée à des projets d'électrification de la cité. Trois mille à cinq mille *manifestants* ont été chargés par la police, accompagnée de chiens et *équipée de* matraques, de grenades lacrymogènes et d'armes automatiques. Trois policiers, deux blancs et un noir, ont été blessés lors de l'assaut, a annoncé la radio officielle sud-africaine, après avoir indiqué que de la « littérature communiste » avait été saisie. Au représentant de l'A.F.P., qui venait se rendre compte sur place de la *situation*, il a été fermement conseillé « de quitter les lieux afin de ne pas provoquer d'incidents ». — (A.F.P., A.P., U.P.I.)

Ouganda

● LA REBELLION DANS LE NORD-OUEST. — La ville d'Arua a été reprise par les troupes *ougandaises* et tanzaniennes, le lundi 13 octobre, a annoncé le ministre ougandais de l'intérieur. M. Sam Tewungwa a déclaré que les « *envahisseurs* », partisans de l'ancien maréchal Amin Dada, avaient maintenant opéré une retraite en de nombreux endroits de la province du Nil occidental, dont Arua est la capitale. Ils ne tiendraient plus désormais que la ville frontalière de *Koboko*, à *quelques* kilomètres de la frontière zaïroise. D'autre part, le gouvernement ougandais a lancé un *appel aux Nations unies* en faveur des victimes de la famine dans la province du Karamoja. — *(A.F.P.)*

Lapidation et droit islamique

Jusqu'à ces derniers temps, le terme « lapidation » n'évoquait sans doute, pour la plupart, que l'épisode des Evangiles parlant d'une femme adultère menacée de ce châtiment en vertu de la loi mosaïque. Son application en Iran (1), en remettant ce supplice au premier plan de l'actualité, nous amène à nous interroger sur ce qu'édicte la loi islamique, la « Sharia », laquelle régit, à quelques détails près, l'ensemble du monde musulman, c'est-à-dire, aussi bien les Sunnites, majoritaires à 90 %, que les Chiites, dont la plupart se trouvent en Iran.

Nous avons demandé à Mme Eva de Vitray-Meyerovitch, ancien professeur de philosophie à l'université d'Al-Azhar du Caire, de préciser ce que prévoit sur ce point le droit musulman.

Une sévérité dissuasive

On pourrait se demander pourquoi ce qui se passe en Iran est généralement présenté avec une importance démesurée au regard de tant d'autres événements cruels appartenant au présent comme aussi à un passé fort récent : fit-on, jadis, aussi grand cas des dizaines de milliers d'individus torturés par la sinistre SAVAK ? Ou — sans se livrer à des comparaisons statistiques faussées dès le départ, puisqu'il s'agit de faits d'ordre différent — n'est-il pas loisible d'admettre, pour un peuple longtemps soumis à la plus féroce des dictatures, le droit de choisir, *à usage interne, un autre mode de* de vie, une autre conception de la société et des mœurs ? Mais tel n'est pas notre propos : en dehors de *toutes considérations*, nous souhaitons nous placer sur un plan strictement juridique et rechercher, dans les deux sources du droit musulman — le Coran et la *Sunna*, ou pratique du Prophète — ainsi que dans la jurisprudence, ce qui est prévu à ce sujet.

Sans aucun risque d'erreur

Le Coran énumère, au nombre des actes regardés comme des crimes contre la religion, le commerce charnel illicite. La sanction (*hadd*) varie en raison de la gravité des faits. La peine prévue par le Coran pour le fornicateur est de cent coups de fouet (XXIV, 2). C'est la tradition du Prophète (2) qui a établi une différence selon que les partenaires sont célibataires ou mariés, et la lapidation n'est applicable que dans ce dernier cas. Mais il est indispensable que la faute soit établie sans aucun risque d'erreur.

Dans sa célèbre thèse « La morale du Coran », le docteur Draz, pro*fesseur à l'université d'Al-Azhar*, résume la doctrine en vigueur : *« Le Coran a entouré la législation sur le péché de la chair de précautions telles que l'établissement du crime devient très difficile, sinon pratiquement impossible. Le dénonciateur qui n'apporte pas à son appui le témoignage concordant de quatre personnes probes et véridiques, non seulement sur la cohabitation d'une femme avec un homme étranger dans une même chambre, mais sur la description du fait précis, sera lui-même puni de quatre-vingts coups de fouet. Aussi ne rencontrons-nous pas, dans la tradition, un seul exemple où la condamnation de l'adultère fût fondée sur le témoignage* (3). »

Si l'on garde présent à l'esprit le caractère quasi sacré du témoignage — les témoins doivent jurer sur le Coran ; ils savent qu'ils seront interpellés par Dieu, au jour du jugement, et que tout témoi*gnage ne répondant pas aux critères* d'une authenticité absolue entraînera leur condamnation ; et, d'autre part, les conditions à remplir quant *au nombre, à la qualification* et *à la* teneur des déclarations des témoins, — on se rend compte que la preuve ne peut pas être administrée. Les jurisconsultes vont jusqu'à décrire, en des termes extrêmement réalistes, ce que le témoin doit déclarer avoir constaté *de visu*...

Condamnation de la médisance

En ce qui concerne l'aveu, même spontané, il ne suffit pas à lui seul pour déterminer une condamnation. Encore faut-il s'assurer que celui qui avoue sait bien ce qu'il dit. *« Il faut aussi que cet aveu soit maintenu jusqu'au bout, et non point démenti par un désaveu ultérieur, explicite ou tacite (3). »* De nombreux juristes exigent que l'aveu, *pour être pris en considération*, soit répété quatre fois.

Notons au passage que la « question » destinée à extorquer des aveux par la souffrance et supprimée en France à la veille de 1789 seulement, n'a jamais été utilisée en droit musulman.

En tout cas, il est une règle absolue : tout inculpé est présumé innocent tant que sa culpabilité n'a pas été formellement prouvée.

D'autre part, le Coran condamne, non seulement la calomnie, mais la médisance, le fait d'épier ce que font les autres (XLIX, 12). Nul n'est obligé de dénoncer des fautes : il est tenu pour plus méritoire de les dissimuler que d'en fournir des preuves. Quant au coupable, à quoi lui sert-il de créer du scandale au lieu de se taire ?

Etant donné tout cet ensemble de prescriptions, on voit *mal* comment la lapidation pour adultère pourrait être légalement appliquée : à l'ex*ception du seul cas* de l'homme ou de la femme venus se dénoncer eux-mêmes, de leur propre gré, pour des raisons religieuses, et préférant *un châtiment terrestre pour expier leur faute* à celui de l'au-delà. Il en alla ainsi pour une femme de la tribu de Djohaïna qui avait exigé de subir *le martyre. Il est bien évi*dent que de telles attitudes ont dû être rarissimes.

En définitive, la sévérité des peines corporelles, en droit musulman, a un caractère purement dissuasif : c'est une épée de Damoclès, dont, on l'a vu, il est pratiquement impossible de se servir. Ainsi que le note justement le professeur Nallah Jamal-el Din *(le Monde* du 17 avril *1979), rien n'empêche le législateur* musulman contemporain de réinterpréter les dispositions concernant de telles sanctions. *« L'islam*, conclut-il, *récuse la barbarie des peines. Seul Dieu, en islam, est maître de l'être, corps et âme. Nul ne saurait le remplacer. »*

Jésus de Nazareth déniait à tout pécheur le droit de jeter la première pierre. Le Prophète refusa obstinément de prêter l'oreille à la femme adultère qui s'accusait elle-même. Contrairement à un préjugé trop répandu, l'islam est une *religion d'amour et de tolérance qui prône* le pardon et proclame que *« la miséricorde de Dieu l'emporte sur Son courroux »*. Il appartient aux hommes de ne pas l'oublier.

E. DE VITRAY-MEYEROVITCH.

(1) Deux femmes et deux hommes accusés soit de prostitution, d'adultère, d'homosexualité ou de proxénétisme, ont été enterrés jusqu'à la poitrine, coiffés d'une cagoule et tués à coups de pierres. Ils sont morts en un quart d'heure. *(Le Monde* du 5 juillet.)

(2) Et non le Coran dans un verset *qui aurait été abrogé, comme* l'affirme à tort Blachère (p. 376, n° 5).

(3) Ed. Al Maaref, Le Caire, 1950, p. 220-221.

QUI DOIT JETER LA PREMIÈRE PIERRE ?

Si le Coran est muet sur la lapidation, cette peine, au sens judiciaire du mot, apparaissait déjà, notamment, dans l'« Iliade » (III, 57) et dans Plutarque, réservée aux sacrilèges, sans que mort s'ensuive obligatoirement.

Dans l'Ancien Testament, Achan, qui avait dérobé le butin de Jéricho et ainsi violé l'anathème prononcé contre cette ville, fut lapidé à mort ainsi que sa famille (Jos., VI, 17). La lapidation revient souvent dans le droit pénal d'Israël. Elle est *infligée pour idolâtrie* ; blasphème ; divination ; violation du sabbat ; adultère ; infidélité de la fiancée qui n'est pas trouvée vierge le jour de son mariage ; grave rébellion d'un enfant contre ses parents. Ce dernier cas semble particulièrement odieux. Il nous rappelle qu'à cette époque — antérieure au septième siècle avant J.-C. — les parents avaient un droit absolu sur leurs enfants.

Les animaux n'échappaient pas à ce genre de sanction. Quand un bœuf tuait quelqu'un à coups de cornes, il devait être lapidé, et il était défendu d'en manger la chair.

Selon le Deutéronome, deux témoins sont nécessaires pour que soit prononcée une condamnation à mort. *C'est à eux de* jeter la première pierre (d'où l'expression de Jésus).

A trois reprises, l'Evangile de Jean rapporte que les Juifs voulaient lapider Jésus. Saint Paul aussi (Act. XIV, 5, 18 et II COR. XI, 25) a failli l'être, et ce dernier, avant sa conversion, fut le complice de la lapidation d'Etienne.

D'après la législation rabbinique, la femme adultère aurait *pu être étranglée*, d'où la question posée à Jésus qui semble exprimer un doute sur la nature de la peine à infliger : strangulation ou, selon la loi de Moïse, lapidation (1) ?

H. F.

(1) Voir Ed. Cothenet dans *Catholicisme* (édit. Letouzey et Ané) ; Mgr A. Vincent dans *Lexique biblique* (éd. Casterman) ; Xavier Léon-Dufour dans *Dictionnaire du Nouveau Testament* (édit. du Seuil) qui remarque que la lapidation n'était pas seulement une peine légale mais aussi un lynchage provoqué par *une fureur* populaire incontrôlée.

Le Monde

politique

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Barre : « Je n'utiliserai jamais la dévaluation du franc comme un moyen de stimulation de notre économie »

« Commencé dans une atmosphère d'indifférence, le débat budgétaire risque de se prolonger dans la lassitude et de se terminer dans l'oubli. » Ce propos de M. Fabius (P.S.) n'est que partiellement exact. Trois débats très différents se sont en effet succédé, mercredi 15 octobre, à l'Assemblée nationale. Le premier fut irréel : il permit aux porte-parole des quatre groupes politiques de disserter sur l'économie et la politique devant *une Assemblée assoupie. Le deuxième fut musclé :* M. Barre avait décidé de profiter de la présence des caméras de télévision pour régler quelques comptes. Le troisième prit l'aspect d'une bataille de chiffonniers : MM. Gosnat (P.C.), Vivien (R.P.R.), Brocard (U.D.F.) échangèrent force injures.

Irréel : quelle étrange impression ! Avec M. Marette (R.P.R.), *l'Assemblée était revenue un an en arrière*, lorsque les gaullistes et le gouvernement se livraient à une guerre de harcèlement à propos du budget... 1980. Durant trente minutes, avec une évidente satisfaction, le député de Paris fit part de ses états d'âme. En substance : le R.P.R. a *toujours* raison — les faits le prouvent — mais le gouvernement le reconnaît *toujours* plus tard. M. Marette est « triste » de cette situation. Les gaullistes, a-t-il rectifié, n'étaient pas des « godillots », mais les « féaux du roi Arthur ». Des féaux, ironisa M. Fabius, qui pensent « non » et qui votent « oui ». Irréalité encore avec les propos très « académiques » de M. Marchais, qui tranchaient avec la gouaille du secrétaire général du P.C. s'exprimant, lundi 13 octobre, à « Cartes sur table ».

Musclé : en exprimant un triple refus (non à la dévaluation ou à la dépréciation du franc non au protectionnisme qui consisterait à laisser réduire la pression de la concurrence *internationale sur l'industrie française* ; non au désencadrement du crédit), le premier ministre entendait lancer un avertissement sévère à quelques chefs d'entreprise qui, non contents d'avoir manifesté bruyamment leur satisfaction devant un budget qui ne leur est pas trop défavorable, souhaiteraient aujourd'hui que le gouvernement fasse un « geste » de plus, *par exemple en décidant* une légère dévaluation du franc. Pour le reste, comme à l'accoutumée, M. Barre réduisit les points de vue divergents au rang de « billevesées monétaires ». Son message lancé, le premier ministre quitta aussitôt l'hémicycle. « Curieuse conception du dialogue républicain », devait faire remarquer M. Marchais.

Injurieux : là encore, un bel exemple du « dialogue républicain ». En séance de nuit, lors de la discussion des articles, communistes, giscardiens et gaullistes se sont injuriés pendant deux heures. Il est vrai que leurs porte-parole, MM. Gosnat, Brocard et Vivien, ne sont pas réputés pour la finesse de leurs arguments. M. Vivien fut traité de « soudard » et de « soldatesque » et, ne parvenant pas à couvrir « le tumulte de la cohorte bolchévique », il dénonça les « pantalonnades et les injures » de M. Gosnat. Celui-ci, qualifiant l'un de ses contradicteurs d' « imbécile », accusa collectivement les députés de la majorité d'être les « commis » des grands industriels. M. Brocard, directement visé, cria au scandale. Réponse de M. Gosnat : « Mettez ça dans votre poche et allez vous rhabiller ! »

La décrispation de la vie politique est en marche...

LAURENT ZECCHINI.

M. BAYLET (app. P.S., Tarn-et-Garonne) constate que tous les indicateurs de la « santé économique du pays sont mauvais » et explique que depuis 1974 la pression fiscale est passée de 36 à 41 % du PIB. Après M. DHINNIN (R.P.R., Nord), qui insiste sur les difficultés des horticulteurs et des pépiniéristes, M. COMBRISSON (P.C., Essonne) déclare : « *Plus les profits s'accumulent, plus les capitaux s'évadent et plus notre économie et notre production se dégradent : sidérurgie, charbon, machines-outils, construction navale, marine marchande, textile, papeterie, imprimerie : que de canards boiteux !* »

M. BARIANI (U.D.F., Paris) se déclare « *globalement en accord* » avec les orientations économiques développées par le ministre du budget. En revanche, il estime que le budget pour 1981 doit représenter « *non une pause fiscale, mais l'An 1 de la stabilisation des prélèvements obligatoires* ».

Pour M. EMMANUELLI (P.S., Landes) ce débat donne une impression de « *déjà vu* ». Il explique : « *Rien n'a manqué : ni le rituel discours d'autosatisfaction du gouvernement, qui, sans rire, s'est montré fier de son million et demi de chômeurs, ni les interventions de certains membres de la majorité qui, en dépit de certaines critiques de détail, nous ont tous expliqué que la situation était meilleure que si elle était pire.* »

M. VIVIEN (R.P.R., président de la commission des finances), estime que trois éléments joueront de façon négative dans le domaine du commerce extérieur : « *Le glissement de nos prix*, indique-t-il, *sera supérieur à celui de nos principaux partenaires ; nos coûts devraient progresser et singulièrement nos coûts salariaux ; enfin le ralentissement des progrès de notre productivité amorcé en 1980 devrait se poursuivre.* »

Depuis 1977, déclare le premier ministre, la création de monnaie n'a jamais été supérieure à l'accroissement des ressources disponibles de notre économie. Il ajoute : « *Pendant deux ans, le gouvernement cessera de faire financer par la Banque de France les crédits hors encadrement qui sont à l'origine de la création monétaire.* »

Répondant à ceux qui estiment qu'un franc trop fort menace la compétitivité des entreprises, M. Barre déclare : « *Tout ceci relève de la billevesée monétaire !* » Il ajoute : « *Rechercher systématiquement la dépréciation du franc sous prétexte d'améliorer la compétitivité de nos entreprises, ce serait aggraver la facture pétrolière et inciter les entreprises à faire preuve, dans leur gestion, d'un laxisme auquel elles ont déjà trop tendance à recourir.* » M. Barre affirme ensuite : « *Je n'utiliserai jamais la dépréciation ou la dévaluation du franc comme un moyen de stimulation de notre économie ! J'ai de bonnes raisons personnelles de me souvenir de circonstances dans lesquelles le recours à la dévaluation fut utilisé comme un expédient, et je sais quelles conséquences une telle mesure peut avoir.* » Evoquant enfin la situation des entreprises, il assure : « *Je ne laisserai jamais réduire la pression de la concurrence internationale, car c'est elle qui permettra à l'industrie française de se muscler.* » En conclusion, le premier ministre estime que, loin d'être un budget « *entracte* », le projet de loi de finances « *définit des orientations que les circonstances intérieures et internationales ne nous permettront pas de remettre en question, sauf à courir à l'aventure* ».

M. ALPHANDERY (U.D.F., Maine-et-Loire), observe : « *La pression fiscale décroît légèrement, donnant un coup d'arrêt à cette socialisation progressive de notre économie qui est un phénomène malsain et contraire à la société de liberté et de responsabilité dont la majorité tout entière se réclame.* »

M. MARCHAIS (P.C., Val-de-Marne) constate que M. Barre a quitté l'hémicycle, et indique : « *Curieuse conception du dialogue républicain !* ». Le secrétaire général du P.C. souligne que la société Manufrance constitue aujourd'hui « *un des symboles de la résistance de notre peuple à la politique giscardienne de casse et d'austérité* ». Il ajoute : « *Croyez-moi, monsieur Barre, Manufrance c'est loin d'être fini, Manufrance, ça commence !* ». M. Marchais note que depuis que M. Giscard d'Estaing est président de la République, le franc a baissé de 35 % par rapport au franc suisse, de 17 % vis-à-vis du mark et de 10 % à l'égard du yen. Il ajoute : « *Ce n'est en rien un budget « électoral », un budget « au chloroforme » auquel certains — sans doute pour tenter d'endormir la vigilance et la combativité des travailleurs — voudraient nous faire croire.* » Au contraire, estime M. Marchais, c'est un budget « *d'organisation du chômage* ».

M. MARETTE (R.P.R., Paris) relate « *les conditions rocambolesques* » dans lesquelles fut voté le budget de 1980 et se demande « *avec tristesse pourquoi le gouvernement a montré cette incroyable obstination* ». Selon lui, le gouvernement a si bien réussi à « *dévaloriser le Parlement que cette session d'automne s'ouvre dans l'indifférence générale* ». Le député de Paris observe que « *le fossé se creuse chaque jour davantage entre l'opinion publique et la classe politique* ». Puis, évoquant les propos de M. Barre, il déclare : « *Appeler billevesées les opinions différentes de celles que le premier ministre a sur la politique monétaire n'est pas convenable.* »

M. FABIUS (P.S., Seine-Maritime) note qu'en sept ans le nombre des chômeurs a augmenté de 230 %.

Il conteste que le projet de budget comporte une pause fiscale et observe que le commentaire le plus pertinent, sur le budget émane de M. Ceyrac qui, ajoute-t-il, « *en est quasiment l'inspirateur. M. Ceyrac a dit : « Le budget a un objectif : que » les plus forts deviennent plus » forts* ». Evoquant la prochaine échéance électorale, le porte-parole du P.S. déclare : « *Je tiens à mettre certains en garde : on ne peut pas, indéfiniment, mettre hors jeu l'espérance des travailleurs sans se mettre hors jeu soi-même. Le peuple français jugera sévèrement ceux qui, tout en se présentant comme « anti-Giscard », se comporteraient comme les destructeurs de l'espoir populaire* ».

En séance de nuit, l'Assemblée commence la discussion des articles. Après avoir adopté l'article 1 relatif à l'autorisation de percevoir les impôts existants, les députés examinent l'art. 2 qui fixe le barème de l'impôt sur le revenu. Ils repoussent plusieurs amendements des groupes communiste et socialiste tendant, sous diverses formes, à créer un impôt sur la fortune, un impôt sur le capital des sociétés et un impôt sur les sociétés. Une dizaine d'amendements du groupe communiste sont également repoussés.

La séance est levée à minuit, la suite de la discussion étant renvoyée à jeudi 16 octobre.

DES CONSEILLERS MÉLANÉSIENS SIÉGERONT AUPRÈS DES TRIBUNAUX DE NOUVELLE-CALÉDONIE

Une délégation de la commission de la promotion mélanésienne, conduite par M. Franck Wahuzue (R.P.C.R.), membre du conseil de gouvernement de Nouvelle-Calédonie, vient de regagner Nouméa au terme d'une visite de plusieurs jours à Paris, au cours de laquelle elle a été reçue à l'Elysée, à l'hôtel Matignon, aux ministères de l'intérieur, de la justice, de l'éducation, du commerce et de l'artisanat.

Ces contacts ont abouti, avec l'appui du secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, à plusieurs décisions. Le garde des sceaux a notamment donné son accord à la mise en place de conseillers mélanésiens auprès des tribunaux de Nouvelle-Calédonie pour aider à résoudre les problèmes posés par l'application du droit coutumier.

Les représentants du gouvernement ont confirmé à la mission que la promotion des Mélanésiens demeure l'un des objectifs prioritaires de la politique française dans le Pacifique du Sud. Le Quai d'Orsay a d'ailleurs accepté que le vice-président du conseil de gouvernement de Nouvelle-Calédonie, chef de l'exécutif local, M. Dick Ukeiwé (R.P.C.R.), soit chargé de plus en plus fréquemment de représenter la France dans les contacts officiels avec les Etats indépendants voisins.

Les suites de l'affaire de Broglie

Les contradictions policières s'accumulent devant la commission spéciale

Des confrontations dans les cabinets des juges d'instruction, M. François Massot, avocat, député des Alpes-de-Haute-Provence, en a vu des dizaines et des dizaines au cours de sa carrière professionnelle. Elles sont le plus souvent, observe-t-il, décevantes et ne débouchent sur aucun résultat concret. Avec ses collègues parlementaires de la commission spéciale chargée d'examiner la demande de comparution de M. Michel Poniatowski devant la Haute Cour de justice, il en a organisé une autre, mercredi 15 octobre, à l'Assemblée nationale, entre deux ex-inspecteurs de police, anciens membres de la brigade de recherche et d'intervention (BRI), chargés, en 1976, de filer Bernard André, l'homme qui avait été pressenti, dans un premier temps, pour assassiner Jean de Blogie. Cette confrontation n'a pas failli à la tradition : résultat nul.

Il s'agissait de savoir si la BRI, comme la 10e brigade territoriale, était au courant des menaces de mort qui pesaient sur le prince Jean de Broglie. Si oui, l'argumentation de la haute hiérarchie policière, selon laquelle les informations faisant état de menaces ne pouvaient pas être prises au sérieux, serait difficile à maintenir. L'inspecteur Vincent continue d'affirmer que la BRI savait. L'inspecteur Plouy persiste à dire qu'elle ne savait pas. Le premier se souvient d'un déjeuner, le 25 ou le 26 novembre 1976, un mois avant la mort de Jean de Broglie, au cours duquel l'inspecteur Roux, de la 10e brigade territoriale, a communiqué à quelques-uns de ses collègues de la BRI, dont l'inspecteur Plouy, ses informations sur les dangers que courait le député de l'Eure. L'inspecteur Plouy ne se souvient de rien.

En revanche, la commission a tiré quelques enseignements de l'audition de l'inspecteur divisionnaire Claude Guillouet, qui était, en 1976, le supérieur immédiat de l'inspecteur Michel Roux, auteur d'un rapport daté du 24 septembre sur les menaces de mort dirigées contre Jean de Broglie. Ce rapport est remonté dans la hiérarchie jusqu'à M. Jean Ducret, alors directeur de la police judiciaire à la préfecture de police, qui affirme l'avoir gardé par devers lui ce qui expliquerait que M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, n'en ait pas eu connaissance.

L'inspecteur Guillouet a déclaré à la commission que M. Ducret n'a pas demandé à la 10e brigade territoriale de « creuser » les informations fournies par l'inspecteur Roux. Or M. Ducret a affirmé devant la même commission, le 28 mai dernier, qu'il avait invité la 10e brigade territoriale à poursuivre ses investigations. Quant à l'inspecteur Roux, il a indiqué, le 16 juillet, que la 10e B.T. avait reçu pour instruction de ne pas intervenir afin de protéger l'anonymat de son informateur, mais de garder le contact avec ce dernier.

Les témoignages des inspecteurs Guillouet et Roux, contradictoires avec les déclarations de M. Jean Ducret, alimentent la thèse des commissaires de l'opposition. Ceux-ci considèrent, en effet, que M. Ducret a menti sur de nombreux points de détail et que ces mensonges le discréditent sur l'essentiel, c'est-à-dire sur la version selon laquelle il n'a pas transmis le rapport de l'inspecteur Roux au ministre de l'intérieur de l'époque. M. Ducret viendra, mercredi 22 octobre, pour la quatrième fois, devant la commission. Il sera confronté au juge Floch, premier magistrat chargé de l'instruction de l'affaire de Broglie.

Commission gigogne

Si l'opposition peut espérer tirer partie de ces accumulations de contradictions policières, de demi-vérités et de gros mensonges, les commissaires U.D.F. et une minorité des commissaires R.P.R. considèrent qu'ils perdent leur temps à démêler les nœuds d'une enquête qui, apparemment, ne touche plus que de très loin à la question la plus grave qui leur est posée : M. Poniatowski a-t-il eu ou non connaissance, avant le meurtre de Jean de Broglie, des menaces de mort qui pesaient sur lui ? « *Il y a trois heures que nous sommes réunis et je n'ai pas encore entendu prononcer une seule fois le nom de M. Poniatowski* », s'étonnait M. André Rossi (U.D.F., Aisne), la semaine dernière devant ses collègues.

Le rapporteur, M. Gérard Longuet (U.D.F., Meuse), qui attend depuis le mois de juin le moment de déposer ses conclusions, a, semble-t-il, pris son parti de ne plus maîtriser à sa guise les travaux d'une commission gigogne. « *Il y avait trois mille policiers en civil à la préfecture de police en 1976,* remarque-t-il, désabusé. *Nous en avons entendu trois. Il nous en reste deux mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept.* »

J.-Y. L.

M. Michel Jobert à l'émission R.T.L. - « le Monde »

M. Michel Jobert, président du Mouvement des démocrates, ancien ministre des affaires étrangères de Georges Pompidou, sera l'invité, le mardi 21 octobre, de 18 h 15 à 19 h 15, de l'émission produite par Radio-Télé-Luxembourg et *le Monde*.

Les lecteurs et les auditeurs désireux de l'interroger peuvent adresser leurs questions à R.T.L.-*le Monde*, Cedex 807, Paris-Brune. M. Jobert est prêt à répondre, notamment, à toutes leurs questions portant sur l'élection présidentielle, les reclassements politiques, la politique étrangère.

L'ÉLECTION

APRÈS LA CONFÉRENCE NATIONALE DU P.C.F.

Cinq conseillers communistes de Paris se plaignent d'avoir été « placés devant un fait accompli »

Cinq conseillers communistes de Paris, Mme Françoise Durand, MM. Michel Férignac, Henri Fiszbin, Jean Gajer et Jean-Jacques Rosat, ont rendu publique, jeudi 16 octobre, la déclaration suivante, à la suite de la conférence nationale du P.C.F. qui, le 12 octobre, a désigné M. Georges Marchais comme candidat à l'élection présidentielle : « *Conseillers de Paris, communistes, nous considérons de notre devoir, à l'issue de la conférence nationale du parti, d'exprimer clairement notre attitude. Nous avons, comme tous les communistes, été placés devant un fait accompli : la définition du contenu politique de la campagne pour l'élection présidentielle n'a fait l'objet d'aucune élaboration démocratique à la base et les militants n'ont pu exprimer leur opinion. La direction, à sa seule initiative, a arrêté une orientation nouvelle en contradiction avec la stratégie définie par les 22e et 23e congrès du parti, en contradiction avec la politique sur la base de laquelle les travailleurs ont accordé leur confiance aux élus communistes en 1977 et 1978. Nous ne pouvons faire notre l'orientation actuelle, que nous n'approuvons pas et qui a été décidée au mépris des principes du centralisme démocratique.*

» *La démocratie*, vient de déclarer le secrétaire général du parti, *veut que, une fois les décisions prises, tout le monde travaille d'un même cœur, d'un même élan à leur application. Oui, mais à condition que la décision elle-même ait été prise démocratiquement. Or cela n'a pas été le cas et, comme tous les communistes, nous avons été privés des droits démocratiques que l'adhésion confère à chacun.*

» *Dans ces conditions nous sommes résolus à assumer notre responsabilité collective de membres du parti et nous n'entraverons pas la campagne du parti et de son candidat, mais nous sommes déliés de l'obligation de nous engager personnellement dans la bataille de la présidentielle. Nous considérons que, dans les circonstances présentes, cette attitude est la seule manière de faire face à nos responsabilités et d'affirmer notre attachement au choix fondamental, fait par le parti, pour une voie démocratique au socialisme.* »

● *Mme Huguette Bouchardeau*, secrétaire nationale du P.S.U., a, dans un discours prononcé mercredi 15 octobre à Toulouse, reproché à M. Georges Marchais de ne pas avoir énoncé les conditions d'un éventuel désistement en faveur du P.S. au second tour de l'élection présidentielle, dès lors qu'il estime « *périmée* » la formule du désistement automatique. « *Ce que les électeurs qui espèrent encore en un réel changement dans ce pays ont le droit d'exiger*, a affirmé Mme Bouchardeau, *c'est qu'un débat public soit ouvert dans la gauche, non sur les états d'âme des leaders les uns à l'égard des autres, mais sur une plate-forme minimum, que pourrait défendre, au nom de toute la gauche, le candidat au second tour de l'élection présidentielle.* »

M. Goldring : une formule périmée ?

M. Maurice Goldring, membre du conseil de rédaction de l'hebdomadaire communiste Révolution, *nous adresse le texte suivant :*

Les sièges des délégués étaient encore tout chauds. Vingt-quatre heures s'étaient à peine écoulées *depuis la conférence nationale du* P.C.F. Les mille trois cents délégués n'ont pas été jugés dignes d'entendre cette phrase stupéfiante, réservée à la télévision : « *Le désistement automatique est une formule périmée.* » Ainsi fut *révélée, dans les conditions* les plus détestables, en réponse à la question d'un journaliste, en dehors des instances régulières, de tout débat, de toute discussion, ce que sera la campagne du parti communiste pendant six mois : *il faut se résigner à la dérive du* parti socialiste vers la droite, ne plus se battre sur des positions permettant des accords favorables aux intérêts des travailleurs, regrouper les forces pour plus tard.

A six mois d'une élection dont *l'importance* n'échappe à personne, on jette aux orties une règle simple dont le premier mérite n'est pas l'ancienneté. C'est la seule qui permette de battre la droite. Formidable cadeau au pouvoir en place. Coup terrible porté au soutien populaire au parti communiste dont les masses apprécient autant la ténacité unitaire que la capacité d'intervention dans les luttes.

Le vingt-troisième congrès avait fixé comme objectif au parti de reconstruire l'union sur des bases nouvelles par l'union à la base, l'intervention active des travailleurs étant la seule garantie d'accords politiques clairs et respectés. Malgré certaines interprétations qui renouaient avec un sectarisme dépassé, l'essentiel avait été sauvegardé, et l'attachement à l'union de la gauche réaffirmé.

Le livre de Georges Marchais, son discours à la fête de *l'Humanité*, marquaient la dérive par rapport à cette ligne. La dérive fut confirmée par le rapport de Charles Fiterman à la conférence nationale. Un accord politique est impossible avec « *la politique actuelle du parti socialiste* ». « *Et on ne voit pas, au point où nous en sommes, que les données de cette situation se modifient d'ici au 26 avril prochain. Ce serait donc s'engager dans une impasse que de le rechercher.* » Il ne faut donc plus se battre avec acharnement pour ce qui est qualifié par ailleurs de « condition nécessaire du succès de notre combat ». Comprenne qui pourra. Mais nulle part dans ce rapport on ne trouve la phrase capitale prononcée par Georges Marchais à « Cartes sur table ».

Il n'est pas possible de s'en tenir à un renoncement aussi désastreux. Il faut revenir à ce qui est notre politique, notre bien commun. Une ligne politique n'est pas un document qu'on transforme au gré des circonstances. On ne peut pas ainsi continuer à *inviter les travailleurs*, les militants du parti, à limiter leur horizon politique, et à laisser la direction du parti, au hasard d'une émission télévisée, régler les grandes questions. L'engagement de chacun s'en trouve entravé. C'est avec une véritable angoisse que des militants communistes suivent les interventions télévisées : à quelle nouvelle question seront-ils incapables de répondre le lendemain dans les ateliers et les bureaux ?

Qu'on ne me demande pas de confondre une politique avec ceux qui ne l'appliquent pas. A moins de considérer que le respect automatique d'une ligne politique par la direction du parti est une formule périmée.

Le sondage de Public-S.A. dans « Paris-Match »

71 % DES ÉLECTEURS COMMUNISTES SUIVRAIENT LES CONSIGNES POUR LE SECOND TOUR

Paris-Match publie le dixième sondage de Public S.A. sur l'élection présidentielle. L'enquête a été réalisée entre les 8 et 10 octobre auprès de mille personnes. Selon les intentions de vote recensées, M. Giscard d'Estaing se maintient, par rapport au mois de septembre, à 36 % alors que, s'il est candidat, M. Mitterrand n'obtient que 20 % (— 2) ; le président de la République n'a plus que 31 % (— 2) si le représentant du P.S. est M. Rocard qui, lui, obtient 28 % (+ 2).

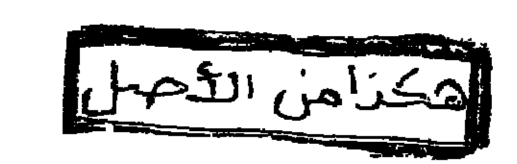
Dans les deux cas, M. Marchais se maintient à 13 %, M. Chirac à 10 %, M. Debré à 6 %, le candidat écologiste supposé variant de 10 à 8 %.

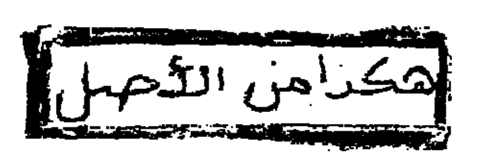
Si M. Chirac est le seul représentant du R.P.R., il obtient 13 %, M. Giscard d'Estaing 37 %, M. Mitterrand 21 % et M. Marchais 12 % ; si c'est M. Debré, le président sortant monte à 39 %.

Au second tour, M. Giscard d'Estaing obtient 60 % (+ 2) contre M. Mitterrand 40 % (—2), et 51 % contre M. Rocard, 49 % (— 1). Le sondage fait apparaître que 71 % des électeurs de M. Marchais sont décidés à suivre ses consignes pour le second tour.

● *La municipalité de Tourcoing*, que dirige M. Guy Chatiliez (P.S.), « *ne voulant pas apporter sa caution à un mouvement d'extrême droite qui défend des positions racistes* », vient de refuser une salle à M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, qui a l'intention de tenir un meeting dans cette ville le 21 novembre. M. Le Pen, qui s'était heurté à une interdiction du même genre, la semaine dernière, à Reims, a tenu, mercredi 15 octobre, une conférence de presse, à Tourcoing, pour protester contre la décision du conseil municipal et annoncer que le meeting prévu le 21 novembre aura lieu « *dans une salle privée ou dans la rue* ». — *(Corresp.)*

● *Le conseil des ministres*, réuni mardi 14 octobre, a adopté la proposition du ministre de l'intérieur de dissoudre le conseil municipal de Saint-Fargeau-Ponthierry (Seine-et-Marne).





PRÉSIDENTIELLE

M. CAILLAVET CONDAMNE L'ACTUEL « RÉGIME DE CONSULAT » MAIS NE QUITTERA PAS L'ASSEMBLÉE DE STRASBOURG

M. Henri Caillavet, sénateur (non-inscrit) du Lot-et-Garonne, membre du groupe libéral à l'Assemblée des Communautés européennes, avait annoncé au début du mois (*le Monde* du 8 octobre) qu'il voterait dès le premier tour de l'élection présidentielle pour le candidat socialiste. A Strasbourg, *M. Caillavet* a précisé, mercredi 16 octobre, que sa démarche sur le plan national ne remettait pas en cause son appartenance au groupe libéral de l'Assemblée des Neuf, « *si mes collègues français m'y acceptent toujours* », a-t-il ajouté.

M. Caillavet a souligné qu'il avait été élu sur une liste U.F.E. (U.D.F.) après avoir eu, en 1978, plusieurs entretiens avec le chef de l'Etat, « *qui souhaitait le voir revenir à l'Europe. (...) C'était donnant-donnant. Je gardais ma liberté et Giscard m'ouvrait sa liste. Je représente certes une région qui lui est hostile, mais je suis franc-maçon, et mes prises de position sur des problèmes de société ont apporté à la liste U.F.E. des centaines de milliers de voix* ».

Le sénateur du Lot-et-Garonne répondait notamment à M. Michel Pinton, délégué général du parti républicain, qui avait dit à France-Inter lors de l'émission « Face au public » le même jour : « *Je crois que s'il voulait aller jusqu'au bout de sa démarche, il serait honnête qu'il démissionne du mandat qu'il a obtenu grâce à nous.* »

M. Caillavet, donnant les raisons de son retour à l'opposition, a souligné qu'il condamnait l'actuel « régime de consulat », ainsi que les « erreurs commises en Centrafrique et en Guinée », de même que la politique française vis-à-vis d'Israël et les « atermoiements » de notre diplomatie dans l'affaire afghane.

L'Assemblée nationale pourrait demander la suspension des poursuites judiciaires engagées contre sept députés socialistes

M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a déposé mercredi 15 octobre une proposition de résolution demandant la suspension, jusqu'à la fin de la session *parlementaire d'automne*, des poursuites judiciaires engagées contre sept députés de son groupe. Cinq d'entre eux — MM. Raoul Bayou (Hérault), Laurent Fabius (Seine-Maritime), Pierre Guidoni (Aude), Gilbert Sénès (Hérault) et François Mitterrand — sont poursuivis à la suite d'émissions pirates réalisées par Radio-Riposte. Deux autres le sont à propos de manifestations à caractère social : MM. Claude Evin (Loire-Atlantique) et Pierre Jagoret (Côtes-du-Nord).

Cette décision a été annoncée à l'issue d'une réunion impromptue de la *conférence* des présidents de groupe de l'Assemblée qui s'est tenue en présence de M. Jean Foyer, président de la commission des lois. Elle devrait être rapidement suivie d'effet, puisque la proposition de résolution socialiste est assurée d'obtenir l'appui de tous les groupes de l'Assemblée (1).

Le vote de l'Assemblée nationale ne pourra pas être organisé avant mardi 21 octobre, date à *laquelle trois députés socialistes*, MM. Bayou, Guidoni et Sénès, sont convoqués par un juge d'instruction de Toulouse à la suite d'une émission de Radio-Riposte diffusée depuis Montpellier le 30 juillet 1979 et qui leur a valu d'être inculpés de « *complicité de diffusion illégale* » d'émission radiophonique (*le Monde* du 16 octobre).

M. Jacques Chaban-Delmas a fait savoir à M. Defferre qu'il *préviendrait la chancellerie qu'une* procédure parlementaire en cours aboutira, dans de brefs délais, à un vote positif de l'Assemblée sur la suspension des poursuites judiciaires engagées. La chancellerie pourrait alors intervenir auprès du parquet qui suggérerait au juge d'instruction de Toulouse de retarder la convocation des trois députés socialistes au moins jusqu'à la date de clôture de la session parlementaire d'automne (20 décembre).

Si d'ici à la fin de la semaine, *le juge d'instruction annonce une* telle décision, les députés socialistes annuleront la manifestation qu'ils avaient prévu d'organiser le 21 octobre devant le palais de justice de Toulouse.

La conférence des présidents de groupe a, d'autre part, décidé de charger M. Jean Foyer, président de la commission des lois, de proposer une modification de l'article 80 du règlement de l'Assemblée nationale, du moins dans sa partie qui concerne la suspension des poursuites engagées contre un député.

M. Foyer envisage de préparer un nouveau texte selon lequel l'Assemblée nationale, lorsqu'elle décide une suspension de poursuites, devra préciser si cette *suspension sera valable seulement* pour la durée de la session en cours ou pour la durée du mandat du parlementaire concerné. Adopté par l'Assemblée nationale, ce nouveau règlement serait alors soumis au Conseil constitutionnel qui jugerait de sa conformité avec la Constitution.

(1) Selon l'article 80 du règlement de l'Assemblée nationale, les demandes de suspension de poursuites sont d'abord soumises à une commission *ad hoc* de quinze membres qui doit entendre le ou les députés intéressés, ainsi que l'auteur ou le premier signataire de la proposition de résolution. Si le rapport de cette commission n'a pas été distribué dans un délai, à compter du dépôt de la demande, l'affaire peut être inscrite d'office par la conférence des présidents à l'ordre du jour de la séance la plus proche consacrée aux questions au gouvernement. L'Assemblée statue alors sur le fond « *après un débat auquel peuvent seuls prendre part le rapporteur de la commission, le gouvernement, le député intéressé ou un membre de l'Assemblée le représentant, un orateur pour et un orateur contre* ».

« Dialogue républicain » ou « discipline républicaine » ?

(Suite de la première page.)

● Le dialogue républicain

Rien ne sert de s'étonner de l'agitation que provoque dans le monde politique une simple rencontre, somme toute normale, entre un président de la République et un maire même socialiste. C'est ainsi : l'habitude, en ce domaine, n'est pas prise. On remarquera toutefois que, si la classe politique s'émeut, les citoyens, eux, ne se déplacent guère. Et la possibilité qu'ils ont de regarder, le soir, la télévision n'explique pas totalement leur absence sur les lieux de la rencontre. Force est aussi de constater que, jusqu'à présent, ledit dialogue ne s'est traduit par aucun abandon du côté socialiste. *Quels membres du P.S. pourraient* en effet faire reproche à M. Mauroy, maire de Lille, ou à M. Fatous, maire d'Arras, de la *manière dont ils ont discuté avec* M. Giscard d'Estaing ? Les échanges ont été courtois mais rudes, même si les téléspectateurs n'en ont rien su ; *les élus du Nord* n'ont pas démérité.

Personne, jusqu'à présent, ne s'est donc déshonoré, et il serait faux d'affirmer que, sous couvert de « dialogue républicain », quelque chose a commencé à bouger du côté des socialistes. La manière dont M. Jospin répondait mardi sur ce point au micro d'Europe 1 traduit, pour le moins, une absence de trouble et une ferme détermination : peut-être un jour, telle ou telle personnalité socialiste sera-t-elle tentée par un « *strapontin au salon* », mais le problème pour les socialistes « *est de construire une autre maison* » (*le Monde* du 15 octobre). Dans ces conditions, le « *rejoignez-nous* » lancé mercredi par M. Michel Pinton peut paraître un peu rudimentaire.

Quant à M. Giscard d'Estaing, il peut fort bien considérer comme un résultat déjà tangible le fait que ce type de rencontres soit tout simplement banalisé, « normalisé ».

● La discipline républicaine

Que reste-t-il des espoirs de la gauche, que reste-t-il de la représentation parlementaire de l'opposition le jour où la discipline républicaine ne joue plus ? Bien peu de chose sans doute. Mais, jusqu'à présent, elle a joué et ce n'est pas la première fois que les communistes la déclarent obsolète (*le Monde* du 15 octobre). En outre, ce n'est pas parce que le P.C. ne se prononce pas, aujourd'hui, sur la question du second *tour de l'élection présidentielle* qu'il refusera nécessairement de donner des consignes en faveur du candidat socialiste, le moment venu.

On peut fort bien considérer que son intérêt est actuellement de laisser penser qu'il adoptera entre les deux tours une attitude du type « *blanc bonnet-bonnet blanc* ». Cela, afin d'apparaître comme le seul véritable parti d'opposition avant le premier tour et d'attirer à lui la plus grande part de l'électorat hostile au chef de l'Etat, notamment celui que le P.S. a rassemblé grâce à sa stratégie d'union. Mais un tel choix n'implique pas obligatoirement que les communistes prennent le risque considérable de ne pas faire voter à gauche au deuxième tour d'une élection présidentielle. L'enjeu est, dans ce cas, tout autre que pour des élections sénatoriales par exemple, et la maîtrise de l'électorat est bien moindre. En outre, on ne fait peut-être pas si facilement admettre la modification d'une stratégie si souvent mise en œuvre. Enfin, les scrutins partiels montrent qu'un comportement électoral ne s'infléchit pas du jour au lendemain.

● La minceur des chances de la gauche

Cela parait certain : au P.S. comme au P.C., on ne se bat plus pour gagner. Affaire de lucidité. Sans l'espoir unitaire, la gauche *n'est rien. Il ne découle pas moins* de ce qui précède — difficulté de modifier des comportements collectifs, stabilité de l'électorat, — qu'on ne peut interdire à un candidat de croire à un sursaut de l'union, à une dynamique créée, soit par une campagne bien menée, soit par une adéquation personnelle à la situation ; ou encore, favorisée par des erreurs de l'adversaire. La décision se joue sur une si faible marge entre les deux blocs ! Après tout, qui aurait cru, en 1974, que M. Chaban-Delmas serait un si mauvais candidat et que M. Giscard d'Estaing aurait un tel impact « populaire » ?

● Les « convergences » P.S. - R.P.R.

Qu'il y ait des appels du pied du R.P.R. vers le P.S. est l'évidence. Il semble même que ce soit parfois réciproque. MM. Mitterrand et Chirac nient tous deux avoir dîné ensemble chez M. de Lipkowski à la fin de l'été, *mais la rumeur persiste*. Lundi encore, devant le Centre des jeunes dirigeants d'entreprise de Paris, M. Jacques Chirac jugeait « *positives* » certaines évolutions des socialistes sur des sujets tels que planification, défense, indépendance nationale. M. Mitterrand, de son côté, revendique le droit pour l'opposition d'exploiter les contradictions de la majorité comme la majorité exploite les contradictions de l'opposition.

Mais on ne peut, en aucune manière, pousser l'interprétation au-delà. *Le premier secrétaire du* P.S. dit en substance : pourquoi les gaullistes ne feraient-ils pas un pas vers nous ? En fait, le leader socialiste ne semble pas considérer le problème autrement qu'en termes — du moins dans un premier temps — d'apport de voix gaullistes au candidat socialiste dans le cadre de la campagne présidentielle ; apport permettant, éventuellement, de compenser un mauvais report communiste.

Aller plus loin serait suicidaire pour le P.S. Une alliance avec telle ou telle fraction de la majorité impliquerait un changement de loi électorale, un retour à la représentation proportionnelle ; faute de quoi, les socialistes, privés des voix communistes au second tour, seraient décimés aux élections législatives.

● L'après 1981

Toutes ces considérations peuvent fort bien conduire à une avalanche de spéculations sur ce qui se passera après l'élection présidentielle si M. Giscard d'Estaing est reconduit. Il est certain que toute une *série* d'éléments prévisibles aujourd'hui peuvent *provoquer l'imprévisible* : la lassitude de certains socialistes après une nouvelle déception, la persistance du P.C. dans une *attitude de fermeture* et de *refus* d'alliance électorale, le mécontentement du R.P.R. des initiatives du président réélu. Autant de variables.

On ne peut guère aller au-delà de quelques prévisions logiques et modestes : M. Giscard d'Estaing réélu ne dissoudrait pas forcément l'Assemblée nationale (*cf. l'interview de M. Chinaud dans ces colonnes le 8 octobre*), mais il proposerait fort vraisemblablement au Parlement un train de projets de loi qui conduiraient soit à des reclassements au sein de la majorité, soit à une rupture et à de nouvelles élections. Il est d'ailleurs plaisant de considérer que cette attitude serait vraisemblablement celle qu'adopterait M. Michel Rocard s'il était élu : c'est l'attitude normale pour tout président ne disposant pas de « sa » majorité parlementaire : essayer de « faire avec » en ne gaspillant pas l'arme de la dissolution.

Au-delà, c'est le domaine des seules hypothèses. Il reste toutefois que l'on touche là à une constatation inattendue : alors que depuis des années on se bornait à prendre acte de l'impossibilité d'échapper à la bipolarisation fondée sur ses deux piliers institutionnels (le scrutin majoritaire pour l'élection des députés et le suffrage universel pour l'élection du président), on en vient à s'interroger aujourd'hui sur l'éventualité d'une sorte de révolte des comportements. Comme si, après vingt-deux ans de pratique, les partis et les individus tentaient d'échapper à la coercition institutionnelle : les alliances rendues nécessaires par la loi électorale se fragilisent alors même que la loi n'a pas été changée. La bipolarisation elle-même ne paraît plus une fatalité. Tout se passe comme si les fissures que l'on discerne dans chacun des deux blocs traduisaient une amorce de déstabilisation du système. Peut-être est-ce ce risque qui explique l'obstination du chef de l'Etat à rechercher le dialogue, cette recherche lui offrant accessoirement la possibilité d'entretenir l'illusion sur la profondeur de ses propres intentions réformistes.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

M. PINTON AUX SOCIALISTES : « REJOIGNEZ-NOUS ! »

M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., a évoqué, mercredi 15 octobre, au micro de France-Inter, les rapports des socialistes avec la majorité. Il a notamment déclaré : « *Ce que je regrette pour le parti socialiste c'est qu'il ne tire pas les leçons du passé. En ce qui concerne les institutions, il n'a fait que rejoindre, tardivement, le choix des Français. En ce qui concerne le grand débat économique et social sur la manière de conduire la France dans la crise, je crains qu'il ne fasse la même chose. Ce qui signifierait, une fois de plus, que le parti socialiste raterait le train de l'histoire* »

M. Pinton a ajouté : « *Ce que nous voudrions faire avec les socialistes, qu'il faut faire avec eux, c'est la chose suivante. Il faut leur dire : nous avons un projet de société qui est approuvé par les Français. Nous avons maintenant ouvert la brèche. Cette brèche, venez avec nous pour l'élargir encore et rejoignez-nous pour construire cette France que nous voulons faire au-delà de la crise actuelle.* »

LE M.R.G. AFFIRME QUE M. CRÉPEAU EST LE CANDIDAT DE TOUS LES RADICAUX

Le bureau politique du M.R.G., réuni mercredi 15 octobre à Paris, a analysé les débats du récent congrès du parti radical (*le Monde* du 14 octobre) et publié la déclaration suivante : « *La contradiction est évidente entre les violentes attaques portées par M. Bariani contre la politique réactionnaire du président de la République et la décision de le soutenir à nouveau. Or, par tradition et par nature, le radicalisme ne peut se reconnaître que dans la gauche : M. Robert Fabre s'étant placé en dehors du combat politique et le parti radical valoisien ne présentant aucun candidat contre le représentant de la droite, il apparaît aujourd'hui clairement que le seul candidat de l'ensemble des radicaux est Michel Crépeau.* »

Le Monde

société

A MONTPELLIER

Des commerçants s'organisent en groupe d'« autodéfense »

De notre correspondant

Montpellier. — Les commerçants des deux marchés du centre de Montpellier proches de la préfecture, le marché Jean-Jaurès et les Halles Castellane se plaignent d'une recrudescence des vols à l'arraché autour de leurs éventaires et dont les victimes sont, le plus souvent, des personnes âgées.

Sous l'impulsion du CID-UNATI et du Syndicat des commerçants des halles et marchés, ils viennent de créer un groupe d'autodéfense destiné à intervenir sur-le-champ. Pour les dirigeants de ces deux organisations, MM. Jean-Pierre Puchat et Alain Vartier, ainsi que pour M. Félix Mattei, responsable du Syndicat des fruits et légumes du CID-UNATI, il ne s'agit pas d'aller à l'encontre de la police, mais de pallier ses insuffisances.

« *Nous n'avons rien*, disent-ils, *contre les policiers. Nous constatons qu'ils ne sont pas assez nombreux pour remplir leur mission face à des voleurs de plus en plus menaçants. Nous avons pu noter la présence d'une vingtaine de Nord-Africains qui opèrent par groupes de deux. Nous n'avons pris la décision d'intervenir directement qu'après de nombreuses démarches auprès du commissariat central qui a réagi favorablement. Il nous a détaché quelques agents supplémentaires. Mais lorsque les voleurs sont pris ils sont le plus souvent remis en liberté quarante-huit heures après.* »

Les commerçants ont donc réuni une dizaine de volontaires qui doivent assurer, par roulement, la surveillance des marchés. Leur présence a été effective mercredi matin. Ils sont munis d'un brassard rouge. Il n'y a pas eu d'incidents.

« *Nous savons*, disent encore les responsables de cette initiative, *que notre organisation est illégale, mais nous ne pouvons faire autrement. Notre intention est d'arrêter les voleurs et de les remettre à la police, mais si, une nouvelle fois, nous devons les retrouver quarante-huit heures plus tard, nous utiliserons des moyens plus radicaux.* »

Ces moyens pourraient aller jusqu'à des « *corrections corporelles* ». Les services de police, bien entendu, s'y opposent.

ROGER BÉCRIAUX.

Un anniversaire au Palace

LE « LOOK ACTUEL »

Plus *higt tech* que *baba cool* (ils ont changé), les journalistes d'*Actuel* avaient invité, mardi 14 octobre à Paris, quelques élus à fêter le premier anniversaire de leur mensuel deuxième manière. Le bristol précisait : « Actuel *serait heureux de vous accueillir à sa nuit rose et bleu pâle, tendre et parfumée. Soyez rêveurs, laissez-vous aller.* » Cela se passait au Palace.

L'invitation recommandait de se vêtir de rose ou bleu, ce à quoi les dames s'étaient prêtées de meilleure grâce que les messieurs. Jean-François Bizot, le maître de maison, avait agrémenté une veste claire d'une pochette en boa rose. En dehors de quelques jeunes gens vêtus de strass et de paillettes, qui s'étaient trompés de jour, le public était plutôt bon chic bon genre.

« *Les temps changent* », chantait Dylan. Le monde aussi, disait *Actuel* à sa manière. On a vu défiler sur un écran géant quelques numéros du magazine première formule, pages jaunes et vertes feuilletées comme les années qui passent. Le *look Actuel* a changé. Le hippy hirsute, qui faisait la route vers Katmandou, a jeté l'ancre du côté des Halles. Il a ouvert un compte en banque, et écoute *Pink Floyd*. Le costume, de bonne coupe, garde ce rien d'excentrique qui le distingue des autres. Il a oublié Goa et préfère le Lubéron. Si la chance lui a souri, il est cadre dans la pub ou dans l'édition. Il a perdu ses illusions, mais n'a pas perdu pied. C'est un cru de 1968, mais il a bien vieilli. Il lit *Actuel* deuxième manière.

Des vieux *standards* du rock'n roll le font encore danser, mais lorsque, comme mardi soir au Palace, un groupe à la musique astrale monte sur scène, il reste de glace. Woodstock est loin. Les temps changent. — B.L.G.

M. CHRISTIAN BONNET ET LES SYNDICATS DE POLICIERS AUX OBSÈQUES DU GARDIEN DE LA PAIX TUÉ A SAINT-OUEN

Les obsèques de Jean-Claude Gatuingt, le gardien de la paix tué, mardi 14 octobre à Saint-Ouen, au cours d'un contrôle d'identité, par un détenu permissionnaire, auront lieu vendredi 17 octobre, à 10 heures, sur le forum de la préfecture de Seine-Saint-Denis à Bobigny. M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, sera présent.

La Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.) et le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNARC) appellent leurs adhérents qui ne seront pas en service à assister « *dans le calme et la dignité* » aux obsèques de Jean-Claude Gatuingt « *lâchement assassiné* ». Ils invitent leurs adhérents à observer une pause de réflexion dans tous les commissariats et C.R.S. au moment de la levée du corps.

Interrogé, mercredi 15 octobre, à l'Assemblée nationale, par M. Pierre-Alexandre Bourson (U.D.F., Yvelines), sur la mort de M. Gatuingt, le ministre a souhaité « *que le Parlement se prononce bientôt sur le projet de loi qui permettra d'accélérer les procédures judiciaires* ».

Pour leur part, le Syndicat de la magistrature et le Syndicat des avocats de France déclarent : « *Si l'on en croit la presse (...), c'est au cours d'une vérification d'identité des consommateurs d'un bar que le drame s'est produit. Le S.M. et le S.A.F. rappellent que la loi Peyrefitte qui légaliserait ces* « opérations de routine » *n'a pas encore été votée. Ils notent, en outre, que les chefs de la police qui décident ces opérations portent non seulement atteinte aux libertés publiques en violant la loi, mais font également courir de grands risques à des gardiens de la paix peu préparés à arrêter de dangereux malfaiteurs.* »

Par décret du premier ministre, publié au *Journal officiel*, du 16 octobre, Jean-Claude Gatuingt est cité à l'ordre de la Nation.

LES SUITES DE L'ATTENTAT

Des portraits-robots d'un suspect sont officiellement diffusés

M. Henri Dontenwille, procureur général auprès de la cour de sûreté de l'Etat, chargé de diriger l'enquête sur l'attentat de la rue Copernic, a demandé, mercredi 15 octobre, la diffusion sur tout le territoire national des portraits robots du suspect recherché depuis samedi 4 octobre par les enquêteurs de la brigade criminelle.

Il s'agit d'un homme de type méditerranéen, qui aurait séjourné dans la nuit du 22 au 23 septembre à l'hôtel Celtic, rue Balzac et aurait acheté, le lendemain, dans un garage de l'avenue de la Grande-Armée, un cyclomoteur de marque Suzuki et de type 125 payé « cash », mille dollars alors que le véhicule vieux de trois ans ne vaut que deux mille francs à l'argus. Cet homme aurait, au moment de l'achat, présenté un passeport chypriote au nom d'Alexander Panadryu. Cet homme aurait aussi loué, sous le nom de Joseph Mathias, au moyen d'un autre faux passeport chypriote, une automobile G.S. jaune, immatriculée 267 CMM 75, retrouvée, dimanche 12 octobre, dans le parking de l'avenue Foch, non loin de la rue Copernic.

Sur les deux portraits-robots dessinés à partir d'une douzaine de témoignages, dont ceux du vendeur du garage de l'avenue de la Grande-Armée, des employés de l'hôtel Celtic et de l'employé du garage où la G.S. a été louée, le suspect porte des moustaches assez fines, des cheveux bruns et, dans l'un des deux portraits, de petites lunettes carrées. La mouche au menton aisément repérable signalée à plusieurs reprises dans les premiers témoignages divulgués n'apparaît plus sur les portraits diffusés. L'homme aurait entre vingt-cinq et trente ans et serait plutôt petit, 1,65 m à 1,67 m.

Selon M. Henri Dontenville, cette piste chypriote ne doit pas être la seule privilégiée. Néanmoins, on laisse entendre de sources policières que les investigations dans les milieux d'extrême droite sont infructueuses et que la filière arabe paraît plus « prometteuse ».

Déjà, M. Jean Pierre-Bloch, président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, avait accusé le colonel Kadhafi, chef de l'Etat libyen, d'avoir financé les récents attentats de Bologne de Munich et de Paris (*le Monde* du 8 octobre). L'hebdomadaire *Tribune juive* publié à Strasbourg avait repris mercredi ces accusations (nos dernières éditions), estimant que les services secrets français étaient persuadés que le colonel Kadhafi est l'« *instigateur direct* » de l'attentat.

IL N'A PAS
DE KEPI.

(Dessin de KONK.)

DIX-HUIT POLICIERS ONT ÉTÉ INTERROGÉS SUR LEURS LIENS AVEC L'EXTRÊME DROITE

Ainsi que M. Christian Bonnet l'avait annoncé, mardi 14 octobre, au Sénat, les responsables de l'I.G.P.N. (Inspection générale de la police nationale) ont entendu, mardi et mercredi, les dix-huit policiers dont les noms ont été retrouvés parmi les documents saisis aux sièges de certaines organisations d'extrême droite, notamment l'ex-Fédération d'action nationale européenne (FANE) et le Mouvement nationaliste révolutionnaire (M.N.R.). Ces policiers de tous grades — dont une majorité de gardiens de la paix — ont été invités à préciser quels étaient leurs liens avec ces groupuscules, et, le cas échéant, leurs activités. Trois autres, des inspecteurs, dont il est avéré qu'ils avaient été « infiltrés » sur ordre dans ces mouvements, ont été immédiatement mis hors de cause.

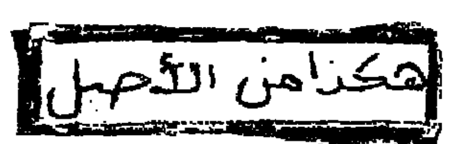
Ce jeudi matin, au ministère de l'intérieur, on se refusait à commenter cette procédure. On annonçait seulement la publication dans la soirée d'un communiqué. On croit savoir que ces investigations auraient prouvé que tous les policiers interrogés n'étaient pas adhérents de ces mouvements.

M. Deltorn contre la « chasse aux sorcières »

De son côté, M. José Deltorn, secrétaire général du Syndicat national autonome des policiers en civil, dont les déclarations sur la présence de policiers à la FANE ont été à l'origine de cette procédure, nous a déclaré qu'il était hors de question, pour lui, de se livrer à une « *chasse aux sorcières* ». Il considère que des poursuites disciplinaires ne devraient être engagées contre ces policiers que s'il était avéré qu'ils avaient eu des activités délictueuses (reconstitution d'organisation dissoute, attentats, appels à la haine raciale). Pour M. Deltorn le seul fait, pour un policier, d'avoir appartenu à la FANE lorsque celle-ci n'était pas interdite ne relève pas d'une question disciplinaire. Il estime qu'il y aurait plutôt un « *problème d'affectation* », l'autorité administrative devant veiller à ce que « *leur idéologie ne se retrouve pas dans leur comportement professionnel et qu'ils ne soient pas chargés d'enquêtes à propos de faits ayant des rapports avec les groupements dont ils pourraient faire partie* ».

● *M. Michel Aurillac* (R.P.R., Indre) a été nommé mercredi 15 octobre rapporteur des propositions de résolution (une *communiste, deux socialistes*) sur les activités des groupes d'extrême droite et les liens que certains policiers entretiennent avec eux.

● *Un attentat à l'explosif*, commis ce jeudi 16 octobre, à 4 h. 30 du matin devant le 6, rue Bisson à Paris (20e), où se trouve un café-épicerie dont le propriétaire est d'origine maghrébine, a endommagé quatre voitures et brisé deux vitrines du magasin. Cet attentat n'a pas été revendiqué. Le propriétaire nous a indiqué qu'il n'a jamais reçu de menaces.



DE LA RUE COPERNIC

Propos d'un antisémite

Jean-Yves Pellay, vingt-neuf ans, solide sur son lit d'hôpital, a le regard clair, aigu, le cheveu court et dru. Sur son bras, quatre tatouages dont une *flamme de la Légion étrangère* où ce fils et petit-fils de militaires, bachelier à dix-sept ans, a passé dix ans. Seule la poitrine, qui a considérablement augmenté de volume, témoigne de l'agression qu'a subie ce chef du service d'ordre de l'ex-FANE. Quatre inconnus, dit-il, l'ont immobilisé le mardi 14 octobre, alors qu'il s'apprêtait à rentrer chez lui, à Boulogne-Billancourt, et lui ont injecté plusieurs piqûres d'un liquide huileux, encore indéterminé (*le Monde* du 15 octobre). « *Des juifs*, affirme-t-il, *ils parlaient l'hébreu.* »

Lui-même a appris l'hébreu. Il a été en Israël : « *Quand on a un ennemi*, dit-il, *mieux vaut connaître sa langue.* » L'« ennemi », lui aussi, était semble-t-il bien renseigné : le sachant spécialiste de close-combat, ils étaient venus à quatre et ils l'ont immobilisé en lui passant des menottes. Ironie du sort pour le garde du corps personnel de Marc Frederiksen, dont le métier, dans le privé, est d'être « *agent de protection rapprochée* ». « *J'espère*, dit-il, *que la police les prendra avant moi, sinon, je les plains.* » On le croit.

Il s'affirme, et depuis toujours, ouvertement antisémite — mais pas antisioniste : « *Il leur faut bien*, dit-il dans sa logique, *un pays pour vivre.* » Il ajoute : « *Quand un juif me dit qu'il est Français, je réponds : halte-là. Apatride, international, israélien, peut-être, français non, puisqu'il ne s'intègre pas.* » Il continue : « *Ne gardent-ils pas leurs coutumes, leurs fêtes, ne se marient-ils pas entre eux ?* » Personnage curieux qui, dans le même temps, se dit « *autant Breton que Français* », qui reproche à l'Etat d'avoir réduit la Bretagne à un « *Paris bis* », qui est partisan de faire sauter la future centrale nucléaire de Plogoff. La différence, si elle est celte — et il se veut celte, — permettrait selon lui à la France de « *redécouvrir ses particularismes* ». Particularisme qu'il condamne dans le cas des juifs.

Les immigrés ? « *Eux*, dit-il, *on les reconnaît à leur peau, et il y a un ministre qui se charge de les mettre dehors.* » Il se félicite, en effet, des mesures prises par M. Stoléru et reconnaît avoir, pour la personne du président de la République, de l'admiration : « *Le gouvernement actuel*, regrette-t-il pourtant, *est trop mou pour la situation.* » Seul sur l'échiquier politique, le Parti des forces nouvelles trouve grâce à ses yeux, le Front national lui-même se serait « *embourgeoisé et enjuivé* ».

Et de revenir à son obsession : « *Les juifs sont partout !* » Même à l'hôpital, les trois médecins qui le soignent seraient juifs. Si les récents attentats auxquels, dit-il, *il n'a pas participé*, ne lui semblent pas condamnables dans leur principe, ils lui semblent inefficaces : « *Valéry Giscard d'Estaing ne peut plus maintenant utiliser l'extrême droite. La complicité avec le pouvoir n'est plus pour nous possible puisque celui-ci est obligé d'intervenir contre nous pour satisfaire son opinion publique.* » Et d'ajouter : « *Le pouvoir, en embrigadant l'extrême droite dans la police, ne s'est pas rendu compte qu'elle allait couler un allié.* » Les perspectives ? « *On peut juste actuellement embêter les juifs par des collages ou des envois de lettres de menaces de mort.* »

Jean-Yves Pellay n'a pas été, depuis l'attentat de la rue Copernic, entendu par la police. Il avait été interpellé pendant vingt-quatre heures avant l'attentat.

NICOLAS BEAU.

● *Une rédaction trop elliptique* dans l'article « Les blessés politiques » (*le Monde* du 16 octobre) laissait entendre que les noms des dix-huit policiers qui appartiendraient à l'extrême droite, selon M. Bonnet, auraient *été découverts* dans les fichiers de la FANE. En réalité, ces noms ont été trouvés lors des perquisitions effectuées dans tous les milieux d'extrême droite, ainsi que l'indiquait, dans la même page, le compte rendu du Sénat.

UN INCIDENT AU CENTRE UNIVERSITAIRE TOLBIAC

Un incident antisémite s'est produit, mercredi 15 octobre, en fin de matinée, au centre universitaire Tolbiac, à Paris (13e). Alors qu'il attendait pour répondre à une convocation du service des inscriptions situé au onzième étage de la tour C, un étudiant a proféré des injures racistes envers un autre étudiant qui portait sur la tête la « kipa » traditionnelle.

Selon Mme Hélène Ahrweiler, président de l'université de Paris-I, dont dépend le centre Tolbiac, l'agresseur a traité le jeune israélite de « sale juif » puis a sorti une arme, vraisemblablement un pistolet d'alarme, dont il a fait usage à trois reprises. « Les membres du personnel et les étudiants témoins de la scène ont vivement réagi, précise Mme Ahrweiler ; quelqu'un a essayé de désarmer l'agresseur. Il s'en est ensuivi une échauffourée. » Profitant de la confusion, l'auteur de l'agression s'est enfui, ainsi que sa victime.

La présidence de Paris-I a décidé de porter plainte.

L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE DEMANDE « DES MESURES DE COORDINATION POUR LUTTER CONTRE LE TERRORISME »

De notre correspondant

Strasbourg. — L'Assemblée européenne devait voter, le vendredi 17 octobre, une résolution condamnant l'attentat de la rue Copernic. Seuls les communistes français se démarquent du texte commun élaboré par l'ensemble des groupes politiques. Mercredi 15 octobre, le personnel du Palais de l'Europe de Strasbourg a observé un arrêt de travail de quinze minutes pour protester contre les actes terroristes dans la C.E.E.

A la demande du groupe socialiste, il a été supprimé au projet initial de résolution le passage réclamant « *que toute la lumière soit faite sur la possible action extérieure visant, par des actions terroristes, à déstabiliser les démocraties européennes* ». De leur côté, les communistes français, qui se sont associés, par contre, à la manifestation des fonctionnaires de l'Assemblée, estiment qu'une résolution n'est pas nécessaire ; il suffirait, font-ils valoir, que les autorités françaises appliquent la législation nationale pour lutter efficacement contre l'action des néo-nazis.

Le texte définitif soumis au vote de l'Assemblée « *réclame une action énergique afin d'encourager les autorités à poursuivre sans relâche les auteurs d'attenats qui meurtrissent et endeuillent les Européens* ». Il demande également aux Etats membres « *de mettre en œuvre des mesures efficaces de coordination pour lutter contre le terrorisme* » et « *exige que les risques de résurgence du fascisme, du racisme, de la xénophobie et de l'antisémitisme fassent l'objet d'une attention extrême de la part des législateurs et des autorités responsables* ». — M. S.

LA LICRA ANNULE UNE MANIFESTATION

La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) avait prévu d'organiser, le 17 octobre, devant le Palais de justice de Paris, une manifestation à l'occasion du jugement qui doit être rendu ce jour-là dans le procès Fredricksen. Par respect pour la justice, le comité centrale de la LICRA a décidé, à l'unanimité, d'annuler cette manifestation.

De son côté, le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) dénonce, à l'occasion de ce procès, « *la faiblesse de la loi réprimant l'incitation à la haine raciale* » dont, selon lui, on connaît les « *conséquences meurtrières* ». Tout en réitérant son appel au « *sang-froid et à la vigilance* », le CRIF réclame « *le renforcement de la législation afin de briser les menées néo-nazies* ».

D'autre part, les principales associations de résistants, de déportés et d'internés organisent samedi 18 octobre à midi, devant la synagogue de la rue Copernic à Paris, 16e, une manifestation silencieuse « *afin que ne se renouvellent pas les horreurs qu'ils ont vécues pendant la deuxième guerre mondiale* ». Parmi les associations qui participeront à cette manifestation figurent l'Association des Français libres, l'Association nationale des anciennes déportées et internées de la Résistance, la Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes et la Fédération nationale des combattants volontaires de la Résistance.

A NEUILLY (HAUTS-DE-SEINE)

Une tentative d'attentat chez M. Jean-Pierre Pierre-Bloch

Deux inconnus ont attaqué et blessé, à 3 h. 40, ce jeudi 16 octobre, l'un des C.R.S. de faction devant l'immeuble où réside, à Neuilly (Hauts-de-Seine), M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, député (U.D.F.) du dix-huitième arrondissement de Paris. *Le député a* déclaré, en fin de matinée, qu'il s'agissait peut-être d'une provocation de ceux qui cherchent à « *faire sortir de sa réserve la communauté juive* ». Il a, d'autre part, révélé que deux heures avant cette agression une fausse alerte à la bombe avait eu lieu dans un immeuble voisin.

Deux C.R.S. gardent l'immeuble de M. Pierre-Bloch. A 3 h. 40, l'un d'eux s'aperçut, à travers une porte de service, le faisceau d'une lampe électrique. C'est alors qu'il se dirigeait vers le grand escalier qu'il se heurta à deux individus, l'un d'eux le frappant avec une matraque ou une barre de fer enveloppée et le projetant contre une porte vitrée qui vola en éclats. Le second C.R.S., venu à la rescousse, tira alors un coup de feu qui provoqua la fuite des deux inconnus. Ils n'ont pas été retrouvés.

Les enquêteurs n'écartaient pas, ce jeudi en fin de matinée, l'hypothèse d'une simple tentative de cambriolage. Ce n'est pas l'avis de M. Pierre-Bloch, qui affirme que l'un des individus portait un sac de plastique enveloppant une boîte métallique, ce qui accréditerait la thèse d'une tentative d'attentat. Après ces événements le député a annoncé qu'il allait demander au ministère de l'intérieur à bénéficier d'une « *protection rapprochée* ». « *Si c'est nécessaire*, a-t-il ajouté, *je ferai ma police moi-même.* »

● *Après l'agression contre M. Charles Bousquet.* — Le comité de rédaction de la revue *Militant*, revue « *nationaliste* d'action *européenne* », a publié un communiqué à la suite de l'agression dont a été victime, la semaine dernière, à son domicile de Neuilly, M. Charles Bousquet, agression revendiquée par des « *brigades juives* ». Selon toute vraisemblance, ces agresseurs visaient M. Pierre Bousquet, membre du comité central du Front national, directeur de *Militant*, qui n'a aucun lien de parenté avec M. Charles Bousquet.

La revue « *s'étonne qu'aucune personnalité gouvernementale, pas plus que Mgr Marty ou le grand rabbin Kaplan, n'aient cru devoir exprimer leur sympathie envers un citoyen français, vieillard de quatre-vingt-quatre ans, victime d'un attentat odieux* ». La revue précise qu'« *à aucun moment elle n'a cautionné, ni de près ni de loin, certains groupements qualifiés de néo-nazis ou poussant à la haine raciale* ».

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par jugement du 14 mai 1980, le tribunal de grande instance de Paris, 1re chambre, a déclaré Yves GOUMOT, co-réalisateur avec Christine OCKRENT, de l'émission « l'Arme du blé », présentée par FR 3 le 15 octobre 1978 et a dit qu'aucune diffusion de cette œuvre ne pourrait être faite sans indication de son nom.

MÉDECINE

CORRESPONDANCE

Faut-il raser les hôpitaux psychiatriques ?

Après la publication, dans « le Monde » des 2, 3, 4 et 5 septembre, d'une série d'articles intitulés « Faut-il raser les hôpitaux psychiatriques ? », nous avons reçu une volumineuse correspondance dont nous publions ci-dessous les extraits les plus significatifs.

De cette correspondance se dégage, semble-t-il, un consensus : l'hôpital psychiatrique classique, concentrationnaire, hérité du dix-neuvième siècle a vécu.

Plusieurs de nos correspondants prennent la défense du corps infirmier, dont le rôle, nous l'avons souligné, est aussi ingrat que mal défini. D'autres insistent sur les difficultés auxquelles se heurtent les familles des malades, désemparées par leur confrontation au milieu asilaire. Bien des soignants, enfin, expriment leur désarroi : comment travailler efficacement dans une structure dont on sait les fondements contestables ? Comment éviter de céder à une désillusion démobilisatrice ? Quelques-uns, fort rares, défendent enfin l'asile sur le mode ironique. « Vous avez déjà vu, nous écrit l'un d'eux, une maison sans poubelle ? »

L'enquête administrative réalisée sur ce sujet à la demande du ministre de la santé (« le Monde » du 3 octobre) confirme qu'il s'agit là d'un sujet à l'égard duquel les pouvoirs publics n'ont plus l'intention d'afficher la superbe indifférence de naguère. — C. B.

Le rendez-vous des catastrophes

Raser, brûler, pourquoi pas ! Encore faudrait-il savoir par quoi remplacer (...). Pour l'instant, l'hôpital psychiatrique reste le rendez-vous des catastrophes (...). L'organisation actuelle s'est trouvée aggravée du fait de l'amalgame, soit inéluctable, faute de locaux étudiés, soit entretenu sous des arguments idéologiques, dans certains services.

Arriérés profonds, déments, alcooliques, malades dangereux ou non forment tous une masse, un poids, une pâte qu'il faut pétrir de soins, de langes, de gavage ou de becquée, une masse dont il faut masser les muscles et les articulations, masse titubante et incontinente. Les escarres vont s'infecter ; les escaliers sont infranchissables ; la nuit est égale au jour.

S'il n'y avait les méchants et les médiocres, voyez comme elle serait belle, notre psychiatrie ! La psychiatrie qui se fait est débile, au ras des réalités. Ceux qui *« s'y pointent »* chaque matin rencontrent l'inéluctable de la démence, l'irrémédiable de l'arriération, l'incontournable de l'angoisse, l'insaisissable du délire, l'irremplaçable du toxique. Il nous faut des censeurs, mais plus encore des esprits clairs — la clarté de la passion, pourquoi pas — un peu d'argent — et le monde psychiatrique ferait un petit pas.

ROGER WARTEL,
Sainte-Gemme-sur-Loire
(Maine-et-Loire).

Le désarroi des familles

« En mars, sans entretien préalable, on avise par lettre mes parents que leur fille — ma sœur, — internée depuis quinze ans, est guérie et sera donc conduite à leur domicile dans la semaine qui suit. Elle avait fait de nombreuses tentatives de suicide, dont l'une, du deuxième étage de la maison, l'avait fait tomber dans un coma qui dura plus de deux mois. Elle ne fait pratiquement plus de tentatives de ce genre, mais s'est souvent mutilée, en se cassant plusieurs *fois volontairement la jambe,* en se brûlant très cruellement les joues. Elle nous frappe parfois en faisant plus de peur que de mal, sauf en voiture où cela devient vite dangereux. Elle est souvent soit abrutie par les médicaments, soit tétanisée, ou surexcitée par des crises d'angoisse ou de nervosité ; elle a souvent un comportement asocial (uriner partout, descendre de voiture et se mettre toute nue au bord de l'autoroute, etc.).

C'est pourtant comme guérie que l'hôpital l'a remise à mes parents affolés. Les *infirmiers* étaient trois pour la déposer à la maison avec des affaires fourrées à la hâte dans un carton ; ça fait beaucoup pour conduire une personne guérie.

Les unités de soins territoriales, ou de secteur, comme on dit, consistaient en la seule possibilité de l'amener une fois par semaine à l'hôpital, à l'atelier de poterie, où il n'y avait d'ailleurs personne pour l'accueillir.

Ma conclusion est que les fous ont droit à certains égards et qu'on ne doit pas les jeter dehors *du jour au lendemain* (...), que c'est trop commode de confondre libéralisme et abandon, en mettant certaines familles dans des situations réellement critiques (...).

On est partagé entre la révolte et la culpabilisation qui étouffe cette révolte ; et si en refusant (on ne peut d'ailleurs pas) on condamne le malade à l'hôpital à vie ? Alors on essaie de faire face, mais on est complètement seul.

R. B. (Vernon).

Une maison sans poubelle ?

« Raser les H.P. ? Mais vous n'y pensez pas ! Où la société mettrait-elle celui qui fait la circulation sans uniforme ? Où mettriez-vous les gens qui veulent se tuer, le débile du coin qui fait peur aux voisins, l'alcoolique ivre mort sur le trottoir ; celui qui s'enferme avec un fusil et menace de tuer tout le monde ? Où allez-vous mettre l'adolescent qui s'oppose à papa et à maman ? Où iront tous ces gens qui provoquent des scandales, des bagarres dans les bistrots, les fêtes foraines, etc. ? Que ferez-vous des jeunes gens qui errent dans les rues à la recherche d'une moto, ou d'une voiture ?... Qu'est-ce que les enfants feront des parents au moment de partir en vacances ? J'en passe et des meilleures ! Vous avez déjà vu une maison sans poubelle ? (...)

J.-P. VEROT,
Infirmier,
Hôpital des Mureaux.

L'administration a peur

(...) Un tel article, on l'attendait, mais on n'osait l'espérer, car ceux d'entre nous qui n'ont pas abandonné le service public et qui travaillent à sa transformation pensent que s'il n'y a pas un mouvement dans l'opinion en faveur de cette évolution, les quelques progrès acquis çà et là vont être détruits (...).

Malheureusement, les responsables (c'est-à-dire les médecins-chefs, les administrateurs hospitaliers et départementaux) ont rarement été acquis à cette transformation en nombre suffisant pour qu'un mouvement déterminant s'opère globalement comme selon vous à la Roche-sur-Yon.

Il ne faut pas cacher que c'est donc bien nous les médecins, psychiatres des hôpitaux qui portons cette responsabilité en grande partie ainsi que les directeurs d'hôpitaux (...).

Mais la première réalité est que l'administration centrale, à quelques exceptions près, ne connaît pas la psychiatrie et même en a peur. Le premier pas à faire c'est qu'elle se préoccupe de ce problème à nouveau (on peut remarquer qu'elle ne s'en préoccupe que tous les dix ans : en 1960, les circulaires du secteur, en 1970, le début de la réalisation concrète de la division du territoire et du patrimoine en équipes de secteur... alors peut-être en 1980... un nouveau pas ?)

(...) Au minimum, le ministre devrait décider que la psychiatrie publique soit gérée par une seule direction ministérielle permettant d'établir l'unité du soin hôpital-extra-hospitalier. Ensuite, il faudrait, en effet, entamer une programmation du remplacement, au moins partiel (la moitié sur cinq ans) des lits hospitaliers par de petites unités de soins ouvertes dans le tissu social de chaque secteur (demi-rasage des hôpitaux psychiatriques au moins, il faut là ni trop faire, ni trop peu).

Mais en fait, en premier lieu et de façon continue, il faudrait que le travail d'information du public, inauguré par vos articles puisse se continuer, régulièrement soutenu, encouragé par le ministère lui-même (...).

DOCTEUR BAILLON,
Hôpital de Ville-Evrard
(Val-de-Marne).

La folie, pure et belle

La folie, elle, doit rester pure et belle. Ce qu'il lui faut, à notre société, c'est la folie modèle Artaud, Lautréamont, Nietzsche. Alors là, quel bonheur ! Mais quel crime, aussi, de faire de cette folie-là, à coup d'enfermement et de neuroleptiques, ces misérables épaves, au regard vidé, les bras crispés, tendus dans un effort désespéré pour aggriper la main qui se dérobe.

Impensable l'idée que le remugle, les murs couverts d'excréments, la chienlit puissent être des productions « naturelles » de la *folie ou, ce qui revient au* même, puissent être des défaillances du système de soins. D'autres ont parlé du « merdier asilaire » pour mieux blanchir l'image de la folie (...).

L'horreur de la folie ne se confond pas avec l'institution psychiatrique. L'horreur n'est pas confondue *avec*, elle est projetée *sur* l'institution. Ça n'est plus la folie qui est horrifiante, c'est l'institution et les soignants qui y travaillent. Et voilà pourquoi les infirmiers qui la défendent sont montrés du doigt et pourquoi aussi, pris dans l'aire du *soupçon, lestés par le poids de* la faute, bien des soignants voient se ternir l'estime d'eux-mêmes. Comment, en effet, ne pas éprouver quelque amertume lorsque, confronté qu'on est quotidiennement avec la violence, il faut aussi supporter le regard réprobateur du public.

En réalité, on devrait s'étonner, si nous avions une idée un peu plus juste des choses, de ne pas trouver partout des murs maculés et des êtres couverts de vermine (...).

Si la folie est violence, violence dont le sujet est la première victime, si elle est mort de l'esprit et mort du corps à travers une longue agonie dans la macération, tous les efforts faits pour freiner et si possible arrêter ce poids sur sa pente naturelle amènent effectivement dans bien des cas l'institution à fabriquer des « chroniques », puisque ces sujets, grâce aux soins, ne meurent pas. L'hôpital psychiatrique constitue alors un milieu de survie pour des sujets qui « ne veulent pas guérir », milieu artificiel de survie où les soins prodigués peuvent être taxés d' « acharnement thérapeutique ».

Rasons donc les hôpitaux psychiatriques, et, une fois pour toutes, réglons ainsi son compte à la folie.

DOCTEUR E. TRILLAT,
Hôpital de Maison-Blanche
(Val-de-Marne).

L'illusion scientiste

(...) S'imaginerait-on par hasard que détruire l'hôpital psychiatrique serait détruire la folie ? La question vaut d'être posée. Avec humour et avec sérieux tout à la fois.

Nous voyons l'illusion que j'appellerais scientiste. Et nos microbiologistes modernes, avec leurs médiateurs dits chimiques ou autres enképhalines rappellent, à s'y méprendre, les chercheurs d'âme d'antan. Je doute pourtant, malgré le parfait sérieux, là encore, de découvertes qui illustrent souvent brillamment un des courants les plus actuels de la spécialité, qu'ils parviennent de si tôt à transformer cette médecine du sujet qu'est spécifiquement la psychiatrie en une pure et rassurante médecine de l'objet.

Il y a aussi ce qu'on pourrait nommer l'illusion quantitative. Les infirmiers lucides savent très bien qu'il ne suffit pas de les dispenser de serpillière et de ménage pour leur conférer magiquement la disponibilité intérieure requise pour ce métier. De même, les médecins lucides — ceux qui le sont — n'ignorent pas que « les moyens » qu'ils réclament à cor et à cri ne sont qu'un préalable, certes indispensable mais pas suffisant, à l'art de soigner. Ils savent notamment que la multiplication des lieux de soins (c'est-à-dire aussi leur dispersion, leur éparpillement) si elle peut être positive à tel point de vue n'est pas sans susciter des difficultés propre, c'est-à-dire n'est pas automatiquement et forcément désaliénante.

DOCTEUR M. HOUSER,
(Bourg-en-Bresse).

Un univers secret

On doit se féliciter que soient ainsi rendues publiques des informations qui sont bien connues des spécialistes mais qui, pour la plupart des lecteurs du *Monde*, auront été des découvertes, car l'univers psychiatrique reste encore pour l'essentiel un espace fermé, secret, caché. Il est pourtant, en 1980, lieu de scandale quotidien et donc interdit au regard de tous. S'il est une urgence en psychiatrie, c'est de visiter les institutions asilaires et d'en rendre compte largement. Il faut savoir ce qui se passe à Vauclaire, Prémontrés, Montfavet, Armentières, etc.

Mais, nous dira-t-on, à côté de ces réalités on rencontre aussi des institutions de pointe ; sans doute, mais peut-on penser que l'existence de quelques services exemplaires puisse faire accepter, et pour quelle sorte de compensation, l'existence de services inhumains, dégradants ? Le scandale est que la psychiatrie hospitalière en 1980 soit dans sa majorité celle de la misère. Aussi, on ne s'étonne pas qu'un consensus naisse des témoignages des spécialistes pour dénoncer ce système. Mais peut-on se satisfaire de cette dénonciation ? (...)

Seule une politique radicalement différente, cherchant à transformer la réalité sociale actuelle, et pas seulement à la gérer au plus étroit, peut venir à bout du système asilaire et de l'idéologie qu'il sécrète. (...)

En attendant, en France, il est des exigences qui devraient être immédiatement satisfaites :

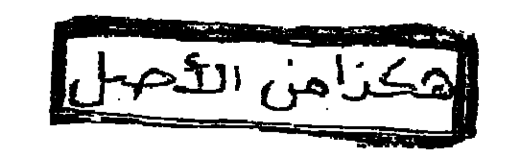
— Mettre fin à l'asile et non pas le débaptiser (...) ;

— Favoriser la sortie massive de ceux qui y sont enfermés depuis dix, vingt, trente ans (...) ;

— Abandonner le fonctionnement du prix de journée qui, entre autres aberrations, pénalise les équipes soignantes qui refusent les pratiques ségrégatives (...) ;

— S'opposer catégoriquement à toute prétendue reconversion des asiles.

DOCTEURS
BERNARD CHOURAQUI
et PATRICK MEROT,
Syndicat de la Psychiatrie
(psychiatres et psychiatres en formation).



UNESCO

A LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE BELGRADE

Le rapport Mac Bride sur l'information a été approuvé à la quasi-unanimité

Belgrade. — Après trois jours de débats et les interventions de *quelque quatre-vingts délégations*, la commission « *culture et communication* » a ratifié, mercredi 14 octobre, le rapport du directeur général de l'UNESCO, M. M'Bow, commentant les conclusions de la commission Mac Bride sur l'information (« le Monde » du 15 octobre). Jugé à la quasi-unanimité comme « un excellent point de départ », le rapport Mac Bride a suscité trois projets de résolution (pays socialistes, non alignés et occidentaux) qui invitent l'UNESCO à continuer ses recherches sur la communication et à mettre en œuvre certaines recommandations pour *l'instauration d'un nouvel ordre mondial de l'information*.

La semaine prochaine, la commission examinera le projet de « programme international pour le développement de la communication », destiné à aider les pays du tiers-monde à se doter d'une infrastructure appropriée à l'information moderne.

De notre envoyé spécial

Le nouvel ordre mondial de l'information est-il pour demain ? « *Non, mais il est en route* ». C'est du moins ce qu'on affirme dans les couloirs du Sava Centar à Belgrade, où vient de s'achever le débat sur le rapport Mac Bride, dans une curieuse atmosphère d'unanimité contrainte.

Tous, finalement, ont accepté ce rapport considéré comme « *globalement positif* » et tous ont ratifié les conclusions qu'en a tirées le directeur général dès avant la réunion de Belgrade. Mais ce ne fut pas de gaieté de cœur. Les Soviétiques, qui ont fait remarquer que la commission Mac Bride ne comprenait que deux pays socialistes sur seize (U.R.S.S. et Yougoslavie) ont estimé que le rapport était « *trop imprégné de terminologie occidendentale* ». Mais ils ont pris sa défense lorsque l'attaque est venue d'en face.

Le représentant de l'Institut international de la presse a déclaré tout net que l'UNESCO n'avait pas à s'occuper des problèmes d'information. Quant au porte-parole du Royaume-Uni, très en verve, il a comparé le rapport à un « *œuf pourri* ». « *Nous ne l'aimons pas* », a-t-il dit. Toute l'assemblée a pu noter, à cette occasion, combien les délégués britanniques ont été sévères. « *Ce sont les hommes de la dame de fer* », remarque-t-on au secrétariat de l'organisation, où l'on est peu habitué à ce que les « sorties » viennent de la flegmatique Angleterre.

Oui, mais...

Cette passe d'arme est à peu près le seul moment où le ton est monté au cours des débats. Les Occidentaux, soucieux de manifester leur bonne volonté, se sont ralliés au « *oui, mais...* ». Oui au rééquilibrage des flux de l'information, oui à la coopération pour la formation des personnels et la fourniture du matériel. Mais pas d'atteinte à la liberté de l'information, pas de contrôle gouvernemental systématique, pas de journalistes formés ou recrutés par l'Etat pour servir de propagandistes ou de bureaucrates.

Les anglo-saxons, en particulier, ont défendu la presse commerciale. « *Les meilleurs journaux du monde sont commerciaux* », a observé le Britannique. Et l'Américain — M. Elie Abel, membre de la commission Mac Bride — a rappelé que les quatre agences de presse mondiale occidentale ne font pas de bénéfices, ce qui rend vaine la proposition de taxer les agences transnationales au *profit des pays du tiers-monde*. « *Nous sommes rassurés* », a dit le représentant de la France, M. Jean d'Arcy, comme soulagé que tout le monde se soit *mis d'accord sans céder sur* l'essentiel.

En réalité, l'accord s'est fait sur un aspect inattendu dans une enceinte internationale vouée aux idéaux et aux grands principes. « *Chaque société doit déterminer elle-même son propre système d'information* » (République fédérale allemande). « *Il faut une agence qui traite l'information selon les intérêts nationaux : il faut des industries nationales d'information* » (U.R.S.S.). « *Les pays doivent d'abord compter sur leur force individuelle* » (Chine). « *Ce n'est pas à l'UNESCO de fixer un modèle unique pour la propagation des nouvelles. Chaque pays doit s'organiser comme il l'entend.* » (Etats-Unis). « *Chaque pays établit ses critères individuellement.* » (Royaume-Uni).

Alors ? Beaucoup de bruit pour rien ? Tout se passe comme si *les Etats membres de l'UNESCO* se retrouvaient aujourd'hui avec un brulôt que chacun a hâte de passer à son voisin. Prenant au mot ceux qui avaient parlé d'un nouvel ordre mondial de l'information, l'UNESCO revient avec un rapport dérangeant. Et tout le monde se replie. Même les pays en développement, auxquels sont destinés les fruits de la réflexion *de l'UNESCO, se montrent critiques*. Ils jugent les recommandations trop « *théoriques* » et réclament des applications précises.

Concrètement il a été décidé de diffuser le rapport massivement, de doter le secteur « Culture et Communication » du secrétariat de l'UNESCO de nouveaux moyens en hommes et en matériel et d'organiser des séminaires pour initier les correspondants ou envoyés spéciaux à la culture des pays de leur futur lieu de travail.

ROGER CANS.

Une arme à double tranchant

De notre envoyé spécial

Belgrade. — Lorsque, en 1970, l'U.R.S.S. a invité l'UNESCO à étudier les problèmes de l'information et de la communication — par l'entremise d'une résolution de la Biélorussie ! — elle espérait manifestement jeter une bombe à retardement dans *le camp occidental. Les pays* en développement, en effet, ne pouvaient pas rester insensibles aux appels à un rééquilibrage en leur faveur des moyens d'information et de communication — qui leur font cruellement défaut. Ils ne pouvaient pas manquer de s'en prendre aux Etats-Unis et à l'Europe qui détiennent quatre agences de presse mondiales sur cinq et un puissant réseau de communications « *vertical* » *tissé à la faveur* de l'histoire et, en partie, de la colonisation.

Après d'âpres débats, en particulier à la conférence générale de Paris (1978), où « occidentaux », « socialistes » et « tiers-mondistes » ont tenté de faire pencher la balance chacun en sa faveur, le rapport Mac Bride a été publié cette année. Mais les Soviétiques sont pris à *contrepied. La terminologie du* rapport est jugée, par eux, trop « occidentale » et plusieurs recommandations, notamment sur la censure ou le libre accès des journalistes à l'information — même non officielle, — ont le don de les agacer. Les Occidentaux, pour leur part, n'en apprécient pas, pour autant, un document où, à leur goût, on parle trop de « contrôles », de « limitations » et de « non-ingérence ». *Mais ils font contre* mauvaise fortune bon cœur puisque l'arme s'est retournée contre l'adversaire et que le tiers-monde attend.

Dissiper des illusions

Pour leur part, les pays en développement, même s'ils revendiquent — à terme — un nouvel ordre mondial de l'information, se contentent pour l'instant d'un programme qui leur apportera une aide concrète.

L'entreprise de l'UNESCO aura eu le mérite de dissiper bien des illusions : aux Soviétiques et à leurs alliés, elle aura montré que l'information est une arme à double tranchant, qu'on ne manipule pas impunément. Aux Occidentaux, elle rappelle que leurs privilèges doivent être partagés, ne serait-ce que pour *étendre cette « liberté d'information »* qui, réduite au seul Occident, paraît de plus en plus menacée. Aux pays en développement enfin, elle rappelle que le nouvel ordre international de l'information ne se décrète pas. Ce nouvel ordre se construit avec l'aide des pays riches, certes, *mais aussi à l'intérieur*, avec les peuples, qui n'ont pas tant besoin de papier journal et de postes de télévision que d'une information enfin crédible, importante, qui permette à chacun de juger, plutôt que d'obéir. — R. C.

ANCIENS COMBATTANTS

LES ANCIENS D'ALGÉRIE RÉCLAMENT L'ÉGALITÉ DES DROITS

La Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, du Maroc, de Tunisie, a provoqué des rassemblements de protestation durant le dernier week-end. Place de l'Opéra, à Paris, le samedi 11 octobre, les adhérents de la région parisienne ont réclamé un changement des conditions d'attribution de la carte du combattant.

La F.N.A.C.A. souligne que, sur près de trois millions d'anciens combattants en Afrique du Nord, seulement trois cent soixante-six mille ont obtenu cette carte. Elle « *exige du gouvernement de justes conditions d'attribution par l'inscription à l'ordre du jour du Parlement de la proposition de loi* (à ce sujet) *déposée par les groupes communiste et socialiste et soixante-sept députés R.P.R.* »

Enfin, la F.N.A.C.A. « *souhaite que toutes les mesures administratives soient prises le plus rapidement possible afin que la troisième génération bénéficie de l'égalité des droits avec les conflits antérieurs (mention « guerre », bénéfice de la campagne double, retraite anticipée, etc.)* ».

XXXVe CONGRÈS NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE

La Fédération nationale des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc célébrera le trente-cinquième anniversaire de *sa création et de la libération des* camps en tenant à Paris son prochain congrès national, du 16 au 19 octobre, au Palais des congrès de la porte Maillot. La *F.N.C.P.G.-C.A.T.M. compte cinq* cent mille adhérents environ.

Les représentants de seize pays étrangers ont répondu à l'invitation et se retrouveront au colloque du samedi matin 18 octobre sur le thème : « Le rôle des anciens combattants dans la nation et dans un monde solidaire ».

Un autre événement d'importance aura lieu le samedi après-midi avec la présentation publique de l'ouvrage édité par la fédération *la Captivité-Histoire des prisonniers de guerre français 1939-1945*, dont l'auteur est M. Yves Durand (en vente : 150 F au siège de la F.N.C.P.G.-C.A.T.M., 46, rue Copernic, 75116-Paris).



INFORMATIONS « SERVICES »

DOCUMENTATION

Au sommaire des revues

● **LITTERATURE - CULTURE.**

Pour cette rentrée, la *N.R.F.* présente un sommaire particulièrement riche, avec notamment un texte important d'Hofmannsthal, « L'espace spirituel de la nation » par Michel Tournier quelque chose comme des « Mémoires », de Balthazar : un poème de Frénaud, deux lettres — d'amour — de Gobineau à une Athénienne, présentées par P.L. Rey (N° 333, octobre, Gallimard.)

En ouverture à *la Revue des Deux Mondes*, le beau texte de René Huyghe, « Reconstruire l'homme ». Et, de E. Averoff-Tossiza, « Le monastère ressuscité ». (Octobre, 17 F 15, rue de l'Université, Paris-7e.)

La revue *Culture et communication*, remarquablement illustrée, traite de la conservation et de la restauration des peintures sur toile et sur bois. En outre, culture, patrimoine : une expérience pour la création, dans la *communication des arts* ; et un programme pour les Tuileries et le Palais-Royal (Septembre, 12 F Documentation française, 29, quai Voltaire, Paris-7e.)

Dans *Connaissances des hommes* : dédiée à l'Année du patrimoine, une excellente monographie, par C. Sautet, du château de Saint-Fargeau. Et des notes — très notables — d'Yves Frontenac sur Gracq. (N° 88, septembre-octobre. Illustré. 15 F 20, rue Godot-de-Mauroy, Paris-9e.)

● **POLITIQUE - SOCIETE.**

Etudes P Rondot, ancien directeur du CHEAM, montre la « Presqu'île arabe en péril ». Et R. Bureau, professeur à Paris-X, analyse cette « Réalité consumée » — d'où une grande perte de poids, — qu'est l'information (Octobre 16 F. 15, rue Monsieur, Paris-7e.)

Futuribles décrit le présent et l'avenir de l'informatique, « outil aussi prestigieux que méconnu », et la « nature » les « usages » de l'informatisation. La revue pose aussi une question troublante · l'informatique serait-elle contre l'emploi » ? (Septembre 25 F. 55, rue de Varenne, Paris-7e.)

Nouveau numéro spécial des *Temps modernes* : « L'Histoire anachronique ». C'est-à-dire introduire résolument l'anachronisme dan l'histoire, comme un bon révélateur. Ce qu'ont, d'ailleurs, toujours fait les poètes, en particulier au théâtre (N° 410, daté septembre. 20 F 26, rue de Condé, Paris-6e.)

Esprit « La mémoire d'Auschwitz ». Réponse — cette fois une critique historique décisive — de P Vidal-Naquet aux « révisionnistes » de l'école Faurisson. Nous y reviendrons. (Septembre 25 F 19, rue Jacob, Paris-6e.)

Dans *le Débat* « Rêverie pour une Pâque russe » d'André Siniavski « L'exigeant judaïsme » d'E. Lévinas De A Bergougnioux et B Manin, une analyse politique et historique du « mythe de l'adversaire » qui obséderait la gauche française (N° 5, octobre. 160 pages. 28 F Gallimard.)

L'Arche : « Les Juifs de France . ce qui change » tableau d'une évolution, voire de mutations. Sur la couverture de ce numéro, évidemment composé avant les derniers événements · « la Synagogue aveugle » de la cathédrale de Strasbourg Sur ses yeux un bandeau bleu, blanc, rouge. (Septembre - octobre. Numéro double illustré, 194 pages. 20 F 14, rue Georges-Berger, Paris-17e.)

YVES FLORENNE.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 17 OCTOBRE

« La manufacture des Gobelins », 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins. Mme Garnier-Ahlberg.

« Port-Royal de Paris et le jansénisme ». 15 h., 123, boulevard de Port-Royal. Mme Bouquet des Chaux.

« Le faubourg Saint-Antoine, l'orphelinat Eugène-Napoléon ». 15 h., 254, rue du Faubourg-Saint-Antoine. Mme Legrégeois.

« L'art gothique : Notre-Dame ». 15 h., portail gauche de la façade. Mme Saint-Girons.

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie. Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le quartier Notre-Dame », 14 h. 30, 7, rue des Réservoirs, à Versailles. M. Pech.

« La manufacture des Gobelins », 15 h., 42, avenue des Gobelins (Arcus)

« Demeures et jardins de personnages célèbres du XIXe siècle », 15 h., 14, rue de La Rochefoucauld. Mme Ragueneau.

« Les archives nationales dans l'hôtel de Soubise ». 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois. M Jaslet (Connaissance d'ici et d'ailleurs)

« La place des Vosges et ses alentours ». 15 h., 1, place des Vosges. D Fleuriot.

« Coins secrets du quartier Maubert ». 15 h., façade de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet (Paris pittoresque et insolite)

« Hôtels du Marais, place des Vosges ». 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé)

« Vieilles rues et maisons de Paris. l'abbaye Saint-Martin-des-Champs ». 15 h., métro Etienne-Marcel (le Vieux Paris)

CONFÉRENCES

15 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires. Mme Thibaut. « Le règne d'Henri IV et la pacification du royaume » (Caisse nationale des monuments historiques)

16 h., 15, rue de Vaugirard, salle Médicis. M Milton Friedman « Reagan ou Carter quelle différence pour les économies occidentales ? » (Vie française et institut de l'entreprise).

19 h 30, 1, rue Victor-Cousin, amphithéâtre Bachelard. M Chauchard. « Pour une science et une pédagogie de l'amour » (Université populaire de Paris)

20 h., 26, rue Bergère. M Roberto. « Recherche de la liberté » (Centre de l'homme et la connaissance)

20 h 15, 11 bis, rue Kepler « L'ésotérisme de la Bhagavad Gita » (Loge unie des théosophes)

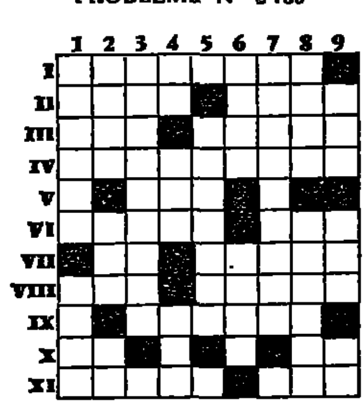
20 h 15, 27 rue Copernic, studio Bury Mme Bercou « La maladie et ses causes, la force créatrice et le problème sexuel » (Centre GRACE)

21 h., 6, place d'Iéna. M Lemaire. Mme Mahot « le Népal » (musée Guimet) (projections)

21 h American Center, 261, boulevard Raspail Joan Jonas : « Upside down and backwards ; d'après deux contes de Grimm ».

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 780



HORIZONTALEMENT

I. Doit frapper dès qu'on lâche le volant. — II. Quand il y en a, c'est que c'est un peu fort. Apportée par le second. — III. Ne fut pas atteint par la précipitation. Va jusqu'au bout. — IV. Plaque tournante. — V. Un d'ailleurs. — VI. Auteur d'un théorème. Endroit où l'on peut trouver beaucoup de choses abîmées. — VII. Abréviation qui marque le début de la révolution. Pas étendue. — VIII. Bonne quand elle perce bien. Désavoué. — IX. Miliaire. nous fait vraiment transpirer. — X. Pronom. N'est parfois qu'un filet. — XI. Servi dans une auberge espagnole. Armée d'autrefois.

VERTICALEMENT

1. Mettre dans de bonnes dispositions. Est généralement grosse pour le savon. — 2. Appel de berger. Sigle d'une organisation internationale. Article. — 3. Quand elles se réveillent il y a des éclats. — 4. Règles. Un agrément d'autrefois. Qu'on a déjà entendu. — 5. Adjectif qui peut qualifier le dernier service. — 6. On peut l'avoir à l'œil. Peut être utile quand on veut prendre un bouquin. — 7. Son de cloche. — 8. Certain fut révoqué. Bassins pour les plongeurs. — 9. On éteint quand il arrive. Crie comme un porteur de bois. Note.

Solution du problème n° 2 779

Horizontalement

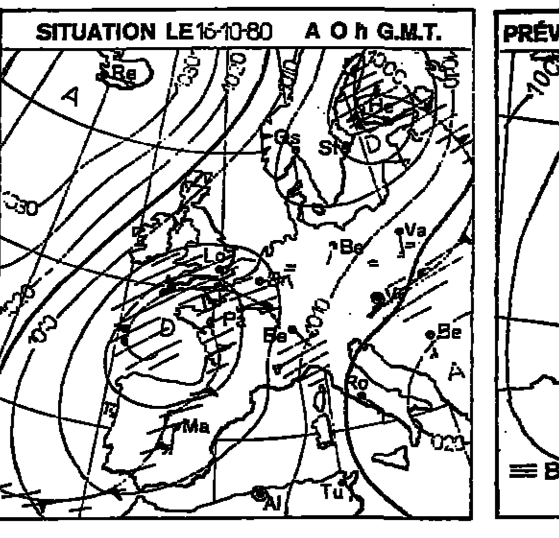
I. Pédantes. — II. Solarium. — III. Italie ; Io. — IV. Li. Lentes. — V. Hèlent ; Té. — VI. Or ; Ote. — VII. Az ; Are. — VIII. Esclandre. — IX. Tolier. — X. Dos ; Elu. — XI. Ere. Essai.

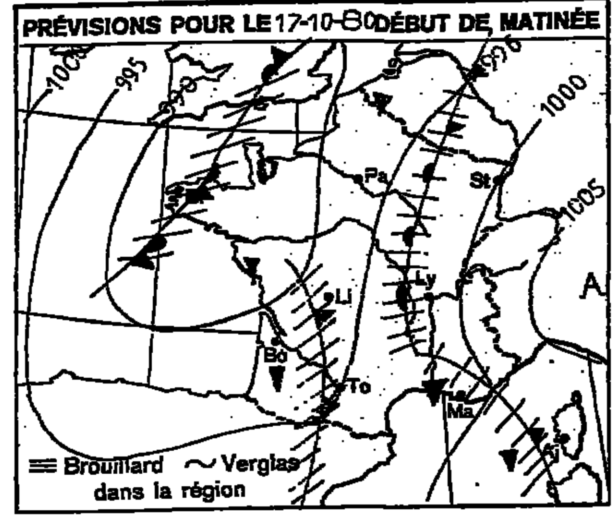
Verticalement

1. Silhouette. — 2. Potier. SO. — 3. Ela ; Acide. — 4. Dalle. Allô. — 5. Ariens. Aise. — 6. Nient ; Ane. — 7. Tu ; Ordres. — 8. Emietter ; La. — 9. Osée ; Etui.

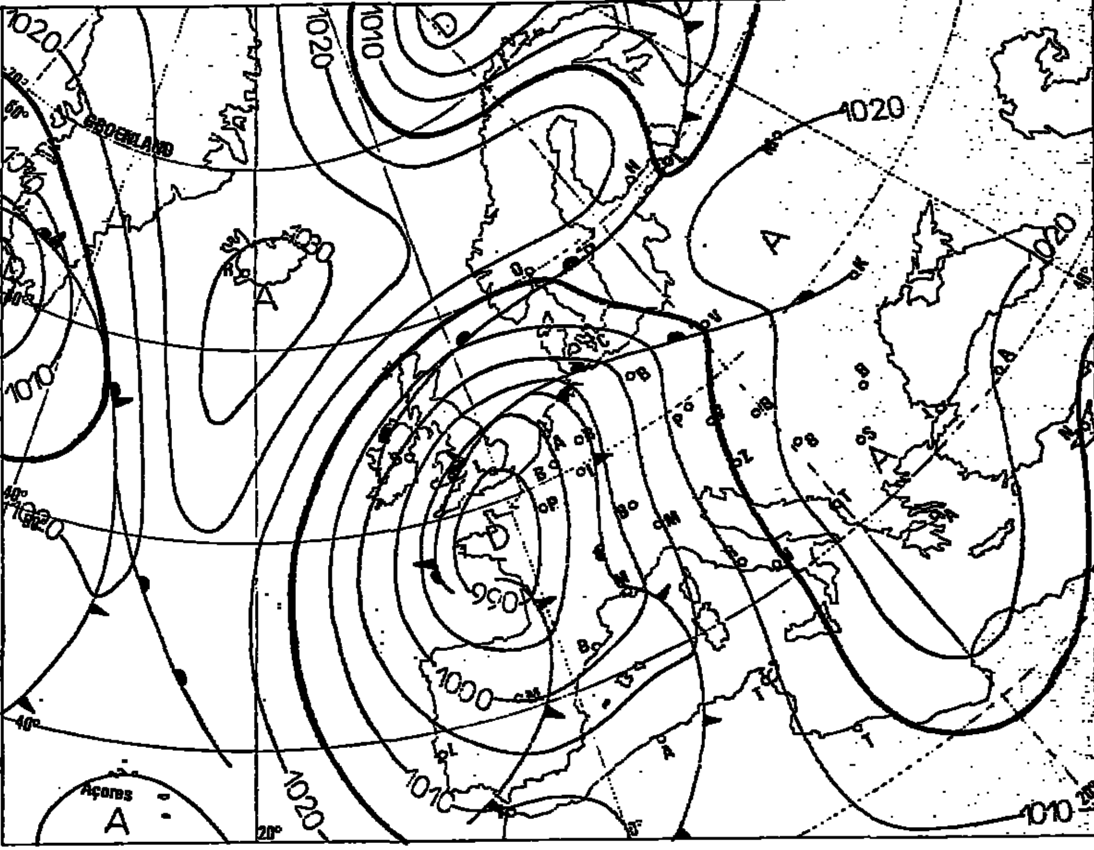
GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 17 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 16 octobre à 0 heure et le vendredi 17 octobre à 24 heures :

Une zone dépressionnaire évoluant lentement sur l'Europe occidentale maintiendra la France sous l'influence de masses d'air humide venant de l'Atlantique ou de la Méditerranée.

Vendredi 17 octobre, des pluies passagères ou des averses se produiront sur l'ensemble du pays. Ces précipitations, parfois accompagnées d'orages, seront localement fortes et durables sur les Cévennes et le sud des Alpes, ainsi que sur le littoral méditerranéen, où de fortes rafales sont à craindre. On notera toutefois quelques périodes ensoleillées sur la Vendée, l'Aquitaine et les régions pyrénéennes, où s'établira un temps plus frais et plus instable avec alternance d'éclaircies et de nuages dans un flux modéré de secteur ouest. Ailleurs, les températures subiront peu de changement et les vents, modérés, souffleront le plus souvent du secteur sud.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Ajaccio, 26 et 16 degrés ; Biarritz, 17 et 12 ; Bordeaux, 17 et 10 ; Bourges, 18 et 11 ; Brest, 11 et 7 ; Caen, 10 et 9 ; Cherbourg, 10 et 9 ; Clermont-Ferrand, 19 et 13 ; Dijon, 14 et 9 ; Grenoble, 17 et 10 ; Lille, 14 et 8 ; Lyon, 17 et 12 ; Marseille, 23 et 19 ; Nancy, 16 et 7 ; Nantes, 14 et 9 ; Nice, 17 et 14 ; Paris-Le Bourget, 11 et 9 ; Pau, 22 et 9 ; Perpignan, 26 et 18 ; Rennes, 13 et 10 ; Strasbourg, 14 et 9 ; Tours, 15 et 10 ; Toulouse, 20 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 15 degrés ; Amsterdam, 13 et 2 ; Athènes, 26 et 16 ; Berlin, 12 et 1 ; Bonn, 12 et 4 ; Bruxelles, 13 et 7 ; Le Caire, 32 et 21 ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 8 et 4 ; Genève, 12 et 5 ; Lisbonne, 18 et 10 ; Londres, 14 et 8 ; Madrid, 17 et 8 ; Moscou, 10 et 7 ; Nairobi, 25 et 15 ; New-York, 17 et 12 ; Palma-de-Majorque, 25 et 18 ; Rome, 22 et 19 ; Stockholm, 8 et 3 ; Téhéran, 31 et 11.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 16 octobre, à 7 heures, de 994,7 millibars, soit 746,1 millimètres de mercure.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 16 octobre 1980 :

DES DECRETS

● Portant nominations au conseil d'administration de l'Ecole nationale d'administration ;

● Approuvant le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics industriels ;

● Relatifs à l'émission de l'emprunt d'Etat octobre 1980

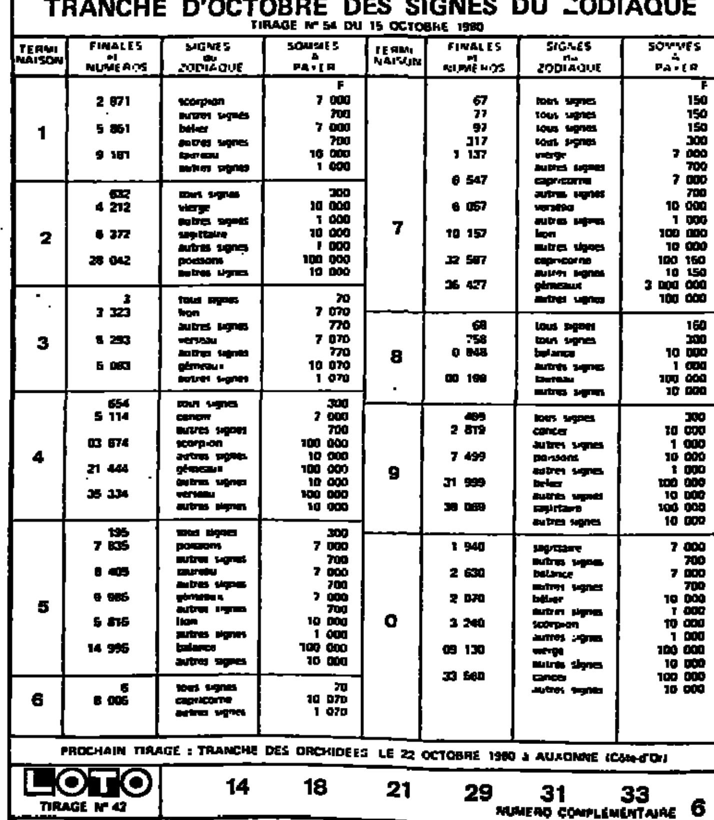
DES ARRETES

● Fixant la date des épreuves de l'examen d'aptitude aux fonctions de commissaire aux comptes et la liste des candidats autorisés à subir les épreuves.

● Portant nominations, réintégrations, affectations et détachements (hôpitaux psychiatriques).

DES CIRCULAIRES

● Relatives au cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics industriels



loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE D'OCTOBRE DES SIGNES DU ZODIAQUE

TIRAGE N° 54 DU 15 OCTOBRE 1980

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES A PAYER F
1	2 871	scorpion	7 000
		autres signes	700
	5 861	bélier	7 000
		autres signes	700
	9 181	taureau	10 000
		autres signes	1 000
2	632	tous signes	300
	4 212	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	6 372	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	28 042	poissons	100 000
		autres signes	10 000
3	3	tous signes	70
	3 323	lion	7 070
		autres signes	770
	5 293	verseau	7 070
		autres signes	770
	5 083	gémeaux	10 070
		autres signes	1 070
4	654	tous signes	300
	5 114	cancer	7 000
		autres signes	700
	03 674	scorpion	100 000
		autres signes	10 000
	21 444	gémeaux	100 000
		autres signes	10 000
	35 334	verseau	100 000
		autres signes	10 000
5	195	tous signes	300
	7 835	poissons	7 000
		autres signes	700
	8 405	taureau	7 000
		autres signes	700
	6 985	gémeaux	7 000
		autres signes	700
	5 815	lion	10 000
		autres signes	1 000
	14 995	balance	100 000
		autres signes	10 000
6	6	tous signes	70
	8 006	capricorne	10 070
		autres signes	1 070

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES A PAYER F
7	67	tous signes	150
	77	tous signes	150
	97	tous signes	150
	317	tous signes	300
	1 137	vierge	7 000
		autres signes	700
	6 547	capricorne	7 000
		autres signes	700
	6 057	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	10 157	lion	100 000
		autres signes	10 000
	32 587	capricorne	100 150
		autres signes	10 150
	36 427	gémeaux	3 000 000
		autres signes	100 000
8	68	tous signes	150
	758	tous signes	300
	0 848	balance	10 000
		autres signes	1 000
	00 198	taureau	100 000
		autres signes	10 000
9	495	tous signes	300
	2 819	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	7 499	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	31 999	bélier	100 000
		autres signes	10 000
	38 089	sagittaire	100 000
		autres signes	10 000
0	1 940	sagittaire	7 000
		autres signes	700
	2 630	balance	7 000
		autres signes	700
	2 070	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	3 240	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	09 130	vierge	100 000
		autres signes	10 000
	33 560	cancer	100 000
		autres signes	10 000

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DES ORCHIDEES LE 22 OCTOBRE 1980 à AUXONNE (Côte-d'Or)

LOTO TIRAGE N° 42 — 14 18 21 29 31 33 — NUMERO COMPLÉMENTAIRE 6

PROCHAIN TIRAGE LE 22 OCTOBRE 1980 VALIDATION JUSQU'AU 21 OCTOBRE APRES-MIDI

BREF

COLLOQUES

LE PATRIMOINE ET L'ACTION MUNICIPALE. — Le Centre départemental de formation communale et sociale (C.D.F.C.S.), en association avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement Isère (C.A.U.E.), propose aux élus locaux une journée-colloque le samedi 15 novembre, à la Côte-Saint-André, de 9 heures à 17 heures, sur le thème : « Le patrimoine et l'action municipale : pourquoi, comment ? ». Coût de la participation : 55 F.

★ **C.D.F.C.S., 4, place Paul-Vallier, 38000 Grenoble. Tél. : (76) 44-56-08.**

ARTISANAT A CHAMARANDE. — L'Union des ateliers Claireau organise le 18 octobre, de 15 h. 30 à 19 h. 30, dans le domaine du château de Chamarande (Essonne), un colloque sur le thème : « Artisanat d'art, artisanat utilitaire ».

★ **UDAC, Château, 91730 Chamarande.**

CONCOURS

P.M.I. — Un concours est ouvert pour un poste de médecin de protection maternelle et infantile à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales du Morbihan. Les candidatures sont à adresser à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales du Morbihan, service du personnel, boulevard de la Résistance, 56019 Vannes Cedex.

★ **Association Hemen, 59, allées Marines, 64100 Bayonne.**

JEUNESSE

UN SALON DE L'INFORMATION DANS L'ESSONNE. — Le Centre d'information jeunesse de l'Essonne organise, à l'occasion de son dixième anniversaire, les 17 et 18 octobre, à l'Agora, d'Evry, le premier Salon départemental de l'information jeunesse. Soixante exposants sur l'enseignement, la formation professionnelle, les loisirs, les vacances, l'animation.

★ **CIJE, tél. : 077-37-83.**

RAPATRIÉS

RECTIFICATIF. — Le Service central des rapatriés nous signale que son adresse est 4-14, rue d'Aguesseau, 75008 Paris, et non à Clichy, comme il a été indiqué par erreur dans l'article « Pour racheter des cotisations » (« le Monde » du 14 octobre 1980).

VIVRE A PARIS

POUR LES BASQUES DE LA CAPITALE. — L'association Hemen, de Bayonne, organise le 17 octobre, à 20 h. 30, à l'Eskual Etxea (10, rue Duban, 75016 Paris), une réunion d'information à l'attention des Basques de Paris. Au cours de cette réunion seront expliqués les buts de l'opération (création d'emplois au Pays basque, création d'une société d'investissement).

CHRYSANTHÈMES A AUTEUIL. — L'Exposition d'automne 1980 est organisée, du 16 octobre au 3 novembre, à l'Etablissement horticole (fleuriste municipal), 3, avenue de la Porte-d'Auteuil, 75016 Paris. Le thème : « Chrysanthèmes d'hier et d'aujourd'hui ».

★ **3, av. de la Porte-d'Auteuil, 75016 Paris. Entrée : 3 F. Autobus : 52, 123 et P.C. Métro : Porte-d'Auteuil.**

LISTE OFFICIELLE **loterie nationale**

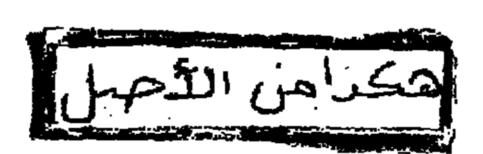
ARLEQUIN

TIRAGE N° 55 DU 15 OCTOBRE 1980

FINALES ET NUMÉROS SORTIS AU TIRAGE : 4 — 68 — 379 — 735 — 1 240

FINALES OU NUMEROS	SOMMES A PAYER (CUMULS COMPRIS) POUR UN BILLET ENTIER TOUTES SERIES F	FINALES OU NUMEROS	SOMMES A PAYER (CUMULS COMPRIS) POUR UN BILLET ENTIER SERIE 38 F	SOMMES A PAYER CUMULS COMPRIS POUR UN BILLET ENTIER AUTRES SERIES F
4	50	1 240	2 000 000	20 000
68	200	0 124	5 050	1 050
86	100	0 142	5 000	1 000
379	3 000	0 214	5 050	1 050
397	300	0 241	5 000	1 000
739	300	0 412	5 000	1 000
793	300	0 421	5 000	1 000
937	300	1 024	5 050	1 050
973	300	1 042	5 000	1 000
735	3 000	1 204	5 050	1 050
357	300	1 402	5 000	1 000
375	300	1 420	5 000	1 000
537	300	2 014	5 050	1 050
573	300	2 041	5 000	1 000
753	300	2 104	5 050	1 050
		2 140	5 000	1 000
		2 401	5 000	1 000
		2 410	5 000	1 000
		4 012	5 000	1 000
		4 021	5 000	1 000
		4 102	5 000	1 000
		4 120	5 000	1 000
		4 201	5 000	1 000
		4 210	5 000	1 000

PROCHAIN **ARLEQUIN** : LE 19 NOVEMBRE 1980 à PARIS tirage télévisé à 19 h 15



Le Monde DES LIVRES

Ivresse nietzschéenne et sobriété freudienne

● Paul-Laurent Assoun, dans un remarquable essai philosophique, retrace la rencontre de Freud et de Nietzsche.

NIETZSCHE ET FREUD témoignaient face à l'existence de dispositions opposées ; le premier l'exaltait, célébrant dans la volonté de puissance une vie pleine, affirmative, « ascendante », cependant que le second, plus proche de Schopenhauer, la mesurait à l'aune d'un pessimisme foncier que seuls tempéraient son humour, ainsi qu'un certain philistinisme bourgeois.

Lou Andréas-Salomé, qui servit de trait d'union entre les deux hommes, rapporte dans son autobiographie (1) qu'un jour où il était particulièrement enjoué, *Freud lui lut à haute voix les* derniers vers de l'*Hymne à la Vie*, poème attribué à Nietzsche qui l'avait mis en musique, mais en réalité composé par elle :

Millénaires à exister, à penser, [à vivre !
Dans tes deux bras, serre-moi [de toutes tes forces !
Si tu n'as plus de bonheur à [me donner,
Donne-moi ta douleur.

Là-dessus, Freud referma le livre et en frappa l'accoudoir de son fauteuil : « *Non, non*, s'exclama-t-il, *je ne suis pas d'accord ! Un bon rhume de cerveau chronique suffirait amplement à me guérir de tels désirs.* »

Commentant cette anecdote, Paul-Laurent Assoun observe qu'il y a là un indice de la défiance de Freud envers tout excès de *Schwärmerei* (terme allemand qu'on pourrait rendre par « enthousiasme juvénile »), défiance qui le pousse à adopter comme antidote spontané le scepticisme matérialiste de l'*Aufklärer*. Les tentations de l'ivresse dionysiaque lui sont étrangères ; il leur préfère la froide clarté de la conscience. « *En vain, cherchera-t-on chez Freud*, écrit Assoun, *un hymne, fût-il à la Vie, à la Mort, ou à l'Inconscient.* »

Reste que, malgré cette différence de sensibilité, Nietzsche a toujours été considéré, avec Schopenhauer, comme l'un des précurseurs de la psychanalyse. Par l'importance qu'ils accordent au pulsionnel et à l'inconscient, par leur méfiance à l'égard des ruses de la conscience, par le soupçon qu'ils jettent sur la moralité, par leur volonté d'être des chimistes de la vie mentale et par leur certitude de manipuler des substances explosives, Nietzsche et Freud appartiennent bien à la même famille spirituelle, l'un empruntant la voie disruptive et aphoristique, l'autre la méthode scientifique, pour aborder la même *terra incognita*.


★ *Dessin de J.-P. CAGNAT.*

Freud lui-même a accrédité cette thèse en mentionnant Nietzsche parmi les « anticipateurs », dans sa *Contribution à l'histoire du mouvement psychanalytique*, en 1914. Trois années plus tôt, à l'occasion du congrès de psychanalyse qui s'était tenu à Weimar, deux émissaires, Hans Sachs et Ernest Jones, s'étaient rendus à la villa Silberblick, siège des archives Nietzsche, sur lesquelles régnait despotiquement sa sœur Elisabeth, pour rendre officiellement hommage à l'auteur du *Gai Savoir*.

Pourtant, au-delà de convergences superficielles, de similitudes rhétoriques et de résonances familières, telles que Thomas Mann les avait dégagées, jamais le rapport de Freud à Nietzsche n'avait été interrogé systématiquement. Après avoir consacré un volume passionnant à *Freud, la philosophie et les philosophes* (2), dans lequel il tentait de définir l'identité théorique de la psychanalyse, Paul-Laurent Assoun a écrit sur la rencontre des deux penseurs, ainsi que sur leur thématique commune de la pulsion, de l'inconscient et du rêve, le premier livre qui fasse le point sur ce qui les unit, mais aussi les distingue. Volontairement didactique, sans esbroufe, son *Freud et Nietzsche* a le triple mérite du sérieux, de la clarté et de l'originalité.

On oublie souvent que douze années seulement séparent Freud de Nietzsche. C'est en 1900, l'année où le second meurt, que le premier publie l'*Interprétation des rêves*. Au début de cette même année, Freud écrit à son ami Fliess : « *Je viens juste de prendre Nietzsche, où je trouverai, je l'espère, des mots pour beaucoup de choses qui restent muettes en moi, mais je n'ai pas encore ouvert le livre. Trop paresseux pour le moment.* »

ROLAND JACCARD.

(Lire la suite page 20.)

(1) *Ma vie*. PUF.

(2) *PUF*.

« Les Portes de Gubbio », de D. Sallenave

UNE RICHE MÉDITATION SUR LE TEMPS

SI on était certain que les battages de l'automne ne sont pas devenus indispensables à la vie des livres, on se réjouirait que *les Portes de Gubbio* y échappent. Après les *promesses de Paysage de ruine avec personnages et du Voyage d'Amsterdam*, le troisième roman de Danièle Sallenave fait partie des œuvres assez riches et maîtrisées pour *ne plus craindre, en principe, le verdict des années. Juste* retour des choses, car c'est précisément l'usure du temps, sous toutes ses formes, que le narrateur, musicien d'Europe centrale, nous invite à méditer.

L'idée de cette méditation lui est venue, vers 1966, avec la quarantaine et la conviction qu'il ne ferait jamais l'œuvre de créateur dont il rêvait au sortir du Conservatoire. Tout en enseignant, puis grâce à un congé mystérieux, il se résigne *à jouer, à écouter, la musique des autres, et à écrire la biographie* d'un compositeur disparu.

Aux documents recueillis sur le nommé Egon Kaerner, il mêle peu à peu des notations sur son propre passé, ses amours, ses rencontres, l'art et le temps en général. Le journal qui en résulte, et que le roman est censé nous livrer, s'enrichit sous nos yeux de correspondances conscientes ou secrètes qui en font une authentique création.

par Bertrand Poirot-Delpech

LE cas de Kaerner (1870-1937) offre une matière idéale à pareilles réflexions. Sans qu'on puisse juger des résultats musicaux, il a payé son œuvre de souffrances atroces. Ce n'était pas faute d'avoir réfléchi lui-même au processus créateur. Témoins et confidences éparses montrent qu'il était obsédé des rapports entre le temps musical et le *temps de la vie. Il attendait du premier qu'il console du* second par son caractère réversible, sa promesse d'un monde apaisé et intelligible, d'une existence réconciliée avec elle-même. Bien qu'athée et doutant de la survie de l'âme, il demandait à la musique de nous révéler le « quelque chose » qui tremble, en nous, de ne pouvoir s'accorder au temps...

Pour prix de cette chimère, il finirait le crâne envahi par une note insoutenable, et, dans l'enfermement pétrifié des fous, *cette caricature de l'éternité*.

A cette approche musicienne des relations de l'art avec le temps, le narrateur confronte celles d'autres disciplines. Il coupe les recherches sur Kaerner de visites à un vieil archéologue qui consacre ses dernières forces à *un livre sur un péristyle antique, mais dont les fouilles visaient* moins à rendre quoi que ce soit à la vie qu'à vérifier le pouvoir de la mort.

Comment combattre ce pouvoir en recueillant les richesses qu'ont accumulées les esprits d'exception ? Comment limiter un gaspillage que la nature évite chez plantes et bêtes ? Telle est la hantise du narrateur face à l'archéologue dont les secrets et l'intelligence rare vont se dissoudre à jamais.

*Autres occasions de mesurer l'usure universelle : le sou*venir de ses parents, de sa mère noyée dans un étang, et de ses amours, d'autant plus éprouvantes que plus passionnées. La ville elle-même, rendue lointaine par le régime kafkaïen qui y règne, évoque les grondements sourds du temps à l'œuvre.

RAREMENT il nous est donné de voir une mémoire découvrir au fur et à mesure ses cheminements, et ce qu'elle négligeait de chercher. Rarement se trouvent conjointes des pensées aussi fortes sur l'art, et des notations aussi fines sur la vie courante, en particulier sur les minuscules progressions de l'âge : peau des mains qui tarde à se tendre après qu'on l'a pincée, façon de se laisser tomber en *s'asseyant, peur d'avoir été vu somnolant, mots et sens* que brouille l'imminence de la mort, énigme butée des visages où se résume toute une vie...

L'acuité émue de ces observations et la fermeté de la prose où elles se coulent font pâlir à peu près toute la production de la rentrée.

★ **LES PORTES DE GUBBIO, de Danièle Sallenave. Pol-Hachette, 312 pages. Environ 59 F.**

Alain Finkielkraut décrit le « juif imaginaire »

● Une approche existentielle de la judéité après Auschwitz.

LE premier chapitre est fulgurant. Avec cette lucidité sèche et exigeante pour soi-même qui fait les textes forts, Alain Finkielkraut (auteur, avec Pascal Bruckner, du mémorable *Nouveau Désordre amoureux*) part de sa propre expérience de la judéité. Non pas de cette scène originaire, si souvent relatée par des écrivains, où un enfant, dans une cour d'école, traité pour la première fois de « sale juif », reçoit comme un crachat l'humiliante, l'incompréhensible révélation de sa différence et de son exclusion : « *Je voudrais, moi, dire et méditer l'expérience inverse : celle d'un enfant, d'un adolescent non seulement fier mais heureux d'être juif, et qui s'est demandé, peu à peu, s'il n'y avait pas de la mauvaise foi à vivre sa singularité et son exil dans la jubilation.* »

Le Choa (1) a coupé en deux le temps historique. Avec lui, l'antisémitisme rhétorique ou idéologique d'avant guerre est passé à l'acte et a révélé son essence génocidaire. « *On ne peut plus dire aujourd'hui « Mort aux juifs », parce que cette mort a eu lieu.* » Refoulé, hors la loi, contraint au silence, l'antisémitisme ne peut resurgir qu'en remugles délirants, en hoquets d'imbécillité et de violence, ou doit sinon emprunter des voies obliques, camouflées, dénégatrices.

Alain Finkielkraut est né à Paris quatre ans après la guerre, de parents émigrés en France durant les années 30 et ayant échappé à la déportation.

Il appartient à cette génération de juifs d'après la Catastrophe pour qui le judaïsme ne peut avoir d'autre contenu qu'un contenu de souffrance, mais qui eux-mêmes ne souffrent pas.

Elevés dans le récit du génocide et de la fidélité aux morts, ils ont reçu la judéité comme une noblesse, l'assurance d'un destin exceptionnel, sans avoir à en payer le prix de persécution, acquitté une fois pour toutes par les victimes qu'ils étaient requis de porter en eux. Quel cadeau existentiel ! « *Sans m'exposer à un danger réel, j'avais la stature d'un héros : il me suffisait d'être juif pour échapper à l'anonymat d'une existence interchangeable et à la platitude d'une vie sans événement. Je n'étais pas immunisé contre la déprime, bien sûr, mais j'avais sur les autres enfants de ma génération une supériorité considérable : le pouvoir de dramatiser ma biographie... De la tragédie vécue par mon peuple, je faisais un théâtre tragique dont j'étais le héros.* »

Un habit de lumière

Ne dirait-on pas le style de Sartre dans *les Mots*, appliqué sans mimétisme, mais provenant de la même sincérité décapante ? Chez le Sartre des *Réflexions sur la question juive*, raconte Alain Finkielkraut, il a trouvé de quoi se confectionner un habit de lumière : celui du juif *authentique*, qui assume sa condition et revendique avec courage sinon héroïsme son appartenance à un peuple honni. « *L'expert avait rendu son verdict : ma mégalomanie s'avérait légitime, car mes gestes étaient des actes et mon théâtre un engagement... J'étais un matamore des camps de concentration — mais pourquoi m'accuser moi-même ? Ma date de naissance à elle seule explique cette propension à l'emphase.* »

Ces juifs indéfectibles, ces jeunes gens hypnotisés qui, comme lui, dans l'ennui, la langueur et la frustration d'un temps paisible et provincial, procèdent par identification glorieuse aux victimes et aux résistants, ces « *habitants de l'irréel* », Alain Finkielkraut propose de les nommer juifs imaginaires.

Ils sont plus nombreux qu'on ne le pense. Ils forment une génération singulière, et c'est sur elle qu'ouvre constamment cet essai exempt de narcissisme, bien qu'ancré dans l'autobiographie. Ils *ne sont pas forcément* juifs, car cette génération qui est la leur est celle, globalement, de 1968. Alain Finkielkraut dit très bien le mélange d'agacement et de gratitude que suscita en lui le « *Nous sommes tous des juifs allemands !* » de mai 1968.

MICHEL CONTAT.

(Lire la suite page 18.)

(1) Pour nommer ce qu'a subi le peuple juif durant la deuxième guerre mondiale, le terme hébreu de *Choa*, qui signifie « catastrophe » convient mieux que celui d'holocauste, qui signifie « sacrifice rendu à Dieu ».

Un tire-au-flanc dans la drôle de guerre

● Paul Morelle raconte les mésaventures d'un « embusqué ».

ON n'en finira donc jamais avec cette guerre, cette drôle de guerre 39-40 qui nous hante... qui revient sans cesse à la vitrine des libraires ! Peut-être, oui, on n'en finira *jamais d'avoir tout dit*.

Après les généraux, les chefs politiques, les responsables, puis les héros de tout poil, voici enfin le pauvre mec, le tire-au-cul, le pas client pour le casse-pipe, *l'Embusqué* comme on disait en ce temps-là... celui qui se trouvait une planque à l'arrière, à l'abri le plus possible des éclats d'obus. Paul Morelle nous raconte son histoire. Il fallait bien que quelqu'un se décide, nous annonce franchement la couleur du soldat français qui ne voulait pas se battre. L'anti-héros de Paul Morelle, Dansette (1), lui ressemble, n'en doutons pas, comme un jumeau. Il s'agit juste d'une légère transposition romanesque.

Avec ce Dansette-là, nous allons revivre, au ras des pâquerettes, par le petit bout de la lorgnette, cette époque indécise, blafarde de Munich..., la guerre qui ne veut pas se déclarer, puis qui se déclare quand même un an plus tard, sans se faire vraiment, jusqu'à ce que les panzers d'Hitler se décident à balayer l'armée française en six semaines qui résonnent encore *dans notre mémoire collective*.

Dansette, comme la plupart des mobilisés de 39, n'a pas du tout envie de se faire tuer. Il ne sait pas ce qu'il va foutre derrière la ligne Maginot. Les pères ont subi quatre ans d'une guerre abominable un quart de siècle plus tôt pour rien. Pourquoi recommencer ? L'affaire s'engage dans l'absurdité la plus complète. Paul Morelle nous restitue minutieusement, photographiquement pour ainsi dire, le climat si particulier de l'armée française à ce moment-là... Les officiers, culotte de peau, qui traînent leurs bottes dans les cantonnements, qui rabâchent la guerre 14, qui sont dépassés, ridicules, incapables... qui vont s'échouer après la débâcle dans un vichysme encore plus dépassé et plus radoteur.

Dansette subit... Il est le bidasse qui cherche à traverser la tourmente en sauvant sa peau. Les *hasards d'un examen imbécile* l'amènent contre son gré au grade d'aspirant. Ça va lui permettre d'observer d'un peu plus près les officiers d'intendance de cette lamentable entreprise de guerre et surtout de s'éloigner de la zone des combats lorsque l'of*fensive allemande se déclenche*ra... de se sortir indemne de l'aventure. Voire ! On a tout de même l'impression que l'homme qui débarque à la gare d'Austerlitz en septembre 1940 avec son *Auweiss* pour tout bagage, à la fin du livre, n'est pas tout à fait le même que le soldat Dansette qui cherchait à se faire réformer en 1938.

L'affaire a si mal tourné qu'il va bien falloir, tôt ou tard, se colleter avec l'occupant. Ça sera sans doute le sujet du prochain volume de Morelle puisque son éditeur nous annonce une série.

Dans *l'Embusqué*, Dansette s'est laissé porter, ballotter par des événements qui le dépassaient, plus soucieux de trousser les filles que de comprendre la marche de l'Histoire. Avec juin *1940*, on est passé brutalement de la farce à la tragédie. Même si Dansette n'est pas au *feu*, à Dunkerque ou sur la Somme, les répercussions de la bataille lui parviennent avec l'exode. Après l'armistice, pour reprendre une formule célèbre « *plus rien ne sera comme avant* ». Le héros de Morelle, on le sent au fil des pages, devient plus conscient, il commence à voir les choses d'un autre œil.

L'Embusqué, c'est le récit de cette mutation, sans qu'il y paraisse bien sûr, le talent de l'auteur nous gomme la démonstration. C'est mené d'un style alerte, au rythme de dialogues pris sur le vif, dans la foulée de péripéties bouffonnes, de rencontres saugrenues, d'épisodes grotesques, d'aventures sentimentalo-sexuelles hautes en couleur. L'époque se prête à la gauloiserie au milieu des catastrophes.

Morelle nous fait revivre ce temps sans fioritures inutiles, avec une langue simple et directe. Il se révèle un chroniqueur précieux, un romancier qui ne masque pas son impuissance à nous restituer la vie, sous des *formules stériles d'écoles littéraires*. C'est là son plus grand mérite.

ALPHONSE BOUDARD.

★ **L'EMBUSQUÉ, de Paul Morelle. Stock, 376 p. Environ 68 F.**

(1) Le nom de ce héros de roman ne doit rien, bien entendu, à la *famille de l'historien Adrien Dansette.*



la vie littéraire

Armel Guerne ascète et solitaire

Qui, parmi les poètes, peut se vanter d'avoir approché réellement Armel Guerne qui vient de mourir ? (le Monde du 14 octobre.) De santé précaire, il vivait à l'écart des milieux intellectuels et les traitait avec un dédain impitoyable. Dans sa retraite, il fréquentait les écrivains aussi écorchés que lui et, de temps en temps, sans se montrer, publiait des traductions en tous points admirables, notamment les préromantiques allemands. Ses adaptations de Rainer Maria Rilke, par leur justesse et leur virtuosité, faisaient l'admiration de tous.

C'est sur le tard seulement qu'Armel Guerne s'est mis à donner, en de rares recueils, la quintessence d'une œuvre dense, discrète et d'une altitude indéniable. Dans ses deux premiers livres, *la Nuit veille* et *le Temps des signes*, parus en 1954 et en 1957, on trouve une mysticité maigre et grave, qui doit plus à Hölderlin et à Chesterton qu'aux *poètes français* ; *tout au plus* peut-on le rapprocher par instants d'un esprit aussi tourmenté que René Daumal. Un long silence suivit la publication, en 1961, de *Testament de la perdition* où, pour la première fois, on devine la rage et la réprobation à l'endroit d'un siècle qui lui pèse.

Remarqué enfin avec *Rhapsodie des fins dernières* et *le Jardin colérique* (tous deux aux éditions Phébus en 1977), Armel Guerne y chante, en poèmes riches et nus à la fois, les noces du scepticisme et de la colère, alors même que chaque poème est une incitation à la vie intérieure et à l'ascèse. Pour lui, le verbe est la clef de la croyance, sans pour autant cesser d'en être l'obstacle. Il dit : « Oh ! comme vous lâcherez vos chiens sur le gibier transi de la Parole ! » Et il appelle la poésie, la « paysanne de l'invisible ». — A.B.

« Le Temps de la réflexion »

Les éditions Gallimard multiplient les initiatives. Après avoir lancé sous l'égide de Pierre Nora une revue mensuelle, *le Débat*, les voici qui patronnent une revue annuelle, qui paraîtra régulièrement en octobre, intitulée *le Temps de la réflexion*. Ce qui annonce clairement la couleur : témoigner sur l'esprit du temps en prenant le recul nécessaire. Cette publication est dirigée par Jean-Baptiste Pontalis aux côtés duquel Michel Deguy, philosophe et poète, André Green, psychanalyste, Claude Lefort et Jean Pouillon, philosophe, Jean Starobinsky, critique littéraire, Jean-Pierre Vernant, historien de l'Antiquité, se regroupent dans le comité.

Malgré la spécialisation de son directeur, la revue ne sera pas consacrée uniquement à la psychanalyse : ainsi, le premier numéro qui sort cette semaine prend le mythe dans son champ de « réflexion ». Ces articles groupés autour d'un thème ne forment qu'une première partie de la revue. S'y ajoutent, plus divers, des travaux, des hypothèses recensés sous le nom de *Recherches*, des examens des multiples courants d'idées dont la polémique ne sera pas exclue — nous promet-on — regroupés sous une rubrique *Critique*.

Enfin, sous la rubrique *Lecture*, des comptes rendus d'ouvrages ayant « produit un effet insistant sur leurs lecteurs ». Si on s'en tient à ce premier numéro, les livres présentés ne relèvent pas de la dernière actualité et encore moins du seul domaine français.

Jean-Baptiste Pontalis, présentant le nouveau « journal de l'année » à haute visée intellectuelle déclare : « *Le critère du choix ne peut être ici que l'originalité et la rigueur de la démarche. Nous aimerions que le* Temps de la réflexion, *en ce temps d'emphase, d'esbroufe et de séduction — comme si réfléchir et penser c'était produire des idées pour les lancer sur le marché, — redonne quelque saveur à ces vertus cardinales : honnêteté intellectuelle, souci de la preuve, curiosité d'esprit.* » Qui ne souscrirait à ce beau programme ? (*Le Temps de la réflexion*, 1980, Gallimard, 182 pages, environ 90 F.)

Les manuscrits de Jules Verne resteront en France

Les manuscrits de Jules Verne convoités par des acheteurs américains depuis leur mise en vente par la famille de l'auteur resteront en France, a assuré M. André Giraud, ministre de l'Industrie, à l'occasion d'une visite à Nantes (Loire-Atlantique), la ville natale de Jules Verne. M. Giraud n'a pas précisé le montant exact du rachat, indiquant seulement que la transaction était en passe de règlement, « *dans des conditions convenables* ».

Le conseil régional des Pays de la Loire a précisé que le prix de vente serait inférieur aux 8 millions de francs acceptés par les Américains. La ville de Nantes avait indiqué au cours de l'été qu'elle accepterait de verser 2 millions de francs. Le conseil régional des Pays de la Loire, le conseil général de la Loire-Atlantique et l'Etat (par l'intermédiaire du ministre de la Culture) compléteront cette somme.

L'héritage, légué par le dernier petit-fils, Jean-Jules Verne, décédé en avril dernier à Toulon à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans, porte sur quelque 80 manuscrits dont 22 inédits : 10 pièces, 10 nouvelles et 2 romans. « *De la Terre à la Lune* », « *Michel Strogoff* », « *Voyage au centre de la Terre* », figurent notamment dans cet héritage. Ne s'y trouve pas, par contre, le manuscrit de « *20 000 lieues sous les mers* », cédé au Centre national océanographique.

vient de paraître

Romans

JEAN DUTOURD : *Mémoires de Mary Watson*. — Le savait-on ? L'ami et historiographe de Sherlock Holmes, le docteur Watson, épousa une jeune femme délicieuse, Mary. C'est elle aujourd'hui qui raconte une foule d'aventures à la manière de Conan Doyle ... et de Jean Dutourd. (Flammarion, 284 p.)

JEAN-JACQUES GAUTIER : *Face trois quarts profils*. — Vérités et mensonges, fantasmes et demi-aveux jalonnent la galerie d'autoportraits de J.-J. Gautier et composent, selon l'auteur, un roman « en pièces détachées ». (Plon, 312 p.)

JACQUES PERRY : *l'Abbé don Juan*. — La vie et les amours de don Juan de Watteville, homme d'épée, moine, pacha, ambassadeur (1618-1702). Un personnage extravagant dépeint par l'auteur de *Vie d'un païen*. (Ramsay, 229 p.)

JEROME PEIGNOT : *Journal rétrospectif*. — Une mise à nu du passé dans laquelle l'auteur s'expose pour tout dire au nom de l'amour. Préface de Bernard Noël. (Editions J.-M. Laffont et associés, 97 p.)

MAURICE BLANCHOT : *l'Ecriture du désastre*. — Des aphorismes et une réflexion sur l'écriture, la pensée, et la vie puisqu' « il y a des raisons de se donner la mort ». (Gallimard, 220 p.)

Roman policier

BOILEAU - NARCEJAC : *Terminus*. — Au bout d'un long voyage ferroviaire, ce peut être la prison ou la mort... Par les auteurs des *Diaboliques*. (Denoël, 216 p.)

Lettres étrangères

IRWIN SHAW : *la Croisée des pistes* — Un homme qui se détourne de la vie moderne pour s'adonner à des sports dangereux découvre les périls de la vie privée. Par l'auteur du *Bal des maudits*. Traduit de l'américain par Nina de Vogt. (Presses de la Cité, 282 p.)

FRIEDRICH DURRENMATT : *Romans*. — Trois romans du célèbre écrivain suisse — *la Panne, le Juge et son bourreau, le Soupçon* — réunis en un volume. Traduits de l'allemand par Armel Guerne. (Albin Michel, 314 p.)

Poésie

JEAN-CLAUDE RENARD : *12 dits*. — Douze poèmes de J.-C. Renard, enrichis de 12 encres de Chine de Marc Pessin. (Ed. « Le Verbe et l'empreinte ». Atelier d'art à Saint-Laurent-du-Pont, Isère.)

JEAN CAYROL : *Poésie Journal*. — Troisième tome de *Poésie Journal*. Loin des discours lénifiants de l'actualité, la poésie « publique » ou le journal intime de Jean Cayrol. (Seuil, 123 p.)

MAURICE PARTOUCHE : *Jean-Pierre Faye*. — Une présentation de l'œuvre poétique de Jean-Pierre Faye et une sélection de ses poèmes parmi lesquels figurent des inédits. (Seghers, coll. « Poètes d'aujourd'hui », 221 p.)

Correspondance

JOE BOUSQUET : *Lettres à Ginette*. — La correspondance amoureuse de Joë Bousquet avec Ginette Augier, de 1929 à 1950. (Albin Michel, 264 p.)

Ecrits intimes

ANDRE SUARES : *Ce monde doux amer*. — Quatre textes de Suarès réunis en un volume. Un inédit : *Prison*, et trois autres précédemment publiés par des revues : *Avec Maïa, Ce monde doux amer* et *Saturne et le Poète*. Préface de Yves-Alain Favre. (Plasma, coll. « Le Temps singulier », 190 p.)

Histoire

PHILIPPE ERLANGER : *Charles Quint*. — Une biographie, par l'auteur du *Régent* et de *Clemenceau*. (Librairie académique Perrin, 395 p.)

MICHELET : *Œuvres complètes*, tome VIII : *l'Histoire de France au seizième siècle*. — Edition critique par Robert Casanova. (Flammarion, 770 p.)

GEORGES BORDONOVE : *Histoire secrète de Paris*. — Le destin privé d'une capitale, à travers vingt siècles d'histoire, et l'analyse de la pensée multiforme des hommes qui firent le renom de Paris et le caractère des Parisiens (Albin Michel, tome 1 : 329 p. et tome 2 : 373 p.)

en bref

● UN COLLOQUE SUR « PÉGUY témoin de la tradition interrompue ». — Les 17 et 18 octobre, à Aix-en-Provence, un colloque franco-italien étudiera la tradition socialiste que George Sand, Mazzini, Herzen et tant d'autres ont reçue de Pierre Leroux et transmise à Péguy et au jeune Gramsci. Interviendront Petru Dumitriu, G. Roggerone, A. Prontera, Marisa Forcina, G. Invitto, L. La Puma, J. Birnberg, L. Le Guillou, E. Poulat, R. Dadoun, J. Sabiani, W. Rabi, G. Leroy, J. Bastaire. Pour tous renseignements, s'adresser à Jacques Viard, 39, rue Emeric-David, 13100 Aix.

● L'INSTITUT D'ETUDE DU LIVRE organise, les 23 et 24 octobre, un colloque sur « la machine à écrire, hier et demain » au Centre international d'études pédagogiques de Sèvres (1, rue Léon-Journault, 92310 Sèvres). Inscriptions (gratuites) dans la limite des places disponibles auprès de M. Jacques Breton, 65, rue de Richelieu, 75002 Paris. Tél. : 296-31-23.

● LE PRIX ZADOC-KAHN, d'un montant de 5 000 F, destiné à récompenser les travaux de recherches dans les domaines de la pensée et de l'histoire juives, a été attribué au professeur Stéphane Moses, de l'université hébraïque de Jérusalem, pour sa thèse : « Système et révélation. Philosophie de Franz Rosenzweig », prochainement publiée au Seuil.

● « CHEMINS D'IDENTITE » est le nom d'une collection que Daniel Radford et Patrick Renaudot lancent chez Robert Laffont. Cette collection est ouverte aux auteurs francophones « dont la recherche tente de cerner ce « quelque chose d'essentiel » en train de naître sur leur terre d'origine. Entre eux, il y a un trait commun et une affinité : la langue qu'ils ont conservée — ou adoptée — comme seconde patrie ». C'est le poète congolais Tchicaya U Tam'si qui inaugure ces chemins avec un récit « la Main sèche ». Suivra en novembre un essai de René Depestre « Bonjour et adieu à la négritude ».

● UNE NOUVELLE COLLECTION, « STRATEGIES », dirigée par Gérard Chaliand, aux éditions Berger-Levrault, s'emploie à ressusciter la pensée stratégique. Parmi les premiers ouvrages publiés figurent des classiques anciens comme « l'Art de la guerre » et « le Discours sur la première décade de Tite-Live » de Nicolas Machiavel et des classiques récents, et anglo-saxons, comme « les Maîtres de la stratégie » de E. M. Earle « les Batailles décisives du monde occidental » de J. F. C. Fuller.

● « LES INTROUVABLES DE GEORGES SIMENON » : sous ce titre les Presses de la Cité publient les œuvres populaires du créateur de Maigret, qui les signa de différents pseudonymes. Ainsi Georges Sim écrivit « Chair de beauté » et « la Fiancée du diable », Christian Brulls révéla les secrets de « l'Inconnue », de « Dolorosa » et de « l'Amant sans nom », et Jean du Perry décrypta « Marie-Mystère ». Sous le chapeau de Maigret, les multiples identités de Simenon...

● LE NOM DE MAURICE GENEVOIX a été donné par le conseil municipal de Montrouge, en hommage à l'écrivain disparu, à l'importante cité scolaire qui regroupe, avenue du Fort, lycée, collège et section d'éducation spécialisée.

● « HUIT CENT TREIZE » est le nom d'une Association des amis de la littérature policière qui vient de se constituer avec la participation de J. Baudou, A. Demouzon, P. Lebedel et M. Lebrun. Elle se propose de promouvoir et de protéger la littérature policière dans tous ses aspects. Elle tiendra sa première assemblée, au cours du Festival du roman et film policiers, le 1er novembre, à 15 h. 30, à la Maison de la culture André-Malraux, (3-5, chaussée Bocquaine, à Reims), pour discuter de ses nombreux projets. (Renseignements et adhésions (100 F) auprès de Pierre Lebedel, 14, rue de la Garenne, 78350 Les Loges-en-Josas.)

● « LE VALENTINOIS A LA FIN DE L'ANTIQUITE », un ouvrage du professeur André Blanc, archéologue et directeur de laboratoire au C.N.R.S., sur la fin de l'Empire romain dans la vallée moyenne du Rhône, est actuellement en souscription chez l'auteur au prix de 65 F. Est disponible une traduction annotée par M. André Blanc de « Théophile », célèbre manuscrit du Moyen Age, en grande partie inédit, sur les techniques secrètes des métiers d'art, au prix de 45 F franco. (A. Blanc, 4, av. Jean-Moulin, 26500 Bourg-lès-Valence. C.C.P. Lyon 225 606.)

colloque

La fortune de La Rochefoucauld

LE colloque qui vient de célébrer le tricentenaire de la mort de La Rochefoucauld, dans son fief d'Angoulême, a suivi la sinueuse postérité du moraliste à travers le temps.

Au dix-septième siècle, le genre de la maxime étant à la mode, La Rochefoucauld est imité, commenté, traduit — jamais égalé. On le voit tantôt comme un impitoyable moraliste chrétien, tantôt comme un écrivain mondain, voire comme un interprète de l'augustinisme. On ne décèle pas l'originalité de sa psychologie.

Le dix-huitième siècle a, à son égard, une attitude ambiguë : si le texte est admiré, le « contexte » est récusé par tous ceux qui veulent, avec Voltaire, réhabiliter l'homme. La Rochefoucauld s'oppose au rationalisme des Lumières et suscite un intérêt surtout critique. Le dieu des philosophes a créé un « homme sensible » qui ne se reconnaît pas en lui.

En Angleterre, à la même époque, il provoque une réaction encore plus vive. Contre lui Shaftesbury, Addison, Pope, réhabilitent l'amour-propre, les passions, la nature humaine, au nom de la Sagesse du Créateur.

Chose étrange, il est totalement absent de *l'Allemagne* du dix-huitième siècle. Goethe, Schiller, Kant, Hegel, l'ignorent. La concision de la *maxime* est-elle contraire à l'esprit germanique ? L'Allemagne ne goûtera l'aphorisme que lentement, guidée par Lichtenberg, puis Schopenhauer, qui utilisera abondamment *l' « immortel petit livre de La Rochefoucauld »*, son professeur de misanthropisme.

C'est au dix-neuvième siècle que le génie de La Rochefoucauld s'imposera, que ce soit en Allemagne avec Nietzsche, grand admirateur de moralisme aristocratique, en Italie avec Leopardi, adepte d'un amour-propre qui cherche à se dépasser, ou en France, avec le goût romantique du « moi » et de la désillusion.

Aujourd'hui, on le voit comme un précurseur. Sous les apparences, il a cherché l'essence, le *mystère* profond des êtres, leur irrationalité, leur inconscient. Il prélude à Pirandello. Son « amour-propre », repli sur soi et défense, est très proche de notre angoisse.

CHRISTIANE PICARD.

★ Deux autres manifestations fêteront ce tricentenaire, l'une le 25 octobre à Port-Royal de Paris, l'autre le 15 novembre à la Société des gens de lettres.

romans

Un voyage sans retour

● ***La géographie mythique de Guy Rohou.***

AUTEUR de chroniques intimistes en demi-teintes, comme *Gris tourterelle* ou *la Prairie dans la ville*, Guy Rohou a souvent montré, du *Bateau des îles* (Prix Valery-Larbaud 1971) à *la Rade foraine*, sa prédilection pour les sites portuaires et l'espace maritime. C'est à ce registre-là, où l'intensité émotionnelle se déchiffre au travers d'une géographie mythique, qu'appartient *l'Escale prochaine*. Tout remonte, pour le narrateur, à son enfance passée à La Rochelle et à sa fascination pour les bateaux qui l'a amené à entreprendre une sorte de croisière sans retour.

Laurent Gaigneur a pu, en effet, grâce à l'amitié d'un armateur, s'embarquer sur *l'Amiral-Hermenault*, un cargo qui navigue le long des côtes d'Afrique. A l'étonnement de l'équipage, le passager solitaire refuse de descendre aux escales. Peu à peu, il s'enferme dans sa cabine, feignant même d'être malade. Sur le papier à en-*tête* du navire, il rédige une longue confidence où reflue le désordre des souvenirs. Il *finira par disparaître* à l'escale de Pointe-Noire, sans qu'on sache s'il s'agit d'une *fuite ou d'un suicide*.

Quoi qu'il en soit, l'effacement est la seule issue logique pour lui ; celle vers laquelle l'achemine, dans l'espace clos du bateau, ce repli sur lui-même et sur sa vie. A bord, il a *emporté une* provision de chagrins, de regrets, d'échecs, de trahisons, en particulier la fin amère d'une liaison. Dans son métier de comédien ni plaisir ni succès ne semblent l'avoir guéri de l'indéfinissable ennui qui le poursuit. S'embarquer est donc s'arracher, aller vers un avenir illimité, anticiper la dernière immersion, celle où il *« boira la mort »*.

Peu à peu, ce narrateur, qui semble avoir commencé depuis longtemps déjà de *« s'absenter »* d'une réalité incertaine, révèle une exaltation et un désespoir croissants. A l'évocation des désarrois personnels se mêle la *« mémoire de mer. »* — les réminiscences historiques du naufrage de la *Méduse*, de la traite des Noirs, dénoncée dès avant la Révolution par l'amiral Hermenault dont le bateau porte le nom. Tout cela sur fond de grincements de métal rouillé, de battements d'hélices, de piaillements d'oiseaux perçus depuis le ventre du cargo.

Ces *sons, ces images*, ramènent le narrateur aux perspectives vives et fugitives de l'enfance. *Le passager taciturne* redevient alors le petit garçon de la maison du port qui, tapi entre un mur et un arbre mort, guettait le vent soufflant entre les mâts et la drague grattant *interminablement* la vase du chenal. De ces sensations anciennes sourd le désir de se fondre dans le paysage, de revenir *« à la terre du silence et à l'eau de la nuit »*. Et le souvenir du bonheur aigu et dérisoire de l'enfant éclaire ce beau récit, couleur de ciel plombé, d'une lumière nostalgique.

MONIQUE PETILLON.

★ L'ESCALE PROCHAINE, de Guy Rohou. Calmann-Levy, 164 pages. Environ 50 F.

Un exorcisme noir

● ***Marcel Moreau chantre de l'ordure.***

DE part et d'autre de l'été, un cri scabreux a retenti deux fois. Le fauteur de troubles ? *Marcel Moreau qui*, depuis *Quintes*, ne cesse d'extirper de ses émois et de ses entrailles, avec une outrance qui semble inhérente à son écriture et risque parfois d'irriter, les phénomènes joyeux et atroces de la sensation organique et mentale d'exister. Entre *A dos de Dieu* (qui exalte « l'ordure lyrique ») et *Orgambide* (ou « Scènes de la vie perdante »), aucune solution de continuité : s'y exprime, dans un délire organisé, la même relation forcenée, à la fois verbale et charnelle, à la matière qui nous constitue, corps individuel et corps social saisis dans le processus de la dégradation.

De fait, bien qu'ils se meuvent dans un identique univers de mots et d'obsessions, tourneboulés jusqu'au paroxysme qui précède on ne sait quelle crise démente, jusqu'à l'éclatement polysémique du langage et des fantasmes, les « héros » de ces deux livres représentent les figures contradictoires d'une aspiration à l'anéantissement. Nul ne devrait en réchapper : ni la personne abandonnée à ses démons ni la société entraînée à la destruction. Marcel Moreau compose les masques des héritiers déchus et dégoisants de Maldoror et Moravagine.

Au vrai, ce n'est pas l'excès de discours qui menace d'étouffer Beffroi : hormis les « ahon » qui ponctuent ses désirs et les « à dos de Dieu » qui rythment sa marche meurtrière parmi l'ordure revendiquée comme notre authentique sacré, Beffroi n'a d'autre apparence que celle d'un somnambule pour qui le réel est un explosif rêve éveillé. Mais son laconisme même, soulevé par le charroi incessant de la parole narratrice, met en branle tous nos élans secrets : *« Beffroi, ce n'avait jamais été pour moi, à proprement parler, l'image d'un clocher, mais une BEte semant l'eFFROI, quelque chose d'aussi peu immobile que possible. »* Ce personnage, une fois lancé par son inventeur à travers les grèves de mai 68, n'aura de cesse, en compagnie de sa frénétique âme sœur, Laure, qu'il n'ait planté la mort sur le tas d'immondices qu'est à ses yeux l'ordre du monde.

Une fascination de l'horreur

Cette pourriture, c'est sur lui, c'est en lui que la scrute et la *cerne Orgambide : « Quelques-uns s'intéressent à mon bide. Moi, c'est l'orgue qui m'impressionne. »* Ainsi se fabriquent les noms littéraires de nos jours : puisque ces êtres n'ont d'autre *substance que littérale, pourquoi* se refuser le jeu sur les mots ? J'y vois pour ma part un procédé *moins gratuit* que celui qui consiste à nommer Untel le quidam qui sortit à cinq heures moins une.

Frère inversé de Beffroi, Orgambide guette donc sur sa chair et dans ses viscères les progrès de la paralysie. Guère de mouvements ici, sinon ceux du soliloque, débridé, allègre, incoercible, même et surtout pour dire le pire au cœur du sublime, le néant au meilleur de l'amour, la putréfaction partout à l'œuvre : *« Tu te détruis, m'avait souvent dit Mathilda. On ne s'entendait pas sur les mots. La destruction, ce n'est plus la même chose si l'imagination la voit, la saisit, se l'approprie. »* On voit par là ce qui sauve du naufrage et du cloaque les « scènes » antibalzaciennes de Marcel Moreau : une considération fascinée de l'horrible en nous et autour de nous aboutit à ce vertige créatif des vocables et à ces images obscènes de la fiction qui, au comble de la rhétorique, font de notre lecture un exorcisme noir : *« Ce n'est pas donné à tout le monde, une tâche comme ça. »* Certes !

SERGE KOSTER.

★ A DOS DE DIEU, ORGAMBIDE, de Marcel Moreau, Luneau Ascot, 121 pages et 156 pages. Environ 51 F et 55 F.

Gilbert Toulouse illuminé et paillard

LA presse intellectuelle avait salué avec sympathie le premier roman de Gilbert Toulouse, paru en 1964, *Un été au Mexique* : sur les traces de Malcolm Lowry et de D.H. Lawrence, Gilbert Toulouse faisait l'inventaire d'un Mexique tout de magie qu'il réinventait à plusieurs niveaux, *celui de l'hallucination* l'emportant sur le réalisme. En même temps, on se demandait où pouvait mener ce tempérament excessif. Les six romans qui suivirent n'ont pas *donné une réponse définitive* à cette légitime interrogation : malgré de superbes pages oniri*ques ou baroques, ni le Centre du monde* ni *Mont perdu* — pour n'en citer que deux — ne dissipaient *un certain malaise* : trop enchevêtré dans ses propres sortilèges, Gilbert Toulouse ne *prenait pas la peine de les* dominer.

La manière de *Crystal Palace est-elle différente ?* Cette fois, le dessin du roman est clair, et l'histoire proprement dite d'une *originalité certaine ; on* s'y attache, on la suit, on est séduit par une dialectique exubérante *et folle, on se croirait dans un* conte des Mille et une Nuits corrigé par un esprit corrosif à la *manière* d'Alfred Jarry. On surmonte même ses *réticences*, tant le récit est fertile *en rebondissements et en métamorphoses* de toutes sortes. Black, alias Antoine, est une sorte de Can*dide somnambule de l'ère freudienne*. Il cherche un livre, qui sera son Graal, sa bible et son *miroir intime. Cet ouvrage étant* introuvable, il part en croisade.

Une blague énorme

Comme chez Rabelais ou chez *Cervantès* — toutes proportions gardées, — notre Antoine rencontre des personnages destinés *à le détourner de ses devoirs* d'illuminé, en particulier un Polo, mage et charlatan, de qui il s'éprend, et qui lui démontre que la sagesse est affaire de menteries bien agencées. Quelque part du côté de Tarascon — à en juger par les galéjades de Roger Toulouse, — le croisé, ayant découvert un exemplaire du livre convoité, le cache dans une caverne. Là, parmi d'autres aventures, charnelles notamment, il connaît celle de l'écriture. C'est qu'en marge du livre il écrit lui-même des choses essentielles. L'aventurier se justifie par la plume, et sur l'œuvre exaltante se greffe l'exaltation de l'œuvre marginale qui, peut-être, la dévorera.

Ce beau sujet, est-il certain que Gilbert Toulouse l'ait traité comme il convenait, avec maîtrise et gravité ? Trop d'interjections, de points de suspension, de clins d'œil au lecteur, d'exclamations intempestives, donnent à l'ensemble une allure de constante surenchère et de blague énorme. Le lecteur, qui ne demandait qu'à être complice, est matraqué et malmené sans cesse. La langue de Pagnol ne sied pas à une situation digne de Hölderlin ou de Novalis.

ALAIN BOSQUET.

★ CRYSTAL PALACE, de Gilbert Toulouse. Pierre Belfond, 294 pages. Environ 49 F.

autobiographies

La recherche douloureuse d'une identité

● *L'« écorché juif » ou la confession de Jean-Michel Goldberg.*

DEPUIS quelque temps, en France, les Israélites retrouvent leur personnalité authentique. L'autobiographie (légèrement romancée) que publie Jean-Michel Goldberg se situe dans le cadre de ce grand retour aux sources ; mais cette confession déchirante n'est pas seulement recherche d'une identité, elle est également difficile tentative de réconciliation de deux traditions tragiquement dissociées pendant la dernière guerre.

Une idée folle : tuer Klaus Barbie

Ce divorce, l'auteur l'a vécu de façon particulièrement douloureuse. Enfant, il a dû se cacher sous un faux nom durant les années noires afin de se soustraire aux persécutions raciales qui conduisirent son père vers le martyre à Auschwitz. A la libération, il a donc un sentiment atroce : celui d'avoir renié ses frères tout en ayant été trahi par sa patrie d'adoption. Dès lors sa vie n'est plus qu'une longue errance, pathétique, maladroite, hantée par un rêve : redevenir juif et Français à part entière. Car, en dépit des souffrances que lui ont infligées les collaborateurs, Goldberg reste viscéralement attaché à son pays natal.

Au début, pendant ving ans, il se replie même sur lui et essaie d'atteindre la sérénité en oubliant ses origines. Peine perdue ! Chaque jour le passé l'envahit et, comme il n'en veut rien laisser paraitre, il se prend en horreur, se métamorphose en un monstre (livre de force) incapable d'aimer, se détruisant lui-même à mesure qu'il anéantit sa compagne, obnubilé par son ascension au sein d'une banque.

Cependant, vers la quarantaine, il se persuade tout à coup que pour échapper à cet enfer il doit assumer l'héritage, accomplir une action d'éclat qui le réintégrera spectaculairement dans les deux communautés dont il se sent exclu. Subitement, une idée lui vient, folle, irrépressible : tuer Barbie, le tortionnaire de Lyon.

Sitôt dit, sitôt fait. A peine arrivé en Bolivie, notre homme approche le criminel mais, à l'instant crucial, son doigt demeure inexplicablement paralysé sur la détente. Que s'est-il passé ? Une chose incroyable et pourtant bien simple : le banquier implacable a découvert la pitié. « *J'ai quand même tué un nazi à La Paz,* avoue-t-il, *mais pas celui que j'avais prévu. Celui que j'étais jusqu'alors.* »

Profondément transformé, Goldberg n'est pas néanmoins parvenu au bout de son itinéraire. La fatalité d'ailleurs s'acharne sur lui. A sa soif d'affection répondent le mépris et la brutalité : sa femme l'abandonne, ses enfants s'éloignent, la Terre promise le reçoit en étranger et, au retour de ce pèlerinage, son avion est détourné sur Entebbe. De nouveau la violence est au rendez-vous. La gloire aussi peut-être : du moins le croit-il un moment. Porte-parole habile des otages, il la voit venir sous la forme qu'il a toujours souhaitée « *c'est-à-dire franco-juive* ». Hélas, l'aventure terminée, les projecteurs se détournent de lui.

S'estimant rejeté par la France, il brise alors sa carrière, reprend son patronyme originel (il portait jusque-là celui de son beau-père : Rubint), et comprend soudain que ce qui le tourmente depuis 1945, c'est le spectre de ce père sans lequel il a grandi. Etait-il un héros ou bien une victime consentante ? La question l'obsède. Au terme d'une patiente enquête, la vérité éclate ; banale si l'on peut dire : Joseph Goldberg est mort d'épuisement mais respecté de ses compagnons d'infortune. Digne et humain, il redevient étrangement proche : l'apaisement n'est plus très loin.

La délivrance par l'écriture

La véritable délivrance ne viendra probablement qu'à travers l'écriture. C'est par elle, en effet, que cet écartelé réussira sans doute à exorciser les vieux démons, à renouer d'égal à égal avec cette France que des lâches lui ont fait tant haïr. Alliant un style nerveux, flexible, très français, à un humour typiquement juif, non dénué de cruauté, son livre illustre un courant littéraire auquel le grand Albert Cohen a donné ses quartiers de noblesse. Bouleversant et salubre, il réintroduit chez nous cette loi d'amour qui est la vraie loi du peuple d'Israël. Il nous aide à mieux nous pénétrer de cette évidence : « *Il n'est pire haine que la haine de soi, car elle nous interdit d'aimer les autres.* »

ERIC ROUSSEL.

★ **ECORCHE JUIF, de Jean-Michel Goldberg, Hachette-Littérature, 215 pages. Environ 45 F.**

Alain Finkielkraut et le « juif imaginaire »

(Suite de la page 15.)

Il lui a fallu du temps pour comprendre que le reproche qu'il adressait à ces juifs pour « du beurre », à ces juifs de carnaval, il pouvait se le faire à lui-même, pour qui c'était tous les jours carnaval : « *J'étais juif, quant à moi, c'est-à-dire, en clair, que je n'avais jamais besoin de quitter mon déguisement. Il n'y avait donc rien que je puisse reprocher à ces juifs allemands éphémères, sinon de caricaturer mon propre judaïsme. Ils étaient juifs pour l'image, comme je l'étais moi-même, et comme l'ensemble de notre génération était, au même moment, anarchiste, trotskiste ou maoïsante.* »

En effet, le « bovarysme juif » est une variante du « bovarysme révolutionnaire » d'une génération qui s'est successivement revêtue des identités du colonisé, du Noir américain, du guérillero cubain, du partisan vietnamien, du garde rouge chinois. « *Une génération insomniaque, qui, plutôt que d'être prise en flagrant délit de ronflement, a choisi d'exister les yeux ouverts. Résultat : au lieu de nous abandonner au sommeil, nous avons succombé à nos propres hallucinations.* »

Double contrainte

Ces citations, cette paraphrase qui ne porte que sur une partie de l'essai, suffiront-elles pour donner l'envie de le lire en entier ? Sur Pierre Goldman, sur la révolte des « *enfants d'Auschwitz et du banana split* » contre leurs parents, sur la double contrainte contradictoire imposée par ceux-ci à leurs rejetons, sommés à la fois de ne rien oublier, d'être juifs en famille et de ne pas l'être à l'extérieur pour exceller dans le monde, sur le dégoût par saturation qui peut prendre un adolescent gavé de judaïsme familial, sur le rapport à la mère, la *yiddishe mame* possessive, dévorante en toute bonne conscience, car elle s'identifie à l'héritage judaïque (la rejeter, c'est rejeter les morts), ce qui nous vaut quelques pages étincelantes décrivant « Portnoy et ses drôles de tourments », sur le juif ostentatoire et le juif assimilé, sur le rapport de la Diaspora au sionisme et à Israël (« *L'Etat juif est ce personnage mythique qui conjoint les deux rôles de la victime, du héros* »), sur l'opposition ashkénases/sépharades, ce livre réfléchit sobrement, calmement, et nourrira bien des discussions, car il soulève plus de questions qu'il n'apporte de réponses.

Au mauvais moment

Il paraît en un mauvais moment. Lorsque l'antisémitisme tue, les esprits se durcissent. Devant la menace — « *L'avenir des juifs est imprévisible* », dit Finkielkraut, — juifs et non-juifs judéophiles (ce qu'ils devraient être tous) sont tentés de se raidir dans des attitudes mentales simplificatrices propres à combattre l'antisémitisme violent, le fascisme à front de brute. La réflexion sincère, autocritique, nuancée, très grave et pourtant gaie à laquelle ce livre engage sera peut-être jugée intempestive et rejetée comme telle. Ce serait navrant. Magnifiquement écrit malgré une certaine tendance au délayage, ce que cet essai a de plus émouvant est le sentiment qu'il donne d'être né d'un retour d'amour pour un père et une mère soudain apparus mortels et qui emporteront avec eux une culture — celle de la *Yiddishkeit* d'Europe centrale annihilée par les nazis — que leur fils va tenter désormais de s'incorporer afin, au moins, de la sauver pour son compte. Cela pourrait bien nous donner prochainement une œuvre littéraire pour laquelle Alain Finkielkraut a de toute évidence le talent voulu.

MICHEL CONTAT.

★ **LE JUIF IMAGINAIRE, d'Alain Finkielkraut, Seuil, coll. « Fiction et Cie », 216 pages. Environ 49 F.**

histoire

« L'abominable armistice »

● *Les témoignages d'Henri Longuechaud et de Maurice Schumann sur le printemps funeste de 1940.*

QUARANTE ans après le désastre de 1940, le débat sur l'armistice reste ouvert. Un livre du colonel Henri Longuechaud en témoigne.

Gaulliste de toujours, l'auteur voit, dans l'accord conclu à Rethondes, la cause de tous nos malheurs jusqu'en 1945 et défend cette thèse pièces en main. D'abord en soulignant les violations immédiatement perpétrées par les Allemands (annexion de l'Alsace-Lorraine par exemple), mais surtout en démontrant que cet acte, imposé par les militaires, fut à l'origine des luttes fratricides qui eurent lieu à Dakar et en Syrie. Du « procès » de l'armistice, Henri Longuechaud passe ainsi rapidement à celui du régime de Vichy dont le crime fut, à ses yeux, de baisser les bras en 1940, alors que la puissance de notre flotte nous permettait de continuer le combat en Méditerranée. Estimant, par ailleurs, que le gouvernement de Pétain n'a pas contribué à améliorer le sort des Français en général et des juifs en particulier, il conclut : « *La présence d'un gauleiter, à sa place, quel que puisse être son degré de barbarie, aurait eu au moins l'avantage moral de ne pas inspirer les sentiments d'autant de Français dans des luttes et des actions contre d'autres Français.* »

Un réquisitoire passionné

Passionné, le réquisitoire du colonel Longuechaud relancera peut-être la controverse mais, fondé sur des sources déjà exploitées, il ne nous apporte en fait aucun élément nouveau, à la différence de l'ouvrage (1) publié en mai dernier, sur le même sujet, par Maurice Schumann. Pour mieux cerner la vraie situation de notre pays en ce funeste printemps de 1940, l'ancien porte-parole de la France libre a eu l'idée originale de nous convier à un tour du monde. Un tour du monde fascinant qui révèle tout à la fois les erreurs de Hitler et les signes avant-coureurs de sa défaite. Ce 18 juin 1940, le Führer croit en effet que la Grande-Bretagne va demander la paix et lui permettre de déclencher, à l'est, cette guerre qu'il juge depuis longtemps inéluctable. Avec le même aveuglement, il s'apprête aussi à pousser le Japon dans le conflit, ne soupçonnant pas que les Etats-Unis parviendront à combattre victorieusement sur deux fronts. Ailleurs, cependant, le voile se déchire : à Madrid, Franco est déjà décidé à préserver sa neutralité, tandis qu'à Washington Roosevelt se prépare à entrer en lice.

On apprend ainsi beaucoup de choses dans cette étude historique rigoureuse mais très accessible. A l'écart de toute polémique, en s'appuyant sur des documents souvent inédits, en rapprochant des faits jusqu'à présent isolés ou négligés (ce qui lui permet de reconstituer le jeu très serré qui opposa à Munich ce jour-là Hitler et Mussolini), Maurice Schumann pose le vrai problème qui se ramène, en définitive, à se demander si, compte tenu du contexte international, il était « *si raisonnable de prétendre ranimer envers et contre tout une certaine idée de la France* ».

Pour répondre à cette question, pour savoir s'il fallait signer « *l'abominable armistice de juin 1940* », il faut avoir lu *Un certain 18 juin.* — E.R.

★ **L'ABOMINABLE ARMISTICE DE DE JUIN 40, d'Henri Longuechaud. Plon. Environ 67 F.**

(1) *Un certain 18 juin.* Plon. 307 pages. Environ 58 F.

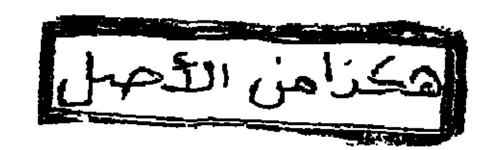
« Les princes » de Geneviève Tabouis

IL y a quelques années, Geneviève Tabouis tenait sur *un poste périphérique* une chronique de politique étrangère intitulée : « Les dernières nouvelles de demain ». Aujourd'hui, ce sont les dernières nouvelles d'hier qu'elle nous apporte dans ses souvenirs. Partout où se sont déroulés des événements importants de 1940 à 1959 elle était là : dans le bureau de Roosevelt quelques jours avant sa mort ; à la conférence de San-Francisco en 1945 ; à Saigon avant Dien-Bien-Phu ; à Genève avec Mendès en 1954. Sans oublier Paris, où défilait à sa table tout ce qui comptait dans le monde politique et diplomatique.

Au premier rang d'orchestre, cette observatrice perspicace a toujours préféré les coulisses. Avant la guerre, Hitler — dont elle avait prophétiquement dénoncé les ambitions — déclarait d'ailleurs à son propos : « *Frau Tabouis est sous ma table quand je téléphone et dans mon encrier quand j'écris.* » Plus qu'un récit linéaire, ce sont donc des instantanés successifs qu'elle nous propose. Mais à travers cette suite de documents quasi photographiques, les quelques idées-forces de cette femme indomptable se révèlent : si elle approuve la construction européenne, elle est hostile à toute forme d'intégration (et notamment à la C.E.D.) ; si les visées expansionnistes de l'U.R.S.S. l'inquiètent, elle juge sévèrement l'attitude intransigeante de Bidault vis-à-vis d'Ho Chi Minh en 1946 et approuve chaleureusement Pierre Mendès France qui, à ses yeux, « *a mené la diplomatie française à une double victoire, d'abord en ramenant la paix en Indochine et, ensuite, en éliminant la C.E.D. trop chargée de menaces* ».

Geneviève Tabouis croit au rôle déterminant des fortes personnalités. Les géants la fascinent : Churchill, Mao et même Staline, que l'on s'étonne de voir costumé en *prince de la paix.* Son admiration pour Roosevelt — autre responsable des accords de Yalta — ne surprend pas moins : l'homme, il est vrai, était séduisant, et ses rêves d'organisation mondiale rejoignaient l'idéal de la S.D.N. auquel Geneviève Tabouis est restée sentimentalement attachée. Parmi les « grands », seul, en définitive, de Gaulle l'a déroutée : sa vision des choses recoupait, certes, la sienne, mais elle semble avoir été heurtée par son caractère tranchant. — E. R.

★ **LES PRINCES DE LA PAIX, de Geneviève Tabouis. Albin Michel, 462 pages. Environ 59 F.**



autobiographies

La sincérité d'Alexandre Minkowski

● ***Un médecin dans son miroir.***

SUR la France, l'enthousiasme : « *J'ai toujours eu depuis l'enfance une âme patriotique. Je suis ainsi fait, je n'y peux rien.* » Sur les femmes, la candeur : « *Il ne faut pas essayer de jouer au petit soldat avec elles. La meilleure chose que l'on puisse faire, c'est de s'efforcer de les aimer, si elles le veulent bien.* » Sur les juifs, la ferveur : « *Au fond, j'attends tout de mes congénères. Je crois en eux comme on croit au Messie. Peut-être parce que je suis conscient d'être moi-même un juif de mauvaise qualité, un juif très imparfait, assez quelconque finalement, un juif de raccroc, un juif pas très catholique...* » Sur lui-même, le clin d'œil : « *Le système français d'éducation où tout repose sur la mémoire, constitue en fait une remarquable machine à fabriquer des crétins. Il me convenait parfaitement, j'y fis merveille...* »

Dans ce livre Alexandre Minkowski mélange les genres, les sujets, les tons, les envolées, les retombées, tout. Puis, dans les dernières pages, il traite de ce qui, sans doute, lui tient le plus à cœur : la médecine en général — qui ne sait pas suffisamment se préoccuper des grands problèmes de l'heure : les droits de l'homme, le tiers-monde, et celle des nouveau-nés, plus particulièrement, qui place le médecin devant des choix effrayants, notamment devant l'hypothèse de l'euthanasie.

Auparavant Alexandre Minkowski retrace les grandes étapes de sa carrière de vedette, l'intrusion des media — cette drogue — dans sa vie et l'ivresse qu'il devra à cette « *excursion dans l'artifice* » ; ses voyages parmi les guerres, ses admirations — le peuple cambodgien, certains Palestiniens, — ses désillusions : le Vietnam, le communisme et, plus sombrement, la gauche.

Pourquoi se demande-t-on en le refermant, pourquoi un tel livre ? Sans doute parce que la vraie générosité de ce « *vaticinant erratique* », comme il se désigne lui-même, ne s'est jamais vraiment accommodée de ce vedettariat, si grand que soit le plaisir qu'il semble y trouver. Peut-être aussi parce que, comme il l'écrit : « *Je n'ai jamais cessé d'être sincère lorsque je disais n'importe quoi* », et que la sincérité vaut bien un livre.

CLAIRE BRISSET.

★ UN JUIF PAS TRES CATHOLIQUE, Alexandre Minkowski. Ramsay, éd., 290 pages. Environ 50 F.

Les Mémoires de Pierre Debray-Ritzen

● ***« Un auteur plein d'entrain, mais ses idées m'épouvantent ».***

IL y a deux hommes en Pierre Debray-Ritzen. Le premier — le professeur Debray — enseigne à la faculté de médecine de Paris ; chef du service de psycho-pédiatrie aux Enfants-Malades, sa *Lettre ouverte aux parents des petits écoliers* (prix Chateaubriand 1978) l'a rendu célèbre. Le second est un amateur d'art, fort cultivé, s'intéressant à la psychologie des créateurs, devenu lui-même écrivain : Quentin Ritzen, l'auteur des *Nervures de l'être* et de *l'Odeur du temps*. N'étant pas compétent en médecine, c'est le second que je préfère.

Cette fois, Pierre Debray-Ritzen, conjuguant ses deux vocations, nous raconte sa vie. *L'Usure de l'âme* — un beau titre — est son histoire et celle de sa génération, mais c'est aussi une somme où il nous livre sa connaissance du monde : cinq cents pages bien tassées, qu'on lit sans reprendre haleine, tant l'auteur a de fougue, de conviction, d'entrain. Mais ses idées, parfois, m'épouvantent.

Ce qui, dès l'abord, attache, c'est la chronique privée. Un talent de romancier aurait pu *s'épanouir sur l'histoire de cette* famille du Nord, venue de Hollande, des Flandres et du Rhin. L'auteur ne flatte pas sa tribu mais les portraits, hauts en couleur, de son père, de sa mère, de ses frères sont étonnamment vrais. Il faut un certain courage lorsqu'on appartient à une « grande famille » pour déclarer tout de go que votre père est « *né en cachette d'une fille-mère dans un faubourg de Bruxelles* », et que ce bâtard, multipliant les échecs, a trouvé dans la « béquille alcool » une consolation. Mais le fils parle avec beaucoup de sensibilité de ce personnage hors série, qui fut pour lui plus et moins qu'un père.

L'édification d'un système de valeurs

La mère, Anne-Charlotte, fut une grande dame, héroïque à la guerre ; ses quatre fils lui doivent beaucoup. Il y a aussi un roman d'amour, celui que Pierre Debray a vécu et vit encore avec son épouse Flora. Rien de plus touchant que le récit de cette idylle, nouée en pleine guerre, et qui dure depuis bientôt quarante ans. Rien de plus émouvant aussi que la tendresse pour le dernier fils, sauvé à six mois, au prix d'opérations mutilantes.

Mais ce n'est là qu'un aspect du livre. L'essentiel, c'est la vocation médicale puis, à travers la poursuite d'une carrière, l'édification d'un système de valeurs. Peu à peu, le *Savoir* devient la seule morale de l'auteur : « *jour après jour une ambition folle de comprendre et de créer* » qui inclut l'art et la science, mais exclut les religions, la politique et la psychanalyse, les « philosophades ». A l'origine de la vocation, *Une vie de Pasteur*, de René Pasteur Vallery-Radot ; puis des hasards heureux, le jeu de l'oie des concours, avec ses chausse-trapes et ses *surprises moliéresques* (car le docteur Debray faillit bien ne jamais décrocher la timbale de médecin des hôpitaux, dont tout son avenir dépendait ; il dévoile l'hypocrisie du système, qui déguise en concours impartial un recrutement laissé au maquignonnage des « patrons »).

Chemin faisant, les portraits se font plus vifs, les coups de patte blessent. Henri Mondor est mal traité, non moins que le grand patron désigné sous le nom de Khédive, qui ressemble à Robert Debré comme un frère. Bergson est contredit, Valéry Giscard d'Estaing égratigné, Edgar Faure « le Mirifique », attaqué, mais Bettelheim est ridiculisé, et Freud aussi, ce qui est au moins *léger*. Deux maîtres émergent, démesurément loués : « Simenon pour le cerveau ancien, Koestler pour le cerveau nouveau. » Passe pour Koestler, grand esprit, vulgarisateur génial, polémiste né ! Mais l'homme-Simenon — auteur, comme par mégarde, d'une œuvre immense, instinctive, viscérale — apparaît comme un Homais vieilli (en témoignent ses consternantes *Dictées*) (1).

Une idéologie proche de la « Nouvelle Droite »

Pierre Debray-Ritzen déclare, comme Pétain, qu'il déteste la politique, mais il en fait. Il a combattu mai 1968 au sein d'un « groupe des 13 », il égratigne *le Monde*, défini comme « *le chef-d'œuvre quotidien de la fausse objectivité* » (C.Q.F.D.). Comme il ne lit pas *le Monde*, on peut lui pardonner cet à-peu-près ; je serai plus sévère pour ses attaques rageuses contre le christianisme, les religions — « délirantes », — les idéologies — « subjugantes », — les philosophes et leurs « philosophades », même s'il m'arrive de partager son ire envers « Mass Media la Maquerelle ». L'auteur a tiré d'un savoir remarquable et d'une expérience médicale fort importante une idéologie bien sommaire, proche, quoiqu'il s'en defende, de la « Nouvelle Droite ».

Peut-on demander à un homme intelligent de sortir de son système ? Debray-Ritzen s'enfermera-t-il dans une vérité qui n'est que *sa* vérité ? C'est ainsi que Sartre, qui fut un esprit libre et ouvert, est devenu le prisonnier d'un petit groupe gauchiste ; que Jacques Maritain s'est persuadé que la *Somme* de saint Thomas d'Aquin était l'unique grille pour trouver le chemin du salut. Et mieux vaut, n'est-ce pas, ne pas évoquer Maurras, Staline ou Mao... ?

PIERRE DE BOISDEFFRE.

★ L'USURE DE L'AME, de Pierre Debray-Ritzen, Albin Michel, 494 pages. Env. 65 F.

(1) Aux Presses de la Cité.





sciences humaines

Le regard de Pierre Clastres

Un ethnologue qui savait observer

● *Il a dépeint des Indiens qui ne nous ressemblent pas.*

PIERRE CLASTRES n'était pas un ethnologue comme les autres : à pousser les paradoxes jusqu'à l'extrême, il rencontrait des points de vérité. Il isolait des moments-clés. Il dressait la géométrie particulière des sociétés qu'il avait observées.

Ses détracteurs lui reprochent principalement le titre d'un de ses livres : *la Société contre l'Etat* (1). « *Alors, comme cela* — ironisent-t-ils — *les sauvages de l'Orénoque, de l'Amazonie, du Chaco et du Mato Grosso auraient pressenti l'Etat et auraient imaginé les dispositifs qui en empêcheraient l'avènement ? Sacrés sauvages !* » Essayez de leur faire entendre qu'il s'agit là d'un acte sociologique et que ce qui est inconscient pour l'individu n'est pas forcément irréfléchi du point de vue du groupe... Mettez les points sur les i et faites remarquer que « société contre l'Etat » pourrait vouloir dire société qui n'aspire pas à l'Etat. Peine perdue. Pour eux, la cause est entendue. Si leurs schémas d'analyse n'ont aucune prise sur ces sociétés-là, si de telles communautés se révèlent impensables à leurs yeux, c'est qu'elles n'existent pas ! Tout simplement.

Voici cependant ce que nous enseigne la fréquentation des petites sociétés forestières d'Amérique du Sud : l'ordre sauvage est un ordre généralisé et, dans sa mutation, le politique précède l'économique. Ce renversement — que Pierre Clastres a déchiffré — rend caduque l'interprétation passe-partout des ethnomarxistes (mais est-il si étonnant qu'une théorie qui s'appliquait aux sociétés en voie d'industrialisation et au capitalisme naissant aille comme un tablier à une vache aux sociétés du refus de l'Etat ?).

Il n'y a pas de voie royale, ni de raccourci, qui permette de rendre compte de toute société. Il faut écouter les faits, les hommes, et à chaque fois faire l'effort d'une analyse. Les ethnologues — les ethnologues surtout — devraient savoir cela : les Indiens d'Amérique vivent d'abord pour eux-mêmes et non pour confirmer ou infirmer ce que l'on pense d'eux... Pierre Clastres aimait à rappeler ces évidences. Il y mit beaucoup de talent et, la chose étant mal répartie, beaucoup de ses adversaires ne lui ont pas encore pardonné.

Mais, revenons aux Amériques du Sud... Ethnocide et génocide ont laminé le monde indien. Partout, les tribus sont à l'agonie, et rares sont celles qui, ayant conservé un coin de forêt, peuvent y trouver un second souffle. Impossible de se reconstituer face à l'emprise monumentale d'une civilisation qui semble dissoudre tout ce qui ne lui ressemble pas. Pierre Clastres a beaucoup souffert de voir mettre à sac ces derniers greniers d'humanité. Il a protesté comme tout le monde, sans illusions. Il a enragé de la bêtise coloniale. Or, plutôt que de s'entretenir dans sa colère, il a choisi de lutter sur un terrain plus discret et plus subtil : il a montré l'acharnement des hommes à se battre contre leur mort. Il a reconstruit, là où c'était encore possible, le langage perdu des tribus. Relisez *Chronique des Indiens Guayaki* (2). Relisez *le Grand Parler* (3). Est-il protestation plus radicale contre la furie exterminatrice de ceux qui se croient la fine fleur de l'humanité ?

Pierre Clastres était un intellectuel, pas un cérébral. Rien d'un regard clinique doublé d'un magnétophone. Rien du bureaucrate. Sa sensibilité, qui s'alimentait de la lecture de Montaigne, La Boétie, Jean de Léry ou Yves d'Evreux avait les élégances du style. Leçon décisive : observation et description ont partie liée en ethnologie. Sans l'une et l'autre, les sciences humaines deviennent inhumaines et l'anthropologie, misanthrope. Pour bien voir, il faut disposer des mots pour le dire ; pour bien le dire, il faut avoir vu...

Une rigueur libertaire

Pierre Clastres avait horreur des langues de bois. Mais ses qualités de polémiste et d'écrivain ne doivent pas faire oublier celles du chercheur. Du savant. Car Pierre Clastres fut d'abord un savant et, même s'il avait eu moins de tempérament et s'il n'avait pas disposé d'un style aussi net, aussi propre (singulier autant qu'honnête), il resterait malgré tout celui qui renouvela la question du pouvoir dans les sociétés primitives. Sujet de réflexion dont il ne se laissa jamais distraire. De « La philosophie de la chefferie indienne » jusqu'au dernier article « Les marxistes et leur anthropologie », on a le sentiment d'une projection, d'un agrandissement, d'une approche de plus en plus fine du même problème : d'où naît l'indivision ? Comment les hommes en sont-ils arrivés à accepter leur servitude ? Qu'est-ce qui produit le pouvoir séparé, l'inégalité, l'Etat ? A quelles conditions une société cesse-t-elle d'être primitive ?

Certains ont voulu voir dans cette recherche un projet philosophique ou politique. Erreur : il s'agit bel et bien d'un projet scientifique. Ce qui intéresse l'auteur c'est de dévoiler les modes de fonctionnement d'un certain type de société et, au travers de tel ou tel exemple, de telle ou telle illustration, c'est l'être social primitif tout entier qu'il visait.

L'indépendance d'esprit coûte cher de nos jours. Pierre Clastres en a payé le prix. Sa rigueur libertaire a été ressentie comme un défi par ceux qui ont été jusqu'à l'accuser de faux témoignage, sans avoir jamais produit la moindre contre-expertise. Il est vrai que la lucidité et le talent (ce regard voulant mettre à nu le pouvoir) avaient de quoi inquiéter des hommes qui sont rongés par l'ambition du pouvoir.

JACQUES MEUNIER.

(1) Ed. de Minuit.
(2) Coll. « Terre humaine », Plon.
(3) Le Seuil.



★ *Dessin de Bérénice CLEEVE.*

L'amour de la servitude

LE plus souvent, nous devinons à peine la tyrannie de nos modes de pensée. Nous subissons volontiers l'emprise du « sommeil dogmatique », car nous aimons le confort et la misère de nos prétendues évidences. Pierre Clastres, mort trop tôt (1), faisait partie de ces esprits, peu nombreux, qui n'acceptent pas les certitudes rassurantes, même si elles sont très anciennes, et si presque tout le monde les partage.

Chez lui, la réflexion débutait comme elle devrait toujours le faire : par l'irrespect envers la tradition, et par l'étonnement devant ce qui passe pour incontestable. Dans le domaine de la théorie, comme ailleurs, les réputations trop bien établies méritent d'être soupçonnées, autant que les réputations trop fâcheuses.

Auteur de trois ouvrages — *Chronique des Indiens Guayaki*, *le Grand Parler*, *la Société contre l'Etat* —, Pierre Clastres a laissé d'autres textes plus brefs, qu'on vient de rassembler dans un volume. Il y traite, notamment, de l'ethnocide, de l'anthropologie marxiste, et de la guerre dans les sociétés primitives. Mais c'est son étude sur La Boétie qui nous permet de saisir toute la singularité de sa démarche.

Encore adolescent, l'ami de Montaigne écrivit une œuvre majeure, *le Discours de la servitude volontaire*, qui devrait occuper, dans la pensée politique, la même place que *le Discours de la méthode*, dans la pensée philosophique. On y rencontre en effet la même audace et la même bravoure. Aussi solitaire que La Boétie, Pierre Clastres se reconnaît seulement dans ce jeune penseur du seizième siècle. Il récuse, avec raison, toute autre parenté, car il rejette, comme La Boétie, le principe qui dirige la plupart des réflexions politiques.

Lorsqu'il examinait l'histoire du monde, Joubert y voyait « des heures de liberté », et « des siècles de servitude ». C'est pourquoi, sans doute, on s'est accoutumé à trouver « naturels » la domination de l'Etat et l'exercice des différentes sortes de pouvoir. On a considéré le gouvernement, qu'il soit monarchique ou républicain, despotique ou populaire, comme l'expression, inévitable, de toutes les sociétés. L'opinion la plus commune veut que celles-ci soient nécessairement divisées entre des gens qui dominent, et des gens qui sont dominés.

La Boétie et Pierre Clastres s'en étonnent. Loin de juger « naturel » l'état de servitude, ils estiment que l'homme « se dénature », lorsqu'il accepte de perdre sa liberté. Faisant valoir que « les hommes sont nés pour être libres », La Boétie en conclut qu'ils devaient être enclins, jadis, à refuser toute forme de pouvoir et d'asservissement. Il avait soupçonné l'existence de ces communautés, dont Pierre Clastres est allé, plus tard, étudier les survivances, dans les deux Amériques : des sociétés « conformes à la nature de l'homme », car elles ne comportent, ni ne supportent aucune hiérarchie. C'est précisément la raison pour laquelle on peut les dire « primitives ».

La plupart des voyageurs observent les mœurs de l'étranger, à travers le voile de leurs préjugés. Pierre Clastres a fait l'inverse : lorsqu'il est revenu d'Amérique, il a considéré les Européens avec le regard d'un Indien, nous montrant ainsi les vertus de l'éloignement, et l'usage que nous devrions faire des voyages. Avec La Boétie encore, il s'interroge sur la mésaventure qui nous a jetés dans la servitude, et sur le génie pervers qui nous persuade d'y rester. Pourquoi tolérons-nous, depuis si longtemps, que notre « nature » soit contrariée ? Parce qu'un désir funeste — l'envie de dominer ou d'être dominé — s'oppose à notre désir d'être libres, et l'emporte sur lui, répondent La Boétie et Pierre Clastres. Nous voulons notre dépendance, et nous l'aimons. « Le peuple, comme s'il était victime d'un sort, d'un enchantement, veut servir le tyran. » Nous abusons de notre liberté, en la conduisant à sa perte. Nous dévoyons le désir qu'elle nous inspire, en le tournant vers ce qui la restreint...

Les sociétés modernes nous ont appris, dès l'enfance, à obéir ou à commander, tandis que les sociétés primitives enseignaient le contraire, et s'employaient à réprimer le « mauvais désir ». Si le « chef » indien sortait de son rôle — qui était de rappeler à chacun la loi de la tribu — et s'il entreprenait d'imposer sa volonté, il devenait la victime d'une « conjuration », pouvant entraîner son « exclusion », ou sa mise à mort. Le pouvoir était le mauvais rêve des sociétés primitives. L'absence de pouvoir est notre utopie.

FRANÇOIS BOTT.

(1) Le 29 juillet 1977. Pierre Clastres était âgé de quarante-cinq ans.
Voir *le Monde* du 5 août 1977.

★ RECHERCHES D'ANTHROPOLOGIE POLITIQUE, de Pierre Clastres. Le Seuil, 252 p. Environ 65 F.

Nietzsche et Freud

(Suite de la page 15.)

Commentaire de P.-L. Assoun : c'est pour trouver le langage de son propre indicible que Freud va vers Nietzsche, ce qui explique qu'il en restera toujours au seuil. Jamais d'ailleurs il ne l'étudiera vraiment, prétextant notamment qu'il s'est refusé le plaisir de cette lecture « *pour se soustraire à toute influence extérieure* » dans l'élaboration de la psychanalyse.

Nietzsche était loin cependant d'être inconnu pour lui. Durant sa jeunesse, il en avait beaucoup entendu parler par l'un de ses amis, Joseph Paneth, qui avait rencontré le philosophe en Engadine. « *Nietzsche représentait pour moi une noblesse qui était hors de ma portée* », confiera, bien des années plus tard, Freud au romancier Arnold Zweig. On retrouve des traces de cette idéalisation adolescente dans ses propos vibrants sur la perspicacité psychologique de Nietzsche : « *Le degré d'introspection atteint par lui n'a été atteint par personne avant lui et ne le sera sans doute plus jamais.* » Quel compliment dans la bouche d'un homme qui n'était pas particulièrement prodigue d'éloges !

Il faut rappeler également combien les disciples les plus originaux de Freud, notamment Otto Gross, Alfred Adler, C.-G. Jung, Otto Rank, Georg Groddeck, tous de futurs dissidents, ont été fascinés par Nietzsche au point de s'en réclamer, de jouer l'un contre l'autre. Peut-être pourrait-on reprocher à P.-L. Assoun d'être passé un peu rapidement sur la signification de ces dérives nietzschéennes.

Nietzsche et Freud, on le sait, ont en commun d'avoir accordé un rôle fondateur à l'instinct ou à la pulsion. Mais autant l'instinct nietzschéen est prolixe, généreux, créateur, participant d'un vouloir-vivre romantique et d'une effusion cosmique, autant la pulsion freudienne apparaît pauvre, simple décharge énergétique, fonction matérielle et non plus valeur. « *Par là*, écrit Assoun, *devient visible l'hétérogénéité des conceptions de la vie qui œuvrent chez Nietzsche et chez Freud. L'une est profusion et infinité, l'autre capacité de liaison limitante ; l'une est puissance, l'autre nécessité (...).* »

Les mêmes remarques valent pour l'inconscient. Celui de Nietzsche est positif, synonyme de santé et de plénitude, tandis que la conscience, elle, est associée à la maladie, à la mystification, à la méconnaissance. A l'opposé, l'inconscient freudien résulte du refoulement et ne se comprend pas sans référence à la sexualité infantile (absente chez Nietzsche) ; outre cela, il n'est nullement valorisé. Ce dont il s'agit dans le travail psychanalytique, c'est de rendre conscient l'inconscient, de mettre le moi à la place du ça, d'assécher le Zuidersee, pour reprendre une métaphore familière à Freud, mouvement qui est à l'opposé de la re-fusion nietzschéenne.

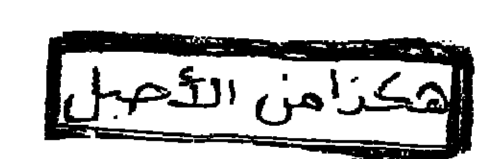
De fait, Freud est toujours demeuré un rationaliste, fidèle aux idéaux scientifiques de sa jeunesse. Certes, comme Nietzsche, il fut un psychologue d'une sagacité et d'un courage moral exceptionnels ; comme lui, il s'engagea personnellement et profondément dans ses découvertes. Comme lui encore, mais pour des raisons différentes, il diagnostiqua dans la volonté de système une « maladie caractérielle » propre aux philosophes. En effet, si pour Nietzsche la volonté de système révèle un « manque de loyauté », pour Freud elle est incompatible avec la psychanalyse qui, dans la mesure où elle est une *science*, n'aspire ni à la totalisation ni au système.

Mais, en dernier ressort, Nietzsche apparaît comme un irrationaliste : si son œuvre est un hymne bruyant à la Vie et à la Volonté de puissance, celle de Freud est un hommage discret à la Raison et à la Loi. Ce qui explique que des mouvements politiques et sociaux aussi différents que le nazisme et le gauchisme post-soixante-huitard aient pu s'inspirer des évangiles nietzschéens, alors que les considérations freudiennes, étrangères à toute utopie, rebelles à tout absolu, refusant toute sanctification du désir et toutes formes de consolation, n'étaient guère de nature à faire vibrer les cœurs des masses.

Dans son extrême sobriété, dans son dépouillement, la pensée freudienne touche au sublime, alors que la ferveur nietzschéenne, cette fièvre adolescente, nous entraîne hors de nous-même, vers les pièges et les sortilèges de l'imaginaire. Pour le meilleur comme pour le pire.

ROLAND JACCARD.

★ FREUD ET NIETZSCHE, de Paul-Laurent Assoun. PUF, 382 pages. Environ 95 F.



هكذا من الأصل

lettres étrangères

La jeunesse chinoise et le mur de la bureaucratie

● ***Des plaidoyers pour la démocratie et le respect des droits de l'homme.***

« *TU es venu, tu es venu ! Tu es l'étendard dominant 9 600 000 kilomètres carrés, un étendard signifiant que huit cents millions de personnes ne pourront plus être insultées ni maltraitées.* » C'est de Deng Xiaoping qu'il s'agissait, dans une revue non officielle parue en novembre 1978. Le « printemps de Pékin », c'est-à-dire la floraison, à partir de novembre 1978, de dazibaos, de revues polycopiées avec des moyens de fortune, de manifestations dirigées contre l'oppression bureaucratique en Chine, doit sa naissance aussi bien à la foi et au courage de ses jeunes protagonistes qu'aux illusions nées d'une fissure provisoire dans le bloc de la classe dirigeante.

Lorsque cette fissure sera colmatée, en mars 1980, par le cinquième plénum du comité central et que Deng Xiaoping aura éliminé ses adversaires (le dernier quarteron de maoïstes du bureau politique), non seulement il ne sera plus question de « *liberté d'expression* » — *une* liberté que Deng avait personnellement légitimée et encouragée pour des raisons tactiques, — mais on décidera de supprimer les « quatre libertés » (parfaitement illusoires mais inscrites dans la Constitution) : libertés « *d'exprimer ses opinions, d'en débattre, de contredire, d'afficher des dazibaos* ». Entre-temps, les principaux animateurs du mouvement auront été arrêtés ou muselés (mars-avril 1979) et Wei Jingsheng, le plus radical d'entre eux, condamné à quinze ans de prison le 16 octobre 1979 (*le Monde* du 17 octobre 1979).

Un an après cette condamnation, deux anthologies de ces dazibaos et de ces revues paraissent en France. *Le Printemps de Pékin*, de Victor Sidane, se veut une historiographie complète, alors qu' *Un bol de nids d'hirondelles* met l'accent sur les éléments les plus radicaux du mouvement, négligeant quelque peu ceux qui se voulaient, du moins au début, les compagnons de route critiques de Deng Xiaoping et des « pragmatiques ». Les deux ouvrages ont le mérite de nous faire accéder à des textes inédits qui offrent sur la Chine de l'ère post-maoïste et l'état d'esprit d'une partie de sa jeunesse un témoignage irremplaçable.

Deux catégories

On peut classer ces textes en deux catégories :

1) Ceux qui font état de persécutions dues au pouvoir discrétionnaire de certains cadres et dirigeants locaux (arrestations arbitraires, tortures, viols).

2) Ceux qui posent la question fondamentale : « *Où va la Chine ?* » Ce n'est pas un hasard si leurs auteurs ont en général la trentaine. A tous l'expérience de la révolution culturelle a donné une conscience aiguë de l'arriération de la Chine (ils ont vu ce qu'il en était réellement de la campagne chinoise) et le sentiment qu'une mission historique leur était échue.

On trouve de tout dans ces textes qui réclament aussi bien le droit à l'information que celui de porter des pantalons en pattes d'éléphant, la liberté sexuelle, la démocratie directe. Parmi ces revues certaines sont marxistes ou en gardent les apparences (*Printemps de Pékin*, *Tribune du 5 avril*) ; d'autres non. Le pouvoir en tiendra compte lorsque l'heure de la répression aura sonné. Des gens comme Wei Jingsheng (*Enquêtes*) et Ren Wanding (*l'Alliance pour les droits de l'homme en Chine*) (1) seront les plus lourdement frappés. On ne leur pardonnera pas d'avoir court-circuité le langage du pouvoir, d'avoir osé aborder les problèmes de la Chine en termes de « droits de l'homme » et de « démocratie ».

On ne pardonnera pas à Wei Jingsheng les idées de son meilleur dazibao, dont le titre même est d'une ironie cinglante pour le slogan officiel des « Quatre modernisations » : « *La cinquième modernisation : la démocratie.* » Citons Wei Jingsheng : « *Aucun politicien bourgeois n'ose ignorer les opinions de la population sur quelque sujet que ce soit, sinon le peuple lui dit de ficher le camp ! Mais les « politiciens prolétariens », eux, peuvent décider à leur guise de manier le bâton pour forcer les « masses prolétariennes » à se plier à leurs volontés* ». « *C'en est assez ! Mais les organes de propagande nous interrompent :* « Dans nos sociétés, » on a au moins résolu le pro- » blème de la faim. » *Est-ce bien sûr ? (...) Nos flagorneurs s'imaginent que les Chinois sont tous des porcs ou des chiens ; il suffit de leur donner un peu de nourriture pour qu'ils remuent la queue. Mais les vingt millions de compatriotes qui sont morts de faim pendant les trois années de « catastrophes naturelles »* (de 1959 à 1962) ? *Même si on les prend pour des porcs ou des chiens, faut-il aussi remuer la queue parce qu'ils sont morts de faim ?* »

Certes touts les textes sont loin d'être aussi violents, mais les animateurs du « printemps de Pékin » ont en commun de rejeter la réalité sociale, économique et morale que voilait le discours maoïste. Ces appels à la démocratie et au respect des droits de l'homme qu'ont lancés les jeunes Chinois n'ont plus, peut-être, le charme exotique de l'utopie réalisée, mais ils ont le mérite d'être la voix authentique d'une génération qui se pose les questions fondamentales auxquelles nous-mêmes sommes confrontés.

HENRI LEUWEN.

★ *LE PRINTEMPS DE PEKIN*, de Victor Sidane. Ed. Julliard-Gallimard, collection « Archives », 250 pages. Environ 30 F.

★ UN BOL DE NIDS D'HIRONDELLES NE FAIT PAS LE PRINTEMPS de PEKIN, de Lionel Epstein, Huang San, Angel Pino. Bibliothèque asiatique. Ed. Christian Bourgois. 440 pages. Environ 60 F.

(1) *On ignore toujours tout du sort de Ren Wanding, arrêté le 1er avril 1979 sans aucun chef d'inculpation (le Monde du 22 mai 1980)*

Anne Philipe en Chine

ALORS que les agences de voyages sont en mesure d'offrir des forfaits pour la Chine aussi banalement que pour la Grèce ou le Sénégal, les éditeurs continuent à publier d'innombrables récits de « découverte » de la République populaire comme s'il s'agissait des premiers pas sur la Lune. Dans cette immense production de qualité fort inégale, la *Promenade à Xian* d'Anne Philipe retient l'attention en raison de la personnalité de l'auteur et aussi parce que ce témoignage se fonde sur des comparaisons avec la Chine qu'avait connue la femme de l'acteur au cours de précédents séjours, en 1946, avant la victoire des communistes, en 1948, à l'occasion d'un voyage au Sinkiang et, en 1957, à l'époque dite des Cent fleurs.

La dernière visite d'Anne Philipe en Chine a eu lieu au cours du printemps 1979, après suffisamment de bouleversements politiques pour amener l'auteur à *faire preuve d'une prudence* qui n'était pas la qualité dominante de tant de ses prédécesseurs extatiques. Là « *où un parti unique exerce le pouvoir* », avertit Anne Philipe dès le début de son récit, « *il y a toujours ce que l'on voit et ce que l'on ne voit pas* ». Aussi s'est-elle « *limitée aux impressions, aux sensations* ».

Ce qui frappe le plus l'auteur, c'est l'avidité de connaissance des Chinois, qui veulent « *vivre après avoir survécu* », « *découvrir le monde industrialisé* ». Anne Philipe fait percevoir cette réalité par une série de notations sur la Chine de Deng Xiaoping : « *Dans notre hôtel, l'heure de la leçon d'anglais est sacrée ; le personnel devient alors introuvable, on sonne en vain.* »

Hôte de marque, Anne Philipe a eu des facilités pour rencontrer qui elle voulait. Une de ses entrevues les plus étonnantes est celle avec le prince Sihanouk, qui lui déclare à propos des Khmers rouges : « *Ils étaient fascinés par le nazisme et son côté morbide, ils lisaient tout ce qui se rapportait à Hitler, ses déclarations, ses discours, ils regardaient ses photos et celles des dirigeants, leurs emblèmes. Ils se délectaient de cette atmosphère malsaine.* »

Surtout, l'auteur revoit des amis d'autrefois, écrivains et acteurs, qui lui racontent ce qu'ils ont enduré pendant la révolution culturelle. Tout en se *demandant s'il est possible que* chacun de ses interlocuteurs « *croie aux idées qui suivent si fidèlement la ligne politique du moment* ». Anne Philipe consigne longuement certaines de ces conversations, par exemple celle *au cours de laquelle* l'acteur Zhao Dan accuse tout bonnement Jiang Qing, la femme de Mao, devenue la principale inculpée de la « bande des quatre », d'avoir dénoncé des membres du P.C. au Guomindang pendant la guerre civile.

Ces récits laissent souvent Anne Philipe *perplexe*. « *Si j'étais chinoise, que me serait-il arrivé pendant la révolution culturelle, aurais-je été exécutée ou emprisonnée comme « mauvais élément ? »*, écrit-elle. On sent que la question qu'elle se pose aussi sans le dire est celle-ci : qu'aurais-je écrit si j'avais été l'invitée de la Chine à une autre époque, pendant la révoution culturelle ?

Anne Philipe déplore la « *légèreté de certains milieux de gauche [qui] applaudissent à toutes les révolutions qui se passent ailleurs* » et exprime sa « *méfiance vis-à-vis des vues « globales », prétendues objectives, où l'on prône pour les autres un monde dans lequel soi-même on ne pourrait, on ne voudrait vivre* ». Pendant long*temps le voyage en Chine a été* celui de l'utopie : il est devenu celui de la mauvaise conscience.

JEAN DE LA GUERIVIERE.

★ PROMENADE A XIAN, d'Anne Philipe. Gallimard, 129 pages. Environ 35 F.

Le destin tragique de Ding Ling

● ***La condition des femmes dans la société chinoise.***

« *LES jeunes écrivains osent parler ; ils n'ont pas été obligés de suivre des chemins trop sinueux ; nous, les vieux, nous sommes habitués maintenant à ne plus nous exprimer franchement ; nous ne pouvons plus écrire comme ils le font* (1). » Cet aveu d'impuissance de Ding Ling reflète bien le drame de la génération des écrivains chinois des années 30. Réhabilités après avoir connu l'exil ou la prison, ils n'interviennent aujourd'hui que pour remercier le parti de les avoir délivrés de la « bande des quatre ».

Le destin de Ding Ling a été tragique. Lauréate du prix Staline en 1951, elle est une des premières victimes de la « campagne contre les droitiers » et disparaît brusquement au printemps 1958 de la scène littéraire. Envoyée d'abord au Heilongjiang pour soigner des poulets malades, elle se consacre surtout à l'alphabétisation des paysans lorsque éclate la Révolution culturelle (1966). A nouveau critiquée et frappée par des gardes rouges fanatiques, elle est enfermée en 1968 dans un réduit sans fenêtres et sans porte, où elle restera plus de dix mois. En 1970, elle est encore incarcérée, cette fois-ci à Pékin, dans la prison Qincheng numéro un, réservée aux dirigeants déchus (2). Elle en sort en 1975 et est déportée au Shanxi, avant de pouvoir revenir à Pékin, en 1978.

Depuis, elle n'a pas témoigné sur les souffrances qu'elle a vécues ces dix dernières années. *Le seul texte qu'elle ait écrit* jusqu'à présent, c'est *la Grande Sœur*, une courte nouvelle sur une travailleuse modèle du Heilongjiang, au service de la révolution, dans la plus pure tradition d'un réalisme socialiste plutôt *sclérosé* et dogmatique.

Le recueil des écrits de Ding Ling, qui est présenté pour la première fois au public français, comprend heureusement six autres nouvelles et un essai incisif de 1942 sur la condition de *la femme dans les bases* communistes pendant la guerre sino-japonaise, où elle fustige les vieux cadres qui abusent de leurs privilèges et souhaitent des compagnes dociles.

Ces œuvres retracent l'itinéraire même de la vie de Ding Ling. Dans la première, elle analyse les *états* d'âme d'une jeune fille qui évolue, en 1927, dans la grande bourgeoisie de Shanghai. Puis, militante révolutionnaire, elle s'apitoie sur le sort misérable de la paysannerie, livrée sans défense aux inondations de 1931, avant de dévoiler les atrocités commises par les envahisseurs japonais et magnifier, en même temps, la résistance de la population chinoise. Enfin, elle décrit la vie dans les zones communistes de la Chine du Nord et relate aussi bien l'histoire d'un petit chef local ambitieux, dégoûté de sa femme, que d'une sympathique fille de joie qui fraye avec les *occupants japonais — mais qui* accepte aussi des missions de renseignement pour les communistes — et qui est méprisée par les gens de son village.

Ces nouvelles sont surtout centrées sur les problèmes des femmes dans la société chinoise, et leur intérêt est moins littéraire que sociologique. En accumulant des petits détails, en apparence insignifiants, l'auteur réussit à aborder les questions psychologique et sexuelle avec une liberté d'esprit plutôt rare pour une femme écrivain dans la Chine d'avant-guerre. On peut simplement regretter maintenant que cette originalité de pensée, et les velléités d'hétérodoxie qui l'accompagnent, n'aient pas résisté à vingt ans de persécutions.

ALAIN PEYRAUBE.

★ LA GRANDE SŒUR, de Ding Ling, traduit du chinois par Chantal Grenier. Flammarion, coll. « Aspects de l'Asie », 286 pages. Environ 65 F.

(1) Interview de Ding Ling publiée dans la revue *Qishi mandai*, « Les années 70 ». Hongkong, août 1979.

(2) Le traitement particulièrement inhumain auquel sont soumis les détenus de cette prison a été décrit par le célèbre contestataire chinois Wei Jingsheng, condamné, il y a un an, à quinze ans de réclusion.

lettres étrangères

Un poème de Czeslaw Milosz

Czeslaw Milosz, prix Nobel de littérature, est considéré comme le plus grand poète de la Pologne contemporaine. Nous publions, ci-dessous, l'un de ses poèmes, « Élégie pour N.N. », que présente Constantin Jelenski, le traducteur de ce texte.

ÉLEGIE *pour N.N.* est un poème très représentatif de Milosz, car il réunit ici pour une fois les deux sources de l'inspiration visuelle, où il puise le ravissement extatique qu'il sait si bien communiquer à son lecteur : le paysage lituanien de son enfance et de sa jeunesse, toujours présent dans son souvenir, et la luxuriante nature californienne.

Mais il y a aussi des cauchemars qui reviennent, et d'abord celui de l'Holocauste, de cette indifférence monstrueuse d'un peuple — le sien — face au ghetto en flammes. Ce cauchemar-là, qu'il évoqua dans deux de ses poèmes parmi les plus puissants, *Campo di Fiori* et *Pauvre chrétien, regarde le ghetto* (1943-1944), est ici présant dans un instantané qui fait penser aux reliques d'Auschwitz : celui de la perruque roussie par le feu de Maman Fliegeltaub.

Dans son récent essai, *la Terre d'Ulro* (Editions de Kultura, Paris, 1977), consacré à l'« anti-courant » de la pensée européenne depuis l'âge des Lumières, de Blake et Sweldenborg à Mikiewicz et à son propre grand-oncle, Oscard W. de L. Milosz, le poète se dit convaincu que « *la perfection nous appelle, nous tente, inabordable, sinon par l'instant ressouvenu : bois lisse d'une rampe, tours vues à travers une fente dans le feuillage, rayon de soleil sur l'eau de tel lac, non d'un autre* ». Le lecteur retrouvera ici ce lac unique, ses eaux traversées d' « *une étroite strie de soleil* ».

Le Sommet-de-l'Ours, tel est le nom prédestiné du long boulevard où habite Milosz, sur la crête au-dessus de Berkeley. J'étais son hôte en hiver, mais l'immense étendue de la baie de San-Francisco, que l'on voit de sa maison, était, comme dans ce poème, bleue à l'aube, et le bois d'eucalyptus tout proche.

CONSTANTIN JELENSKI.

Élégie pour N.N.

Si c'est trop loin pour toi, dis-le.
Tu aurais pu courir au-dessus d'une vague de la Baltique,
Traverser le champ du Danemark, la futaie de hêtres,
Tourner vers l'Océan et c'est déjà, proche.
Le Labrador, blanc en cette saison de l'année.
Toi, qui rêvais d'une île solitaire,
Si tu as peur des villes, du clignotement des feux sur les [autoroutes,

Tu pouvais prendre le chemin des forêts sourdes,
Au-dessus des eaux blêmes, où passe l'élan et le caribou,
Jusqu'aux Sierras, mines d'or abandonnées.
La rivière Sacramento t'aurait alors conduite
Vers des collines recouvertes de chênes épineux.

Encore un bois d'eucalyptus et tu serais chez moi.
C'est vrai, quand la manzanita fleurit
Et la baie est bleue le matin au printemps
Je pense à contrecœur à la maison parmi les lacs
Et aux filets tirés sous le ciel lituanien.
La cabane où tu enlevais ta robe avant le bain
Est changée pour toujours en un cristal abstrait.
Il contient le sombre miel du soir sur la véranda
Et les petites chouettes drôles et l'odeur des harnais.
Comment pouvait-on vivre alors, je ne sais pas.
Les coutumes, les costumes vibrent, imprécis,
Inconsistants, tendus vers le final.

Nous avons beau rêver aux choses telles qu'en elles-mêmes.
Le savoir du temps passé a roussi les chevaux devant la forge
Et les petites colonnes sur le marché du bourg
Et l'escalier et la perruque de maman Fliegeltaub.
Nous avons beaucoup appris, tu le sais.
Comment nous est ôté, un par un,
Ce qui ne pouvait l'être, les gens, la contrée.
On aurait pourtant cru que le cœur en mourrait,
Mais nous sourions, le thé et le pain sur la table.
Seul le remords de n'avoir pas aimé comme il se doit
Cette pauvre cendre à Sachsenhausen
D'un amour absolu qui n'est pas à la mesure de l'homme.

Tu t'es habituée à des nouveaux hivers, humides,
A la villa où le sang du propriétaire allemand
Fut gratté des murs, lui n'y retournera plus.
Moi aussi je n'ai emporté que ce qu'on peut, villes et pays.
On ne peut entrer deux fois dans le même lac
En marchant sur un fond tapissé de feuilles de bouleau
En brisant une étroite strie de soleil.
Tes fautes et les miennes ? Des petites fautes.
Tes secrets et les miens ? Des menus secrets.
Quand on noue la mâchoire avec un linge, quand on place [une croix dans les doigts

Et au loin un chien aboie, brille une étoile.
Non, ce n'est pas parce que c'est loin
Que tu n'es pas venue l'autre jour ou l'autre nuit.
D'année en année mûrit en nous, elle nous envahira
Comme toi, je l'ai compris : l'indifférence.

Berkeley, 1974.

édition

MOROSITÉ A LA 32e FOIRE DU LIVRE DE FRANCFORT

● ***La crise se dessinait à l'horizon.***

CHAQUE automne, depuis trente et un ans, un nombre toujours croissant d'éditeurs vient à Francfort-sur-le-Main présenter les dernières parutions de l'année et vendre — ou acheter — des droits sur les éditions étrangères des livres. De plus en plus de pays participants — 95 au lieu de 79 l'an dernier — 5 216 éditeurs, 80 000 mètres carrés : on ne s'habitue décidément pas au gigantisme de cette librairie colossale — grande comme dix, vingt, cent FNAC — où les pays s'échangent des livres, des droits de traduction, préparent des coéditions, se pillent, se pastichent, dans l'espoir de dénicher cet oiseau rare, le best-seller qui, pour un temps, vous maintiendra hors du besoin. Le bon goût ne sert pas forcément dans ces parties de poker, où l'on mise gros pour ramasser plus gros encore et où l'on n'est jamais à l'abri des mauvaises surprises.

285 000 titres exposés

Pas de best-seller cette année à Francfort, pas de veau à cinq pattes surgonflé, pas de grand livre non plus, autant qu'on puisse l'affirmer après avoir feuilleté quelques dizaines de vingt-cinq mille titres exposés ! La Foire semblait morose (1), la crise se dessinait à l'horizon et rendait chacun plus prudent ; les fêtes étaient moins nombreuses, les éditeurs américains avaient souvent fait l'économie du voyage à Francfort, leur dollar affaibli ne leur permettant plus les largesses d'antan : leurs stands étaient un peu dégarnis en personnel et, souvent, ils avaient préféré faire venir des collaborateurs déjà installés en Europe... Mais c'était peut-être que Francfort avait atteint son rythme de croisière et se donnait seulement pour ce qu'elle est : une manifestation corporative, la plus grande du monde, destinée surtout aux professionnels.

Les quelque deux cent mille visiteurs, admis les après-midi dans l'enceinte de la Foire, qui se pressaient presque exclusivement sur les stands allemands des halles 6 et 8, n'y changeaient rien ; d'autant plus que, chaque année, les exposants, qui paient très cher leur stand et leur séjour à Francfort, demandent qu'on interdise l'entrée aux non-professionnels, pour pouvoir travailler plus paisiblement, quitte à éliminer toutes ces couches de lecteurs potentiels !...

Enorme affluence aussi près des petits stands, à l'extérieur de la Foire, sorte de souk des nostalgiques de toutes les révolutions qui, pêle-mêle, proposent des sacs indiens, des disques de Volodia Vissotski ou des badges inutilisés pendant la campagne électorale.

Les affaires et le spectacle

La Foire donc se divise en deux parties bien distinctes : les affaires et le spectacle. Deux parties inégales, qui ont le plus souvent pour but de se faire valoir l'une l'autre. La fin des années 60 avait vu l'efflorescence de manifestations qui prenaient prétexte de la Foire pour exprimer des positions idéologiques. Aujourd'hui Francfort est revenue entièrement à sa vocation commerciale. La défaite de Frank-Joseph Strauss a sans doute sérieusement calmé les esprits. Pour un temps. Aussi n'en remarque-t-on que plus, dans cet océan de calme, la décision de soixante-deux écrivains ouest-allemands de ne plus collaborer avec les journaux de la chaîne Springer, le plus puissant éditeur de la République fédérale...

Dans un appel signé et distribué à la Foire, ces écrivains — parmi lesquels Heinrich Boll (Prix Nobel de littérature en 1972), Gunter Grass, Walter Jens, Uwe Johnson, Peter Haertling, Siegfried Lenz — faisaient savoir que se sentant « *discriminés et calomniés* » par le groupe Springer, ils ne voulaient plus désormais accorder d'interviews, commenter leurs œuvres, ni faire de publicité dans ses publications. Affaire à suivre.

Souhaitant, pour son compte, qu'on parlât de lui, Jean-Jacques Servan-Schreiber tenait une conférence de presse, dans les mêmes lieux qu'Henry Kissinger l'année précédente, à l'occasion de la sortie de son dernier livre en Allemagne, chez Molden. Intitulé *le Défi mondial*, l'ouvrage faisait figure de star dans cette foire de crise (2) : il sort en effet presque simultanément dans quinze langues et son auteur a reçu des à-valoir coquets : plus de 1 million de dollars sur les éditions étrangères (dont 400 000 dollars pour les Etats-Unis, chez Simon et Schuster).

La presse allemande n'a pas été tendre à l'égard de la prestation de Jean-Jacques Servan-Schreiber. Quelle drôle d'idée il avait eu de parler en anglais à Francfort — une langue plus efficace — alors que la salle avait été pourvue de traductions simultanées en allemand et en français ! C'était pour faire plaisir à son éditeur qui ne comprend pas le français, paraît-il. Il narra « *l'histoire de* (son) *aventure* ». « *Pour moi*, dit-il, *le désespoir a commencé pendant l'été 1978. (...) J'en suis arrivé à la conviction que le monde allait à la catastrophe.* » Il énuméra les noms célèbres de ses amis, expliqua qu'il ne fallait pas « *continuer à ignorer le tiers-monde* », affirma qu'il fallait « *créer des processus créatifs qui feront que les nouvelles générations connaîtront les ordinateurs* ». Il poursuivit imperturbable : « *Il est souhaitable évidemment qu'on leur apprenne à lire, mais peut-être que ce ne sera pas nécessaire.* » Stupeur de l'assistance qui sentait bien qu'on tenait là un livre qui avait tout pour faire un best-seller.

L'autre vedette de la Foire était l'Afrique noire. Un colloque s'est tenu, réunissant des auteurs qui mirent l'accent sur le fait qu'ils avaient été habitués à écrire « *pour des Européens et non pours leurs concitoyens africains* ». Le sujet mérite qu'on y revienne. Mais à Francfort, les Africains se considéraient isolés, ostracisés, ou plutôt, comme disait Sembene Ousmane, « déportés », car on les avait relégués dans un pavillon spécial où un forum permanent débattait des problèmes de l'Afrique. Diverses protestations contre l'apartheid eurent lieu, une manifestation se tint devant les stands des maisons d'édition sud-africaines, et cela se termina, le jeudi 9 octobre, par le boycottage de la Foire. Les Africains fermèrent ce jour-là leur pavillon, expliquant qu'ils ne pouvaient admettre la présence humiliante d'éditeurs sud-africains dans les stands européens.

La joie des Polonais en exil

« *Je ne suis qu'un organisateur de foires*, déclarait le directeur, M. Weidhaas. *Nous sommes forcés d'accepter quiconque veut participer. En 1972, nous avions refusé un stand néo-nazi et nous avons été condamnés. Officiellement, je me suis solidarisé avec le boycottage, mais la tolérance et le libéralisme nous prescrivent d'accepter en même temps des Soviétiques officiels et des Soviétiques dissidents, des Polonais officiels et des Polonais émigrés.* »

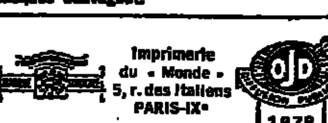
Les Polonais en exil, qui se présentaient avec ce slogan : « Littérature polonaise non censurée », ne cachaient pas la joie que leur avait donnée l'attribution du Nobel à Czeslaw Milosz, dont ils avaient édité dix-sept livres depuis 1951 ; dans le stand, une photo du poète était surmontée d'un grand badge en anglais proclamant : « Kiss me, I'm Polish » (Embrassez-moi, je suis Polonais).

NICOLE ZAND.

(1) Voir l'article de J. Grapin : « L'édition française n'a pas encore su devenir multinationale », *le Monde de l'économie* du 14 octobre.

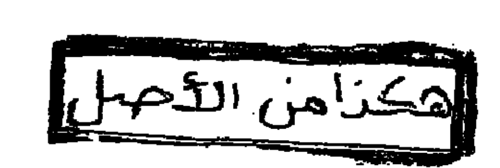
(2) Voir l'article de Jean Wetz (*le Monde* du 14 octobre).

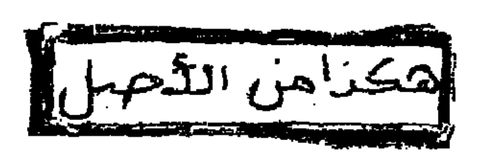
Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire n° 57 437.





Le Monde

culture

CINÉMA

« Un mauvais fils » de Claude Sautet

La solidarité quotidienne

Le Coup du parapluie est un film bien français. Il repose sur un folklore familier, fait de benêts héroïques, de don Juan terre-à-terre et de femmes jalouses, d'innocence triomphante. *Un mauvais fils est également* un film bien français, avec des stéréotypes, mais il renvoie à *d'autres conventions, plus réalistes.* Il relève d'une psychologie élémentaire, celle qui donne leur qualité aux *conversations* de chaque jour, dans les autobus, les bars, les vestiaires, les bureaux.

René Calgani, contremaître (Yves Robert, parfait), est un homme droit, pas commode, assez égoïste, un garant de la *morale populaire.* Lorsque le malheur le prend, il se « renferme ». Orgueilleux, il ne veut pas qu'on s'apitoie sur son sort et préfère *la solitude à la charité.* Avec son fils *Bruno, qui vient de passer* cinq ans en prison aux Etats-Unis pour trafic de drogue, il vit un classique *conflit de générations*, aggravé du fait que sa femme est morte : il en rend son fils responsable et son fils porte à son égard la même accusation.

Bruno (Patrick Dewaere) sait par cœur la date de naissance de sa mère, et p s celle de son père. C'est tout dire. Pourtant, volontaire, gentil, très tourmenté et impulsif. Bruno tend la main le premier. Parallèlement, *il tombe amoureux d'une jeune* femme (Brigitte Fossey), elle aussi une ancienne droguée, qui se « pique » encore de temps en temps. Il l'aidera à se désintoxiquer une fois pour toutes, avec l'aide d'un étonnant homosexuel, mélomane et bibliophile (Jacques Dufilho).

Cette affaire de drogue, qui convient au jeu toujours un peu nerveux et tendu de Dewaere est ce qu'il y a de plus naïf dans l'histoire : c'est vraiment l'enfer et le péché à la fois, le problème étant de savoir si Bruno va « chuter » — même si l'on comprend qu'il aurait toutes les excuses de le faire.

Le film est d'une réelle générosité, *il émeut, il mise sur la solidarité*, sur une élévation d'âme des héros et du public. Sautet est bien plus à l'aise avec ce milieu ouvrier, dont il décrit les difficultés, qu'avec les cadres d'*Une histoire simple* Il ne cherche pas à recréer pesamment des climats diffus, il ne met pas des tonnes de naturalisme. *Il a des images consistantes* pour *raconter* la vie de ces gens comme tout le monde.

Les situations, les caractères, les événements, sont tous exposés avec des artifices de narration. Le spectateur reste sur un terrain connu, Sautet maintient le film à l'intérieur des schémas habituels. Il ne faut pas attendre de lui les « non-dits » d'un Maurice Pialat.

CLAIRE DEVARRIEUX.

* Voir les films nouveaux.

THÉATRE

Le fou rire et les larmes

(Suite de la première page.)

Dans « le Pique-Assiette », de Tourgueniev, *il se trouve que cet écornifleur décati est le père de* la jeune maîtresse de maison, propriétaire du domaine. C'est un secret que le vieil homme a gardé. Mais un matin on le fait boire, *et il dit la vérité. Alors sa fille l'envoie finir ses jours ailleurs.* La pièce a beaucoup de classe, parce que Tourgueniev évite tous les lieux communs, tous les attendrissements ou émotions attendus. C'est très chaud et très froid. Très brutal et très tendre. Et, avec une maîtrise peu commune, Tourgueniev attise cu calme le feu de la pièce, suscite un comique fou, puis *fait pleurer, tout cela d'une même* foulée.

Jacques Mauclair, qui après une vie de courage et de talent à l'actif du théâtre vivant est allé s'aménager *une mini-salle*, à trois pas de la République, où au moins il est chez lui, met en scène « le Pique-Assiette », et joue le vieux Kouzovkine, le papa inavoué, avec un art merveilleux, c'est son plus beau rôle depuis des années. Sa fille, Olga Petrovna, est jouée par Annie Le Youdec, avec fraîcheur, vérité, un tact sensible.

Soirée émouvante, car dans *ce petit local, l'amour du théâtre est* présent partout, dans le soin qui a inspiré l'exécution des costumes, tous beaux et vrais, dans la maîtrise et la poésie du décor, qui, sur très peu d'espace, avec du parquet, une fenêtre, et trois chaises, sait évoquer les fantômes d'une vieille datcha de famille, et les arbres qui l'entourent. Décor et costumes sont de Mme Claude Lemaire, *artiste rare.*

Comme cette pièce, bien présentée, *pourrait durer un certain* temps, il faut carrément demander à Eliezer Mellul de diminuer de presque 90 % la violence de son jeu, le vacarme de sa voix, la brutalité de ses gestes. Tout cela était demandé par Tourgueniev, tout cela est le personnage (un voisin méchant et vulgaire). Mais ce théâtre est petit, l'acteur doit s'y adapter, et de toute façon, *jouer si gros, si gros, c'est mauvais.* Cher Eliezer Mellul, du calme !

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre du Marais, 20 h. 30.

PETITES NOUVELLES

■ L'Heure musicale de Montmartre organise, pour sa dix-neuvième saison, en 1980-1981, neuf concerts qui auront lieu le samedi à 17 h. 45, 59, rue Caulaincourt, Paris-18e (réservation par téléphone 263-14-61). Au programme : 18 octobre, « Quatuor Arcana » (Schumann, Brahms, Jolivet) ; 15 novembre, « Centenaire de Bela Bartok » ; 13 décembre, « Hommage à Marcel Ciampi » (Mozart, Schumann, Debussy) ; 17 janvier, « Concert Ernest-Chausson » ; 21 février, « Duo violoncelle et piano » (Caix d'Herlevoix, Beethoven, Schumann, Kabalewsky) ; 21 mars, « Récital Jacques Rouvier » (Schumann, Debussy) ; 25 avril, « Duo Meriem Bleger-Christian Debrus » (Mozart, Schubert, Debussy, Bizet) ; 16 mai, « Emile Naoumoff », (Beethoven, Bach, œuvres d'Emile Naoumoff) et 13 juin, « Musique du siècle ».

■ Marie-Claire Alain inaugurera le 18 octobre, à la cathédrale d'Annecy, l'orgue positif transportable commandé par l'Association pour la diffusion et l'initiation musicale (ADDIM) de Haute-Savoie au facteur d'orgue Xavier Silbermann, de Thonon, instrument qui servira à de nombreuses actions de décentralisation et d'éducation dans le département. M. C. Alain donnera deux autres récitals, le 17 octobre à l'église de Galliard et le 19 octobre à l'église de Megève, en l'honneur du célèbre compositeur Georges Muffat, dont on a récemment découvert qu'il était né à Megève le 1er juin 1653.

■ Le groupe de recherches théâtrales et musicologiques du C.N.R.S organise au Centre Georges-Pompidou une journée consacrée à Kantor, le 17 octobre, avec des documents vidéo sur « Une classe morte » et « Wielopole, Wielopole » et, à 12 h. 30 et à 17 heures, des entretiens avec Kantor.

■ Un film humoristique sur le pape Jean-Paul II, « Il Pap'occhio », a été interdit, mercredi 15 octobre, sur tout le territoire italien, par ordonnance du parquet de l'Aquila (Abruzzes). A la suite de plaintes de groupes, constitués pour l'occasion en comités, le parquet de l'Aquila a estimé que le film portait outrage à la religion d'Etat.

D'après les accords du Latran de 1929, régissant les rapports entre le Saint-Siège et l'Etat italien, l'Italie reconnaît le catholicisme comme religion d'Etat. La Constitution italienne prévoit la liberté et l'égalité de culte, tout en acceptant les accords du Latran.

■ L'Académie des beaux-arts vient de décerner ses prix d'ouvrages pour 1980 : le prix Bernier a été attribué à Georges Duby pour « l'Europe au Moyen Age, art roman, art gothique », et à Pierre Debray-Ritzen pour la « Psychologie de la créatoin » ; le prix Debrousse-Gas-Forestier à Pavel Priess pour « le Dessin baroque » ; le prix Houllevigue à Michel Random pour « l'Art visionnaire » ; le prix Paul-Marmottan à Patrick Waldberg pour son ouvrage sur « Henri Laurens » ; le prix Thorlet à Jeanine Warnod pour « Apollinaire et ses amis peintres ».

■ L'Académie des sciences morales et politiques a entendu, lundi 13 octobre, après un hommage rendu à la mémoire de Louis Martin-Chauffier, une communication de M. Pierre de Calan sur le rôle du travail dans la vie des hommes. M. François Ceyrac, président du Conseil national du patronat français, avait fait, le 6 octobre, une communication sur le thème « Socialisme et progrès social ».

L'Académie a déclaré la vacance du siège occupé par M. Gaston Leduc, décédé, dans la section d'économie politique. Dépôt des candidatures : avant le 27 octobre. Election : le 17 novembre.

« RADIO ON », de Christopher Petit

Rock sur autocassette

La caméra défile dans un appartement aux rythmes des *Heroes*, de *David Bowie (version allemande)*, symbiose idéale de la musique et de l'image. Le ton est donné, la couleur aussi : *le noir et blanc.* Au détour de sa promenade, la caméra s'est arrêtée sur une feuille de papier qui dit que nous sommes les enfants de Fritz Lang et de Werner von Braun, le lien entre les années 20 et 40 et puis que tout passe aujourd'hui par l'électronique, les magnétophones et les synthétiseurs. *Radio On*, le film de Christopher Petit, produit par Wim Wenders *(l'Ami américain)*, et présenté *au Festival de Cannes (le Monde* du 15 mai), transporte les mythes contemporains, le modernisme *et le rock'n roll, en noir et blanc*, non pas au moyen d'une histoire mais à travers des images, des idées, des objets, des clichés, des climats.

Radio On n'est pas un film musical, *il est pourtant fondé sur la musique* : le rock. Le générique du début n'annonce, au téléscripteur, que les noms des musiciens et des morceaux qu'ils interprètent : David Bowie - *Heroes*, Devo - *Satisfaction*, Ian Dury - *Sweet Gene Vincent*, *Kraftwerk-Radio Activity*, Lene Lovich, Wreckless Eric, The Rumour. A chaque morceau correspond une scène qui vit ses battements, son évocation. La caméra montre finalement deux jambes qui dépassent d'une baignoire, tandis que David Bowie chante : « *Nous pouvons être des héros juste pour un jour : Nous pouvons être des héros à jamais* ». Ces deux jambes sont celles d'un cadavre, le frère de Robert, un disc-jockey.

Le disc-jockey partira à la recherche des réponses au pourquoi de cette mort. Action lente, plans statiques dans une voiture munie d'un autocassette. Sa quête le mène sur des autoroutes qui fuient. Une fuite parsemée de rencontres comme celle d'un pompiste fan d'Eddie Cochran, interprété par Sting, le bassiste et chanteur de Police. *Radio On*, une enseigne faite de néons blafards qui s'allument et s'éteignent, celle d'une *station de radio. Radio On, un film* qui raconte l'image par la musique et la musique par l'image parce que, peut-être pour la première fois, l'une et l'autre ont été choisies afin de se retrouver.

ALAIN WAIS.

★ Voir les films nouveaux.

« MOURIR A TUE-TÊTE » d'Anne-Claire Poirier

Rentrant chez elle, la nuit, une infirmière, Suzanne, est attaquée par un homme qui, sous la menace d'un couteau, l'entraîne dans un camion, la brutalise, l'insulte et la viole. Dégradée, blessée et psychiquement détruite, elle ne s'en remettra pas.

« Mourir à tue-tête », produit par l'Office national du film du Canada, et réalisé par une femme, tente une approche nouvelle de l'agression sexuelle, en la liant à un phénomène de domination masculine (dans la guerre, par exemple, avec des images d'actualités, au Vietnam) et de rituel (l'excision en Afrique).

Si cela n'est pas très bien élucidé, l'enquête médicale et policière, après le viol de Suzanne, fait mieux apparaître en revanche le propos de la réalisatrice sur l'humiliation et la perte d'identité que subit la victime. On avait déjà vu cela d'une façon un peu différente, chez Yannick Bellon (« l'Amour violé »). Mais il y a quelque chose de très intéressant, de très profond dans la démarche d'Anne-Claire Poirier : le trouble qu'elle manifeste envers son attitude de cinéaste, les questions qu'elle se pose et qu'elle nous amène à nous poser.

De temps en temps, le film s'arrête. Deux actrices représentant la réalisatrice et la monteuse, devant la visionneuse d'une table de montage, discutent sur la nécessité, le sens de telle ou telle image violente, de la fiction et de la réalité. Cela n'a rien de théorique. A travers le cas individuel de Suzanne et sa destruction, se trouve abordé le problème du viol sous l'angle du mystère de la conduite masculine.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les exclusivités.

FIN DE LA GRÈVE DES ACTEURS AMÉRICAINS

La grève des acteurs américains, *qui se prolongeait* depuis onze semaines, a été suspendue le mardi 14 octobre : le syndicat des acteurs (qui rassemble les interprètes des films de cinéma et de télévision) a, en effet, ratifié le nouveau contrat prévoyant une augmentation de 30 % des salaires avant le 1er janvier 1981, et la mise en vigueur d'un salaire minimum de 297,56 dollars par jour de tournage *(le Monde* du 10 octobre).

Cet accord, qui doit encore faire l'objet d'un vote par correspondance, ne met cependant pas fin aux problèmes qui paralysent l'activité des studios : certains acteurs ont signifié qu'ils refuseraient de franchir les piquets de grève des musiciens de télévision qui réclament une augmentation des droits perçus en cas de rediffusion.

De son côté, la fédération des artistes de télévision et de radio (qui regroupe notamment les artistes des spectacles télévisés enregistrés en vidéo) a également ratifié le contrat qui lui était proposé. Ses membres avaient repris le travail le 3 octobre.

La grève, suivie dès le mois de juillet par soixante-sept mille acteurs (très vite rejoints par vingt mille autres professionnels de la télévision), aura entraîné quelque 500 millions de dollars de déficit pour les compagnies de télévision.

MUSIQUE

MAURIZIO POLLINI

Le sens du devoir

Qui d'autre que Maurizio Pollini pourrait remplir de fond en comble le Théâtre des Champs-Elysées avec un programme Debussy, Berg, Schoenberg, Bartok, Stravinsky, vraiment sans concessions ? Mais qui ne suivrait au bout de la musique ce profil en coupe-vent comme une figure de proue, grand capitaine du piano qui, dans son poste de pilotage, déchaîne les flots et les foudres avec une si prestigieuse grandeur en chantant à travers la tempête, et dont le visage oppressé s'empourpre pour délivrer certains sons intimes chez Debussy ?

Toutefois, ce programme du Festival d'automne, consacré à une époque où le piano était tenu en défiance et forcé à trahir en partie sa vocation, n'a peut-être pas eu une très bonne influence sur le jeu de Pollini, enclin à se raidir démesurément. Dans six des Préludes *de Debussy, le dessin apparaît très net, gravé, derrière parfois des merveilles de brouillard et de sonorités sublimées ; mais les sons et les parfums ne se répondent guère et les pas sur la neige se dépouillent de chair sensible. Superbes marines contrastées*, Ce qu'a vu le vent d'ouest *et la* Cathédrale engloutie *vibrent d'une fantastique intensité, mais on s'étonne de cette dureté inhabituelle qui s'est emparée des fortissimi de Pollini.*

Qu'il ne libère tout le romantisme sous-jacent de la Sonate, *de Berg, on le comprend au voisinage des trois* Klavierstücke *op 11, de Schoenberg, où ce piano livide et noir est purgé de toute prétention expressive, avant de renaître à l'aube des* Klavierstücke *op. 19, allusifs, sensibles au secret des sons. Mais on est bien au temps de « la grande épreuve » pour le piano avec la* Suite *op. 14, de Bartok, d'une sauvagerie sèche que multiplient la bonne volonté, le sens du devoir, la formidable technique de Pollini.*

Alors vient le bouquet, les Trois mouvements de Petrouchka, *composés par Arthur Rubinstein, auxquels il se livre sans frein. Ivre de sa puissance ? Ce serait mal le connaître ; mais prenant au pied de la lettre l'axiome de Stravinsky que « le piano n'est qu'un instrument à percussion ». Un maximum de vitesse, de dynamisme, de frappe ; une virtuosité fulgurante qui écrase la couleur et étouffe les dessins. Il faut connaître par cœur la partition d'orchestre pour en reconnaître la musique que l'on goûte maintenant comme une fantaisie lisztienne, au second degré.*

Saluons le tour de force, mais sans nous cacher que Pollini fait fausse route : n'ayant rien à démontrer sur le plan technique, c'est au contraire sur le plan musical qu'il lui faut « racheter » cette œuvre, par une magnificence véritablement pianistique, « en utilisant les ressources propres à cet instrument aux multiples richesses sonores », comme l'écrit Stravinski lui-même. En se souvenant qu'un Horowitz dans les pages les plus déchaînées n'accepte jamais ni platitude ni écrasement du son, tant est noble cet instrument qu'on a prétendu si férocement domestiquer il y a soixante ans.

JACQUES LONCHAMPT.

EXPOSITIONS

Van Gogh à Mons

Parmi les gens du charbon

Par un jour froid de décembre 1878, *un jeune homme* de vingt-cinq ans descend du train dans une gare qui aujourd'hui n'existe plus. Il s'appelle Vincent Van Gogh. A pied, tenant son baluchon, il se dirige vers un petit village qui porte le joli nom de Pâturages. On est au cœur du pays noir du Hainaut, le borinage. Partout autour, c'est le charbon.

Van Gogh n'est pas encore peintre et probablement l'idée de le devenir ne *l'effleure* pas. C'est *pasteur qu'il* veut être, pasteur évangéliste pour aider ceux qui souffrent. La misère des gens du borinage le *touche* et le remue. Venu les secourir pour sauver leurs âmes, il veut sauver leurs corps, se dépouille de tout et vit comme eux, dormant sur la *paille.* Aussi, *lorsque* la hiérarchie décide de se séparer de ce candidat trop zélé, prêtre ouvrier avant la *lettre, apparemment plus doué de* sympathie directe que de bonnes paroles évangéliques, Van Gogh poursuit son apostolat à titre personnel.

L'exposition du Musée des beaux-arts de la ville de Mons, fort bien réalisée par M. Hemmacher pour les musées hollandais, et Mme Ollinger *Zinque pour les musées belges*, savante et réconfortante, évoque ces années de formation de Van Gogh, de ses premiers dessins à *ses derniers* tableaux d'Arles, avec au passage ceux des maîtres qu'il s'était choisis : d'abord Millet dans le borinage, puis Van Rappard, Maris, Jules Breton à Bruxelles ; Braekeler, Verlat à Anvers ; les impressionnistes et les maîtres de l'estampe japonaise à *Paris.*

C'est à Pâturages, à Wasmes et à Cuesmes, villages proches de Mons, que Van Gogh décide de devenir peintre. Peintre pour témoigner de la vie de ces esclaves du charbon, les hommes à la gueule noire mais aussi les femmes et les enfants de douze ans, garçons et filles, qui tous travaillent à la mine.

Aujourd'hui les trous sont fermés, sur les crassiers une sombre verdure a poussé et les « mollettes » ne sont plus que des squelettes mécaniques immobiles au milieu des usines abandonnées à moitié détruites. Mais des plaques de pierres bleues du *pays*, sur de petites maisons, à Wasmes et à Cuesmes, évoquent le passage, en *1878-1879*, d'un pauvre pasteur devenu peintre célèbre.

Beaucoup de ces dessins et peintures, commencés parmi les gens du charbon, furent achevés un peu plus *tard à Bruxelles. Et là, cette « vie »* qu'il vise à exprimer, il la peint de mémoire directement sur la toile, intensément accordée à son sujet. Ainsi ces sombres *Mangeurs de pommes de terre*, tableau qu'il dit avoir peint « *avec de la terre* » et qui doit « *sentir le lard* ». C'est dans ce borinage, « *ce triste pays qui toujours me sera inoubliable* », que s'est définie la peinture de Van Gogh, *comme une expression de sympathie*, au sens littéral du mot. Renvoyé à son Anvers, trop démuni pour se payer des modèles, Van Gogh préférera peindre des gisants sur leur lit mortuaire que des murs de pierre ou des petites scènes urbaines. Il peindra le triste visage de Sien, la femme abandonnée dont il fait sa compagne et son modèle. Et suivra une série éblouissante de femmes d'Anvers : leur beauté émeut Van Gogh. Il ne peint plus « *avec de la terre* », ici, mais avec des couleurs flamboyantes, le carmin, le vermillon, le lilas, le blanc... A force d'acharnement au travail il a perdu cette gaucherie première qui rendait ses portraits si pathétiques. Il dit qu'il dessine désormais comme il écrit, *mais se méfie de l'habileté.* Il vise quelque chose de plus ample.

L'exposition, qui suit l'itinéraire *de Van Gogh, du borinage à Anvers*, en passant par Bruxelles, le retrouve à Paris où la peinture baigne dans *les claires couleurs de l'impressionnisme*, l'impressionnisme dont il ignorait jusqu'au nom. Ouvert à ce qui arrive, Van Gogh s'accorde chaque fois au milieu comme il s'accorde au sujet. Le voici donc qui peint à la manière impressionniste un *Intérieur de restaurant*, ayant vu à Asnières où les *peintres vont* travailler au bord de l'eau, plus de couleurs qu'il n'en a jamais connues. *Il emploie le rose, le vert pâle ou* cru, le bleu pâle, le violet, le jaune, l'orange, un « *joli rouge* »...

Mais comment pouvait-il s'attarder dans cette manière décorative alors que dès ses débuts, la peinture n'était pour lui qu'un moyen de communication avec les autres et sans doute *avec lui-même ?*

Au moment où Van Gogh arrive à Paris, l'art japonais était le point *commun des impressionnistes.* L'exposition montre une part de sa collection d'estampes de Hiroshigé à Kuniyoshi, qu'il achetait chez Bing, fasciné par ces dessinateurs qui en quelques traits rapides et quelques couleurs violemment opposées, parvenaient à simplifier l'expression et à accroître son effet. C'est durant le séjour à Arles — largement évoqué ici, — que Van Gogh fait une sorte *de synthèse entre l'impressionnisme* et l'art japonais. Plutôt que des atmosphères de lumière, il peint à la manière des estampes japonaises, des images aux contours tracés d'un pinceau vibrant sur un fond de couleurs contrastées.

Il y peint encore dans l'exaltation des vergers blancs, *aux poireaux* émeraudes et aux cyprès noirs. Mais c'est là qu'il pousse plus loin sa *nouvelle manière, avec de nombreux* portraits, comme ceux d'Eugène Boch, à la distinction donquichottesque, sur fond bleu, du *Zouave Milliet « petite figure, cou de taureau, œil de tigre »* sur fond jaune, d'Armand Roulin, sur fond vert. Chacune de ces œuvres est une audacieuse et *claire image*, qui *recherche* moins la ressemblance que la vérité dans un éclat de lumière interne. *C'est la révélation du soleil, la* lumière du sud sous laquelle les couleurs « *perdent le voile des brumes du nord* ».

JACQUES MICHEL.

★ *Van Gogh en Belgique*, au Musée des beaux-arts de Mons, jusqu'au 30 novembre.

★ *Vincent Van Gogh*, dans la série des peintres impressionnistes, aux Nouvelles Editions françaises. Texte de *Meyer Schapiro*. Trad. de Marie-Paul Leymarie. Nombreuses illustrations couleur et noir.

Hommage à Félix Buhot

Un « martyr de l'estampe »

La Bibliothèque nationale rend hommage au peintre graveur Félix Buhot (1847-1898), à l'occasion d'un don important des héritiers de l'artiste. Méconnu, oublié, peut-être *en raison d'une vie brève et discrète, Buhot est en train de refaire surface. Des travaux importants (catalogues, thèses) lui sont ou vont lui être consacrés des deux côtés de l'Atlantique.* Colles Baxter *organise une exposition au musée de Baltimore, une grande exposition en dépit d'une production restreinte. Il est vrai que son approche obstinée d'une perfection impressionniste exigeait de Buhot un labeur épuisant, des essais sans nombre et, présentées par Mme Monique Bacquier, ce sont toutes les phases du travail d'un « martyr de l'estampe » qui peuvent être suivies sur les cimaises, les états successifs d'une même gravure, les épreuves d'eaux-fortes rehaussées, les dessins complétés par la couleur, préparatoires ou non.*

A force de corrections, de remaniements Buhot finit par rendre la fluidité, la mouvance, la lumière des lieux aimés, la Bretagne, l'Angleterre, la Normandie et tout d'abord Paris. Pourtant, féru de poésie, il rêvait d'illustrer les romantiques. Il y avait réalisé la parfaite symbiose du texte et de l'image, comme en témoigne l'eau-forte (tirée à deux épreuves seulement) pour Spleen et Idéal, *de Baudelaire, un monotype pour* Une vieille maîtresse, *de Barbey d'Aurevilly, et surtout le dossier sur les* Esprits des villes mortes, *de Victor Hugo : dessins préparatoires, lavis sur un tirage et maintes épreuves retravaillées, ainsi que différents états révèlent un tempérament visionnaire, à l'aise dans les orages désirés. Ah ! si les « épreuves » lui en avaient laissé le temps, alors que la mort le guettait au seuil de sa cinquante et unième année...*

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Bibliothèque nationale (salle Mortreuil). Jusqu'au 19 octobre.

Prochaine fermeture de la salle des momies au musée du Caire

Suivant en cela les vœux du président égyptien Anouar El Sadate, qui déclarait récemment l'exposition publique des momies contraire aux principes islamiques, chrétiens et judaïques, le ministre de la culture, M. Mansour Hassan, a indiqué, le 11 octobre, que la salle du musée du Caire où sont exposés les corps de vingt-sept pharaons allait être fermée. Les momies pourraient être inhumées dans un monument de style pharaonique équipé de systèmes de conservation modernes. Certaines voix, cependant, se font entendre pour demander une nouvelle inhumation des corps dans les tombes où ils ont été trouvés.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Théâtre 18 (226-47-47), 18 h. 30 : Il ne faut pas avoir peur du noir.
Théâtre Sagor (797-03-39), 20 h. 30 : le Malade imaginaire.
Théâtre des Deux-Portes (361-49-92), 20 h. 30 : les Femmes savantes.
Bagneux, Centre culturel (663-10-54), 20 h. 30 : I am a poor lonesome cobaye.
Ivry, Théâtre (672-37-43), 20 h. 30 : Pourquoi Benerdji s'est-il suicidé ?
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h. 30 : Vichy Fictions. — Théâtre Par-le-Bas (775-91-64), 20 h. 30 : l'Ivre de Rabelais.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : la Femme sans ombre.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : le Bourgeois gentilhomme.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : En attendant Godot.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : la Révolte.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Seul o sol.
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h. : Architecture en Allemagne (1900-1933) ; 18 h. 30 : Rencontre avec B. Bougeaud ; La folie des dictionnaires ; 17 h. et 19 h. : Dix ans de cinéma documentaire suisse.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Catherine Ribeiro.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 19 h. : J. du Soleil ; 20 h. 30 : l'Homme couché ; 22 h. : A la rencontre de Marcel Proust.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Astelle-Théâtre du XIXe (202-34-31), 20 h. 30 : les Bonnes.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Cher menteur.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08) 20 h. 30 : En r'venant de l'expo
Centre culturel du XVIIe (227-68-81), 20 h. 45 le Monte-Plats.
Centre Mandapa (589-01-60), 21 h. : Souen Wu Kong.
Cité internationale universitaire (589-38-69), Resserre, 20 h. 30 : l'Anniversaire. — Galerie, 20 h 30 : Chacun sa vérité. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : l'An mil.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : les Exploits d'Arlequin.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie-Italienne (321-22-22), 21 h. : la Locandiera.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. 30 : J'tiens debout parce que c'est la mode ; 22 h. 30 : Art scénique et vieilles dentelles.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Debureau.
Essaïon (278-46-42), I, 18 h. 30 : The Time Piece ; 20 h. 30 : Utinam ; 21 h. 30 : Histoires vraies. — II, 20 h. 30 : la Princesse de Babylone ; 22 h. : Flagrants délires.
Fondation Deutsch-de-la-Meurthe (589-43-39), 21 h. : George Dandin.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : R. Magdane ; 22 h. : Essayez donc nos pédalos.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 22 h. Rufus.
Grand Hall Montorgueil (233-80-78), 21 h. : En pleine mer.
Hébertot (387-23-23), 20 h. 30 : les Bons Bourgeois.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Couleur du temps ; 20 h. 30 : Rude journée en perspective ; 22 h. 15 : Nuits blanches. — Théâtre rouge, 19 h. : Molly Bloom ; 20 h. 30 : l'Edifice ; 22 h. 15 : Ficelles. — III, 18 h. 15 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : la Mémoire courte.
Maison Heinrich-Heine (589-53-93), 21 h. : Ne nous faites pas honte.
Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Proust.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-23), 20 h. 30 : l'Habilleur.
Moderne (280-09-30), 20 h. 30 : Grugru II
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — Petite salle, 20 h. 30 : Exercices de style ; 22 h. : André Valardy.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais des sports (828-40-48), 20 h. 30 : les Misérables.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Retrouvailles.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Premier.
Potinière (261-44-16), 21 h. : Maison rouge.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Rosmerholm. — II, 20 h. 30 : le Médecin malgré lui.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
Studio Fortune, 21 h. : T'en fais pas un peu trop, mec ?
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Huis clos ; Haute surveillance.
T.A.I.-Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : l'Ecume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. : Fish out water ; 21 h. : les Jumelles.
Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : le Mariage de Figaro
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : l'Impromptu de Versailles ; la Noce chez les petits-bourgeois.

> Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
> **« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »**
> **704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34**
> (de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 16 octobre

Théâtre-en-Rond (387-88-14), 19 h. : l'Incroyable et Triste Histoire du général Penazola et de l'exilé Mateluna ; 20 h. 30 : Huis clos.
Théâtre 18 (226-47-47), 21 h. : Play Strindberg.
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 20 h. 30 : le Loup-Garou.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Du canard au sang pour Mylord.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 15 : la Voix humaine ; 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana.
Bistrot Beaubourg (271-33-17), 19 h. 15 : Vignol's Band Rock ; 20 h. 30 : E. Sarda Generation Hollywood ; 21 h. 45 : Naphtaline.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : G. Cuvier ; 22 h. 30 : Et vous trouvez ça drôle ? — II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : les Belges ; 22 h. 30 : les Voyageurs de carton ; 23 h. 30 : B. Joyet.
Café d'Edgar (320-75-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau ; 22 h. 30 : R. Mason. — II, 22 h. 15 : Bruant superstar.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : la Transatlantide ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Cafessaïon (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Le Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : J. Rigaux ; 21 h. 30 : R. Tabra, M.-H. Baudin ; 22 h. 30 : Y. Lacouture ; 24 h. : Happy and the go Lucky.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : Ma chère Sophie ; 23 h. : Bagdad Connection.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : Dan Ar Bras ; 21 h. 30 : Ivres pour vivre ; 22 h. 40 : les Rois de la communale
Croq'Diamants (272-20-06), 19 h. : Petits bonheurs, petits malheurs à la lueur d'en face ; 20 h. 30 : Soir de grève.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : Théophile.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : le Gardien de tombeau.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Fer-Play (707-96-99), 20 h. 30 : les Zazous ; 22 h. 30 : L'une mange, l'autre boit.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 21 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond
Sélénite (354-53-14), 21 h. : Les lions rient, oui, mais les panthères pas ; 22 h. : Two men chauds. — II, 21 h. : le Concile des fous ; 22 h. 30 : A. Nizet.
Soupap (278-27-54), 20 h. : Machinerie ; 21 h. 30 : la Chasse au snark.
Splendid (887-33-88), 21 h. : Elle voit des nains partout.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 22 h. 30 : Refrains.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h 30 : Monsieur Felkenstein et moi.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : P. Garnier ; 22 h. 30 : P. Chêne.
La Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : A. Tome.

Les comédies musicales

Bataclan (700-30-12), 21 h. : Offenbach.
Bouffes-Parisiens (296-97-03), 21 h. : Phi-Phi
Théâtre de la Porte-Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 45 : Harlem Swing.

> **FESTIVAL D'AUTOMNE**
> (296-12-27)
> THEATRE
> **Bouffes-du-Nord** (239-34-50), 20 h. 30 . Wielopole, Wielopole.
> **Théâtre de la Tempête** (328-36-36), 20 h. 30 : Une visite.
> **Théâtre de l'Aquarium** (374-99-61), 20 h. 30 : Woyzeck.
> **Centre Pompidou** (277-12-33), 20 h. 30 : Quarantaine.
> PERFORMANCE
> **American Center** (321-42-20), 21 h. : Joan Jonas.
> EXPOSITION
> **Musée d'art moderne** (723-61-27) : Stravinski.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : H. El Masri (musique traditionnelle égyptienne).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez (Boccherini, Donizetti).
Salle Pleyel, 21 h. : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. B. Tchakarov ; Chœurs de Radio-France, dir. M. Tilson-Thomas (Tchaïkovski, Prokofiev, Ravel).
Salle Cortot, 21 h. : A. Goulard, G. Martigny (Mozart, Debussy, Franck, Szymanowsky).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : S. Hansson, musique électro-acoustique.
Sainte-Chapelle, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. J.-F. Gonzalez (Vivaldi).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h. : M. Pogacnik (Bach).
Eglise Saint-Roch, 20 h. 30 : la Grande Ecurie et la Chambre du roy, dir. J.-C. Malgoire (Bach).

cinémas

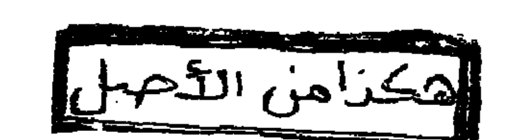
Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

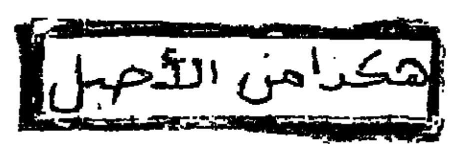
La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h. : les Frères Bouquinquant, de L. Daquin ; 19 h. : la Fiction nucléaire, de J. Chabot ; 21 h. : Jour de chance, de F. Capra.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Marcher ou mourir, de G. de Santis ; 17 h. : Cinéma d'animation ; 19 h. : Eros + Massacre, d'Y. Yoshida.

Les exclusivités

ANTHRACITE (Fr.) : Parnassien, 14e (329-83-11) ; J. Cocteau, 5e (354-47-62).
APOCALYPSE NOW (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).
ATLANTIC CITY (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) . Magic-Convention, 15e (828-20-64)
LA BANQUIERE (Fr.) . Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Clichy-Pathé, 14e (522-46-01) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE BAR DU TELEPHONE (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
BREAKING GLASS (A., v.o.) : La Seine, 5e (325-95-99). H. sp. ; George-V, 8e (562-41-46) ; Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
CAN'T STOP THE MUSIC (A., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23).
CALIGULA (It.-A., v. A.) (**) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LA CHASSE (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Magic-Convention 15e (828-20-64) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Tourelles, 20e (364-51-98) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE CHEVAL D'ORGUEIL (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
CHER VOISIN (Hong., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic, 14e (542-67-42). H. sp.
LE CŒUR A L'ENVERS (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LE COUP DU PARAPLUIE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).
DE LA VIE DES MARIONNETTES (All., v.o.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DON GIOVANNI (Fr.-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23). Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).





SPECTACLES

EXTERIEUR NUIT (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
FAME (A., v.o.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA FEMME-ENFANT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
L'EXTERMINATEUR (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
LES FILS DE FIERRO (Arg., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
HEART BEAT (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-79-38) ; Movies-les Halles, 1er (236-71-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'ILE SANGLANTE (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LES FILMS NOUVEAUX

SAUVE QUI PEUT (LA VIE), film franco-suisse de J.-L. Godard (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
UN MAUVAIS FILS, film français de C. Sautet : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; ramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
RADIO ON, film britannique de C. Petit (v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES CHEMINS DANS LA NUIT, film allemand de K. Zanussi (v.o.) : Forum - Ciné, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
ARMEE D'AMOUR, film allemand de Rosa von Praunheim (v.o.) : Movies-Halles, 1er (236-71-72) ; Olympic, 14e (542-67-42).
IMMACOLATA E CONCETTA, film italien de S. Piscicelli (v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LE TROU NOIR, film américain de G. Nelson (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse - 83, 6e (544 - 14 - 27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LOULOU (Fr.) (*) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MA BRILLANTE CARRIERE (Austr., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18).
MANHATTAN (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82). — V.f. : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
MOURIR A TUE-TETE (Can.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
NIJINSKY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
PASTORALE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
LES PETITES CHERIES (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
PILE OU FACE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Ternes, 17e (380-10-41).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
LES TEMPS SONT DURS POUR DRACULA (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Capri, 2e (508 - 11 - 69) ; Français, 9e (770-33-88).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Balzac, 8e (561-10-60).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354 - 34 - 83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
TUEURS DE FLICS (A., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329 - 42 - 62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).
URBAN COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA VEUVE MONTIEL (Chl., v.o.) : Saint - Germain - Village, 5e (633-79-38) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42). — V.f. : Berlitz, 2e (742 - 60 - 33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633 - 97 - 77) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222 - 72 - 80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) (+ v.f.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742 - 56 - 31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329 - 90 - 10) ; Paramount-Galaxie, 13e (580 - 18 - 03) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45 - 91) ; Paramount - Maillot, 17e (758 - 24 - 24) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les grandes reprises

AGATHA (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). H. sp.
A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
AMERICA AMERICA (A., v.o.) : Saint - André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Saint - Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; 14 Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA BETE (Fr.) (**) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
BONS BAISERS DE RUSSIE (A., v.fr.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
CASABLANCA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LES DAMNES (It.-All.) (*) (v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; v.fr. : Opéranight, 2e (296-62-56).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.-v.fr.) : Elysées-Point show, 8e (225-67-29) ; v.fr. : Richelieu, 2e (233-56-70).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE GUEPARD (It., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
HAIR (A.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It. v. fr.) : Capri, 2e (508-11-69).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544 - 57 - 34) (sauf Mer., Sam.) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.
LE JOUR SE LEVE (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LOULOU (Pabst) (All.) : Marais, 4e (278-47-86).
LUMIERE D'ETE (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
MACADAM COW - BOY (A., v.fr.) : Opéranight, 2e (296-62-56).
MARATHON MAN (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LA MARGE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MOLIERE (Fr.) I et II : Calypso, 17e (380-30-11).
***MONTY PYTHON*, SACRE GRAAL** (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORT A VENISE (Ang., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; (v.f.) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
L'ŒUF DU SERPENT (All., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
PAPA D'UN JOUR (A.) : Marais, 4e (278-47-86).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04)
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
RUE DE LA HONTE (J., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SCARFACE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
LES SEPT FEMMES DE BARBE-ROUSSE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; (v.f.) : Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LA TOUR INFERNALE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (**) (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Champollion, 5e (354-51-60).
UN JOUR AU CIRQUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).



compagnie des commissaires priseurs de paris

hôtel des ventes - 9, rue drouot - 75009 paris
téléphone : 246-17-11 - télex : drouot 642260

sauf indications particulières
les expositions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures.

SAMEDI 18 OCTOBRE à 16 heures

S. 16 - 200 tapis d'Afghanistan. Mes Neret, Minet.

LUNDI 20 OCTOBRE (Exposition samedi 18)

S. 1. - Atel. Rouget-Bohm. Mbles et objets 1925. Me Robert.
S. 3. - Orfèvrerie anc. et mod. Mes Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur. M. René Henry.
S. 5. - Objets d'art et de bel ameublement des XVIIIe et XIXe s. Mes Ader, Picard, Tajan. MM. J.-P. Dillée, G. Lévy-Lacaze.
S. 9. - Fourrures griffées. Bijoux. Me le Blanc.
S. 10. - Etains anc. du XVIe au XIXe. Objets d'ameubl. et mobilier XVIIIe et XIXe. Mes Boisgirard, de Heeckeren. MM. Boucaud, Lemonnier, Fabre.
S. 11. - Tableaux anc. Objets d'art et d'ameubl., meubles anc. et de style. Mes Godeau, Solanet, Audap.
S. 13. - Objets d'art. Me Bondu.
S. 14. - Tableaux, bibelots, mobiliers. Mes Oger, Dumont.

LUNDI 20 OCTOBRE (Exposition samedi 19 et lundi 20)

S. 7. - Dessins et tableaux anc. Me Cornette de Saint-Cyr, MM. de Bayser, Ananoff.

MARDI 21 OCTOBRE

S. 5 à 16 h. - Tapis. Me Cornette de Saint Cyr.

MERCREDI 22 OCTOBRE (Exposition mardi 21)

S. 2. - Livres. mob. Me Langlade.
S. 7. - Bibel. Mbles anc. et style. Mes Couturier, Nicolay.
S. 8. - Collection d'un amateur livres anc. et mod. Bibliographie. Mes Ader, Picard, Tajan. M. C. Guérin.
S. 15. - Beau mobilier. Me Delorme.

JEUDI 23 OCTOBRE

S. 9. - Affiches de cinéma. Me Chayette.

VENDREDI 24 OCTOBRE (Exposition jeudi 23)

S. 3. - Collection du professeur Chevassu. Très bel ensemble d'autographes et de documents se rap. à tous les genres : histoire, littérature, sciences, musique, etc. Mes Ader, Picard, Tajan. M. Castaing.
S. 5-6. - Coll. Ernest Le Véel. Estampes japonaises et chinoises (2e vente). Mes Ader, Picard, Tajan. MM. G. et T. Portier.
S. 7. - Tableaux, bibel., bel ens. de mob. Napoléon III. Mes Millon, Jutheau.
S. 8. - Ameublt. Mes Boisgirard, de Heeckeren.
S. 10. - Tableaux, mbles, objets art nouveau, bijoux, argent, tapis. Me Cornette de Saint-Cyr, MM. Ananoff, Lefuel et Praquin, Marcilhac, Pommervault, Monnaie, Serret.
S. 11. - Monnaies or, minéralogie, bijx, bon mob. Me le Blanc.

SAMEDI 25 OCTOBRE (Exposition vendredi 24)

S. 9. - Collect. de plantes vertes. Mes Pescheteau, Pescheteau-Badin.

SAMEDI 25 et LUNDI 27 OCTOBRE (Exposition jeudi 23 et vendredi 24)

S. 1. - Objets d'art d'Extrême-Orient. Mes Ader, Picard, Tajan. MM. G. et T. Portier.

ESPACE CARDIN, 3, avenue Gabriel, 75008 PARIS

DIMANCHE 26 OCTOBRE à 15 heures
(Exposition vendredi 24, samedi 25 et dimanche matin)
250 gouaches Sonia Delaunay. Me Binoche, Mlle Callac

LUNDI 27 OCTOBRE à 21 heures
(Exposition vendredi 24, samedi 25 et dimanche matin)
Importants tableaux contemporains. Me Binoche

Etudes annonçant les ventes de la semaine

ADER, PICARD, TAJAN, 12, rue Favart (75002), 261-80-07.
AUDAP, GODEAU, SOLANET, 32, rue Drouot (75009), 770-15-58 - 770-67-68 - 523-17-33.
BINOCHE, 5, rue La Boétie (75008), 265-79-50.
LE BLANC, 32, avenue de l'Opéra (75002), 266-24-48.
BOISGIRARD, DE HEECKEREN, 2, rue de Provence (75009), 770-81-36.
BONDU, 17, rue Drouot (75009), 770-36-16.
CHAYETTE, 10, rue Rossini (75009), 770-38-89.
CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V (75008), 720-15-94.
COUTURIER, NICOLAY, 51, rue de Bellechasse (75007), 555-85-44.
DELORME, 3, rue de Penthièvre (75008), 265-57-63.
DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 246-96-95.
LANGLADE, 12, rue Descombes (75017), 227-00-91.
LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, TAILLEUR (anciennement RHEIMS-LAURIN), 15, rue Drouot (75009), 246-61-16.
MILLON, JUTHEAU, 14, rue Drouot (75009), 770-00-45.
NERET, MINET, 34, rue Le Peletier (75009), 770-07-79.
OGER, 32, rue Drouot (75009), 523-39-66.
PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 770-88-38.
ROBERT, 5, avenue d'Eylau (75016), 727-95-34.

SPORTS

ALPINISME

Records d'endurance dans les Alpes

De notre correspondant

Grenoble. — Des records de vitesse dans des voies rocheuses ou des itinéraires originaux des Alpes avaient été établis par des alpinistes au cours des étés 1978 et 1979. Marc Batard avait ainsi parcouru en une seule nuit trois grands itinéraires situés dans l'envers du Mont-Blanc : la Major, la Sentinelle rouge et la Brenva. La saison d'alpinisme 1980 aura été plus propice aux records d'endurance.

L'alpiniste-skieur, âgé de quarante-six ans, Jacques Sangnier a vaincu en vingt étapes l'Arc alpin. Parti le 25 juillet d'Ischgl en Autriche, il a franchi en courant vingt-quatre cols situés entre 2 000 mètres et 3 200 mètres, parcouru 580 kilomètres sur une dénivellation totale dépassant 24 000 mètres. Ce guide de haute montagne est un habitué des étapes rudes : il avait réalisé en 1965 la première traversée hivernale des Alpes à ski en reliant Innsbruck à Grenoble en trente-trois jours. Jacques Sangnier expliqua à son arrivée à Chamonix que ce « super-jogging » lui avait permis de *« redécouvrir les Alpes »*.

Louis Audoubert, Michel Mabilon, Franck Rochas, Pierre Luneau, Alain Robert et Yvan Estienne se sont, de leur côté, *« promenés »* pendant douze jours sur une cinquantaine de sommets du massif des Ecrins, entre 3 200 mètres et 4 101 mètres. Ont été successivement franchis les sommets les plus prestigieux de ce massif : le Rateau (3 809 m), la Meije (3 983 m), la Grande Ruine (3 765 m), les Ecrins (4 101 m), l'Ailefroide (3 950 m), les Rouies (3 583 m). La « course » représente une distance d'environ 120 kilomètres et un dénivelé de 26 000 mètres. Les six alpinistes, qui ont bénéficié de conditions météorologiques excellentes, avaient, avant leur départ, préparé quatre dépôts de vivres. Deux d'entre eux seulement ont été retrouvés, les deux autres ayant été « pillés » avant leur arrivée, ce qui a obligé les cordées à interrompre plus tôt que prévu leur aventure.

Les guides Jean-Marc Boivin et Christophe Profit ont découvert dans le massif du Mont-Blanc 400 mètres de rochers encore vierges, situés non loin du Grand Capucin, ce qui est un premier exploit dans ce massif où, désormais, tout ou presque a déjà été parcouru. Ils ont escaladé en quatre heures cette nouvelle voie tracée au Clocher du Tacul (3 853 m), qui se développe en face sud.

Les deux mêmes alpinistes, associés à Philippe Martinez et Dominique Radigue, ont tracé en treize heures et trente minutes un nouvel itinéraire dans la face nord des Droites (4 000 m). De nombreux alpinistes essayent depuis plusieurs années d'ouvrir leur propre voie dans cette course mixte extrêmement difficile, à la fois glaciaire et rocheuse, parcourue pour la première fois entre le 5 et le 10 septembre 1955 par les alpinistes Cornuau et Davaille. De chaque côté de « Davaille » s'inscrivent désormais une multitude d'itinéraires très aériens où il est maintenant bien difficile de s'y reconnaître.

Il en est de même dans la célèbre paroi des Presles (massif du Vercors), longue de 5 kilomètres et haute seulement de 220 mètres. Cette montagne comptait déjà soixante-deux itinéraires différents d'ascension. Pendant l'été, Jean-Marc Boivin et François Diaferia en ont tracé un soixante-troisième...

Les alpinistes français semblent avoir été moins entreprenants que les étrangers, cet été, dans le massif du Mont-Blanc. Polonais, Tchécoslovaques et Yougoslaves, installés à Chamonix pendant un mois et demi, ont tenté de grands itinéraires et réussi quelques très belles premières. On indique à l'Office de haute montagne de Chamonix (O.H.M.) que deux alpinistes yougoslaves, Knez et Skok, ont ouvert de nouvelles voies à la pointe Young, aux Grandes Jorasses, aux Courtes, aux Drus. Enfin, une cordée féminine polonaise a effectué pour la première fois la voie Contamines dans la face ouest des Petites Jorasses (3 649 mètres). Maria Szlenk et Agnieska Smolska, *âgées toutes deux d'une trentaine* d'années, se sont ensuite engagées dans l'éperon Walker des Grandes Jorasses (4 208 mètres), qu'elles ont vaincu.

CLAUDE FRANCILLON.

● *M. Olivier Stirn*, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, interrogé, mercredi 15 octobre, à l'Assemblée nationale par M. Georges Hage (P.C., Nord) sur l'opportunité de la prochaine tournée en Afrique du Sud de l'équipe de France de rugby à quinze (*le Monde* du 16 octobre), a déclaré : *« Le gouvernement a fait savoir, notamment aux intéressés, qu'il désapprouvait toute rencontre sportive qui pourrait être considérée comme une caution de la politique de l'apartheid. Cela dit (...), tout citoyen français est libre de sortir du territoire et d'aller où il veut. »*

Football

LA BELGIQUE RÉUSSIT UN MATCH NUL EN IRLANDE

L'équipe de Belgique, vice-championne d'Europe et favorite du groupe II de qualification à la Coupe du monde 1982, a obtenu un résultat nul (1 but à 1) contre la sélection de la République d'Irlande mercredi 15 octobre au stade Lansdowne Road de Dublin. Les Belges, qui avaient ouvert le score par Albert Cluytens dès la treizième minute sur contre-attaque, ont été dominés par les Irlandais. Toutefois, ces derniers n'ont pu qu'égaliser à la quarante-deuxième minute par Tony Grealish.

Les Irlandais, qui ont déjà disputé trois matches, ont désormais trois points d'avance sur la France, qu'ils rencontreront mardi 28 octobre au Parc des Princes, à Paris.

CLASSEMENT PROVISOIRE DU GROUPE II

1. République d'Irlande, 3 matches, 5 points (+ 2 buts) ; 2. France, 1 m., 2 pts (+ 7 buts) ; 3. Belgique, 1 m., 1 pt (0) ; 4. Pays-Bas, 1 m., 0 pt (— 1 but) ; 5. Chypre, 2 m., 0 pt (— 8 buts).

D'UN SPORT A L'AUTRE...

BASKET-BALL. — *Le Stade Français s'est qualifié pour les huitièmes de finale de la coupe Korac en disposant, le 15 octobre au Luxembourg, du Sparta de Betrange par 107 à 100, après avoir déjà gagné le match aller par 112 à 70. Dans la coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe, Le Mans rencontrera les Britanniques de Doncaster en huitièmes de finale.*

TENNIS. — *Le ministère suédois des affaires étrangères a annoncé, le 15 octobre, qu'il ne délivrerait pas de visas d'entrée à quatre joueurs sud-africains, Bernie Mitton, Greer Stevens, Yvonne Vermaak et Tayna Hartford, qui devaient participer, du 3 au 9 novembre, au tournoi de Stockholm. Le gouvernement suédois exercerait, d'autre part, les « pressions » sur Bjorn Borg pour qu'il ne se rende pas, le 6 décembre, à Johannesburg, afin de disputer un match-exhibition avec John McEnroe, qui garantirait aux deux joueurs une prime de participation de... 600 000 dollars (2 520 000 francs) et, au vainqueur, une prime de 150 000 dollars (630 000 francs).*

Au premier tour du tournoi de Bâle, le Français Pascal Portes a battu l'Américain Billy Martin, 6-2, 6-4, mercredi 15 octobre.

ÉDITION

BORDAS REPREND L'ÉDITION EN LANGUE FRANÇAISE DU GROUPE NÉERLANDAIS ELSEVIER

Les éditions Bordas prennent en charge le programme d'édition de livres en langue française lancé par Elsevier Sequoia, filiale belge du groupe néerlandais Elsevier.

Selon l'accord que viennent de signer MM. Jean-Manuel Bourgois, P.-D.G. de Bordas, et C. Brakel, directeur de la division livres du groupe Elsevier, Bordas assurera, à partir du 1er janvier prochain, l'édition et la diffusion des ouvrages publiés par Elsevier Sequoia en Belgique et en France.

Après cet accord, le groupe Bordas (Bordas, Dunod, Gauthier-Villars), qui se classe parmi les premiers éditeurs français de livres scolaires et d'ouvrages scientifiques et techniques, renforce sa position dans le secteur des albums, livres pratiques et encyclopédies. En effet, le catalogue d'Elsevier Sequoia comprend une centaine de titres « actifs », parmi lesquels figurent la série des encyclopédies sur les conflits du vingtième siècle, l'armement, l'art, la nature, des ouvrages pratiques et les études sur la civilisation de l'historien Arnold Toynbee, etc. Les éditions Bordas comptent développer ce genre d'ouvrages à destination du grand public.

Pendant une période de transition de quelques années, Bordas conservera l'usage de la marque Elsevier et la société française, et sa filiale belge serviront de « structures d'accueil » au personnel d'Elsevier concerné, à Paris et à Bruxelles, par ce transfert d'activités, dans des conditions qui vont faire l'objet de négociations.

Le groupe Elsevier, principal éditeur néerlandais, a aussi des activités dans l'imprimerie et la presse aux Pays-Bas et possède d'importantes filiales aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et en Espagne.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 16 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 35 1, rue Sésame.
18 h 55 Caméra au poing.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Sachez acheter
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les émissions du Parlement.
Le Sénat.
20 h Journal.
20 h 30 Série : La conquête du ciel.
Réalisation C.-J. Bonnardot, avec B. Pradal, D. Rivière, C. Laurent, G. Staquet, M. Laurey...
21 h 30 Magazine : L'événement.
Le boulier chinois ou le grand chambardement, un reportage de Jacqueline Dubois.
22 h 30 Documentaire : Une gloire du XIXe siècle.
Une émission d'A. Tacvorian.
Rosa Bonheur, peintre animalier et paysagiste du siècle dernier.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : *Des chiffres et des lettres.*
19 h 10 D'accord pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Jeudi cinéma.
Soirée de P. Tchernia et J. Rouland.
20 h 40 Cinéma : « Mon oncle ».
Film français de J. Tati (1958), avec J. Tati, J.P. Zola, A. Servantie, A. Bécourt, L. Prégis, D. Maria, B. Schneider.
Beau-frère d'un industriel qui possède une usine et une résidence ultra-modernes, Monsieur Hulot, bohème attaché aux vieux quartiers et au petit monde populaire, emmène son jeune neveu dans des promenades où l'enfant découvre la liberté et la poésie.
Tout le comique d'observation de Tati, toute l'originalité de son style dans une satire du « modernisme » technologique appliqué à la vie bourgeoise. Ce film a pris aujourd'hui un petit air rétro.
22 h 35 Magazine : Jeudi cinéma.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Le ronde des sabots : la Camargue ; Ki Ke Koi : dans l'espace.
18 h 55 Tribune libre.
Le P.R. (parti républicain).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hector et Victor.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma (cycle Yves Montand) : « La guerre est finie ».
Film français d'A. Resnais (1966), avec Y. Montand, D. Rozan, J.-F. Rémi, M. Mergey, M. Piccoli, A. Ferjac, R. Monod, P. Crauchet, L. Thuilin, G. Bujold, G. Sety (noir, rediffusion).
Un militant communiste espagnol, revenu d'une mission clandestine à Madrid, fait, en trois jours, à Paris, ses comptes personnels, réfléchit sur le sens de son action depuis la guerre civile, en se trouvant aux prises avec des conflits sentimentaux et politiques.
Rencontre de Jorge Semprun et Alain Resnais pour le film politique le plus intelligent, le plus important qui ait été tourné en France à cette époque. Exploration de la vie intérieure d'un révolutionnaire et prise de conscience des réalités contemporaines. Montand est admirable.
22 h 30 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Comte de Monte-Cristo », d'après A. Dumas.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : les glandes endocrines.
20 h., La lignée des Mercant : « le Bourgeois et le Vagabond » (2), de R. Leenhardt.
21 h., Science et conscience. Colloque international de Cordoue : Les données de la conscience et la proto-conscience.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; Concert : œuvres de Liszt, Schumann, Prokofiev, Rachmaninov, par D. Alexeev, piano ; 20 h., Concours international de guitare.
20 h. 30, Concert (Festival estival de Paris) : Paul Badura-Skoda (piano forte) interprète Mozart : « Fantaisie en ré mineur », « Menuet en ré majeur », « Rondo en la mineur », « Variations sur Ah ! vous dirais-je maman », « Prélude et Fugue en ut majeur ».
22 h. 30, Ouvert la nuit : Le lied schubertien, la solitude ; 23 h., Les musiciens composent et proposent : Nguyen Thien Dao.

Vendredi 17 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 *Réponse à tout.*
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 5 Télévision scolaire : L'hôpital au Moyen Age.
Emission du C.N.D.P.
17 h TF 4.
18 h 30 1, rue Sésame.
18 h 55 Caméra au poing.
Sur la piste des oies blanches.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Nous ne faisons pas assez confiance aux femmes.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 30 Théâtre : « l'Amant complaisant ».
De Graham Greene, adaptation de P. et J. Anouilh. Mise en scène J. François ; avec S. François, M. Delavaivre, M. Dubois...
22 h 30 Magazine : Opéra première.
De J. Helman.
Invité : M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication. Avec de larges extraits de Dardanus, *de Rameau, et des interviews de E. Tappy, F. von Stade, R. Leppard, J. Larelli.*
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
15 h Série : Drôles de dames.
15 h 55 Magazine : Quatre saisons.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur...
La mémoire des routes.
17 h 50 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h *Journal.*
20 h 35 Feuilleton : Papa Poule.
Premier épisode, réalisation R. Kahane, avec S. Rebbot, C. Huguin, G. Ville, S. Legrand.
Une apologie de la paternité en six épisodes. Un héros un peu parfait mais un rythme plein d'entrain, de jolis minois d'enfants et une musique pétillante.
21 h 30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
J. Dutourd (*Mémoires de Mary Watson*), P. Jacques (*Lumière de l'œil*), A. Rinaldi (*la Dernière Fête de l'Empire*), G. Lagorce (*la Raison des fous*), F. Weyergans (*les Figurants*).
22 h 50 Journal.
23 h Ciné-club : « Une aventure de Billy le Kid ».
Film français de L. Moullet (1970), avec R. Kesterber, J.-P. Léaud, J. Valmont, B. Kresoja, B. Pinon, M. Minaud (N.)
L'humour très particulier de Luc Moullet dans un western façon « Lucky Luke », tourné avec peu de moyens et qui n'a jamais été distribué.
Après avoir attaqué une diligence et tué ses passagers, le jeune bandit Billy le Kid se trouve encombré de sacs d'or qu'il cherche à faire porter par un âne rétif, puis par une jeune femme recueillie dans le désert.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les contes du folklore japonais : le Charpentier et l'Ogre ; des livres pour nous : la Nuit en poésie.
18 h 55 Tribune libre.
La C.F.D.T. (Confédération française démocratique du travail).
19 h 10 Journal.
19 h 20 *Emissions régionales.*
19 h 55 Dessin animé.
Hector et Victor.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : Contrefaçon sans façon.
Une émission de J.-M. Cavada et M. Thoulouse. Reportage : P. Aubert et J.M. Perthuis.
Où l'on remonte les filières des produits de luxe bien imités : quand le pseudo chic parisien se fabrique au Mexique ou en Italie.
21 h 30 Documentaire : Mon cher Théo van Gogh.
Une émission de M. Gérard. Avec : G. Knop, O. Bernex, etc.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.
La course La Baule-Dakar.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : L'accord avec l'invisible dans les sociétés traditionnelles (le sacrifice de la messe) ; à 8 h. 32, Hébreux et Hellènes.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, *Le texte et la marge : « Il était une fois des enfants dans l'histoire », de J. Prasteau.*
11 h. 2, Festival des arts de l'Asie : L'opéra cantonais.
12 h. 5, Nous tous chacun : François.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Musiques extra-européennes.
14 h., Sons : Afrique ! Afrique !
14 h. 5, Un livre, des voix : « Epopée des bords *du chemin* », de L.-Y. Feray.
14 h. 47, Un homme, une ville : G. Apollinaire, de Nice à Paris.
15 h. 50, Contact.
16 h., Pouvoir de la musique.
18 h. 30, Feuilleton : « le Comte de Monte-Cristo », d'après A. Dumas.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Notre bonne vieille Terre.
20 h., La lignée des Mercant : « l'Amour de *la province et l'appel de Paris* » (3).
21 h., Science et conscience. Colloque international de Cordoue : La conscience morale, le sens et le sujet.
22 h., 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien-Musique (Chabrier, Satie, Bach, Mozart) ; 7 h. 2, L'intégrale de la semaine (Schumann) ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Informations.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Hummel, charnière entre le classicisme et le romantisme (de Mozart à Chopin).
12 h., Musique de table : Musique légère (Delibes, Offenbach) ; 12 h. 35, Jazz classique : l'immédiat après-guerre en France (Brun, Combelle, Ekyan, Warlop) ; 13 h., Actualité lyrique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Concerto : « Concerto pour violon en si mineur » (E. Elgar), dir. G. Solti ; 16 h., Cercles musicaux : Mozart, ses amis, ses élèves.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery.
20 h., Concert (cycle d'échanges franco-allemands), en direct des Journées de musique de Donaueschingen 1980 : « Composition pour quatuor à cordes et orchestre », création (Lachenmann) ; « Gestalt pour orchestre » (Hamel) ; « Ländlertopografien » (Zimmermann), par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. C. Halffter, et le Quatuor à cordes de Berne.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches, Ravel, par F.-J. Thiollier, piano ; 23 h. 5, Vieilles cires : Cycle F. von Weingartner (J. Brahms) ; 0 h. 5, Jazz forum.

PRESSE

« LES NOUVELLES LITTÉRAIRES » CHANGENT DE FORMAT

Les Nouvelles littéraires, qui changeaient de formule il y a tout juste un an, adoptent cette semaine un nouveau format — plus petit — mais une pagination renforcée (68 pages), qui permet d'inaugurer de nouvelles rubriques. Ainsi, dans le prochain numéro, une « Histoire du racisme en France depuis le Moyen Age ». Le prix du magazine passe de 5 à 7 F.

Les Nouvelles littéraires, dont le directeur est M. Philippe Tesson, et le responsable de la rédaction M. Jean-François Kahn, ont progressé en un an de façon spectaculaire : ainsi, la vente Paris-surface est passée de 1 500 à 8 100 numéros par semaine, et le nombre des abonnements de 5 500 à 19 200.

● *Sous le titre « Olympe »*, un nouveau magazine traitant du sport au féminin paraît ce jeudi 16 octobre. Tiré à 100 000 exemplaires, vendu 10 francs, il s'agit d'un journal omnisports, d'information générale, qui veut *« faciliter l'accès et la pratique du sport aux femmes »*, en y associant des rubriques soins, beauté, diététique, évasion, ainsi qu'un « dossier » : dans le numéro 1, tout sur la danse. *Olympe* est édité par EDIPS, S.A.R.L. au capital de 850 000 francs, entreprise constituée par des personnes physiques, notamment gens de presse et journalistes, en dehors des groupes d'édition existants.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 16 OCTOBRE

— *M. Alain Poher*, président du Sénat, participe à l'émission consacrée au Sénat, sur TF 1, à 19 h. 45.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	387 F	761 F	1 016 F	1 339 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE-TUNISIE	324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

VU

Les gens du Nord

« C'est quoi, le film ce soir ? » Question rituelle qui draine, du dimanche au jeudi, une bonne partie des téléspectateurs vers l'une ou l'autre chaîne. Mercredi, manque de pot, pas de films, des téléfilms, deux téléfilms. Lequel choisir ? Ici se pose la question annexe : c'est joué par qui ? Prélude à une décision, facilitée en l'occurrence par le nom de Sylvain Joubert à l'affiche de TF 1.

« L'ami dans le miroir », c'est lui. L'autre, son reflet, son copain, c'est Robert Jandly. On ne le connaît pas. On connaît en revanche le nom de l'auteur, André Stil. C'est tiré d'un de ses romans. Le réalisateur, Jean-Pierre Marchand, a bonne réputation. Alors, bon, va pour le premier bouton. On appuie, comme ça, pour voir...

Et on voit, au petit matin, au bord de l'eau embrumée, deux bonshommes en train de pêcher. Et puis rien. Pas une note, pas un mot, le silence. Un silence tellement inhabituel qu'il s'établit immédiatement autour du poste.

On se tait, on s'immobilise, on attend, on guette le coup d'envoi, l'attaque. Et là, surprise, stupeur, non seulement elle sonne juste, elle sonne vrai. Ces gens du Nord — ça se passe à Valenciennes ou à Denain — parlant avec l'accent du coin. Depuis Pagnol, et plus récemment Pialat, on n'avait pratiquement jamais entendu ça à l'écran.

Comment ne pas croire, après ça, à l'histoire d'une amitié entre ouvriers sidérurgistes dans les corons, une amitié voilée, brouillée par un accident du travail, une histoire très discrète, très ténue, toute en transparence. Ce parlé naturel, spontané, lui confère l'autorité de la chose vécue. Le drame, ici, se nourrit du réel.

Jusqu'au moment où une grosse erreur de distribution flanque tout par terre. L'accident du travail, un accident épouvantable, les deux pieds brûlés, amputés, c'est à Sylvain Joubert qu'il arrive. Et Joubert, on l'a déjà vu, pas une fois, deux fois, coup sur coup, à l'hôpital dans des circonstances à peu près identiques. C'est le même rôle, le rôle d'un homme plein de forces vives, scié soudain, abattu par le destin. Un bon rôle, mais un rôle. Bien joué, très bien, mais joué. A partir de là, on y croit moins, on admire, on applaudit, mais de loin. Le charme est rompu, et c'est vraiment trop bête.

CLAUDE SARRAUTE.

ÉDUCATION

LA LUTTE CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE

M. Beullac présente un plan d'action pour renforcer l'« efficacité » de l'école

M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, devait présenter à la presse, ce jeudi 16 octobre, « les grandes lignes d'un plan d'action destiné à renforcer la qualité et l'efficacité du système éducatif ». Parmi les questions abordées figurent notamment la formation des maîtres du second degré, les relations parents-enseignants et « les efforts entrepris pour lutter contre l'échec scolaire ». M. Christian Beullac a d'autre part demandé à M. Georges Septours, directeur de l'Institut national de la recherche pédagogique (I.N.R.P.), d'organiser au cours de l'année 1981 un colloque national sur le thème : « Réussir à *l'école : l'apport des scientifiques et des éducateurs* pour comprendre et aider les élèves en difficulté ». Le ministre de l'éducation tient à « recueillir sur ces questions les avis des scientifiques, des enseignants et des parents d'élèves avant de *prendre les décisions* qui s'imposent » afin de « permettre à tous les enfants de donner le *meilleur d'eux-mêmes* ».

Ces projets contredisent quelque peu les propos tenus par *le ministre de l'éducation* le 29 août dernier à Sélestat (Bas-Rhin) devant les enseignants et les Jeunes Giscardiens (« le Monde » daté 31 août-1er septembre). Il avait notamment déclaré : « Il n'y a pas d'échec scolaire, *il* n'y a que des pédagogies non adaptées aux différentes formes d'esprit. » Plus généralement la politique du gouvernement en matière d'éducation semble reléguer au second plan la question des inégalités sociales devant *l'école et* de l'ampleur persistante des *échecs* en cours de scolarité. Les priorités paraissent être plutôt à l'ouverture au monde de l'entreprise et à la restauration de certaines valeurs. La différence est nette avec les intentions proclamées du précédent ministre de l'éducation, M. René Haby, qui, avec la réforme du « collège unique » appliquée désormais à toutes les classes du collège (de la sixième à la troisième), affirmait vouloir réaliser l'égalité des chances *scolaires des élèves.*

L'égalité oubliée

Pourquoi nier l'évidence ? Proclamée, l'égalité n'est qu'apparente. Non seulement l'échec scolaire existe, mais il ne régresse pas. Non seulement les chances de réussite sont individuellement inégales, mais elles *continuent de recouvrir* des identités collectives. Aujourd'hui comme hier, l'école, dans son œuvre de tri et de sélection, ne se démarque pas de la hiérarchie sociale.

Les preuves existent. Avant comme après la « réforme Haby ». On les trouve dans les données fournies par le Service des études informatiques et statistiques (S.E.I.S.) du ministère de l'éducation et notamment dans une étude rétrospective sur *« l'origine socio-professionnelle des élèves de l'enseignement du second degré public »* (1). Couvrant la période *1958-1959 à 1976-1977*, ce travail tente de « mesurer » la démocratisation engagée depuis l'extension de la scolarité obligatoire jusqu'à l'âge de seize ans, décidée en 1959 et entrée dans les faits en 1967. Par-delà la sécheresse des chiffres apparaît un *mouvement sans précédent :* selon l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), en 1872, le second degré scolarise quatre-vingt-dix mille élèves, il en regroupe cinq millions trente-huit mille en 1978, soit cinquante-six fois plus. Sous la IIIe République, jusqu'à la seconde guerre mondiale, un dixième seulement des enfants accédaient à l'enseignement secondaire. Sous la Ve, la porte s'ouvre théoriquement à tous. *Mais si, avec cette explosion scolaire,* se joue sur la scène de l'enseignement une démocratisation de fait, il n'est pas dit que les acteurs auront pu intervertir leurs rôles : l'apparence égalitaire, c'est l'entrée de tous en sixième ; la réalité inégalitaire, ce sont des parcours scolaires différents selon l'origine sociale.

L'enquête du S.E.I.S. porte sur *les classes de quatrième*, celles de seconde, et le second cycle court (lycées d'enseignement professionnel, *ex-C.E.T.).*

● *Le niveau quatrième :* l'étude s'arrêtant à l'année de mise en œuvre de la réforme Haby, les classes concernées comportent encore trois filières : I et II menant à l'enseignement long des lycées, III ou « pratique », c'est-à-dire de relégation. Certes, de 1958 à 1976, la proportion d'enfants d'ouvriers dans l'effectif d'élèves du niveau quatrième augmente, passant de 31,1 % à 41,8 %. *Mais en 1976, 40 % et* 31 % seulement des enfants d'ouvriers et de salariés agricoles sont scolarisés dans une filière de quatrième « normale » contre 92 % et 80 % des enfants de cadres supérieurs et moyens. Et dans les quatrièmes « pratiques » et les classes pré-professionnelles de niveau (C.P.P.N., créées en 1973) les enfants d'ouvriers comptent pour 53,5 % de l'effectif contre 5,4 % pour les enfants de patrons de l'industrie ou du commerce.

● *Le niveau seconde :* le recrutement s'est indiscutablement démocratisé. Représentant 6,8 % de l'effectif en 1958, les enfants d'ouvriers en forment 24,7 % en 1976. Mais, commente le service de statistiques, *« la démocratisation globale apparente est due (...) en particulier à la croissance des filières à caractère technologique ou intermédiaire, où les classes moyennes et populaires sont les plus représentées ».* Ainsi les enfants d'ouvriers ne comptent que pour 19,5 % de l'effectif des secondes de série A et C (2) alors qu'ils représentent 35,4 % de celui des secondes techniques.

● *Le second cycle court :* le recrutement est majoritairement populaire. Cette tendance se renforce. *En première année de formation* aux certificats d'aptitude professionnelle (C.A.P.) en trois ans, les enfants d'origine ouvrière représentaient, en 1958-1959, 48,6 % de l'effectif et 53 % en 1976-1977. Dans les premières années de formation aux brevets d'études professionnelles (B.E.P.) et au C.A.P. en deux ans, les enfants d'ouvriers passent de 38,7 % à 43,3 %. Enfin, en 1976 ils composent 50,4 % des effectifs des classes préparatoires à l'apprentissage (C.P.A.) et 55 % des classes de certificat d'enseignement professionnel (C.E.P.).

Cinq fois moins de chances

Une étude complémentaire sur l'accès au baccalauréat selon la catégorie professionnelle d'origine, chiffre les conséquences de *cet « écrémage », en bout de* course. S'il est vrai qu'en 1959, on comptait moins d'un bachelier sur dix personnes de la même génération en âge de passer le baccalauréat et que la proportion est de un pour quatre en 1978, il reste, toutefois, *« qu'un enfant d'ouvrier a cinq fois moins de chances d'avoir le diplôme qu'un enfant dont le père exerce une profession libérale ou un cadre supérieur, trois fois et demie moins de chances qu'un enfant d'employé ».* Ainsi conclut le SEIS, *« de profonds clivages sociaux subsistent en 1976-1977 à l'issue du premier cycle (...) L'entrée dans le second cycle reste très sélective et surtout subit peu d'évolutions depuis dix ans ».*

Qu'en est-il après la réforme du collège unique ? Aucune étude d'ensemble ne permet encore de *l'évaluer* à l'aune de la démocratisation. Néanmoins ; parmi quelques données éparses, il en est une d'importance : les redoublements. On sait que le retard aggrave l'échec : plus l'âge de l'élève est élevé, plus *l'institution* le relègue. Aussi M. René Haby voulait-il *« éviter dans toute la mesure du possible les redoublements ».* Le bilan est ici clairement négatif.

« Au cours préparatoire, reconnaissait, en mars dernier, le SEIS, *la diminution escomptée des taux de redoublements ne s'est pas réalisée. »* A ce niveau, 16,1 % des élèves sont en retard en 1979-1980 contre 15,8 % en 1977-1978. En 1979-1980 toujours, 26,9 % des élèves sont retardataires au cours élémentaire première année, 33 % au cours moyen première année, et 38,7 % au cours moyen deuxième année *(C.M. 2).*

Pour certains élèves, les retards se cumulent. Aussi ne connaîtront-ils pas le collège qui, en ce sens, n'est plus tout à fait « unique » : à la rétention en C.M. 2, succédera l'entrée directe *en classe* professionnelle de niveau, sans passage en sixième. Au collège, nombreuses sont, d'autre part, les voies de garage, où dominent les enfants de milieux populaires. Trois élèves sur dix qui étaient en sixième en 1977, n'ont pas accédé en quatrième en 1979. Le collège est déserté par près de 30 % des élèves sortant de cinquième, *orientés en* C.P.P.N., C.P.A. ou première année de C.A.P. Les effectifs des sections d'éducation *spécialisées* (SES) augmentent régulièrement : les « déficients intellectuels » qu'elles sont censées regrouper majoritairement sont pour 16 % des enfants étrangers et pour 57,8 % des enfants d'ouvriers...

Tel est le constat. Réactualisé, il *reste toutefois sans surprise :* la mobilité sociale ne se joue guère à l'école (3). La nouveauté *est ailleurs : non dans* la réalité, mais dans les discours qui l'enrobent. Evolutions sensibles qu'on aurait tort de sous-estimer. En ce domaine comme en d'autres, on assiste à une levée des interdits, des tabous idéologiques hérités de la libération. Aujourd'hui, certains s'autorisent à affirmer que la question de l'égalité est secondaire, que les ravages sont ailleurs, ou même à justifier l'inégalité sociale devant l'école. Un consensus s'effrite, celui qui, *depuis 1944, depuis le plan* Langevin-Wallon (4), amenait chacun, à gauche comme à droite, à se *réclamer du combat pour l'égalité* des chances, à reconnaître les caractéristiques sociales de l'échec et à inventer des concepts plus ou moins heureux, tel celui de *« handicap socio-culturel »* pour tenter d'en cerner les mécanismes.

Aujourd'hui plusieurs publications et ouvrages polémiques proposent de renverser l'ordre des priorités. Les sottisiers font recette et le collège unique est au banc des accusés. Une jeunesse entière se trouverait reléguée au fond de la *classe*, près du radiateur, à la place des cancres. Les victimes seraient les « plus *doués », les bons élèves, écrasés* dans un système éducatif aux relents totalitaires, nivelé par le bas. M. Paul Guth dénonce un *« génocide intellectuel »* (5). Au sein même de la majorité, la réforme Haby est critiquée, non plus seulement dans ses modalités, mais en son principe. Nouveau philosophe et candidat U.D.F. aux élections législatives de 1978, *M. Jean-Marie Benoist* parle d'une *« génération sacrifiée »* (6), demande *« un moratoire général à l'application de la réforme »*, qu'il qualifie *d'« œuvre de destruction de l'Esprit »*, et pourchasse un *« mythe égalitaire »* et *« les germes d'un égalitarisme absurde ».*

D'autres vont beaucoup plus loin. Ainsi du Club de l'Horloge, qui refuse l'estampille « nouvelle droite » et ne cache pas ses liens avec des membres de la majorité. Au printemps dernier, lors d'un colloque national, son secrétaire général, M. Jean-Yves Le Gallou, s'en est pris aux *« idéologies égalitaires »* et *« au préjugé environnementaliste selon lequel c'est le milieu familial ou scolaire qui explique les différences de capacités entre enfants ; l'hérédité n'intervient pas ».*

L'inquiétude naît de l'écho diffus que certaines de ces thèses élitistes et inégalitaires semblent rencontrer dans le discours officiel. Les refrains privilégiés ne sont plus les mêmes. M. Christian Beullac, qui affirmait en 1978 son désir *« que l'école ne reproduise pas les injustices, les discriminations qui subsistent dans notre société » (le Monde* du 14 septembre 1978), déclarait en août dernier devant le Mouvement des enseignants libéraux que *« ces dernières années s'est exaspérée une idée fausse selon laquelle tous les enfants sont les mêmes et doivent arriver au même endroit ».*

Et, le 5 septembre dernier, présentant la rentrée scolaire à la presse, Mme Michèle Legras, directeur de cabinet du ministre de l'éducation, précisait : *« Il faut cesser de parler d'élèves en difficulté, c'est plutôt la pédagogie qui est en difficulté. »*

Sur l'égalité des chances, la pensée actuelle du ministre de l'éducation et de son entourage comporte trois idées-forces : *« La fameuse discussion sur l'inné et l'acquis est dépassée » ; « l'égalité des chances n'est pas l'égalité des résultats » ; « il faut respecter le droit à la différence de chaque individu, de ses goûts et de ses aptitudes. »* Ces formules tendent à cantonner dans le domaine des capacités et des dons individuels, un phénomène — les difficultés et les échecs de certains élèves — dont les variables sont aussi collectives, pénalisant certains groupes socioculturels. En ce sens, il y a quelque inconscience à tenir la balance entre l'inné et l'acquis : car si rien ne permet encore de mesurer le caractère héréditaire de l'intelligence ; en revanche, la relation entre l'environnement culturel et la réussite scolaire est amplement prouvée.

Ainsi la lutte contre l'inégalité des chances ne peut-elle jouer, *aujourd'hui, que sur l'acquis* — sur le conditions économiques, sociales, culturelles et pédagogiques. *Toute autre démarche* tend à prendre son parti de l'échec scolaire.

EDWY PLENEL.

(1) *Etudes et documents,* SEIS, ministère de l'éducation, 80-1.
(2) A : philosophie et lettres ; C : mathématiques et sciences physiques.
(3) Cf. Raymond Boudon, *l'Inégalité des chances,* Armand Colin, 1973, p. 194 et sq.
(4) Du nom des présidents successifs, Paul Langevin et Henri Wallon, *de la commission de réforme de* l'enseignement désignée en 1944 par René Capitant, ministre de l'éducation nationale.
(5) Paul Guth, *Lettre ouverte aux futurs illettrés,* Albin Michel, 1980.
(6) Jean-Marie Benoist, *la Génération sacrifiée, les dégâts de la réforme de l'enseignement,* Denoël, 1980.

CARNET

Mariages

— Marcel PÉJU
et
Ludmila MURAWSKA
informent leurs amis qu'ils se sont, discrètement, mariés le 13 août, à Varsovie.

— M. et Mme BITMAN,
M. et Mme Roger SCHULMANN,
sont heureux de faire part du mariage *de leurs enfants,*
Nadine et Thierry,
qui s'est déroulé dans l'intimité, le 12 octobre 1980.

Décès

— Montauban, Caylus.

Mme Roger Amalric,
M. et Mme Jean-Pierre Amalric, et leurs enfants Pierre-Yves, Joël, Marie-Laure,
M. et Mme Jean-Marie Gilman,
M. et Mme Jacques Amalric et *leurs enfants* Mathieu, Alexandre et Judith,
M. et Mme Patrick Charrier et leur fille Caroline,
M. et Mme Léon Grabielle,
M. et Mme René Banon et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Me Roger AMALRIC,
avocat au barreau de Montauban,
ancien bâtonnier de l'ordre,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de l'ordre du Mérite,
ancien gouverneur du Rotary Club,

survenu à l'âge de soixante-quatorze ans.
Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale, le mercredi 15 octobre 1980, en l'église de Caylus.

9, rue Emile-Poubillon,
82000 Montauban.

— Neuilly-sur-Seine.
M. et Mme Francis Brezes,
Anne et Pierre-François,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur très regrettée,

Mme veuve François BREZES,

survenu à Nice, le 13 octobre 1980, munie des sacrements de l'Eglise, dans sa quatre-vingt-septième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Marcel COUDEYRE,
survenu le 10 octobre 1980.
De la part de :
Mme Marcel Carestia-Coudeyre, son épouse,
Sa famille et ses amis.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, en l'église Notre-Dame-des-Champs, suivies de l'inhumation.
Cet avis tient lieu de faire-part.
8, rue Bellanger,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— *Nous apprenons* le décès de
M. Charles EISENMANN,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 4 octobre 1980, à Paris.

[Né le 20 septembre 1903 à Dijon (Côte-d'Or), Charles Eisenmann, qui fit ses études au lycée Carnot de Dijon, aux lycées Montaigne et Louis-le-Grand de Paris, puis aux facultés de droit et des lettres de *Paris, était agrégé de droit.* Professeur à la faculté de droit de Strasbourg (de 1931 à 1947), il enseigna *ensuite à la faculté de droit* et des sciences sociales de Paris (université de Paris-I). En 1976, il prit position contre le licenciement de M. Jacques Lesage de La Haye, ancien détenu devenu chargé de cours à l'université de Paris-VIII (« le Monde » du 3 novembre 1976). On lui doit notamment une étude intitulée « Centralisation et décentralisation » (1947) ainsi qu'un ouvrage sur « l'Enseignement du droit » (1954).]

— M. Emile Français, luthier du Conservatoire national de musique,
M. et Mme Jean Français et leurs enfants,
M. et *Mme Jacques Français* et leurs enfants,
ont l'immense douleur de faire part *du décès de*
Mme Emile FRANÇAIS,
née Lucile Caressa,
leur *épouse, mère, grand-mère* et arrière-grand-mère,
survenu le 14 octobre 1980, à Grasse, munie des sacrements de l'Eglise.
Une messe sera célébrée le samedi 18 octobre 1980, à 10 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, à Paris-16e.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès brutal de

Pierre, Arthur HAMBOURG.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
La famille, très meurtrie, prie ses amis de bien vouloir s'abstenir de tous témoignages de sympathie, ce dont elle les remercie.

— On nous prie d'annoncer le décès de
MAI-THU,
artiste peintre,
survenu le 10 octobre 1980.

[Né en 1906 au Tonkin, Mai-Thu fut *d'abord professeur de dessin à Hue,* avant de venir s'installer en France en 1937. Peintre de portraits et de paysages, il est l'auteur de la décoration de l'église Saint-Pierre à *Mâcon.*]

— *Mme François Seyrig,*
Ses enfants :
M. et Mme Jean Seyrig,
M. et Mme Pierre Desaulles,
M. et Mme Camille Seyrig,
M. et Mme Roger Seyrig,
M. et Mme Nicolas Seyrig,
et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. François SEYRIG,
disparu accidentellement à Fontainebleau, le 10 octobre 1980, dans sa *quatre-vingt-troisième année.*
La cérémonie a eu lieu à Fontainebleau, le 15 octobre, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
14, boulevard Leclerc,
77300 Fontainebleau.

Remerciements

— La comtesse Vincent d'Entrèves,
Ainsi que toute sa famille,
profondément touchées et émus par les si nombreux témoignages d'affection et de sympathie qui leur ont été adressés à l'occasion du *décès du*

comte Vincent Passerin
d'ENTREVES et COURMAYEUR,

remercient de tout cœur ceux qui se sont associés à leur peine.

— Abbeville.

Mme Rémy Horen,
M. et Mme Guy Horen,
M. et Mme Louis Beauloye,
M. et Mme Régis Horen,
M. et Mme François-Xavier Horen,
M. et Mme Bernard Horen,
M. Christian Parmentier,
profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors des obsèques de leur cher défunt,

M. Rémy HOREN,
administrateur de biens,
président
de la section des biens ruraux
de la C.N.A.B.,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil par leurs offrandes de messes, leurs envois de fleurs ou témoignages de *condoléances.*

Anniversaires

— La *famille et les amis* de
Abraham SULHEFER
seront unis par le souvenir de celui *qu'ils aimaient.*
17 octobre 1980.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de
François OSSUDE,
une messe sera célébrée le lundi 20 octobre, à 18 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

Avis de messe

— Le 17 octobre 1980, à 18 heures, en la chapelle de l'Ecole militaire (13, place Joffre, Paris-7e), une messe sera célébrée à la mémoire de

Mme Georges HIRET,
née Renée Richard,

rappelée à Dieu le 15 juillet 1980.

De la part de son fils, Mgr Maurice Hiret, *vicaire général,* chancelier du diocèse de Paris, qui vous invite à vous unir d'intention ou à participer *à cette célébration.*

122, boulevard Raspail,
75006 Paris.

Erratum

RECTIFICATIF. — M. Jean-Emile Gugenheim, dont « le Monde » a annoncé la mort dans son numéro du 15 octobre, était atteint de cécité *depuis 1941 et non depuis 1973* comme il a été imprimé par erreur.

Communications diverses

— Le président et les membres du Consistoire israélite de Paris vous prient d'assister à la cérémonie d'installation de M. Alain Goldmann aux fonctions de grand rabbin de Paris, qui aura lieu le jeudi 23 octobre, à 18 heures, dans la Grande-Synagogue, 44, rue de la Victoire (Paris-9e), sous la présidence de *M. Jacob Kaplan, grand* rabbin de France, membre de l'Institut.

— « Le Relais sacré », comité des Flambeaux du souvenir, célébrera en collaboration avec les associations d'anciens combattants et victimes de guerre belges, le soixante-sixième anniversaire de la bataille de l'Yser, *le dimanche 19 octobre, à 11 heures,* au cimetière du Père-Lachaise, devant le monument érigé à la *mémoire des soldats belges morts* pendant la guerre de 1914-1918.

— Le *service acoustique* de la M.N.P.L. (Mutuelle nationale de la presse et du livre), 29, rue de Turbigo (Paris-2e), organise les 20 et 21 octobre, deux journées réservées aux sourds et malentendants : essais par des techniciens de tous nouveaux appareils auditifs ; réparation gratuite des anciens appareils.
Prendre rendez-vous :
avec M. Lecerf : 233-31-89 (sauf le samedi).

— Conférence de la science chrétienne : « Le pouvoir spirituel et comment l'appliquer », par William Correll, hôtel Hilton, 18, avenue de Suffren — Dimanche 19 octobre : Anglais, 15 heures ; Français, 16 h. 30.

— Le Club de modélisme nautique de Morancez (Eure-et-Loir) invite tous modélistes, bateaux, avions, trains, etc., à participer à l'*exposition* qui se déroulera les 8 et 9 novembre 1980.
Pour tous renseignements, contacter M. Desouches François, 5, rue de Genève, 28110 Lucé. Téléph. : *(37)* 36-29-95.

RENTRÉE UNIVERSITAIRE

BON ! MAINTENANT, ON PEUT TRAVAILLER !

UNIVERSITÉS

(Dessin de PLANTU.)

Après quatre années de réformes

Une œuvre de reprise en main politique

REÇUE à la fin du mois d'août par le mouvement des jeunes giscardiens, Mme Alice Saunier-Seïté a évoqué les « *cinq fronts* » auxquels elle s'est attaquée depuis son arrivée en 1976 au gouvernement. Les cinq axes de sa politique qu'elle a ainsi définie sont : l'encadrement, la recherche, la composition des conseils d'université, les diplômes nationaux et enfin l'ouverture aux réalités socio-économiques. Pour le ministre, il existe donc bien une logique profonde derrière toutes les modifications et transformations qu'elle apporte à l'enseignement supérieur. Certes, le style parfois cavalier et l'apparent manque de préparation de ces réformes alliés aux multiples charges contre la « *domination marxiste* » empêchent souvent de deviner, derrière les changements partiels, les mutations profondes.

Les organisations syndicales de l'enseignement supérieur n'ont peut-être pas accordé assez d'importance aux réformes successives. Il est vrai que ces syndicats critiqués, méprisés et presque jamais consultés par le ministre n'apprennent bien souvent ces réformes — de la même façon que les journalistes d'ailleurs — que par le bulletin officiel de l'éducation nationale. Mais des petites phrases, répétées plusieurs fois par le premier ministre, assurant par exemple le 18 septembre que la politique menée par le gouvernement dans *l'enseignement supérieur est « mûrement réfléchie »*, témoignent que Mme Saunier-Seïté n'est pas seule. Il faudra sans doute en finir un jour avec cette attente du « *départ imminent* » du ministre des universités, baroudeur vulgaire, pourfendeur d'universitaires, soi-disant désavoué par l'ensemble du gouvernement.

En réalité, Mme Saunier-Seïté mène une politique connue et défendue par le premier ministre et le président de la République. Elle agit rarement seule et sait tenir compte des avis de deux universitaires, M. Charles Debbasch et M. Jean-Claude Casanova, qui exercent les fonctions de conseiller technique, l'un à l'Élysée, l'autre à l'hôtel Matignon.

Le retour des mandarins

Après une première tentative en 1976 pour diminuer le nombre des formations de second cycle, le ministre a décidé de réformer les carrières des enseignants. En décidant de modifier en septembre 1978 le statut des assistants, Mme Saunier-Seïté a su semer l'inquiétude dans ce corps. Pour les assistants non titulaires, l'alerte fut très chaude, et, si les non-renouvellements de contrats ont été peu nombreux depuis deux ans (vingt-cinq en 1979, vingt-cinq en 1980 selon le SNE-sup), leur situation reste toujours précaire liée au bon vouloir d'un recteur qui peut dans un an ou deux mettre fin à leur mission. La masse des assistants titulaires a vu ses horaires augmenter et a surtout compris que pour le ministre ils n'étaient pas des enseignants à part entière, mais « *d'abord des étudiants de troisième cycle* », comme elle l'a déclaré le 19 juin au Sénat (*le Monde* du 26 juin).

Une fois l'émoi créé dans ce corps — c'est le plus nombreux, il y a quatorze mille assistants sur près de quarante mille enseignants du supérieur, — le ministre s'est attaché pendant l'été 1979 à réformer les carrières des maîtres-assistants et des professeurs. Les décrets publiés à cette époque accordent un pouvoir décisif, dans le recrutement et la promotion des enseignants titulaires, à un conseil supérieur des corps universitaires (C.S.C.U.). Ce conseil, qui favorise déjà la hiérarchie universitaire par rapport à son importance réelle, comporte en plus un tiers des membres nommés par le ministre. Les universités, qui jusqu'à cette date avaient un rôle important dans le choix de la grande majorité de leurs enseignants permanents, perdent cette parcelle de l'*autonomie* pourtant accordée en 1968.

Avec ces deux mesures concernant les personnels enseignants, Mme Saunier-Seïté redonnait confiance aux vénérables professeurs quelque peu malmenés depuis dix ans par de jeunes assistants ou maîtres-assistants. Elle confortait ces hommes bien souvent membres de la Fédération nationale des syndicats autonomes qui n'avaient jamais accepté la loi d'orientation et les bouleversements qu'elle avait apportés dans l'enseignement supérieur. Au passage le ministre faisait plaisir aux membres discrets, mais toujours influents, de l'Union nationale inter-universitaire (UNI) qui combattaient depuis quelques années seuls contre la « *mainmise du parti communiste* ». Car à travers ces décrets ce sont des assistants non conformistes — souvent aussi éloignés de la majorité que du parti communiste — *que l'on cherche à mettre au pas* ou à la porte.

La réforme des carrières est surtout destinée à remettre en place le pouvoir des mandarins. Il fallait que « *les grands noms connus* », selon le ministre, retrouvent leur puissance. Ainsi s'explique la nomination au sein des C.S.C.U. de tous ces hommes « *proches de la majorité présidentielle* ». Le nom des membres des Cercles universitaires abondent parmi les nominations au C.S.C.U. parues au *Journal officiel* du 13 septembre 1980.

Ce sont ces hommes qui souvent constitués en caste par discipline ont maintenant les pleins pouvoirs sur le recrutement de leurs collègues. On devine ce que cela peut entraîner comme flatterie, conformisme, dissimulation ou crainte chez les enseignants, éloignés de la majorité et candidats à une promotion.

Au cours d'un dîner

Grisé par ses succès faciles, l'entourage du ministre des universités a décidé d'accélérer sa prise de contrôle sur les universités. Il restait encore un obstacle à cette mainmise : les présidents d'université, dont les deux-tiers, selon le ministre, étaient « *des communistes ou des otages des communistes* ». « *Des personnes bien différentes des anciens doyens élus avant 1976*, a rappelé Mme Saunier-Seïté dimanche 12 octobre, *et qui ne pensaient qu'à insulter le ministre.* »

Pour se débarrasser de ces présidents, il suffisait de n'accorder le droit de vote dans les conseils d'université qu'aux seuls professeurs, corps plus restreint que l'on venait de flatter. Un dîner avec quelques députés de la majorité suffit à mettre au point cette modification substantielle de la loi d'orientation. Las, l'amendement voté le soir même à l'Assemblée nationale à l'initiative de M. Antoine Ruffenacht sembla, dès le lendemain, un peu trop « avant-gardiste ». La société libérale avancée ne pouvait pas supprimer par un vote rapide la participation dans les universités. On fit comprendre à Mme Saunier-Seïté qu'elle avait agi trop vite, mais sur le fond personne ne critiqua son initiative.

Le conseiller de M. Barre étudia ce dossier pour aboutir à un amendement présenté en juin par le sénateur Jean Sauvage qui, tout en ménageant la participation, accordait aux professeurs 50 % des sièges dans les conseils. « *Si le gouvernement a souhaité cette réforme, c'est pour permettre aux libéraux de s'exprimer dans les conseils* », a affirmé Mme Saunier-Seïté le 12 octobre devant les étudiants giscardiens.

Pour parachever cette œuvre de reprise en main des universités par la majorité, il fallait encore réduire ou regrouper des formations de deuxième et troisième cycle. C'est la dernière offensive en date menée par le ministre au cours de l'été dernier. Sans véritable concertation, le ministre réduit ainsi d'un tiers le nombre des habilitations à délivrer des diplômes nationaux supprimant beaucoup de formations en sciences humaines. Cette opération permet au passage de faire quelques cadeaux aux amis politiques candidats aux élections sénatoriales en leur annonçant le rétablissement de diplômes. Elle offre aussi l'occasion au premier ministre de définir sa politique universitaire (*le Monde* du 20 septembre).

Ne pas déplaire au « patron »

Il peut paraître surprenant d'entendre M. Barre insister sur l'autonomie des universités puisque, officiellement, cette autonomie existe depuis la mise en place de la loi d'orientation. Mais la défense de cette notion se comprend mieux aujourd'hui quand on examine qui détient ou espère détenir prochainement le pouvoir dans les universités. Il va être possible d'accorder une réelle autonomie à des universités dirigées par les vrais amis de la majorité qui se seront débarrassés « de la tutelle des intersyndicales ». Entre recteurs, professeurs libéraux et députés de la majorité, on se prépare déjà à gouverner des établissements, on échafaude des plans.

Face à cette domination puissante, qui s'annonce déjà sans discrétion, les universitaires qui n'appartiennent pas à la majorité préfèrent se taire. Frileusement, assistants et maîtres-assistants se recroquevillent avec leurs thèses ou leurs travaux, sans faire de bruit, sans signer de pétitions de peur d'indisposer leur « patron ». De nombreux professeurs assistent sans élever la voix à cette prise du pouvoir car, pour eux, « *dans leur labo tout va bien* ». La désunion de la gauche, la baisse du nombre de syndiqués, l'absence de perspectives politiques sont pour beaucoup dans cette passivité. S'abstenant d'aller crier « *non à la casse des universités* » avec le parti communiste, les enseignants du supérieur ne se mobilisent pas.

Il leur manque peut-être « *le véritable débat sur l'éducation, qui n'a pas eu lieu en France depuis 1880* », que réclamait, lors d'une réunion de l'Association presse information jeunesse (APIJ), M. Alain Touraine. Mais qui osera lancer une telle confrontation en période électorale ?

SERGE BOLLOCH.

Les effectifs d'étudiants : stabilité

COMBIEN d'étudiants prendront cette année la direction des campus ? La réponse est difficile à donner alors que bien souvent toutes les inscriptions ne sont pas encore terminées dans les universités de province. Cependant l'analyse des effectifs des années précédentes prouve que la période de forte croissance du nombre des inscrits à l'université est terminée. La tendance est plutôt à une certaine stabilité des effectifs.

« Depuis 1975, le nombre d'entrants n'augmente plus que dans les établissements « non universitaires » : classes préparatoires aux grandes écoles, sections de techniciens supérieurs, écoles diverses », explique le dernier numéro du *Monde de l'éducation* (1) qui souligne que dans les universités, l'effectif des promotions nouvelles tend à diminuer, sauf dans les instituts universitaires de technologie (I.U.T.).

D'après les chiffres fournis par le service central des statistiques du ministère de l'éducation, on constate qu'il y avait 852 287 étudiants inscrits en décembre 1979 dans l'université, centres universitaires et I.U.T. La progression, par rapport à décembre 1978 est faible, 0,5 %, puisque à cette époque la population étudiante était de 848 374.

L'effectif global des étudiants est donc stable. *Le Monde de l'éducation* explique, d'ailleurs, que cette stabilité est continue depuis l'année universitaire 1975-1976. En effet, depuis cette date, le nombre total d'étudiants a augmenté de 6 % (soit, en moyenne, de 1,5 % par an), alors que, au cours des années 1970-1975 il avait progressé de 22,5 %.

Selon des projections d'effectifs réalisés en juillet 1980 par le service des statistiques, le nombre d'étudiants inscrits à l'université *« devrait s'établir à 862 200 en 1980-1981, soit une progression annuelle de 1,2 % et à 872 000 en 1981-1982, soit une progression annuelle de 1,3 %. Ces taux d'accroissement prolongent la tendance récente du nombre total des étudiants à l'université »*. Bien sûr, il ne s'agit là que de prévisions calculées à partir des effectifs des classes terminales, du succès au baccalauréat, du nombre de « sortants » des universités aux diférents niveaux des études. Donc une variation de l'un de ces facteurs peut entraîner une modification du nombre des étudiants.

Avant de connaître, au début de l'année 1981, le chiffre des inscrits dans les universités, ces projections permettent quand même de constater que la tendance à la stabilité des effectifs risque de se poursuivre.

En comparant les effectifs par disciplines entre 1978-1979 et 1979-1980, on constate que les variations restent faibles. Toutefois en médecine on note une baisse de 4,1 % ainsi qu'en éducation physique et sportive mais dans cette discipline les effectifs sont faibles. Les I.U.T. continuent de recevoir un grand nombre d'élèves passant de 50 237 à 52 361. Les étudiants en droit augmentent un peu plus (2,1 %) que leurs camarades de sciences économiques (1,4 %) ou de lettres (0,4 %) et surtout de sciences (0,1 %). A l'inverse le nombre d'inscrits en odontologie baisse de 0,7 %. Les filières nouvelles mathématiques appliquées aux sciences sociales (MASS) et administration économique et sociale (A.E.S.) connaissent une augmentation importante (18 157 contre 14 881) mais n'attire encore qu'un nombre restreint d'étudiants (2,1 % de l'effectif total).

« En médecine les candidats se sont découragés avant même le renforcement de la sélection en première année » constate *le Monde de l'éducation* en notant que le déclin dans cette discipline a été fort entre 1975 et 1980 (— 15,7 %).

Pour l'ensemble des disciplines les premières inscriptions ont baissé de 1 % l'an dernier mais c'est en médecine que cette baisse est la plus forte (16,4 %). Les effectifs de l'ensemble des premiers cycles ont diminué globalement dans la même proportion alors que, en deuxième cycle, ils sont en augmentation sensible (1,8 %). C'est au niveau des troisièmes cycles que l'on compte la plus forte augmentation d'effectif, en 1979-1980 il y avait 122 900 inscrits soit 6,4 % de plus qu'en 1978. Cette progression s'explique par un désir des étudiants d'obtenir des diplômes de haut niveau mais elle est aussi le signe que beaucoup attendent — volontairement ou non — avant de quitter l'Université et donc de se mettre à la recherche d'un emploi. Le maintien du chômage à son taux actuel et le faible nombre d'emplois offerts aux jeunes licenciés risquent d'inciter des proportions plus grandes d'étudiants à poursuivre des études de troisième cycle. Et ceci à un moment où le nombre d'habilitations à délivrer ces diplômes diminue.

Enfin les chiffres de 1979-1980 montrent que les universités de la région parisienne regroupent toujours le plus d'étudiants : 293 500 soit 34,2 % de la population universitaire devant les établissement de Lyon (6 %), Aix-Marseille (5,8 %) et Toulouse (5,4 %). — S. B.

(1) *Le Monde de l'éducation*, n° 65, octobre 1980, publie des tableaux comparatifs sur les effectifs par discipline en 1975-1976 et 1979-1980, ainsi que les chiffres de premières inscriptions de ces deux années universitaires.

A NANCY

Inquiétude face à la suppression des diplômes du troisième cycle

L'INCREDULITE, la panique, puis maintenant la colère caractérisent les réactions de la soixantaine d'étudiants qui viennent d'obtenir cette année leur maîtrise de psychologie à l'université de Nancy-II. Au moment de se réinscrire, la plupart d'entre eux ont appris la suppression des deux seuls D.E.S.S. en psychologie qui existaient à Nancy. Ces diplômes d'études supérieures spécialisées en psycho-pathologie et en psycho-sociologie n'ont pas vu, en effet, leur habilitation renouvelée par le ministère des universités.

« J'ai eu la désagréable sensation de me trouver à mon tour dans un labyrinthe, remarque avec amertume Denis, éducateur, en se remémorant son certificat de psycho-physiologie. *Pour ma part, six ans de travail ont été nécessaires pour chercher ma sortie. Et puis, actuellement, une situation bloquée sans que je puisse rien faire : le stress ! »* De fait, cet étudiant de vingt-cinq ans a tout essayé. Il a appris la suppression des diplômes au début du mois d'août. Comme beaucoup de ses camarades, il trouve plutôt scandaleux *« que l'université de Nancy-II n'ait pas prévenu individuellement les étudiants qui, par la suppression des deux D.E.S.S., se retrouvaient dans une impasse totale »*.

Devant l'impossibilité de réunir tous les gens concernés, Denis a téléphoné aux facultés habilitées à délivrer son diplôme. *« D'abord Strasbourg parce que c'est la ville universitaire la plus proche. »* Mais la réponse est parvenue, brève et sans réplique : les trente places prévues pour le D.E.S.S. faisaient l'objet d'une pré-inscription et étaient déjà pourvues depuis longtemps. *« Je pensais encore que cela s'arrangerait et que, au pire, je devrais emprunter de l'argent pour pouvoir tenir un an. »* Il téléphone alors à des universités parisiennes où on lui conseille d'écrire, voire de se rendre sur place. *« Comme à lui, on m'avait dit de venir à Paris le 3 septembre, à l'ouverture »*, commente Sylvie, une étudiante, mariée et mère d'un enfant.

Une fois à Paris, ils apprennent que la date d'ouverture des bureaux administratifs avait été repoussée... au 4 septembre. Mais là encore, de toute façon, les *« effectifs réglementaires sont atteints »*. De même qu'à l'université de Lille-III où la priorité est donnée, tout comme à l'université de Lyon-II, aux *« étudiants ayant subi leur cursus de psychologie sur place »*. Beaucoup d'étudiants nancéiens effectuent ces démarches individuellement avant que ne s'organise, au cours de la deuxième semaine de septembre, un regroupement. Un collectif est créé qui contacte les députés qui s'engagent à effectuer des démarches et les professeurs qui avouent leur impuissance.

Des actions plus concertées ont lieu fin septembre : blocage des files d'inscription en psychologie une heure par jour pour éviter que *« d'autres perdent quatre ans à Nancy »*, irruption au conseil d'université et obtention de la tenue d'un conseil extraordinaire le mercredi 7 octobre. A cette occasion, une motion en trois points est votée : ouverture d'une sorte de liste de pré-inscription pour recenser les étudiants concernés, engagement de négociations avec des facultés habilitées à délivrer les deux D.E.S.S. pour obtenir un rattachement de Nancy-II et le principe d'un déblocage de crédits prioritaires en cas de concrétisation d'une solution. Mais cette solution d'urgence ne laisse guère d'illusion à bien des étudiants. On ne se réhabitue pas du jour au lendemain à une faculté inconnue. De plus, se pose la question du logement, voire des déplacements. *« Qu'on ne nous parle pas de bourse, il est impossible d'en obtenir avant d'avoir pu s'inscrire quelque part... »* Le cercle absurde se referme.

JEAN-LOUIS BEMER.

Qui est responsable ?

par Jean-Christophe CAMBADÉLIS (*)

QUI pourra s'inscrire dans une université distante de 100 ou 200 km de son domicile ? Qui pourra obtenir son transfert d'une U.E.R. supprimée vers une autre au moment où déjà les premières inscriptions sont contingentées ? Qui pourra s'inscrire dans une filière dont il sait que le deuxième cycle et le troisième cycle n'existent plus ? Qui pourra attendre, s'il accepte de s'inscrire dans une autre université, trois ou quatre mois supplémentaires pour recevoir sa bourse (temps nécessaire aux services des rectorats pour effectuer un transfert de bourse) ? Qui pourra étudier loin de chez lui alors que les admissions en cités universitaires ont déjà été prononcées et que les cent une mille places de résidences sont déjà attribuées ?

Pendant des années, on a engagé les étudiants à s'inscrire dans les M.S.T. et les D.E.S.S. plutôt que dans les filières fondamentales. Au cours de cette même période on a exhorté les étudiants à s'inscrire en province plutôt qu'à Paris. Pendant des années, le ministère des universités, contre l'immense masse des étudiants, a voulu créer des diplômes dits finalisés, plus technologiques.

Pendant des années, l'on a prétendu rationaliser l'attribution des crédits et des emplois aux universités (normes GARACES, etc.).

Aujourd'hui, l'on annihile des centres universitaires comme Caen, Amiens, Besançon, Angers, Chambéry, etc. organisant ainsi le transfert d'un certain nombre d'inscriptions vers Paris. Aujourd'hui, l'on vise à supprimer des milliers d'inscriptions dans certaines U.E.R. tout en en surchargeant d'autres qui, pourtant, n'attendent pas de recevoir de nouveaux postes budgétaires.

Qui est responsable de ce désordre ? Qui a pris ces mesures contradictoires ? Qui peut croire que dans ces conditions la rentrée se fera dans le calme ?

Que cherche-t-on ?

N'est-il pas encore temps de rencontrer les associations étudiantes pour entendre la voix des étudiants ?

L'UNEF lance un appel solennel au gouvernement pour que s'ouvrent les discussions pour le maintien des enseignements.

(*) Président de l'UNEF indépendante et démocratique.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

THOMSON-CSF

Groupe ACTIVITÉS MÉDICALES

Département Etudes et Développements Imagerie Nouvelle offre, dans la proche BANLIEUE NORD, plusieurs postes de :

techniciens électroniciens

à des candidats diplômés (BTS-DUT-INGENIEUR) ayant acquis 2 à 3 années d'expérience dans les domaines suivants:

* Electronique digitale à microprocesseurs et électronique analogique d'instrumentation.
* Conception et développement d'électronique de conduite de processus à microprocesseur (INTEL 8085).
* Intégration de systèmes complexes sur mini calculateur.

Envoyer CV, photo et prétentions à : THOMSON-CSF - Département EDIN 48 rue Camille Desmoulins Service du Personnel 92130 ISSY LES MOULINEAUX.

16e arrondissement

IMPORTANT SERVICE INFORMATIQUE

équipé de matériels IBM sous MVS - SE

recherche pour faire face à son expansion

Réf. A - CHEFS DE PROJETS
Réf. B - INGÉNIEURS D'APPLICATION
Réf. C - ANALYSTES
Réf. D - ANALYSTES PROGRAMMEURS
Réf. E - PUPITREURS
Réf. F - OPÉRATRICES DE SAISIE SUR CLAVIER

APPLICATIONS TRANSACTIONNELLES, MISE EN ŒUVRE BASE DE DONNEES.

Envoyer C.V. et prétentions avec rappel de la référence indiquée ci-dessus à

DAG - 65, rue de Rivoli, 75001 PARIS, qui transmettra.

ORGANISME PROFESSIONNEL SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE

Siège Paris (Saint-Lazare — Opéra)

recrute

COMPTABLE CONFIRMÉE

* Responsabilité de la comptabilité générale (décalque) ;
* Gestion administrative des dossiers du personnel (S.S., retraite, droit social,...) ;
* Prise en charge de l'organisation pratique du Siège et de l'intendance.

Age minimum 35 ans. Formation approfondie en Comptabilité et expériences comptables dans diverses entreprises. Nécessité de pratiquer la dactylographie. Poste à pourvoir rapidement.

adresser curriculum-vitae sous référence 110, à L.P.A., 11, square Jasmin, 75016 Paris. *(réponse assurée)* prb

---

LE CENTRE DE RECHERCHES

de la SOCIÉTÉ NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

situé dans l'Essonne, recrute un

INGÉNIEUR - PHYSICIEN POUR ÉTUDES DE DÉTONIQUE EXPÉRIMENTALE

Il devra se familiariser rapidement avec un grand nombre d'appareils, une formation de type ENSTA, ENSMA, INSA... conviendrait.

— Une bonne connaissance de la mécanique des fluides est nécessaire.
— Des connaissances en détonique et combustion seraient appréciées.

Ecrire avec C.V., photo et prét. à n° 75271 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01.



emplois régionaux

CH. POUR REG. PROVENCE
COMPTABLE CONFIRMÉ
Adresser C.V. et prétentions à Harmonia Mundi : Saint-Michel-l'Observatoire 04300 Forcalquier.

Recharchons pour région Provence
DÉPANNEUR
en téléphone confirmé. Références exigées. Ecrire à EUROSUD no 42.609 18, rue de la République, 84000 AVIGNON.

Rech. pour région PROVENCE
DÉPANNEUR
en électronique avec B.T.S. ou D.U.T. électronique. Ecrire à EUROSUD no 42.610, 18, rue de la République, 84000 AVIGNON.

CABINET COMPTABLE
AIME (Savoie)
rech. COMPT. lib. O.M., niveau D.E.C.S. mini 2 ans pratique en cabinet. Situat. d'avenir si cap. Ecr. SUDEM 17, bd de la Colonne, 73000 Chambéry no 154.

MILLIPORE S.A.

MILLIPORE®

recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL POUR L'EUROPE DE L'EST

Millipore offre une carrière exceptionnelle à un ingénieur commercial qui sera basé à Paris et chargé des ventes dans les pays du COMECON.

Le candidat retenu aura le profil suivant :

- Diplômé d'une école de chimie ou une grande expérience HPLC ou chromatographie ou spectro, de masse.
- Trois années d'expérience de vente.
- Parfaite connaissance de l'Anglais et l'Allemand ou l'Anglais et le Russe.

Si vous êtes intéressé, veuillez envoyer votre C.V. à :
Monsieur Alfred LAGRECA,
Directeur du Personnel international
MILLIPORE S.A.
43, Avenue de l'Europe - 78140 VELIZY

bleu

LE CENTRE DE RECHERCHES DU BOUCHET

(Sté Nationale des Poudres et Explosifs) recrute

UN CHEF DE SERVICE MATÉRIAUX COMPOSITES

Il dirigera une équipe exécutant :
— formulation de matériaux composites,
— imprégnation, réalisation de pièces, fabrication en petites séries.

De bonnes connaissances sont exigées en résistance des matériaux et en conception d'appareillages ainsi qu'en méthode de calcul informatique.

Des connaissances en chimie des polymères sont fortement souhaitées.
La connaissance de l'anglais courant indispensable.

Réf. à rappeler IRC 60.

Env. C.V., photo et prét. à n° 75.270, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

INTERTECHNIQUE

AERONAUTIQUE - ESPACE - INFORMATIQUE

recherche pour sa Direction Organisation et informatique :

INGÉNIEUR INFORMATICIEN DÉBUTANT
(REF. : DOI-860)
Titulaire d'un diplôme d'études supérieures (écoles d'ingénieurs, MIAGE, ...).

ANALYSTE PROGRAMMEUR EXPÉRIMENTÉ
(REF. : DOI 861)
(Instituts de programmation, DUT, ...)

Au sein d'une équipe jeune, ils participeront à la conception et à la réalisation de différents projets de gestion en temps réel sur base de données à l'aide de l'ordinateur REALITE 2000.

La diversité et l'originalité de ces projets, ainsi que leur intérêt dans le domaine de l'informatique nouvelle, permettront aux candidats de développer leurs connaissances et leurs compétences et d'être à même, ultérieurement, d'assumer de larges responsabilités.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.

Restaurant d'entreprise.

Adr. C.V. avec prétent. et photo, en précisant la référence de l'annonce, à Direction du Personnel,

INTERTECHNIQUE • 78370 • PLAISIR

TRAILOR

GROUPE INTERNATIONAL
proche banlieue Ouest de Paris

recherche pour sa Division conteneurs un

ingénieur débutant

Formation A.M., ENSI, EMI... ou équivalent. Anglais indispensable. Il aura un rôle de liaison entre l'usine et l'équipe commerciale basée au Siège social. Poste évolutif.

Adresser C.V., photo et prét. à Claire BOURGEOIS TRAILOR S.A., B.P. 49 à Coignières, 78311 MAUREPAS.

Emplois et Carrières

GROUPE MÉDICAL
recherche
MÉDECINS GÉNÉRALISTES
Tél. : 209.50.93

bleu

---

les entreprises cherchent de nouveaux vendeurs. Ils sont dans le Monde du Vendredi (daté samedi)

Les « nouveaux vendeurs » sont arrivés.
Ils n'ont ni le même profil ni les mêmes exigences que les représentants traditionnels, ils ne travaillent pas dans les mêmes entreprises et n'ont pas la même conception de leur activité.
Pourtant, ils sont réduits à déchiffrer les mêmes listes interminables d'annonces, conçues de manière identique pour l'un ou l'autre type commercial, souvent dans les mêmes journaux.

Le Monde compte parmi ses lecteurs de nombreux **« nouveaux vendeurs »**. *C'est normal, ils sont ouverts, curieux, exigeants, ont le* **« niveau Monde »**. *Ils en ont fait leur quotidien habituel, souvent depuis longtemps. Pour beaucoup d'entre eux, depuis le temps où ils faisaient leurs études supérieures (plus de 20% des étudiants de toutes disciplines et de tous niveaux lisent Le Monde régulièrement).*

Ces nouveaux vendeurs, lecteurs du Monde, disposent de leur rubrique d'offres d'emploi, dans leur journal.

Son nom ?
FONCTIONS COMMERCIALES

Ses annonceurs ? *Les nombreuses entreprises qui ont un besoin impératif de recruter ce nouveau type de commerciaux, et qui rencontrent souvent de grandes difficultés pour disposer de candidatures satisfaisantes.*

Ses résultats ? *Certainement des curriculum vitæ et des recrutements d'une qualité rarement obtenue ailleurs.*

TOUS LES VENDREDIS, DANS Le Monde
(daté samedi)
DES OFFRES D'EMPLOI POUR LES NOUVEAUX VENDEURS.

IMPORTANT CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

SPÉCIALISÉ EN

AUDIT ET COMMISSARIAT AUX COMPTES

recherche

CHEFS DE MISSION

niveau diplôme d'expertise comptable, quatre ans de pratique en cabinet. Expérience de senior en Cabinet international appréciée.

Envoyer lettre de candidature manuscrite, photo, C.V., prétentions sous n° 10460 Publicité Meesters, 113, rue de Reuilly, 75012 Paris, qui transmettra.

Groupe alimentaire recherche collaborateur HAUT NIVEAU pour développer C.A. grandes surfaces niveau national et animer réseau multicartes. Déplacements très fréquents. Hautes références professionnelles et morales. Adresser C.V. et prétentions à BCMW, 2 bis, rue Nicolas-Houël, Paris-5e - Réf. GC/S.

P.M.E. SECTEUR PETROLIER activités multinationales recherche
L'ADJOINT (E)
à son chef comptable, niveau D.E.C.S., ayant 5 ans minimum expér. contrôle des éléments comptab., analyses des comptes écritures d'inventaires. Écr. à SIPEP/247, 3, rue Choiseul, 2e.

Rech. J. Fmes célib. bne prés., posséd. tél., motorisées, représ. même début. 848-99-01. Tél. mercredi de 8 à 11 heures.

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE recrute POUR POSTES STABLES
INGÉNIEURS
GRANDES ECOLES
4 ans d'EXPERIENCE MINI. applications plate-forme syst. (HARD et SOFT) APTE A DIRIGER EQUIPE.
Envoyer C.V., prétentions à : INTERCOMPUTER 61, av. République, 11e ou R.-V. 355-43-60.

P.M.E. électronique Paris recherche
INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
Quelques années d'expérience en analogie et numérique pour études et réalisation de ses produits. Envoyer C.V. manuscrit sous réf. 1063 à P. LICHAU S.A. B.P. 220 75063 Paris cedex 02 qui transmettra.

ECOLE PRIVEE mixte hors contrat, Sud Paris, 100 internes, 1er et sec. cycle recherche RESPONSABLE INTERNAT. MAITRE ET MAITRESSE INTERNAT.
Ec. no T 022842 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

Société de Documentation (Gentilly) recherche pour son Service rédaction en pleine expansion :
INGENIEURS-ELECTRONICIENS AT ELECTRONICIENS
Connaissance des microprocesseurs et des circuits logiques souhaitée.
Env. C.V. + prétentions à : 94250 GENTILLY.

INGÉNIEURS
INFORMATIQUE
Logiciels
Microprocesseurs 80-86
Diplôme DEA ou équivalent
INSET E T T 95, r. Saint-Lazare, Paris 9e - 281-33-33

Nous sommes chargés du recrutement
d'INGÉNIEURS
TELE INFORMATIQUE
diplômés de grandes écoles, par un important groupe de sociétés.
Les candidats devront avoir 1 à 2 ans d'expérience, maîtriser un langage assembleur. Salaire et poste motivants. Ecrire avec C.V. PERSONNEL REGIE SERVICE, 39, rue du Ranelagh, 16e (avec prétent. et disponibilité).
Tél. pour R.-V. : 524-41-20

SOCIÉTÉ COMMERCIALE PARIS-16e recherche
JEUNES DIPLOMÉS
B.T.S. distribution, D.U.T. technique commercialisation ou équivalent. Anglais indipensable. Formation acheteur assurée. Evolution de carrière intéressante.
Adr. C.V. et prét. à no 75.236 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORT. SOCIETE NEGOCE Chauffage. ventilation. régulat., recherche POUR AGENCES : régions parisienne et lorraine
CHEFS D'AGENCE
Expérience technique et commerciale indispensable. Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétention au B.D.J.
Ecr. no 7208 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Ecole centre Paris rech. PROFESSEURS de :
— chimie - bactériologie
— hématologie - biologie.
Ecr. avec C.V. : UBI, 38, rue des Mathurins, 75008 PARIS qui transmettra.

ECOLE PARIS-5e recherche pour son LABORATOIRE ELECTRONIQUE-MICRO
INGÉNIEUR DÉBUTANT
TEL. : 337-78-43.

URGENT pour Société de documentation technique CLAMART recherche
agent technique
EN ELECTRONIQUE pour rédaction de notices. Téléphoner au 644-63-22 (Poste 216).

P.M.E. électronique Paris recherche
INGNIEUR ÉLECTRONICIEN
Quelques années d'expérience en analogique et numérique pour études et réalisation de ses produits. Envoyer C.V. manuscrit sous référence à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTIONS MECANIQUES PARIS recherche pour sa division sidérurgie
UN INGÉNIEUR
Arts et Métiers ou similaire, ayant 5 ans minimum de pratique pour seconder le chef du service matériel d'aciérie et ponts roulants. Le rôle de cet ingénieur est de superviser les travaux du bureau d'étude projet et d'assumer des missions technico commerciales tant en France qu'à l'étranger. Anglais parlé et écrit indispensable.
Ecr. avec réf. et prét. à : no 75414 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

représent. offre

SOCIETE FRANÇAISE DE PRODUITS CHIMIQUES embauche REPRESENTANTS V.R.P. Pourcentage très important pour représentants confirmés dans produits. Prime substantielle - 547-57-71.

PORCELAINE DE PARIS
10, rue de la Pierre-Levée, 75011 PARIS, recherche
DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX
Age minimum 25 ans, avec prem. expér. de la vente. Diplôme Ecole de Commerce souhaité. Habitant Paris ou Banlieue. Pouvant travailler en Province du lundi au vendredi. Fixe + intéressement + prime + indemnité kilométr. Envoyer C.V. avec photo.

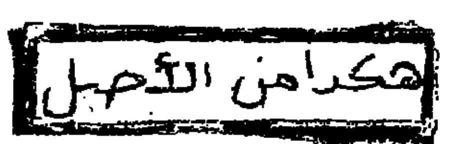
secrétaires

P.M.E. réalisant 70 millions de chiffres d'affaires à l'exportation située à ORLY-VILLE recherche pour sa direction financière
UNE SECRÉTAIRE AIDE-COMPTABLE
pour sa direction commerciale et technique.
UNE SECRÉTAIRE
possédant bonnes connaissances d'anglais. Les deux postes requièrent une parfaite maîtrise sténo et dactylo. Envoyer C.V., photo et prétent. à LOGERAIL 87, avenue de l'Aérodrome, 94310 ORLY.

Bureau d'Etudes Montparnasse recherche
SECRÉTAIRE BILINGUE
Ecrire avec C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référ. 1640 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens 75002 PARIS qui transmettra.

---

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h.
au 296-15-01



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

PALAIS-ROYAL
Restauration petit imm., asc. Appts 2, 3 et 4 pièces aménagés charme - 261-27-46

2e arrdt.

OPÉRA MONTSIGNY
Studios 2 et 3 P. aménagés dans bel imm. restauré, calme, soleil, ascenseur. — 261-27-46.

5e arrdt.

MOUFFETARD tr. beau 2/3 P. refait neuf caractère, verdure dans immeuble pierre de t. 630.000 F. Tél. 745-05-20.

6e arrdt.

QUAI MALAQUAIS
INSTITUT SOMPTUEUX 270 m2 haut. sous plafond environ 5 m et 34 m2 + garage. 266-92-15.

RUE DE SEVRES (PRES) Imm. pierre de t. BEAU 3 P. entrée, cuis., bains, chf centr. REFAIT NEUF, 575.000 F URGENT. Tél. 325-75-42.

BEAUX-ARTS
Très beaux appts restaurés 3-5 p. duplex calmes, soleil. Vue sur jardin. Tél. 261-27-46.

7e arrdt.

Particulier vend PASSAGE JEAN NICOT duplex 3 p. 60 m2 refait, clair, calme. Tél. : 556-14-57 ap. 11 h.

VANEAU
Vds gd standing, 6 p., 200 m2. COMINE - 320-80-88

9e arrdt.

9e RARE DANS HOTEL PARTICULIER rénové av. soin, r.-de-ch., beaux studios tt cft, rue et cour pour investisseurs, gestion et location garantie net d'impôt 5 ans. Tél. 555-92-72.

9e Imm. pierre de taille Beau 5 pièces, 150 m2, 1.200.000 F - 281-12-28

12e arrdt.

NATION récent 4e étage, ascenseur, beau studio, entrée, cuis., w.-c., s. de bains, park., calme, 265.000. Tél. 345-82-72.

Metro NATION 630.000 Imm. pierre de t., asc., hall d'entrée, cuis., séj. + salon, balcons, 1 chbre + 1 bur., w.-c., s. de bains, chf. centr. S. place jeudi, vendredi, 29, r. du Sergent-Bauchat, 2e étage.

Pptaire vend direct., 12, quai de la Rapée, une s/s grand living 30 m2, chbre, cuis., bains, chauff., asc., Tél., imm anc. Tél. 707-68-28 ou 343-00-37.

10, AV. DAUMESNIL
Mo Gare-de-Lyon-Bastille - Bon imm., 5e sans asc., 2 pces. Idéal 2 étudiants - ménage. 163.000 F. Samedi 13 h 30-18 h - 336-17-36.

VINCENNES (Mo Bérault)
proche Bois - Particulier vend récent 3 pièces, 68 m2, balcon 14 m2, 4e étage, calme, sur jardin intérieur. Prix 645.000 F. Téléphone : 007-05-72

14e arrdt.

200 m TOUR MONTPARNASSE vend directement dans magnif. restauration beau duplex (liv. + 1 chbre ou 2 chbres) aménagé tr. gd cft, 4e ét.-5e ét. av. asc. videophone, poutres, cheminée marbre. EUROVIM 555-92-72

14e DENFERT - 354-95-10 **VILLA** 300 m2, 9 pièces, dans PARC RARE, calme, parking.

15e arrdt.

PASTEUR, 4 P. cft 100 m2 terrasse 14 m2, 7e ascenseur. 950.000 F. Tél. 735-70-87.

16e arrdt.

Vends à PASSY, studio calme, 30 m2, gde chbre, cuis., s. bns, téléphone. Visites de 17 h. à 19 h., 5, r. des Eaux, Paris-16e.

TROCADERO. Immeuble mod., 5e ét. Vue dégagée. Dble living, 3 chambres, 2 bains, chbre de personnel, garage - 705-24-10.

LONGCHAMP - POINCARE 330 m2, ETAGE ELEVE, RECEPTION EXCEPTIONNELLE, garage dble. Possible profess. libérale. 266-92-15.

JASMIN 210 M2
Fabuleux volume à aménager et personnaliser Prix intéressant PROMOTIC - 553-14-14

17e arrdt.

ETOILE (100 m. du métro). 3 P., gde entrée, placards, s. de bains, cuis. équip., clair, soleil. Prix très intéressant. Sur place, vendredi, 14 à 18 h. 11, rue de l'Arc-de-Triomphe.

ETOILE. 48 m2, 2 Pces, cuis., bains, 2e étage. Prix 440.000 F. GARBI - Téléphone : 567-22-88.

33, RUE GUY-MOQUET
3 pièces, entrée, cuis., wc, salle d'eau, 4e étage, imm. pierre de taille. Prix 330.000 F. Vendredi, samedi, de 14 à 18 h.

18e arrdt.

A vendre STUDIO + cuis. am., r.-de-ch., quartier Goutte-d'Or, Paris-18e. Pour tous renseign., téléph après 19 h. à 869-20-29.

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT Sur PARC
125 m2, 2e étage, balc. 40, rue BOTZARIS, vend., sam. 14-18 h.

20e arrdt.

GAMBETTA-SAINT-FARGEAU Imm. bourgeois, ASC., BEAU 3 PCES, entrée, cuis., bains. REFAIT NEUF - Px 380.000 F. URGENT - Téléph. : 325-77-33.

77 Seine-et-Marne

CHELLES (15 min. gare EST). Bel F 3, 71 m2 + balcon 11 m2. Parking privé. Prix : 230.000 F dont PIC 90.000 F. Téléph. : 304-05-14, après 19 h.

92 Hauts-de-Seine

VAUCRESSON compt. ou viag., gd stdg, 3' gare, 130 m2, récept. 50 m2, 2 ch., 2 bns, box + park. calme. verd., soleil. 741-19-95.

NEUILLY Récent, superbe duplex + gde terrasse, 5 pièces tt cft. Possib. studio - 265-32-09

BOULOGNE Immeuble neuf, dernier étage
6 PIÈCES, 146 M2
6 P., 146 M2 .oen. „ P Séjour 50 m2 - Terrasse 94 m2 PRET CONVENTIONNE Slavinm & Cie - 501-78-67

95 - Val-d'Oise

ARNOUVILLE. Près GARE. Particulier vend dans résidence liv. dble, 2 ch., cuis, éq., tt cft. Prix : 290.000 F. Tél. après 19 h. 30 au 985-33-65.

Plein centre ENGHIEN DUPLEX 70 m2
conv. cab. médical, 650.000 F. Tél. 417-15-80, soir ou week-end.

Province

LA BAULE
Vends La Baule-les-Pins Blvd Océan bel appt. plein sud face baie, rez-de-chaussée surélevé, 103 m2, ch. ind., rez-de-jardin 11 m2 plus terrain 25 m2, accès direct privatif sur boulevard Colmant, St-Cloud. T. 771-67-82.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e 566-00-75 rech. Paris 15e et 17e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appt. 7e, 8e, 9e, 15e, 16e, 17e
MÊME CHER. T. 255-59-66

RECHERCHE appts 1 à 2 Pces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9, 4e, 12e, av. ou sans travx. PAIEM. COMPT. CH. NOTAIRE Tél. : 873-23-55, même le soir.

ACHÈTE CPT PARIS
BON QUARTIER - URGENT 2 - 4 pièces. Tél. : 873-20-67.

VENDEURS PRESSÉS ÉTUDE RIVE GAUCHE 222-70-63

appartements occupés

MAIRIE 18e
bel imm. parf. état, 2 p. cuis., w.-c., possib. s. d'eau, occupé dame seule, droit de reprise. Px 86.000 F, crédit. Vr pptaire : vendredi 17-19 h., 28, r. Letort.

MAUBEUGE
Immeuble pierre de taille

APPARTEMENTS	OCCUPES
2 Pces, 2e étage......	100.000 F
3 Pces 1er étage......	139.800 F
3 Pces 3e étage......	200.000 F

281-27-59

MARAIS
31, rue Charlot.
Bel immeuble XVIIIe de qualité, parfait état, 2 p. s/rue. Poutres plafond possib. Occupé dame seule. Droit de reprise. Prix : 125.000 F. Crédit Voir propriétaire, jeudi, 17 h. à 19 h.

demandes d'emploi

J.H., 30 a., technicien-organis. et gestion d'entreprise cherche place stable. COUREL J.-M., 122, rue Nationale, 75013 PARIS.

CHAUFFEUR DE DIRECTION, 25 ans, sérieuses références, 3 ans d'expérience profession., cherche emploi sur PARIS ou PROCHE BANLIEUE. Libre ss 3 semaines. Ecr. s/réf. 7407 à P. LICHAU S.A. B.P. 220, 75063 PARIS cedex 02 qui transmettra.

Mariée, 38 ans, bonne présent., cherche emploi réceptionniste et petite comptabilité. T. 264-76-85.

JEUNE FILLE 18 ans Bonne présentation, avec C.A.P. et B.E.P. agent administratif, ch. emploi corresp. ou hôtesse. Ecr. no T 022870 M, Rég.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 22 a., niv. B.T.S. secrétariat, 2 ans exp. secrét. d'achat, habitude travail sur écran, ch. place stable secrétaire à Paris ou rég. paris. Disponible imm. Ecr. no 6.998 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune Fme cherche emploi secrétaire dactylo, notion sténo, a déjà tenu standard. Région Sud de Paris (Evry, Corbeil). Téléphone 943-50-52

Hme, 47 ans, emballeur P 1, ch. pl. st., pr embal. carton 10 A Ecr. LEBLANC, 18, rue Brillat-Savarin, 75013 PARIS

J.F., 30 ans, dynamique, organisée, aimant les contacts humains, D.E.A. histoire. Not. de psycho. 7 ans exp. pédagog. Anglais, Espagnol, not. Arabe. Etud. toutes propos. KABBANI, 28, rue Amelot, 75011 PARIS

Psychologue clinicienne, 35 ans, form. analytique, exp. éducatr. 12 ans milieu pénitent., rech. pl. tps Paris ou 100 km, plus part. en milieu enfants ou maternité. Etudierait toutes propositions. Ecr. no 6983 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

JEUNE COMMERCIAL Dipl. Commerce International bilingue anglais Exp. prof. en Grande-Bretagne 24 ans, bonne présentation, grande faculté d'adaptation, sens du contact, disponibilité, forte motivation. Ecr. Ducrocq, 30, r. Sec-Arembault, Lille. - (20) 57-40-22

INGÉNIEUR MINES 39 ans
avec références dans domaine de l'industrialisation se chargeant de la maîtrise d'œuvre complète : de l'idée à la réalisation, recherche responsab. totale (ociale, technique, financière) d'un projet de développement d'activités nouv., produits nouv. Etranger accepté. Contrat à durée déterminée souhaité. Ecrire sous référence no T 022851 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

TRADUCTEUR Franç., Arabe
J.H. 27 ans, parfaitem. bilingue, solide expérience, cher. emploi dans édition, exportation ou à domicile. Libre de suite. Ec. no 2.783 « le Monde » Pub, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

information divers

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS en vente à votre kiosque.

proposit. com. capitaux

GEPAL pour son service province amélioration habitat rech. commerçants ayt pignon sur rue ou agents cciaux si actifs bon rapport sans gros frais. Tél. 9 h. 30 à 12 h. 30 : (1) 377-46-01

Artiste peintre de talent recherche mécène. Appelez après 18 h. et week-end 918-27-34

CONTROLE GESTION
STAGE 6 MOIS
Admission ingénieur ou maîtrise, début des cours 28 octobre. Institut de Gestion de Paris. Val-de-Marne. 58, av. Didier, 94 - LA VARENNE. Tél. : 886-11-79 (M. Darfeuille).

traductions

Demande

Traductions anglais - français, français - anglais techniques par ingénieur diplômé. T. 264-81-14.

Traductions : angl.-franç. franç.-angl. Techniques par ingénieur diplôme. Tél. 264-81-14.

Anglais - Allemand - Espagnol techn. comm. jurid., littér. Tél. 296-59-99 ou 272-66-47

cours et leçons

Elève E.N.S. ULM, agrégé de l'Université, donne cours de philosophie. Téleph. : 542-75-42.

MATH. RATTRAPAGE rapide par Prof. **PHYS.** Termin., PCEM, HEC. 526-82-47

formation profession.

CONTROLE GESTION
STAGE SIX MOIS
Admission ingénieur ou maîtrise, début des cours 28 octobre. Institut de Gestion de Paris Val-de-Marne, 58, avenue Didier, 94 LA VARENNE. tél. 886-11-79 (M. Darfeuille).

occasions

MOQUETTE A BAS PRIX
Pure laine 60 F le m2 (T.T.C.) Beau velours synthétique 20 F le m2 (T.T.C.) Téléphone : 658-81-12.

automobiles

8 à 11 C.V.

MERCEDES 200 D, 1977, 90.000 km, radio-cass., 2 pneus cloutés. 45.000 F. T. : 981-23-74.

+ de 16 C.V.

CADILLAC SÉVILLE DIESEL 1979
20.000 km, noire, intérieur cuir rouge, toutes options. TEL. : (1) 663-40-10.

Achat d'un appartement ?

Logez-vous ce nom dans la tête INFORMATION LOGEMENT

Information Logement :
- Dispose de renseignements sur des milliers d'appartements et de pavillons neufs à l'achat en région parisienne.
- Vous permet de sélectionner, au cours d'un entretien avec un conseiller, les programmes correspondant à vos désirs comme à vos moyens.

INFORMATION LOGEMENT 525.25.25 Un service gratuit, sur rendez-vous

Centre Etoile 49, avenue Kléber 75116 PARIS **Centre Nation** 45, cours de Vincennes 75020 PARIS

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la Chambre Syndicale des Promoteurs-Constructeurs de l'Ile de France, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leur concours.

Publiscope

locations non meublées Offre

Paris

13e MONTSOURIS 1.400 F, 2 pièces, cuisine, douche, Téléphone, à neuf. TEL. : 874-74-07.

Locataire recherche remplaçant pour appartement dans le 15e (4 pièces 85 m2 10e et der. ét., terrasse + parkg) loyer 4.280 F charges comprises 128, rue de la Croix-Nivert, Paris-15e, escalier 1 (Mo Félix-Faure ou Commerce). Visite sur place samedi 18 oct. de 14 heures à 17 heures.

Région parisienne

MEUDON (92) 1.500 F Tél. Beau 3 pièces, cuis., bains, 66 m2. Libre 1er janvier - 576-78-16.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
3.600 F. Beau 5 pièces, cuis., bain, terrasse. - 874-62-99

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY-SERVICE, recherche pour LOCATION ou ACHAT du STUDIO au 6 pièces Paris et villa en banlieue Ouest 8, av. Messine, 8e. Téléph. : 562-78-99.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garantis 5.000 F ax. 283-57-02.

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02

locations meublées Offre

Paris

JASMIN 16e 2.250 F, Téléphone, beau 2/3 pièces, cuisine, bains, TEL. : 874-63-99.

Région parisienne

.P.ran rlier.sès u e **ASNIÈRES (92)** 2.200 F Tél., 3 pièces, cuisine, bains, confort. 874-63-99

BOURG-LA-REINE 5' R.E.R., VILLA 105 m2, gd living, alcôve, 2 chbres, gar., ss-sol, jardin. Prix : 3.300 F. Téléphone : 307-87-13 apr. 17 h. ou 260-27-31.

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pr cadres mutés à Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. : 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE
LOYERS GARANTIS
rech. 1 à 6 p. pour banques et ambassades. Tél. 705-54-78

locaux commerciaux

R. VERGNIAUD (Mo Glacière), pet. imm. ccial en rénovation, 550 m2 utiles divisibles, beaux volumes et espaces, 272-40-19.

locaux indust.

Loue 10' de LA DÉFENSE
150 m2 atelier, 50 m2 bureaux. Téléphone 204-22-69.

fonds de commerce

A ceder affaire très saine de revetement de sols et tapis, en S.A., emplacement unique dans ville de Province de 150.000 habitants. C.A. et B.N. importants. Locaux environ 700 m2 Nécess pr traiter 1.000.000. de F. S'adresser : M. Jean LIGERON commissaire aux comptes 6, place Grévy 39100 DOLE qui transmettra. T. (84) 79-08-55

Boutiques

BON 18e EXCELLENT PLACEMENT murs de bout. + sous-sol, loyer 20.400 F l'an + charges, bail 3/6/9. PRIX 180.000 F. 555-92-72

Part. ach. cpt boutique libre avec murs. PARIS. 637-39-95 heures repas.

MARNES-LA-COQUETTE
Vieux village bail à céder. Ts cces, tél. 749-19-86 et après 19 h. et dim. 709-03-47.

hôtels partic.

NEUILLY-SUR-SEINE (dans voie privée) charmant hôtel particulier. Séj. 6 chbres parfait état. GARBI, 567-22-88.

PARIS MAISON PARTICULIERE 7 P. + dépendances et garage. Serge KAYSER - 329-60-60

bureaux

CONSTITUTION de SOCIETES — tous services — **ASPAC** PARIS 8e 293.58.58+ PARIS 8e 281.78.18+ votre SIEGE SOCIAL — délais rapides - prix compétitifs

VOTRE SIEGE A PARIS de 80 à 250 F par mois CONSTITUTION DE SOCIETES G E I C A 56 bis, rue du Louvre, PARIS-2e Tél. : 296-41-12

AV. FRANKLIN-ROOSEVELT BURX MEUBLES. Siège de Stés av. secrétariat, tél., télex, etc. ACTE S.A. - 261-80-88 +

8e, PROPRIÉTAIRE LOUE un ou plusieurs bureaux dans imm. bon stand. 563-17-27

viagers

17e PEREIRE, Gd 3 P. TT CFT + chbre de service. Bel imm. 300.000 F + 3.200 F. Occupé Fme 69 ans. Viagers F. CRUZ, 8, rue La Boétie - Tél. 266-19-00.

ANTONY. Viager 2 pavillons, 3 et 2 Pces, jardin, 150.000 F + rente mens. 2.480 F, une tête 83 a. Peschard. 666-00-27.

STE spécialiste VIAGERS **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Prix, indexation et garantie Etude gratuite discrète

REGION EST DE PARIS DANS LA VERDURE 85 km de l'Autoroute Près FERTE-SOUS-JOUARRE. Maison récente. 4 P., TT CFT. Terrain 9000 m2. Px 300.000 F compt. + 2.000 F/mens. limité à 16 ans Viagers F. CRUZ. 8, rue La Boétie. - 266-19-00

NEUILLY près Pte des TERNES APPTS 2/3 P. TT CFT. Parking 4e ét. S/verdure. Imm. récent. 160.000 F. + 4500 F. Occupé Fme 78 ans. VIAGERS F. CRUZ 8, rue La Boétie. - 266-19-00

BON 18e VIAGER LIBRE très beau studio, tt cft imm. récent rente. 2.200 F par mois sur une tête + frais. Tél. 257-03-03

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

pavillons

MORANGIS (91)
57, rue Pierre-Curie maison 2 pièces, cuisine, w.-c., chauffage centr. gaz, garage entourant la maison, terrain de 770 m2. Prix 350.000 F.

E.T.I. 448-96-23, Ouvert le dimanche.

SCEAUX 92 Lakanal. MAISON meulière non mitoyen. 6 Pces, 2 bains, beau jardin. Prix : 1.050.000 F - T. 547-62-62.

VESINET IBIS, particulier vend pavillon tout confort 120 m2 + sous-sol, terrain 400 m2, 890.000 F. Téléphone 071-07-29.

ÉPINAY-SUR-ORGE
pavillon meulière 7 pièces avec sous-sol (sans confort). Terrain 1.100 m2, dépendances. Prix : 475.000 F.

E.T.I. 448-96-23. Ouvert le dimanche.

villas

SEVRES RIVE GAUCHE Maison style anglais 140 m2, garage, service, jardin 500 m2. **MAZEL** IMMOBILIER 504-05-36

LE VÉSINET
Construction 1964, parfait état, séjour 45 m2, 4 chbres, 2 bains, très beau jardin 1.250 m2. 1.450.000 F - Exclusivité Barthel S.A. - 976-16-09

VILLECRESNES
Superbe VILLA sur 1.200 m2 de terrain bien planté, 9 P. dont 5 ch., salon + bur. bien agencé. PRIX : 1.500.000 F.
AGENCE MONTAMER CRETEIL - Téléphone 207-15-15.

CHENNEV.-s.-Marne
VILLA grd stand. sur terrain 600 m2, 7 P. dont 5 chambres. Excell. placement : 1.313.000 F.
AGENCE MONTAMER CRETEIL - Téléphone 207-15-15.

maisons de campagne

GARD. 15 km Nord UZES, en bordure d'un village BERGERIE en pierre du pays a aménager. GROS-ŒUVRE EN BON ETAT. 180 m2 habit. poss. Eau, électricité à 30 mètres. Terrain attenant de 1.200 m2. Mitoyenneté non contraignante. Prix : 215.000 F avec 45.000 F à la réservation. CATRY - Tél. 16 (66) 22-20 92.

PROVENCE Proximité Vaison-la-Romaine. RUINES sur jardin arboré. Site fantastique. Prix : 85.000 F. CATRY. Tél. : (75) 27-13-62, avant 10 h., ou (91) 54-92-93.

40 KM DEAUVILLE
maison normande, gros œuvre et couverture entièrement restaurés. 105 m2 sur 2.200 m2 terrain. 270.000 F. (32) 41-81-88 vendredi, samedi et dimanche.

HAUT-VAR - COTIGNAC 15' sortie autoroute
BASTIDE
ds petit hameau, maison pierre, toiture tuiles rondes du pays, 7-8 pièces en bon état, habitables de suite. Avec 1.000 m2 de terrain plat (muriers, cerisiers, vignes), exposition sud, vue dégagée sur tours sarrazines. Eau, électricité. Possibilité de téléphone. Proche sortie autoroute Brignoles. Prix 380.000 F, avec 76.000 F le jour de la réservation. CATRY : (94) 70-63-38. Jour suivants heures repas : (42) 26-73-61

terrains

VEND (77) ROZAY-EN-BRIE, TERRAIN A BATIR, 1.420 m2, 27 m. de façade. Toutes viabil. Trix 196.000 F (T.L.E. compr.) Téléph. 409-77-28, apr. 18 h. 30.

BEAULIEU-SUR-LOIRE (45) DANS ZONE PROTÉGÉE (VIGNES)
Particulier vend TERRAIN A BATIR. 2.000 m2. Façade 24 m. Eau sur terrain. Electricité très proche. PRIX : 70.000 F.
Téléph. le soir, après 19 h. 30 : 523-05-05.

TAVERNY. Tr. beau TERRAIN à bâtir, 450 m2, façade 20 m. Prix 270.000 F - Tél. 913.20-14.

fermettes

LYONS-LA-FORÊT
belle fermette normande restaurée, séj. 42 m2, poutres, cheminée, escalier chêne, tél., cuisine, terrasse, 4 chambres, bains, w.-c., chf. centr., chbre d'amis indép. garage, grange, 5.000 m2 paysagé, verger, vue sur forêt. Prix 455.000 F.
AVIS 8, faubourg Cappeville, GISORS Téléphone 16 32 55-14-06.

propriétés

LUBERON - GORDES mas en pierre, 400 m2 habit., parfait état, très belle vue, 4 ha bois et jardin, piscine. Agence E. GARCIN, 8 boulev. Mirabeau, 13210 ST-REMY-DE-PROVENCE. Tél. (90) 92-01-58.

FORET DE FONTAINEBLEAU
30' Paris, sortie A 6 ferme restaurée tout confort, 2 superbes réceptions, 115 m2, 2 cheminées monumentales, 5 chambres, 2 bains, 1 douche, cave voûtée, terrain 9.000 m2, 1.650.000 F., possib. division en 3 lots terrain à bâtir. Téléphone 493-10-09.

GISORS (pr.) Belle vue, maison ANC. pierre, gd séjour, chem., 4 chbres, bains, grenier aménageab., chff. fuel, jard. boqueteau 1.800 m2. Px 500.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, faub. Cappeville, à GISORS Tél. : (16-32) 55-06-20

5 km. GORDES, part. vend bergerie, pierre XVIIe S. Cuis. voûtée, séjour 50 m2 av. chem. 200 m2 habit. Terrain Z.A. 3.500 m2. 700.000 F. Tél. H.R. 16 (90) 72-04-12

EN PROVENCE
Moulin restauré 1.000 m2 habit., environ 2.000 m2 terrain. Prix 1.200.000 F. VILLEMER - (91) 54-19-36

TOURAINE
Bord de Loire, 180 km Paris. Belle propriété 11 Pces tt cft. ENTIEREMENT RESTAUREE Joli parc 4,5 ha clos. RARE. Prix : 1.050.000 - Tél. 532-66-10.

Près ST-NOM-LA-BRETECHE. Propriété, 15 pièces, sur 2 ha arborisés - Piscine - Tennis - Terrasse - Source.
BOURDAIS. - 562-51-32

TARN
Près ALBI, aux environs de la cité médiévale de Cordes NOMBREUSES DEMEURES ANCIENNES DE CARACTERE avec terrain, à vendre, totalement restaurées ou à restaurer avec ou sans notre concours. Propriétés agricoles.
Société Castel Club P. BARRIER, 81170 CORDES Tél. (63) 56-02-07

DREUX 15 km - Sur 7.300 m2 terrain aménagé, solide MAISON ancienne restaurée entièrem., 110 m2 habitab., séjour 30 m2, cheminée, poutres, s. bains, s. eau + poss. aménager grenier en 4 chb., dépend., four à pain, garage 35 m2 et grange. Divisible en 2 LOTS. Prix 424.000 F - 958-14-60.

BIEVRE. Pour raison familiale vend ppté de 250 m2 au sol, sur 3 niveaux, construction traditionnelle 1975 sur 3.000 m2, jardin aménagé, potager, piscine chauffée. Prix 2.500.000 F. Téléphone : 655-88-44 H. de B.

LE VESINET Résidentiel, calme, charmante MAISON, salon, s. à manger, bureau, 4 ch., 3 bains, cft, gar. BEAU JARDIN 1.500 m2. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

Vente au Palais de Justice de PARIS - Lundi 3 novembre 1980, 14 heures.
IMMEUBLE - PARIS-16e - 95, bd Murat, et 58, r. du Gal-DELESTRAINT.
Compt. : HOTEL PARTICULIER LIBRE DE LOCATION
sur boulevard MURAT, cave, rez-de-chaussée et 2 étages
et BATIMENT LOUÉ sur rue, rez-de-chaussée et un étage.
Cont. sol : 219 m2 - M. à P. : 150.000 F. S'ad. Me H. CREN,
avocat Paris, 97, av. V.-Hugo, tél. 727-32-54 ; Me R. BOISSEL, avocat Paris, 14, r. Ste-Anne, tél. 261-01-09 ; Me FILIAIRE, ad. jud., 10, r. du Mail, Paris. tél. 236-46-77.

Vte Ch. des Notaires, pl. du Châtelet, PARIS. Mardi 4 novembre 1980 - 14 h.
BOUTIQUE et LOGEMENT - PARIS-18e - Lots 2, 55 et 56
BOUTIQUE à gauche av. CAVE communiquant. LOGEMENT : salle à manger cuisine, chambre, Cabinet de toilette, salle de bains, en 2 niveaux s./cour.
26, PLACE DE LA CHAPELLE - Mise à Prix : 100.000 F
S'adr. Me BREAU, notaire commis associé de la Sté Camille BREAU et Christian BENASSE, 22, avenue de Laumière, Paris (19e). Sté d'Avocats Y. BODIN, Ph. LUCET et A. GENTY, 16, place de La Madeleine, Paris (8e). Me A. FABRE, avocat Paris (7e), 44, r. de Lille. Sur lieux pr vis. Pr la boutique, ts les jours, sf samedis à partir de 9 h. 30. Sur rendez-vous (le matin).

Vente sur saisie au Palais de Justice à NANTERRE le MERCREDI 29 OCTOBRE à 14 h. EN UN SEUL LOT : au 3e étage, escalier B
UN APPARTEMENT
d'une pièce principale et UNE CHAMBRE DE SERVICE au 3e étage, escalier C et les parties communes y afférentes, dépendant d'un immeuble sis à
NEUILLY-SUR-SEINE (92)
12 à 16, boulevard Maillot
Mise à Prix : 100.000 francs
S'adr. à Me J. SEGRESTAN, avocat à la Cour, 9, rue Moncey à Paris-9e. Tél. : 874-46-36

Vente sur sais. imm. au Pal. de Just. Paris, JEUDI 30 OCTOBRE 1980, 14 h.
UN LOGEMENT
de 2 p. cuis. au 4e ét. droite, escal. C, ds bât. gche ds cour, ds imm. à PARIS (3e)
4, RUE DU VERTBOIS
M. À P. : 18.000 F
S'adr. Mes Bethout et Léopold-Couturier, av. ass. à Paris (8e), 14, rue d'Anjou, ét. Me Sallaz, huis. Paris, 12, r. Bayen. Ts av. pr. Trib. Gde Inst. Paris, Bobigny, Nanterre, Créteil. Sur les lieux pour visiter.

Le Monde

économie

ÉNERGIE

HAUSSE DE 6 CENTIMES DES PRODUITS PÉTROLIERS

Le fuel domestique a augmenté de près de 40 % depuis janvier

Le comité des prix a entériné jeudi 16 octobre la décision gouvernementale de relever les prix des produits pétroliers de 6 centimes par litre pour l'essence, le supercarburant et le gazole et de 6,2 centimes pour le fuel domestique. Cette augmentation prendra effet à compter du 17 octobre. A Paris, le prix du litre d'essence passe donc de 3,24 à 3,30 francs, celui du supercarburant de 3,45 à 3,51 francs, le prix du gazole de 2,43 à 2,49 francs et celui du fuel domestique de 1,623 à 1,685 franc. Depuis le 1er janvier, l'essence a ainsi augmenté de 15 %, le supercarburant de 14 %, le gazole de 22,7 % et le fuel domestique de 37,9 %.

Cette hausse est destinée à répercuter les augmentations décidées par les pays de l'OPEP depuis le précédent mouvement de prix, le 14 juin. Sept pays producteurs ont en effet relevé leurs prix le 1er juillet et l'Arabie Saoudite a renchéri les siens de 2 dollars par baril, avec effet rétroactif au 1er août (voir page 38).

L'évolution du dollar (4,16 F en moyenne contre 4,18 F lors de la dernière hausse des produits pétroliers) permet d'amoindrir ce relèvement automatique qui — hors taxe — est ainsi de l'ordre de 3 centimes en moyenne. A cela s'ajoute une légère revalorisation des frais de transport ainsi que de la marge des distributeurs de fuel domestique et gazole.

Les pouvoirs publics ont enfin décidé de répercuter dans le prix des produits le renchérissement des frais de stockage. Au fur et à mesure que les prix du pétrole brut augmentent les frais financiers du stockage (de près de quatre mois de consommation actuellement) s'accroissent (d'autant qu'il y a eu une hausse des taux d'intérêt à court terme).

ÉTRANGER

En Italie

Le conflit Fiat se termine sans véritable vainqueur

Rome. — Les assemblées ouvrières des établissements Fiat se prononcent, ce jeudi 16 octobre, sur le projet d'accord décidé, mercredi, entre les représentants des syndicats et ceux de la direction, avec la médiation du ministre du travail. Les partenaires sociaux se réuniront éventuellement ensuite à Rome pour la signature de l'accord.

De notre correspondant

Le conflit Fiat est ainsi en voie d'achèvement sans véritable vainqueur. Les responsables syndicaux estiment pourtant que, sur les onze points du projet d'accord, les éléments positifs l'emportent sur les aspects négatifs. En premier lieu — et c'est le premier point de l'accord, — la société renonce définitivement aux quatorze mille quatre cent soixante-six licenciements, dont la procédure avait été suspendue le 2 octobre, après la chute du cabinet de M. Cossiga. La décision de recourir à des licenciements collectifs n'avait toutefois été avancée par la direction qu'après l'échec d'une première semaine de négociations.

Après trent-cinq jours de conflit, le compromis final a repris une bonne part de la proposition initiale de la grande société : vingt-trois mille personnes sont mises en chômage temporaire et seront réintégrées progressivement jusqu'au 31 décembre 1981. Elles sont, pendant ce temps, prises en charge par la Cassa d'Integrazione, une caisse d'assistance mutuelle, qui leur versera 93 % du salaire.

Une série de mesures « *alternatives aux licenciements* » seront mises en application afin de réduire le personnel : blocage du *turn-over*, encouragement financier aux démissions volontaires, mises en préretraite et reclassement à l'intérieur du groupe dans la région piémontaise. Toutefois, une partie du personnel devra être reclassé à l'intérieur du groupe Fiat, si après le 30 juin 1981 la main-d'œuvre est jugée encore excédentaire. Mais ces salariés — et c'est là une victoire des syndicats — seront néanmoins réintégrés dans le groupe Fiat si après deux ans de *prise en charge par la Cassa* d'integrazione ils n'ont pas trouvé un reclassement à qualification égale dans un rayon de 50 kilomètres autour de leur domicile.

Cette « *mobilité externe de la main-d'œuvre* » et ce reclassement ne seront ni immédiats ni *automatiques « de poste de travail à poste de travail »* comme le souhaitaient les syndicats, mais auront lieu après un temps de « *suspension* » pris en charge par la Cassa d'integrazione et bénéficiant de cours de perfectionnement professionnel. Les syndicats, *qui* craignaient que les vingt-quatre mille (réduits depuis à vingt-trois mille) mises en chômage temporaire, proposées à l'origine par la société, ne soient *« l'antichambre de licenciements »*, ont donc obtenu ces garanties de réinsertion ou du moins de reclassement.

Lassitude

Si le conflit Fiat s'est achevé sur un compromis acceptable par les deux parties et accueilli avec satisfaction par la quasi-totalité des forces politiques, il n'en constitue pas moins une certaine défaite pour les deux partenaires. Les confédérations syndicales, mais aussi en premier lieu la Fédération unitaire des métallurgistes, avaient fait de cette lutte un cas exemplaire où se jouait le sort de toute la classe ouvrière. Ils ont choisi la lutte à outrance, bloquant la production pendant plus d'un mois.

Cela s'est révélé à la longue être une impasse. Les incidents se sont multipliés aux portes des *usines entre piquets de grève et* groupes de cadres qui voulaient forcer l'entrée. Les agents de maîtrise et les cadres moyens ont réussi à mobiliser, le 14 octobre, plus de quarante mille personnes dans les rues de Turin pour la liberté du travail. Le conflit risquait de déraper et de devenir incontrôlable. Si une frange importante des travailleurs de la Fiat voulaient encore continuer la lutte et choisir la « fuite en avant » — et certains délégués lors de l'assemblée du 15 octobre en ont été l'expression, — une majorité de salariés, après trente-cinq *jours sans salaires, commençaient* à être las.

Malgré le milliard de lires recueilli à l'appel des syndicats comme fonds de solidarité, malgré la grève générale lancée avec succès le 10 octobre, la lutte des travailleurs de Fiat était restée *assez isolée. Les salariés de cette* firme sont considérés comme des privilégiés et le caractère strictement défensif de leur combat *n'a pas* contribué à rompre cet isolement. Si solidarité il y a eu, c'est avant tout parce que pour beaucoup de salariés italiens un succès de la « ligne dure » voulue par la direction aurait servi d'exemple au reste du patronat italien.

Toutefois, la Fiat est sortie vaincue de ce conflit. Dès juin, M. Umberto Agnelli, frère cadet de M. Giovanni Agnelli, le président du groupe, avait clamé trop fort sa volonté de licenciements collectifs et son souhait d'une dévaluation de la lire. Il avait dû se retirer, dès la fin juillet, de la direction effective du secteur automobile, mais le mal était fait, et la société s'est trouvée isolée politiquement comme rarement elle l'avait été.

(Intérim.)

Aux Etats-Unis

LE PRIX MINIMUM DE L'ACIER IMPORTÉ EST RELEVÉ DE 12,1 %

Le niveau des prix minimaux pour l'acier importé aux Etats-Unis *(trigger prices)* sera relevé de 12,1 % à compter du 21 octobre, a annoncé le département du commerce. Le principe des relèvements du prix minimum avait été arrêté au début du mois dans le cadre du plan d'aide et de relance de la sidérurgie américaine présenté par M. Carter.

Mesure protectionniste, le mécanisme du *trigger price* est destiné à empêcher les sidérurgistes étrangers, notamment japonais, d'envahir le marché américain par des méthodes de dumping en vendant leurs produits en-dessous du coût de production ou du prix pratiqué sur le marché d'origine. Le prix minimum est donc calculé en tenant compte des coûts de production réels de l'acier dans les pays d'origine.

Pour le président de l'U.S. Steel, le nouveau prix minimum devrait réduire de quelque 2 à 3 millions de tonnes le niveau des importations d'acier. Celles-ci ont représenté 20,6 % des tonnages vendus en septembre sur le marché américain. — *(A.F.P.)*

AGRICULTURE

La réforme du Crédit agricole

M. RAYMOND BARRE A DÉSIGNÉ TROIS « SAGES » POUR UNE MISSION DE RÉFLEXION

Ainsi qu'il l'avait annoncé récemment *(le Monde* du 9 octobre), M. Barre a désigné les trois « sages » à qui est confiée une mission de réflexion *« en vue d'étudier les problèmes posés par les structures actuelles du Crédit agricole ».*

Les trois personnalités désignées sont MM. Robert Blot, président du centre d'études des revenus et des coûts ; Alain Prate, sous-gouverneur de la Banque de France, et Jean Michardière, conseiller-maître à la Cour des comptes. Leurs propositions devront être formulées pour le 31 juillet 1981, précise l'hôtel Matignon, où l'on indique que les trois « sages » procéderont à une très large consultation de toutes les parties intéressées.

● *Deux nouveaux membres au CERC.* — Le conseil des ministres du 14 octobre a approuvé la désignation de deux nouveaux membres au Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC). Il s'agit de MM. Jacques Lecaillon, professeur d'université, et Louis Lauga, syndicaliste agricole.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep + ou Dép. −	UN MOIS	DEUX MOIS Rep + ou Dép. −	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep + ou Dép −	SIX MOIS
$ E.-U.	4,2165	4,2185	− 65	− 45	− 115	− 90	− 155	− 135
$ can.	3,6175	3,6210	+ 5	+ 40	+ 10	+ 55	− 30	+ 30
Yen (100)	2,0280	2,0310	− 0	+ 20	+ 15	+ 55	+ 170	+ 220
DM	2,3090	2,3110	+ 58	+ 75	+ 115	+ 145	+ 395	+ 445
Florin	2,1270	2,1300	+ 25	+ 45	+ 65	+ 90	+ 235	+ 290
F.B (100)	14,4225	14,4325	− 20	+ 90	− 65	+ 85	− 330	+ 15
F.S.	2,5620	2,5655	+ 130	+ 165	+ 265	+ 305	+ 845	+ 920
L. (1 000)	4,8625	4,8715	− 495	− 375	− 960	− 810	−2715	−2450
£	10,1480	10,1580	− 430	− 370	− 765	− 665	−1300	−1150

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 3/16	8 9/16	8 5/16	8 9/16	8 5/16	8 9/16	8 5/16	8 9/16
$ E.-U	4 11/16	4 15/16	12 7/8	13 1/8	12 7/8	13 1/8	12 7/8	13 1/8
Florin	9	9 3/8	9 3/16	9 11/16	9 1/4	9 7/8	9 1/4	9 7/8
F.B (100)	9 1/2	11	11	12	11 3/8	12 1/8	12 1/16	12 15/16
F.S	1	1 1/2	4 3/8	4 7/8	4 9/16	4 15/16	5 5/16	5 9/16
L. (1 000)	15 1/2	17	21	23	23	25	22 1/2	24
£	17 1/8	17 3/4	16 1/8	16 5/8	15 7/8	16 3/8	14 3/4	15 3/8
Fr. franç.	11 1/8	11 5/8	11 1/4	11 7/8	11 3/8	12	12 1/8	12 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place

FAITS ET CHIFFRES

Energie

● *Elf-Aquitaine accroît sa participation dans le solaire.* — Elf-Energies, filiale à 100 % de la société nationale Elf-Aquitaine, vient de conclure un accord avec deux sociétés — le bureau Yves Houssin (BYH) et la Compagnie africaine de télévision (CATEL) — spécialisées dans le développement technique, industriel et commercial des systèmes électroniques adaptés à une alimentation solaire photovoltaïque. Elf-Energies, qui prend une participation minoritaire dans ces deux sociétés, les fera bénéficier de son implantation dans les pays en développement.

Etranger

ALLEMAGNE FEDERALE

● *Les prix de gros ouest-allemands* ont baissé de 0,9 % en septembre, après avoir diminué de 1 % en août. En un an, par rapport à septembre 1979, la hausse a été de 5,2 % (6,7 % en août). — *(Ageft.)*

BELGIQUE

● *La dette publique belge* intérieure et extérieure a dépassé, en septembre, 1 900 milliards de francs belges (266 milliards de francs français). Selon le ministre des affaires économiques, cette dette s'est, à l'issue des trois premiers trimestres de 1980, accrue de 278,5 milliards de francs belges et a plus que doublé par rapport à 1975. La dette extérieure atteint à elle seule 140 milliards de francs belges. — *(A.F.P.)*

CHILI

● *La balance commerciale chilienne* a accusé un déficit de 559,2 millions de dollars au cours des huit premiers mois de 1980. Selon la Banque centrale, les importations se sont élevées à 3 807,5 millions de dollars et les exportations à 3 248,3 millions. Les principaux partenaires commerciaux du Chili ont été les Etats-Unis (1 335,5 millions de dollars), le Japon (720 millions), le Brésil (590,5 millions) et la R.F.A. (552,9 millions). — *(A.F.P.)*

GRANDE BRETAGNE

● *L'influent Institute of Directors*, association des administrateurs de sociétés britanniques, a demandé, par lettre à Mme Thatcher, d' *« accélérer la privatisation des entreprises publiques pour éliminer le déficit budgétaire, alléger le fardeau fiscal et réduire l'ingérence du gouvernement dans l'activité économique ».* M. Goldsmith, directeur général de l'Institut, a préconisé en particulier la vente de centrales électriques, d'installations du gaz et de l'eau, de ports et d'aéroports à des établissements financiers privés, qui, au besoin pourraient ensuite les louer ou vendre leurs services au secteur public. — *(A.F.P.)*

PORTUGAL

● *La balance commerciale portugaise* a accusé un déficit de près de 100 milliards d'escudos (8,5 milliards de francs) pour les six premiers mois de 1980. Les importations ont atteint 212,5 milliards d'escudos (145 milliards de janvier à juin 1979) et les exportations 114 milliards d'escudos (79,5 milliards), soit un déficit de 98,5 milliards d'escudos (65 milliards). — *(A.F.P.)*

SUEDE

● *Le groupe suédois des mines de fer Elkab* a décidé de mettre 4 000 travailleurs au chômage technique pendant deux semaines en novembre, du fait de la détérioration du marché international de l'acier. Le groupe nationalisé qui emploie 8 000 personnes environ envisage de fermer pour quelques semaines ses mines de Malmberget, près de Kiruna. Cette mesure toucherait 1 800 mineurs. Selon les prévisions, le déficit enregistré par Elkab devrait s'aggraver cette année de 80 millions de couronnes (autant de francs français) et atteindre 300 millions de couronnes. — *(A.F.P.)*

SOCIAL

L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL AU FORUM DE « L'EXPANSION »

M. François Ceyrac ne rejette pas complètement l'idée d'un contrôle par les salariés

C'est vraiment à tout petit pas que syndicats et patronat progressent vers une reprise des négociations sur la durée et l'aménagement de la durée du travail. Les interventions, mercredi 15 septembre, au Forum de *l'Expansion*, de MM. Ceyrac (C.N.P.F.), Menin (C.G.C.) et Mercier (C.F.D.T.) ont démontré que le fossé séparant les partenaires sociaux est encore très large, même si le patron des patrons a entrebâillé un peu plus la porte pour accueillir les syndicats autour du tapis vert.

Pour M. Menin, la C.G.C. est « *prête à repartir sur des bases différentes et à explorer toutes les possibilités pour aboutir à un accord-cadre* ». Mais la C.G.C. pose des conditions : « *Nous ne pouvons pas admettre que la souplesse de gestion* (réclamée par les employeurs) *et la réduction des horaires* (demandée par les syndicats) *soient examinées séparément.* »

Pour M. Mercier, la C.F.D.T., qui « *maintient le cap sur la négociation* », réclame tout d'abord une amélioration du contenu quantitatif de l'accord : un même calendrier pour tous par l'octroi d'un repos de quarante heures ; l'application à toutes les branches ; une véritable réduction d'horaires pour les travaux pénibles ; le respect des avantages acquis par les conventions et les usages ; l'engagement qu'au titre de la souplesse les horaires ne seront pas augmentés.

Mais, pour la C.F.D.T., le problème central est celui qui consiste à accorder un pouvoir de contrôle aux salariés et à leurs représentants : « *L'aménagement du temps de travail ne peut se faire contre l'avis du personnel*, a déclaré M. Mercier. *La C.F.D.T. ne dit pas qu'il existe une seule forme de contrôle. Nous avons lancé un débat auprès de nos adhérents et nous envisageons diverses possibilités de consultation* » du C.E. à des référendums ou consultations des personnels intéressés par l'aménagement.

M. Ceyrac n'a pas dit non. Après avoir rappelé qu'« *il faut asseoir le progrès social sur le progrès économique* » et que « *tout se paye* », que « *la semaine de trente-cinq heures payées quarante est une absurdité* », il a admis que, selon les niveaux de décision et les façons d'aménager les horaires, des contrôles étaient envisageables. Selon lui, c'est au patron seul de chercher des variations d'horaires supplémentaires (« *si nous devions passer par des autorisations multiples, l'intérêt de la souplesse disparaîtrait* »). En revanche, pour des aménagements durables, M. Ceyrac admet qu'« *il faut chercher l'accord des gens intéressés, le problème étant de savoir comment on peut déterminer des procédures* ».

Des études sont en cours, a ajouté M. Ceyrac, qui s'est cependant montré réticent sur l'idée du référendum : « *Je ne dis pas non, mais comment trouver une formule sans blocage qui ne place pas l'employeur à la merci d'un syndicat ?* »

Comment éviter l'arbitraire patronal et le blocage d'un ou des syndicats d'entreprise ? « *Nous réfléchissons. J'espère que dans les semaines qui viennent nous aurons la possibilité d'approfondir ces questions et je pense que nous devrions aboutir, mais pas à n'importe quel prix, pas dans la confusion.* »

Petit espoir ? Dans les couloirs du Forum, l'espoir ne faisait pas recette. Il est vrai que, dans le discours manuscrit de M. Ceyrac remis à la presse, on pouvait lire cette phrase non prononcée à la tribune : « *La négociation a connu nombre de péripéties. Nul ne sait encore si elle pourra reprendre et aboutir. Cependant des points de convergence sont d'ores et déjà apparus.* » Toujours l'espoir en quelque sorte, mais sous forme de fugaces apparitions.

J.-P. D.

RASSEMBLEMENT DES CADRES UGICT-C.G.T. A MONTPARNASSE

L'UGICT-C.G.T. a intensivement préparé la journée d'action des ingénieurs, cadres et techniciens, ce jeudi 16 octobre. Soixante-dix cars et quatorze wagons ont amené de province les militants pour participer à un meeting sur le terre-plein de Montparnasse, vers midi. Des manifestations et des délégations étaient prévues sur l'ensemble du territoire, avec consignes de grève en maints endroits.

D'autres journées d'action ont été programmées par la C.G.T. : le 18 octobre pour « sauver Manufrance », le 24 la marche des mineurs sur Paris, etc.

Des luttes d'« une ampleur exceptionnelle » se déroulent depuis plusieurs mois, ont déclaré les dirigeants cégétistes le 14 octobre. Les actions lancées par la seule C.G.T., ont-ils dit, ont apporté des résultats tangibles pour les travailleurs ; elles limitent la baisse du pouvoir d'achat et les licenciements que voudrait imposer le pouvoir.

LA GRÈVE DES POSTIERS C.G.T. ET C.F.D.T. A ÉTÉ DIVERSEMENT SUIVIE

La grève des postiers C.G.T. et C.F.D.T. a été suivie par 21 % des agents mercredi 15 octobre en fin de matinée, indique-t-on de source officielle, soit 17 % dans les postes et 29 % dans les télécommunications, chiffres variables selon les régions. Le mouvement a donc été moins important, ajoute-t-on, que celui du 13 mai, où il y avait eu 31 % de grévistes (28 % dans les postes et 36 % dans les télécommunications).

La C.G.T., pour sa part, fait état de 100 000 grévistes et de 5 000 participants à la manifestation organisée par elle à la gare Montparnasse. Les Fédérations C.G.T. et C.F.D.T. avaient donné des consignes séparées, la première réclamant un salaire minimum de 3 500 francs et la seconde la révision des classifications.

Toutes deux protestent contre le projet de budget 1981, qui ne prévoit pas de création d'emplois.

Les fonctionnaires F.O. proposent une action unitaire

C'est aussi pour faire obstacle à ce projet de budget, « *qui aggrave une sitation déjà critique* », que les fédérations de fonctionnaires F.O. viennent de s'adresser à toutes les autres organisations (C.G.T., C.F.D.T., FEN, C.F.T.C., C.G.C. et autonomes). Elles leur proposent de mettre au point une « riposte » commune en novembre.

EMPLOI

LE CHOMAGE AU QUOTIDIEN

II. — Culpabilisés et désarmés

par MICHEL CASTAING

Dans un premier article, Michel Castaing a évoqué la difficile situation faite à des cadres chômeurs, jugés trop vieux pour retrouver un emploi (« le Monde » du 16 octobre). Il décrit aujourd'hui le désarroi qui touche des hommes et des femmes souvent incapables, faute de les connaître, de faire respecter leurs droits.

Après six ans de crise, le chômage est encore considéré en France comme une maladie sociale honteuse. La réflexion du chef du gouvernement, estimant que « *les chômeurs pourraient essayer de créer leur entreprise au lieu de se borner à toucher des indemnités* », les redondances ministérielles sur les « *faux chômeurs* », les déclarations d'employeurs qui ne parviennent pas à recruter du personnel, confortent l'opinion dans cette appréciation. Dans l'esprit de beaucoup, chômage reste synonyme d'oisiveté, quand toute une politique consiste, du moins dans l'immédiat, à sacrifier l'emploi sur l'autel de la compétitivité. Et puis, c'est bien connu, cela n'arrive qu'aux autres.

Culpabilisé, il l'est au-delà de toute raison, ce cadre messin, sans travail depuis quatre mois, qui, chaque matin, s'habille et sort comme pour aller à son bureau, tenant — pour combien de temps encore ? — sa femme et ses enfants dans l'ignorance de sa situation. Résigné au pire, il l'était, ce travailleur du Livre lillois, que ses camarades cégétistes, inquiets de son absence aux réunions du comité de chômeurs, ont découvert allongé sur son lit, se laissant mourir de consomption.

Dépressions nerveuses, tentatives de suicide — même si la volonté de se donner la mort est rarement due à une seule cause, — mésententes conjugales, on ne compte plus les ravages provoqués, directement ou indirectement, par le chômage. Le cri d'alarme, que vient de lancer le Secours catholique (*le Monde* du 21 septembre), s'oppose à l'image, trop complaisamment répandue, du chômeur qui vient pointer à l'A.N.P.E. (Agence nationale pour l'emploi) en Mercedes. « *Nos interventions liées au chômage ne cessent de croître cette année,* observe un bénévole du Secours catholique de Bordeaux. *Elles ont constitué 10 % de nos actions en avril, 38 % en juin, 62 % en août et 71 % en septembre.* »

Or, à moins d'être un clochard professionnel, c'est généralement après avoir épuisé tous les recours administratifs que les plus démunis s'adressent aux organisations charitables. Et ces dernières, comme le Secours catholique et le Secours populaire français, font état d'une dramatique montée de la pauvreté et de la misère, imputable à la crise de l'emploi (1).

Encore, ces organismes ne sont-ils pas saisis de toutes les détresses : pour un quémandeur prompt à appeler à l'aide, combien de gens qui, par fierté, par pudeur, taisent leur situation, ne s'inscrivant même pas à l'A.N.P.E. ? Le chômage aussi a ses « chevaux d'orgueil ». « *C'est surtout vrai dans les campagnes,* remarque un responsable de l'ASSEDIC de Bretagne. *Dans les villages, où il n'y a pas d'agence locale pour l'emploi, on doit pointer à la mairie. Cela se sait aussitôt et je connais des paysans au chômage qui n'iraient pas pour tout l'or du monde.* »

Pour une poignée de lentilles

Amour-propre, mais ignorance aussi : malgré l'action des moyens d'information, les Français sont généralement mal informés de leurs droits. Ou plutôt, ce sont toujours les mêmes qui sortent vainqueurs ou vaincus des batailles administratives, selon le degré d'instruction et la classe sociale. Témoin ce plombier-zingueur qui a travaillé vingt ans à Vénissieux (Rhône). Roger a eu un grave accident de cyclomoteur (six mois de convalescence) ; il n'a pas été repris dans son entreprise, mais a retravaillé, pendant cinq ans, tantôt à Chambéry, tantôt à Bourg-Saint-Maurice, jusqu'au moment où une maladie du poumon l'a obligé à s'arrêter. Au sortir de la maison de repos, « *l'A.N.P.E.,* dit-il, *n'a pas voulu m'inscrire. On m'a dit là-bas : « Prenez votre retraite. » C'est tout ce qu'on m'a dit.* »

Roger aura soixante ans à la fin de cette année, et des démarches ont été entreprises pour l'obtention d'une pension d'invalidité. Mais bien entendu, il n'a pas conservé la plupart des papiers indispensables (certificats de travail, bulletins de salaire, etc.) et il est aujourd'hui sans le sou, errant d'un organisme à l'autre. Toute une vie de travail pour une poignée de lentilles à la retraite.

Négligences personnelles, carences collectives : les réformes de l'A.N.P.E. et du système d'indemnisation du chômage n'ont pas encore été totalement assimilées ni par les ayants droit ni par... l'administration. Trop souvent, ce ne sont pas les agents les plus compétents qui, à l'A.N.P.E. et aux ASSEDIC, par exemple, sont préposés à l'accueil du public et c'est, trop souvent, la croix et la bannière pour obtenir tout de go un renseignement clair et précis. On imagine les difficultés supplémentaires qui, devant un guichet, assaillent alors la personne défavorisée ou le travailleur immigré.

Les syndicats, qui n'ont vocation ni pour placer les demandeurs d'emploi ni pour les secourir matériellement, tentent de prendre le relais de l'information et le flambeau de l'action, mais, sauf dans le cas de licenciements collectifs entraînant une occupation d'usine, peu de chômeurs ont le réflexe de s'adresser à eux. Par définition, les syndicats sont implantés dans les réceptacles de travail et, par nature, les tentatives faites ici ou là pour « organiser » les sans-emploi fluctuent au gré de la conjoncture. La C.G.T. a bien mis en place une structure nationale, regroupant une centaine de comités de chômeurs qui se font et se défont, mais elle reconnaît elle-même qu'elle ne touche qu'une faible minorité d'inscrits à l'A.N.P.E.

Pour sa part, un responsable de l'union départementale C.F.D.T. de Moselle, où l'on recense officiellement dix-neuf mille demandeurs d'emploi, se désole : « *Récemment, nous avons distribué, aux portes des agences pour l'emploi du département, dix mille tracts conviant à des réunions : il est venu cinq chômeurs à Metz et aucun à Thionville !* » Il ajoute : « *La majorité des gens qui sont licenciés proviennent de petites entreprises où, bien souvent, il n'y a pas de syndicat. Il n'y a pas de prise de conscience collective sur les possibilités de se défendre. C'est, bien souvent, du chacun pour soi (2)* ».

Retards de paiement

A critique, critique à demi : la C.G.T. et la C.F.D.T., notamment, font des efforts méritoires pour venir en aide aux chômeurs, et pas seulement pour s'attirer leur adhésion syndicale. D'abord par l'intermédiaire de leurs administrateurs au sein des ASSEDIC, des caisses de Sécurité sociale et d'allocations familiales, qui débloquent des dossiers, qui hâtent l'envol de subsides. De Lille à Montpellier et de Rennes à Metz, partout on se plaint des retards de paiement.

La complexité de la nouvelle législation, alliée à une maîtrise encore incomplète de l'informatique, a accru le délai de versement des indemnités de chômage. Le premier n'intervient, très souvent, que deux mois après l'inscription à l'A.N.P.E. et les retards peuvent aller jusqu'à six mois et plus. Deux mois, c'est un délai « normal » aux yeux des organismes payeurs, mais qu'en pensent les bénéficiaires, brutalement privés de ressources et auxquels des avances sur allocations, ne dépassant guère 500 F, sont chichement accordées ?

A l'ASSEDIC de Bretagne, par exemple, on plaide non coupable : « *Il y a ici un problème de transmissions des états de pointage et de paiement dont on ne se rend pas compte à Paris. Il faut quatre heures par la route et deux heures et demie par le train pour aller de Brest à Rennes.* »

Ensuite, les représentants locaux de la C.G.T. et de la C.F.D.T. s'efforcent de remplir, auprès des chômeurs, une mission d'information, voire de formation. C'est notamment le cas à Lille où, à travers un comité de sans-emploi et des permanences tenues le samedi après-midi par la C.G.T., les chômeurs peuvent obtenir tous renseignements administratifs et juridiques sur leur situation et sur leurs droits. De son côté, la C.F.D.T. a, avec le concours de l'ASSEDIC et d'organismes de formation, mis sur pied, à Roubaix-Tourcoing, des stages de formations adaptées. Mais, reconnaît-on aussi à l'union régionale C.F.D.T. du Nord-Pas-de-Calais : « *Nos permanences ne sont pas assez visitées.* »

Enfin, les syndicats tentent, par des actions revendicatives, d'obtenir des avantages spécifiques pour les chômeurs. La C.G.T. et la C.F.D.T. sont mieux écoutées dans les municipalités d'union de la gauche... A Lille, à Saint-Etienne, à Grenoble, etc., les transports en commun sont gratuits pour les chômeurs « non économiques ». A Lyon, rapporte la C.F.D.T. locale, un jeune, dépourvu de ticket et qui avait eu l'outrecuidance de coller, à l'intérieur du bus, des badges réclamant la gratuité des transports, s'est vu infliger une amende de 300 F. Mais Bordeaux et Metz aussi font d'autres efforts — sur lesquels nous reviendrons — en faveur des sans-emploi.

Et puis, les syndicats ont à se préoccuper de défendre leurs propres délégués licenciés, qu'un certain patronat tient volontairement à l'écart de l'emploi. Yves, jeune dessinateur industriel lorrain, raconte : « *Nous sommes sept ou huit militants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. à être littéralement barrés dans le département de la Moselle, après l'occupation, qui a cessé maintenant, de l'entreprise de construction métalliques où nous travaillions et qui a fermé ses portes en janvier 1979. Toutes nos recherches ont été vaines et nous savons pourquoi. Je ne touche plus aujourd'hui que l'allocation de fin de droits (25 francs par jour) et il va falloir que je m'expatrie.* »

Autre exemple : ancien délégué C.F.D.T. de P.C.U.K. (Produits chimiques Ugine - Kuhlmann), licencié de cette firme, Raymond s'est heurté, pour les mêmes raisons, croit-il, à de constants refus d'embauche. Il a alors passé et réussi le concours de prospecteur-placier à l'A.N.P.E., et suivi le stage adéquat. Le matin même de sa prise de fonctions, le directeur de cette agence locale du Rhône lui a signifié qu'il ne convenait pas, sans autre explication. La C.F.D.T. a entamé une procédure auprès du tribunal administratif de Lyon.

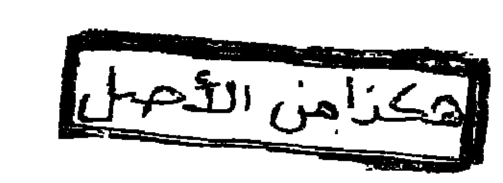
---

(1) Sur ce sujet, le président de la République a demandé à M. Gabriel Oheix, conseiller d'Etat, ancien délégué à l'emploi, un rapport qui doit lui être remis en janvier 1981.

(2) Le taux de syndicalisation de la population active atteint, en France, à peine 25 %.

Prochain article :

LES NOUVEAUX VAGABONDS



Le cap des 1 500 000 demandeurs d'emploi est dépassé en données brutes

Pour la première fois, le cap de 1 500 000 chômeurs a été atteint et dépassé : 1 519 000 demandes d'emploi non satisfaites — en données brutes — ont été recensées en septembre au lieu de 1 374 300 en août, soit une progression de 10,5 % en un mois. Certes il s'agit d'une aggravation saisonnière puisque c'est l'époque où la vague des jeunes, sortis du cycle scolaire, se présentent sur le marché du travail. Mais, cette année, l'accroissement en valeur absolue dépasse de beaucoup celui observé les années précédentes : + 144 700 en septembre 1980 au lieu de + 121 300 en 1979 à la même époque ; + 128 900 en 1978, + 110 200 en 1977, + 114 900 en 1976.

En un an — et toujours en données brutes, — l'augmentation est de 6,7 %. En données corrigées des variations saisonnières — série de chiffres qui donne une meilleure idée des tendances, — le nombre des demandes d'emploi passe de 1 456 600 en août à 1 446 000 en septembre, soit une baisse de 0,7 %.

Cette baisse est moins importante que celle observée il y a un an : —3,6 %. Sauf une relance très ferme du pacte de l'emploi des jeunes, qui, selon le gouvernement, est bien parti, les données de septembre laissent présager une aggravation nouvelle du chômage dans les six mois à venir : en pourcentage, la hausse est plus faible (+ 6,5 % en un an, + 10,6 % l'année dernière) mais en valeur absolue — on l'a vu — le nombre des chômeurs grimpe dangereusement.

Des causes multiples

Les causes de cette aggravation sont multiples : l'arrivée des jeunes, certes (96 400 inscriptions à la recherche d'un premier emploi au lieu de 48 100 en août) ; mais aussi les licenciements économiques (37 100 au lieu de 24 300 en août) ; *et surtout, les fins de contrat à durée déterminée* (119 900 au lieu de 59 800 en août).

Autres signes inquiétants : le nombre de chômeurs inscrits depuis plus de douze mois (345 200 *au lieu de 331 600 il y a un mois*) alors que l'ancienneté moyenne des demandes diminue (240 jours au lieu de 260).

Quant aux offres d'emploi non satisfaites, elles ont progressé en données brutes (91 300 au lieu de 87 800, soit une augmentation de 4 %, mais une diminution de 12,5 % en un an) ; en données corrigées, c'est la baisse : — 2,3 % en un mois et aussi — 12,5 % en un an.

Se basant sur la diminution des demandes d'emploi en données corrigées, le ministère du travail estime qu'il n'y a *pas dégradation* mais *« stabilisation »*, et il en attribue le mérite aux effets de la deuxième campagne du troisième pacte pour l'emploi (72 600 jeunes placés, au lieu de 52 000 en 1979 pour la période de juin à septembre). *Mais comme l'ont* démontré les autres pactes, ces formules font fléchir, dans le *bon sens, la courbe du chômage,* mais pour un temps limité. Sauf mesures nouvelles, le nombre des 1 500 000 chômeurs réels — observé en données brutes — devrait baisser d'ici à juin prochain, mais le cap de 1 500 000 en données *corrigées pourrait, lui, être atteint* à la veille de l'été.

JEAN-PIERRE DUMONT.

LA GRÈVE DES MAROCAINS DES MINES DE LORRAINE

La C.G.T. réplique très vivement aux propos de M. Stoléru sur le blocage de l'immigration

« Nous considérons que M. Stoléru a tenu des propos méprisants et racistes à l'égard des travailleurs étrangers. Nous trouvons cela scandaleux, indigne d'un ministre et indigne du gouvernement français. » C'est en ces termes que M. René Lomet, secrétaire de la C.G.T., a dénoncé mercredi 15 octobre à Paris la « petite phrase » prononcée mardi à Metz par M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail (*le Monde* du 16 octobre).

A propos des mille cent trente travailleurs marocains en grève aux Houillères du bassin de Lorraine pour obtenir le statut du mineur, et dont M. Stoléru avait annoncé que les contrats ne se*raient pas renouvelés,* M. Lomet a souligné que *« c'est le patronat français qui est allé chercher ces travailleurs chez eux, et que les tâches accomplies, parfois depuis 1974, par ces travailleurs méritent un autre traitement que celui qui leur est infligé aujourd'hui ».*

La C.G.T., a-t-il rappelé, observe une position très claire sur l'immigration. Elle a toujours dénoncé ceux qui faisaient venir en France des immigrés, notam*ment clandestins, pour en faire* des chômeurs. *« Mais la responsabilité en incombe*, selon M. Lomet, *au pouvoir et au patronat. Les travailleurs victimes de ce procédé, et que l'on rejette aujourd'hui prétendument en raison de la crise, devraient obligatoirement se voir ouvrir un droit à la revalorisation de leur situation. »*

Les mineurs marocains sont au nombre de 1 130 en Lorraine (près de 300 d'entre eux, malades ou invalides, sont rentrés chez eux depuis le début des contrats, il y a cinq ans). Dans le Nord-Pas-de-Calais, ils sont plus de 3 500. Tous ont été embauchés pour les travaux les plus durs sur des contrats à durée limitée de dix-huit mois ou de deux ans.

« Ce sont les seuls travailleurs immigrés des mines à ne pas bénéficier du statut du mineur », a rappelé M. Lomet. Les mineurs marocains ne perçoivent pendant leur séjour aucun avantage en nature (notamment de charbon, soit environ un manque à gagner de 6 000 francs par an), leurs familles au Maroc ne sont *pas couvertes par le régime minier*. Ils ne percevront aucune retraite, car on veillera à ce qu'ils ne réalisent pas quinze ans de travail à la mine. En cas de maladie ou d'accident, ils sont renvoyés immédiatement dans leur pays, sinon leur contrat n'est plus renouvelé.

En conclusion, M. Lomet s'est félicité de la combativité des travailleurs immigrés *« qui, en Lorraine ou ailleurs, font face à l'adversité aux côtés de leurs camarades français »*. Le secrétaire de la C.G.T. a précisé que les travailleurs marocains participeraient le 24 octobre à la marche des mineurs C.G.T. sur Paris. La fédération C.F.D.T. de son côté a lancé pour le même jour un ordre de grève de vingt-quatre heures.

LE VRAI SCANDALE

La brutalité n'est pas toujours là où on veut la placer. *En déclarant qu' « il n'est plus question d'accueillir un seul étranger en France »*, M. Stoléru *n'a fait que confirmer une poli*tique définie en 1974 lorsqu'il fut décidé de verrouiller les frontières. *Certes, le secrétaire d'Etat* aurait pu s'exprimer en termes plus courtois et préciser que — sauf changement d'orientation — cela ne concerne pas les étrangers qui fuient les pays totalitaires ou les nations ébranlées par les guerres et les catastrophes.

Il y a brutalité, dans les paroles et dans les faits, lorsque M. Stoléru déclare aux Marocains, mineurs de Lorraine, de retourner chez eux s'ils ne sont *pas contents. Non seulement* ces Marocains sont liés par un contrat à durée déterminée que *certains patrons s'empressent de* renouveler une, deux, voire trois fois, s'ils ont besoin d'une *main-d'œuvre facile à prendre et* encore plus facile à abandonner, mais ces mineurs, qui affrontent les mêmes difficultés que les mineurs à temps plein, n'ont pas les mêmes avantages et la même protection.

Là est le scandale. Car dire *à ces Marocains qu'ils peuvent* partir s'ils sont mécontents, c'est ignorer — ou pire c'est *approuver — cette inadmissible* différence de statut, c'est nier leur droit à présenter de justes *revendications* et *c'est bafouer* le droit de grève. Quand un ministre osera-t-il dire qu'il n'est plus question d'accorder des contrats à durée déterminée qui se soldent par la constitution d'un *sous-prolétariat* ? A durée déterminée ou non, le contrat de travail doit, sur le plan social, faire du salarié un travailleur à part entière. — J.-P. D.

● *Protestation contre les propos de M. Stoléru.* — La Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI) *« s'élève contre la persistance des déclarations officielles comme celle du secrétariat d'Etat aux travailleurs immigrés, mardi à Metz, qui, par leur caractère tendancieux, contribuent à entretenir un climat raciste désastreux. En effet, à l'instar de l'extrême droite, M. Stoléru lie la cause du chômage à la présence des travailleurs immigrés en France »*, indique la FASTI.

● *Grève des taxis parisiens.* — Différentes organisations syndicales ont lancé pour ce jeudi *16 octobre* un appel à la grève aux chauffeurs de taxi. Elles veulent notamment obtenir la détaxe du carburant. Cette détaxe, avec l'augmentation des tarifs, figurait déjà parmi les revendications des chauffeurs de taxi lors de leur mouvement de grève de janvier.

● *Grève à la caisse d'allocations familiales de Marseille.* — La police a évacué, le 14 octobre, la caisse d'allocations familiales de Marseille, où cent soixante-dix personnes sur sept cent quarante-huit, selon la direction, sont en grève depuis dix jours à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., pour obtenir l'augmentation des effectifs. Soixante mille dossiers seraient en souffrance.

● *Les prud'hommes de Lyon* ont annulé, le 14 octobre, une sanction prononcée contre un agent de P.C.U.K. (Produits chimiques Ugine-Kulhmann de Pierre-Bénite (Rhône). Cet agent avait été mis trois jours à pied par la direction, qui le jugeait responsable d'une fuite de gaz ayant entraîné, en 1978, l'hospitalisation de dix personnes. L'enquête avait ensuite relevé une défaillance du matériel. La direction a, en outre, été condamnée à verser 857 francs à l'agent, ainsi que 1 franc de dommage-intérêt.

RÉGIONS

Le premier ministre annonce un élargissement des compétences économiques des établissements régionaux

Sensibles à l'intention de M. Raymond Barre, qui, pour la première fois qu'il est à Matignon, les a reçus, le 15 octobre, à déjeuner, les vingt-deux présidents de région ont eu des réactions mitigées devant les mesures qui leur ont été annoncées. M. Michel Giraud, président R.P.R. de l'Ile-de-France, souhaite que la concertation ainsi commencée continue : M. Pierre Mauroy, président P.S. du Nord-Pas-de-Calais, *parle d'une « politique de petits pas » et d'« aménagements insuffisants »* ; M. Raymond Maillet, seul président communiste d'une région, celle de Picardie, déclare que les mesures annoncées « enchaînent les régions à la politique du gouvernement ».

Ces mesures, résumées dans le communiqué ci-joint et expliquées dans un discours du premier ministre, comportent des concessions économiques non négligeables, mais un refus politique net.

Le montant des ressources fiscales des établissements publics étaient, jusqu'à présent, plafonnées une fois pour toutes, et ce plafond n'était révisé qu'au coup par coup, après d'âpres discussions budgétaires. Désormais, elles seront automatiquement indexées. C'est un motif de satisfaction pour les responsables régionaux : le second étant la promesse qui leur a été faite que leurs compétences économiques seraient étendues.

Incertitude donc dans le domaine économique jusqu'à la publication des décrets qui, d'ici au 1er janvier prochain, devraient mettre en forme les intentions de Matignon. Certitude, en revanche, sur la volonté politique du gouvernement de ne pas céder un pouce de pouvoir et d'autonomie aux régions. Pas question de *modifier si peu que ce soit la loi de* juillet 1972 qui cantonne les établissements publics dans leur rôle... d'établissement public : pas question donc d'en faire des collectivités territoriales à part entière comme le sont les départements ou les communes.

Les régions font peur, on les craint et on les ignore jusque dans le projet de réforme des collectivités locales. Qu'on ait osé faire à leurs responsables la grâce d'une invitation à déjeuner est déjà d'une audace folle, mais sans doute électoralement *justifiée*. Restent deux questions sans réponse. Est-il politiquement habile de refuser aux aspirations régionales si fortes parfois (cas de la Corse ou de la Bretagne entre autres) tout moyen de s'exprimer institutionnellement et démocratiquement ? Est-il administrativement et économiquement opportun de négliger l'« espace de concertation » indispensable *que, dans plusieurs domaines (l'enseignement, la culture, les transports, l'emploi...)*, représentent les régions ?

MIDI-PYRÉNÉES. BASSE-NORMANDIE

Deux hommes, deux styles

Tout sépare M. Alain Savary et le docteur Paul German. Jeune intellectuel que la Résistance obligea très tôt à prendre des responsabilités importantes, ancien secrétaire d'Etat, *ancien premier secrétaire du* parti socialiste, le premier fit toute sa carrière aux portes du pouvoir parisien, quand il n'en détint pas une parcelle. Médecin de province, né à la politique, en accouchant les jeunes mères de sa ville, le second franchit toutes les étapes habituelles du *cursus honorum* des notables locaux : conseiller municipal de Falaise, conseiller général, maire de sa ville, conseiller régional

Pourtant, l'un et l'autre se veulent avant tout, aujourd'hui, présidents d'un conseil régional. *« C'est un métier à plein temps »*, explique Alain Savary ; *« Je ne travaille que les dossiers normands »*, affirme Paul German. Confrontés à des situations similaires, investis par la loi d'un même tâche, i's ont réagi de façon bien différente, montrant que, malgré l'esprit jacobin de la loi de 1972 qui a créé les institutions régionales, chaque établissement public régional a pu se forger sa personnalité propre.

Leurs deux régions sont, il est vrai, bien dissemblables. D'un côté, le Midi-Pyrénées, la plus vaste des régions françaises, 45 500 km2, plus grande que la Belgique, plus de 2,2 millions d'habitants, huit départements fortement influencés par le *socialisme radicalisant du Sud-Ouest*. Un conseil régional où le P.S., allié au M.R.G., avec cinquante-quatre conseillers sur quatre-vingt-un, peut imposer sa loi. De l'autre, la Basse-Normandie, 17 500 km2, une des plus petites de nos régions, 1,3 million d'habitants, trois départements où règnent les « modérés » de la majorité. Mais deux régions de tradition rurale, où l'industrie n'avait fait qu'une faible percée avant que la crise économique ne vienne mettre à mal les grandes décentralisations et le tissu régional de petites entreprises.

Fidèles à leur tendance politique, le Midi-Pyrénées et la Basse-Normandie ont réagi différemment à la mise en place des institutions régionales. La première rechignant à *créer une nouvelle fiscalité, fuyant* comme la peste tout ce qui pouvait s'apparenter à un transfert de charges de l'Etat, est toujours restée très en deçà du plafond légal de recettes fiscales que Paris impose aux régions (60 francs par habitant en 1980). La seconde, dès l'origine, a décidé de jouer le jeu au maximum en flirtant avec ce plafond Tant et si bien que, en 1979, la petite Basse-Normandie avait un buget (130 millions de francs) supérieur à la grande Midi-Pyrénées (91 millions de francs).

Alain Savary, président du conseil régional depuis sa mise en place en 1974, n'est pourtant pas un adversaire de l'institution régionale : *« La région est le bon niveau pour intervenir efficacement »*. Mais, fils d'un Breton et d'une Corse, « parachuté » à Toulouse, ayant fait toute sa carrière dans le sérail parisien, la région est pour lui un outil de décentralisation et de bonne administration, et non pas un début d'autonomie régionale. Le docteur German, fils de sa province, à l'inverse, est un chantre du « fait régional », pour qui le « peuple normand » existe.

C'est pourtant Alain Savary qui a tenu à clairement distinguer les services des assemblées régionales des bureaux préfectoraux. Malgré l'opposition de l'administration, le conseil régional a acheté à Toulouse un de ces hôtels de la bourgeoisie triomphante de la fin du dix-neuvième siècle. Les présidents du conseil régional et du comité économique et social y ont leurs bureaux entourés de leur « cabinet ».

Le fervent régionaliste qu'est le docteur German a, lui, attendu, les tout derniers mois, pour avoir une collaboratrice personnelle. Jusqu'alors, quand les « assistants » des présidents de conseils généraux se réunissaient à Paris, la Basse-Normandie était représentée par un des responsables de la mission régionale, c'est-à-dire par un des fonctionnaires qui assistent le préfet dans sa fonction de chef de l'exécutif régional... L'établissement public régional avait bien embauché les douze permanents autorisés par la loi, mais concrètement ceux-ci servaient surtout à renforcer les services, insuffisants il est vrai, de la mission régionale. Le docteur German qui n'a pas de mots assez durs pour brocarder les fonctionnaires parisiens, ne voit pas d'objection à ce que ceux en poste à Caen étudient ses dossiers. *« Cela ne me gêne pas d'aller m'asseoir sur une chaise dans leurs bureaux*, dit-il, *l'important c'est l'efficacité, pas la susceptibilité. »*

M. Savary, lui, tient à ce que chacun reste à sa place. *« Les fonctionnaires sont là pour fonctionner »*, rappele-t-il. En clair, aux élus la réflexion, les choix, aux fonctionnaires le soin d'appliquer les décisions. Le chef de la mission doit sortir de la préfecture pour venir rencontrer le président du conseil régional chez lui. Le député de Toulouse est, il est vrai, un président à temps complet. En dehors des sessions parlementaires, il passe toutes ses journées dans les bureaux des assemblées régionales : *« Nous avons peu de moyens, il faut donc donner beaucoup de temps »*, explique-t-il. Ayant mis en application son refus du « cumul », il ne détient pas de mandat local. *« Cela me permet de trancher entre les intérêts locaux divergents sans être contesté. »* Mais il faut être parlementaire : : *« Dans les structures actuelles, cela facilite les discussions avec le gouvernement. Et puis, c'est un support de vie »*. Un président de conseil régional n'est pas payé. Comme les autres conseillers, il reçoit une indemnité quand il siège au conseil ou en commission : En Midi-Pyrénées, la moitié des 300 francs que touche les non-parlementaires.

Attitude exactement contraire du docteur German : *« Ne pas être parlementaire*, dit-il, *me permet d'échapper aux magouilles. Et puis ainsi, je n'ai pas à courir partout. Moi, je m'occupe de ma mairie et de ma région, c'est tout »* Pour vivre, il continue à exercer son métier de médecin, et sa petite voiture, une L.N., passe alternativement des chemins creux normands aux cours d'honneur des préfectures, puisqu'il refuse la « 604 » officielle que la région était prête à lui acheter. Il est vrai que, pour obtenir une audience ministérielle, il doit s'accrocher aux basques des parlementaires.

Reste que les présidents de conseils régionaux ont encore bien du mal à être reconnus comme les vrais porte-parole des intérêts de leur province. Les préfets n'acceptent pas d'être réduits au rôle de représentants du gouvernement. La loi leur accorde le pouvoir de préparer et d'exécuter les décisions des conseils régionaux ; ils veulent le conserver. Ainsi, quand on demande à Alain Savary « qui est le patron dans la région, vous ou le préfet ? », il répond : *« Je suis le patron de mes moyens, lui des siens. »* C'est tout dire...

THIERRY BRÉHIER.

LE COMMUNIQUÉ DE L'HOTEL MATIGNON

Voici le communiqué publié le 15 octobre par l'hôtel Matignon :

« Pour permettre aux régions de s'associer plus efficacement au développement des secteurs économiques d'avenir, les établissements publics régionaux pourront intervenir plus directement en faveur de l'innovation, de la recherche, des économies d'énergie et des énergies nouvelles.

» Ils recevront également les moyens de favoriser plus efficacement l'activité industrielle (*garantie des prêts participatifs privés*, financement de services collectifs pour les entreprises) et agricole (financement de programmes régionaux d'équipements collectifs et d'actions collectives en faveur du cheptel et des végétaux)

» Les possibilités d'interventions en faveur du logement, du tourisme et du patrimoine seront également clarifiées.

» Ces mesures seront mises en œuvre par décret.

» Afin de garantir aux établissements publics régionaux les ressources suffisantes et stables qui leur permettront d'utiliser au mieux leurs nouvelles possibilités, le gouvernement proposera au Parlement, par amendement à la loi de finances pour 1981, de faire évoluer régulièrement le plafond fiscal régional comme les investissements de l'ensemble des administrations publiques. L'application de ce critère de référence simple et significatif portera ce plafond, qui était de 60 francs en 1980, à 67.50 francs par habitant en 1981

» L'ensemble de ces mesures donnera aux E.P.R. les moyens qui leur permettront, dans le respect de la loi du 5 juillet 1972, de s'adapter aux conditions économiques, qui ont profondément changé depuis huit ans. »

FAITS ET PROJETS

MEILLEURES ROUTES ENTRE LE NORD ET LA LORRAINE ?

Un consortium qui rassemble des représentants du Nord-Pas-de-Calais, de Champagne-Ardenne et de Lorraine demande la création de ce qu'il appelle une rocade Nord-Lorraine. Il s'agirait en utilisant trois sections d'autoroutes, en construisant de nouvelles déviations et en élargissant des voies nationales ou départementales, de créer entre le Nord et l'Est un axe routier convenable de 365 km. Coût estimé des travaux : 1,4 milliard de francs à financer par l'Etat, les départements, les régions.

Présentant ce projet, M. Maurice Blin, sénateur (C.D.P.) des Ardennes, a déclaré : *« Il est actuellement plus important d'aménager les nationales à problèmes que de construire des autoroutes coûteuses qui, comme l'A-4, sont parfois un échec. »* M. Jacques Sourdille, ancien ministre, député R.P.R. des Ardennes, président du conseil régional de Champagne-Ardenne et du consortium, a souligné que la zone irriguée par cette rocade compte *« dix zones industrielles en perte de vitesse, mais qui représentent encore 8 % du poids économique français »*.

LES DÉPARTEMENTS EN CHARGE DE LEURS MONUMENTS.

Des commissions départementales des monuments historiques seront créées pour instruire l'inscription des édifices à l'inventaire supplémentaire, mesure plus légère que le classement qui restera du ressort du ministre et de la commission supérieure. La parution prochaine du décret vient d'être annoncée par M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, à Vitré (*Ille-et-Vilaine*), lors du congrès de l'association pour la protection des villes d'art, présidée par M. Jacques de Sacy.

Le ministre a précisé que trois représentants d'associations de sauvegarde siégeraient parmi les personnalités dans cette nouvelle commission qu'il considère comme un « *moyen déterminant pour conforter l'attachement des élus locaux au patrimoine historique* ».

En outre, les compétences des commissions départementales des sites seront élargies : elles examineront notamment les problèmes posés aux abords des monuments historiques et « absorberont » les actuelles commissions d'urbanisme.

Ces réformes ne sont pas accueillies avec un enthousiasme unanime par les défenseurs des sites : beaucoup craignent que les considérations politiques locales pèsent trop lourdement dans les commissions départementales. Revers de la médaille...

BOFILL A CONSTRUIT SON « VERSAILLES POUR LE PEUPLE ».

Un architecte connu, un promoteur social dynamique, une entreprise fignoleuse, un terrain loin de tout, une ville nouvelle complice, un coup de pouce financier du Plan-construction... Il aura fallu toutes ces conditions peu banales pour qu'un ministre de l'environnement et du cadre de vie vienne inaugurer, ce jeudi 16 octobre, à Montigny-le-Bretonneux, dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, le quartier du Lac construit par le Taller de Arquitectura pour le F.F.F., société H.L.M.

Des immeubles de trois étages bordent quatre vastes jardins carrés, d'autres ouvrent sur le lac qu'enjambera prochainement un viaduc habité : le plan du quartier s'inspire de la rigueur géométrique des jardins à la française, justifiant ainsi le nom donné par Ricardo Bofill à son *« Versailles pour le peuple »*. (*le Monde*, du 15 janvier).

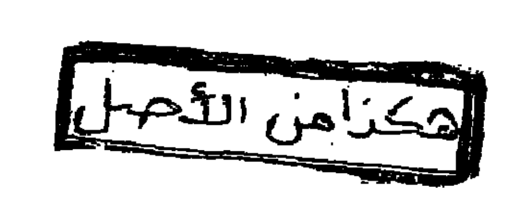
Les appartements sont classiques, sinon ordinaires (3 800 F le mètre carré), et parfois étriqués. Toute l'invention et tout le soin sont visibles sur les façades : un béton lisse et coloré (du beige rosé au brun), un « relief » inspiré du classicisme, avec colonnes monumentales, encadrements de fenêtres, arcades... Au milieu des lotissements de pavillons, le quartier du Lac prétend être urbain et animé, mais, pour l'instant, il est un peu isolé. — M. Ch.

DIX BATIMENTS PUBLICS AU CONCOURS.

L'hôtel des postes de Châlons-sur-Marne et la nouvelle mairie de Saint-Barthélémy-d'Anjou (Maine-et-Loire), la caserne des gendarmes mobiles de Narbonne et la cité judiciaire de Lyon vont être construits suivant une « procédure exemplaire », au terme d'un concours d'architecture. Au total, dix opérations-pilotes de taille diverse (de 400 à 30 000 mètres carrés) et situées dans plusieurs régions, seront lancées par l'Etat ou les collectivités locales.

Les esquisses remises au printemps prochain seront exposées puis un petit nombre de concurrents seront sélectionnés pour établir des projets complets.

Ce mini-concours vise à améliorer la qualité architecturale des constructions publiques, et notamment à leur redonner si possible le caractère symbolique qu'elles avaient dans les villes d'autrefois. Le travail en ce sens de la mission Tricot, qui existe depuis trois ans, n'a abouti pour l'instant qu'au lancement d'une cinquantaine d'opérations.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

16 OCTOBRE

Fermeté

Les valeurs françaises sont toujours fermes. L'indicateur de tendance termine à environ + 0,30 %.

Les investisseurs institutionnels sont encore acheteurs, mais leurs interventions semblent un peu en retrait par rapport à mercredi. L'optimisme des dernières séances n'est toutefois pas entamé, car on reparle avec insistance du retour sur le marché parisien de capitaux étrangers.

Les valeurs pétrolières sont plus irrégulières. Si Elf Aquitaine (+ 0,43 %) et la Française des pétrole (+ 0,92 %) progressent légèrement, Esso, en revanche, perd 0,32 % et Elf-Gabon, pour la deuxième séance de suite, fait l'objet de ventes bénéficiaires. De son côté, Primagaz gagne 5,06 %.

Parmi les hausses les plus sensibles, on remarque Saint-Gobain (+ 3,82 %), S.C.O.A. (+ 3,75 %), SAT (+ 2,70 %), SIMCO (+ 2,60 %), Prétabail (+ 2,25 %), Alsacienne de Supermarché (+ 1,92 %), Crouzet (+ 2,8 %), L'Air Liquide (+ 1,14 %). Télémécanique Electrique (+ 2,2 %) casse son plus haut de l'année.

Les écarts à la baisse les plus sensibles sont enregistrés sur Institut Mérieux (— 5,4 %), U.C.B. (— 4 %), UTA (— 4,34 %), Jeumont Industries (— 3,91 %), SEB (— 3,22 %), Chargeurs réunis (— 2,55 %). Saint-Louis Bouchon (— 2,43 %) se replie après plusieurs semaines de hausse. Sacilor (— 2,2 %) casse son plus bas de l'année.

Aux étrangères, les mines d'or sont diversement traitées. Buffelsfontein (+ 1,80 %) et Dome Mines (+ 1,70 %) progressent, alors que President Brand (— 2,07 %) et Goldfields (— 1,58 %) reculent.

A Londres, comme à Paris, les cours du métal jaune se replient. Le premier fixing s'établit à 673,50 dollars (contre 678 dollars). Le lingot perd 900 F à 91 995 F et le napoléon 4,80 F à 795,10 F. L'emprunt 7 % 1973 inscrit un nouveau cours record à 10 099 F.

A noter la suspension de cotation de S.K.F., qui va être l'objet d'une offre publique.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

L'ORÉAL. — Le bénéfice net semestriel se monte à 188 millions de francs (contre 142 millions de francs). Le résultat d'exploitation consolidée, quant à lui, s'élève à 405 millions de francs (contre 315 millions). La progression légèrement moins rapide du bénéfice d'exploitation (+ 28,5 %) par rapport au chiffre d'affaires (+ 31,2 %) s'explique par un tassement des marges au niveau des activités pharmaceutiques, dû en partie aux frais financiers résultant de l'acquisition de Metabio-Joullié. Dans le secteur des cosmétiques, la performance des filiales étrangères a été meilleure que celle des affaires françaises.

BIS. — Au 30 juin 1980, le groupe enregistre un résultat net de 28,3 millions de francs, en progrès de 31,8 %. Le chiffre d'affaires s'élève à 943,4 millions de francs, en progrès de 33,7 %. Pour l'ensemble de l'exercice, le résultat consolidé devrait progresser d'au moins 22 %.

LEGRAND. — Le bénéfice net consolidé (part du groupe) progresse de 24,4 %. A structure comparable (après exclusion des filiales nouvelles Arnould, F.A.E., Sute, Lampyre, Elsin, Fomes), la progression est de 20,9 %.

CHRISTOFLE. — Au 30 juin 1980, le bénéfice net s'élève à 2 933 millions de francs, en hausse de 21 %.

PARIBAS. — La prise de contrôle de Neiman, *société spécialisée dans* les équipements automobiles, est officiellement annoncée (« le Monde » du 9 octobre 1980).

ETABLISSEMENTS MICHELIN. — Au 30 juin 1980, le solde bénéficiaire (avant impôts) atteint 237,3 millions (contre 211,42 millions de francs).

REVILLON. — L'absorption des Editions mondiales va avoir comme effet immédiat d'améliorer la trésorerie de la société. Depuis les acquisitions de 1979, en effet, Revillon avait une trésorerie négative et devait payer des frais financiers importants. Le résultat par action n'est pas dilué (en supposant que la fusion ait été réalisée en 1979, le bénéfice net consolidé aurait atteint 68 F par action contre 65,50 F par action pour Revillon seul) et le dividende, *sur un capital augmenté*, devrait être au moins maintenu.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	14 oct.	15 oct.
Valeurs françaises ..	111,6	112,5
Valeurs étrangères ..	122,3	123,3
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)		
Indice général	113,4	115

Taux du marché monétaire

Effets privés du 16/10 .. 11 3/8 %

NEW-YORK

La hausse s'accélère

Le mouvement de hausse s'amplifie. L'indice Dow Jones gagne, mercredi, 10,24 points, à 972,24.

La publication par d'importants groupes de résultats trimestriels meilleurs que ce qui était attendu par les analystes a favorablement impressionné les investisseurs. Ceux-ci sont, d'autre part, convaincus maintenant que les taux d'intérêt sont stabilisés et que la reprise de l'économie n'est plus menacée.

Les performances les plus notables ont été enregistrées sur les valeurs pétrolières et les valeurs de haute technologie. Texaco et Exxon, qui annoncent des découvertes de gaz naturel dans l'Etat du New-Jersey, *gagnent respectivement* 1 1/8 à 39 1/4 et 2 1/8 à 79 3/8. Standard Oil Ohio progresse de 5 1/8 à 70, Union Oil de 3 1/4 à 50 3/4 et Occidental Petroleum 3/4 à 32 1/2.

Parmi les « blue chips », Kodak se distingue (+ 3 1/8 à 71 1/4). Le résultat trimestriel par action passe de 1,75 dollars à 2,22 dollars. Westinghouse enregistre également des gains importants (+ 2 1/8 à 28 3/8).

Parmi les baisses les plus sensibles, on remarque International Harvester (— 1/2 à 33 3/4), *Ford Motor* (— 3/8 à 27 3/8), Lockheed (— 3/8 à 34 7/8).

Le volume des transactions est resté stable (48,20 millions de titres, contre 48,83 millions). Et, au total, les hausses (944) ont été nettement plus nombreuses que les baisses (582).

VALEURS	COURS 14/10	COURS 15/10
Alcoa	73 3/4	74 ..
A.T.T.	51	51 1/8
Boeing	39 3/4	40 7/8
Chase Manhattan Bank..	42 3/4	42 3/4
Du Pont de Nemours....	43 3/4	44 1/2
Eastman Kodak	68 1/8	71 3/8
Exxon	77 1/4	79 3/8
Ford	27 3/4	27 3/8
General Electric.......	53 3/4	54
General Foods	29 1/2	29 3/8
General Motors	51 1/2	51 1/4
Goodyear	16 1/4	16 3/8
I.B.M	69 7/8	70 1/4
I.T.T	31 5/8	31 3/4
Kennecott	32 3/8	32 5/8
Mobil Oil	77 3/4	80 1/2
Pfizer	47 1/4	47 1/8
Schlumberger	164 ..	168 5/8
Texaco	38 ..	39 1/8
U.A.L. Inc.	18 1/8	17 7/8
Union Carbide	48 1/4	48 3/8
U.S. Steel	22 3/8	22 3/8
Westinghouse	26 1/4	28 3/8
Xerox	68 1/4	68 5/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15/10	16/10
1 dollar (en yens)...	207 20	207 30

BOURSE DE PARIS - 16 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

SICAV

15/10	Émission frais inclus	Rachat net
[illegible]		

* Cours précédent.

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/10	Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1) ..	4 234	4 217	4 110	4 320
Allemagne (100 DM)	231 110	231 110	225	237
Belgique (100 F)	*14 439*	*14 431*	*13 900*	*14 600*
Pays-Bas (100 fl.)..	212 850	212 920	206	217
Danemark (100 krd)	76 120	76 110	72	77
Norvège (100 k) ..	86 640	86 550	83	89
Grande-Bretagne (£ 1)	*10 175*	*10 177*	*9 900*	*10 400*
Italie (1 000 lires)..	4 876	4 873	4 500	4 900
Suisse (100 fr.) .	255 850	256 330	249	261
Suède (100 krs) .	101 260	101 180	97 500	106 030
Autriche (100 sch.)	32 890	32 685	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)..	5 678	5 676	5 450	5 850
Portugal (100 esc.)..	8 385	8 398	7 300	8 200
Canada ($ can. 1)...	3 632	3 630	3 520	3 750
Japon (100 yens) ...	2 040	2 029	1 940	2 040

(Achat, Vente : COURS des BILLETS AUX GUICHETS)

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/10
Or fin (kilo en barre)	92460	92150
Or fin (en lingot) ...	92895	91995
Pièce française (20 fr.)	798 90	795 10
Pièce française (10 fr.)	468	471
Pièce suisse (20 fr.).	660 90	653
Pièce latine (20 fr.)..	635	632
Souverain ..	800	808 10
Pièce de 20 dollars...	3277 20	3300
Pièce de 10 dollars ..	1615	1609 60
Pièce de 5 dollars .	880	947 50
Pièce de 50 pesos	3851	3834
Pièce de 10 florins...	654	651

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Les Émirats arabes unis relèvent de 2 dollars le prix de leur baril de pétrole

Les Emirats arabes unis ont relevé de deux dollars par baril le prix de leur pétrole, a confirmé le 16 octobre un porte-parole du ministère du pétrole à Abou-Dhabi. Rétroactive au 1er septembre, cette augmentation — annoncée la veille dans les milieux pétroliers londoniens — fait passer les prix du baril de brut, selon la qualité de 32,75 à 33,56 dollars.

Cette hausse est la première décidée par un pays exportateur depuis le début des hostilités entre l'Iran et l'Irak. Elle intervient malgré l'accord passé à Vienne, le 17 septembre, entre les membres de l'OPEP qui prévoyait un relèvement de deux dollars par baril des prix saoudiens et *« le gel des prix du pétrole des autres membres de l'Organisation à leur niveau »* (du mois de septembre).

Les Emirats, qui produisent 1,7 million de barils par jour (85 millions de tonnes par an) peuvent, il est vrai, prétendre procéder à un rattrapage. Lors du renchérissement des prix du 1er juillet 1980, ils n'avaient pas suivi la majorité de l'OPEP et n'avaient pas augmenté leurs prix. Il n'en reste pas moins que lors de la réunion de Vienne le ministre du pétrole des Emirats, M. Al Oteiba, avait affirmé ne pas envisager de hausse *« compte tenu des excédents sur le marché mondial »*. La décision d'Abou-Dhabi apparaît donc comme un signe supplémentaire du renversement de la tendance sur le marché pétrolier du fait du conflit entre l'Iran et l'Irak et de l'interruption des livraisons de ces deux pays.

Les milieux pétroliers et gouvernementaux vont maintenant suivre attentivement la politique des prix du Venezuela et du Koweït, deux pays qu ïétaient aussi restés à la traîne le 1er juillet dernier. Que ces deux exportateurs décident de relever leurs prix et l'on pourrait assister de nouveau à l'engrenage qui avait provoqué en 1979-1980 une hausse de 150 % des prix du brut. les membres de l'OPEP procédant à des « alignements » à tour de rôle. D'autant que la Libye envisagerait de réclamer une prime de 3 dollars par baril — en sus des prix officiels, — qui porterait le prix de son brut à 39 dollars. Une décision que les autres producteus africains — le Nigeria et l'Algérie — suivraient inévitablement.

Les prix du pétrole redeviennent le souci majeur des gouvernements occidentaux, sans même attendre la mise à exécution des menaces iraniennes proférées le 16 octobre de miner le détroit d'Ormuz, si cela était nécessaire. Selon un rapport publié récemment à Washington, une telle éventualité — jugée *« improbable »* — provoquerait un triplement des prix du brut en quelques semaines (soit un baril à quelque 100 dollars).

Les experts des principaux pays industrialisés pourront méditer sur ces hypothèses pessimistes puisqu'ils vont se réunir le 21 octobre, à Paris, pour un conseil de direction de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.). Plusieurs réunions informelles entre pays industrialisés auront lieu le 20 octobre. Le 15 octobre, la presse japonaise avait fait état d'une conférence le 19 octobre, à Paris, des hauts fonctionnaires chargés de l'énergie des dix grands pays industrialisés dont les réflexions seraient transmises à l'A.I.E.

Tokyo a démenti, mais entre-temps, à Paris, on affirmait que M. de Wissocq, le directeur de l'énergie et des matières premières — qui devait bien participer à une telle réunion, — ne s'y rendrait pas. La France, qui est le seul des grands pays industrialisés à n'être pas membre de l'A.I.E., ne veut pas avoir l'air officiellement de collaborer à cette agence dont elle suit pourtant les travaux de près, aussi bien par l'intermédiaire de l'O.C.D.E. que de la Communauté européenne.

BRUNO DETHOMAS.

L'AMBASSADEUR D'ISRAEL REÇU PAR M. BARRE

M. Meir Rosenne, ambassadeur d'Israël en France a été reçu ce jeudi 16 octobre, à 12 h. 30, par M. Raymond Barre. On précise à Matignon que cet entretien qui a duré quinze minutes, a eu lieu à la demande de l'ambassadeur. Aucune déclaration n'a été faite à l'issue de l'entretien.

● *La junte salvadorienne a annoncé*, à l'occasion du premier anniversaire du coup d'Etat militaire, du 15 octobre 1979, l'organisation d'élections pour une Assemblée constituante en 1982, et offert une amnistie aux extrémistes repentis.

● *Poursuivis en diffamation par le parti Toudeh de la République islamique d'Iran* (le Monde du 18 septembre), M. Jean-François Revel, directeur de *l'Express*, et M. Bernard Ullmann, auteur d'un article paru le 22 décembre 1979 dans cet hebdomadaire, ont été relaxés, le 14 octobre, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris. M. Ullmann avait qualifié le parti Toudeh de *« parti communiste de stricte obédience moscoutaire qui compte quelque cinquante mille adhérents, sûrement aussi de nombreux sous-marins »*.

COUPURES

Rennes. — Le président du tribunal de grande instance de Rennes statuant en référé a ordonné, lundi 13 octobre, à E.D.F.-G.D.F. de rétablir immédiatement la fourniture de gaz et d'électricité au domicile d'une famille rennaise de condition modeste. Les compteurs avaient été fermés le 9 octobre en raison d'une note impayée de 3 450 francs. En janvier, le compteur de gaz défectueux avait été remplacé, ce qui s'était ensuite traduit par une forte augmentation des factures (du simple au double) et par un rappel important sur les consommations antérieures que l'appareil défectueux n'aurait pas enregistrées.

La semaine dernière, le couple avait réussi à réunir 1 000 francs, soit près du tiers de sa dette. Pendant quatre jours, la famille dont le plus jeune des quatre enfants, âgé de cinq ans, était malade, a été privée de chauffage et d'électricité. Elle a dû se contenter de repas froids, la cuisinière fonctionnant au gaz. — *(Corresp.)*

Le numéro du « Monde » daté 16 octobre 1980 a été tiré à 546 274 exemplaires.

A Vienne

UN GROUPE DE DIX MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES VA PRÉPARER UN SOMMET NORD - SUD

Les ministres des affaires étrangères de dix pays se réuniront les 7 et 8 novembre à Vienne, à l'invitation de leur collègue autrichien, M. Pahr. Ils prépareront une conférence au sommet, proposée par le président mexicain, M. Portillo, qui devrait se réunir à Mexico pendant le premier semestre 1981 pour relancer le dialogue Nord-Sud.

Participeront à la réunion de Vienne, l'Algérie, l'Allemagne fédérale, l'Autriche, le Canada, la France (qui sera représentée par M. Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères), l'Inde, le Mexique, le Nigéria, la Suède et la Yougoslavie. La composition de ce groupe préparatoire (auquel ne participent ni les Etats-Unis, ni la Grande-Bretagne) ne préjuge pas de celle du sommet.

M. Pahr a expliqué que l'absence des pays communistes vient de ce qu'ils affirment n'avoir aucune responsabilité dans le sous-développement du tiers-monde.

L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE SE PRONONCE POUR LA POURSUITE DE LA DÉTENTE

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — L'Assemblée européenne s'est prononcée à une large majorité, mercredi 15 octobre, à l'issue d'un débat sur la prochaine conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) qui doit, en principe, se tenir en novembre à Madrid, en faveur de la poursuite de la détente. Seuls les communistes français ont voté contre le projet de résolution présenté par M. Rumor (démocrate-chrétien italien), les communistes italiens s'étant abstenus.

Le projet a été amendé sur plusieurs points, à l'initiative des socialistes. M. Estier (P.S.) a demandé des changements tendant à modifier la tonalité générale de la résolution. Avec l'appui de M. Rumor, les plus significatifs ont été adoptés. Ainsi l'Assemblée a renoncé à poser des conditions *« à la poursuite du processus de la C.S.C.E. »*. Le projet ne prévoyait en effet des prolongements après le conférence de novembre que *« si les résultats obtenus à Madrid le justifiaient »*. Le nouveau texte demande aussi à l'Europe des Neuf *« d'examiner de façon constructive (...) l'ensemble des propositions faites en faveur d'une conférence du désarmement en Europe »*.

La résolution votée dénonce cependant clairement la politique d'intervention de Moscou depuis la conférence d'Helsinki de 1975. Elle exige *« des mesures permettant d'aboutir à la solution de la crise ouverte par l'intervention soviétique en Afghanistan »*. Le texte fait aussi une référence implicite à la Pologne en demandant aux Neuf *« de condamner comme inacceptable et contraire à l'Acte final d'Helsinki tout recours à la menace ou à l'usage de la force et de déclarer d'une manière solennelle que la violation de la volonté nationale d'un pays signataire par un autre pays serait considérée comme une violation flagrante de l'esprit de cet acte et représenterait donc un danger pour la paix »*. — M. S.

● *Les entretiens sur les armements eurostratégiques* pourraient s'ouvrir formellement vendredi 17 octobre à Genève. La délégation soviétique, forte de trente experts, est dirigée par M. Victor Karpov, ambassadeur, vétéran des négociations SALT depuis 1969, et qui avait pris la tête de la délégation de son pays dans les derniers pourparlers conduisant à la signature de l'accord SALT 2 de 1979. M. Karpov a retrouvé à Genève M. Spurgeon Kenny, chef de la délégation américaine et sous-directeur de l'Agence pour le désarmement et le contrôle des armements à Washington. — *(A.F.P.)*

Tout en prenant quelques mesures de rétorsion contre la R.D.A.

Bonn souhaite poursuivre la normalisation de ses rapports avec Berlin-Est

De notre correspondant

Bonn. — En dépit des revers très sérieux enregistrés durant la dernière semaine, le gouvernement de Bonn est résolu à poursuivre sa politique de détente en Europe et ses efforts de normalisation avec la R.D.A. Dans l'immédiat, pourtant, les négociations avec Berlin-Est sont suspendues, en attendant que les dirigeants est-allemands reviennent sur les mesures restreignant sévèrement les contacts entre les citoyens des deux Allemagnes. Telle est la conclusion essentielle du conseil de cabinet exceptionnel qui a eu lieu mercredi 15 octobre, à Bonn, et à l'issue duquel l'opposition chrétienne-démocrate ne s'est pas fait faute de dire qu'il n'était pas nécessaire pour le chancelier Schmidt d'interrompre ses vacances alors que les délibérations ministérielles aboutissent à un résultat aussi maigre.

Les ministres de la coalition socialiste-libérale ont certes reconnu que la politique inter-allemande venait de connaître un échec. Ils n'entendent pas, toutefois, se laisser entraîner sur la voie des représailles.

Cela dit, Bonn ne veut négliger aucun moyen pour amener la R.D.A. à revenir en arrière et à rétablir des échanges normaux avec la R.F.A. C'est pourquoi, notamment, il ne saurait être question, à l'heure actuelle, de négocier une reconduction du crédit permanent de 850 millions de marks qui permet à la R.D.A. de régler ses dettes avec retard sans avoir à payer d'intérêts. L'Allemagne de l'Est, au demeurant, ne sera pas touchée par cette décision avant 1982. D'autre part, la suspension des pourparlers sur divers grands projets industriels (électrification de la voie ferrée entre la R.F.A. et Berlin ainsi que l'installation d'une centrale électrique près de Magdebourg) n'aurait plus, selon le porte-parole de Bonn, *« aucune raison d'être »* à l'heure actuelle.

A cet égard, l'attitude du gouvernement fédéral a évolué. Jusqu'ici, on admettait à Bonn que des pressions économiques sur la R.D.A. pourraient être utiles, mais on les souhaitait discrets, pour ne pas faire perdre la face aux dirigeants de Berlin-Est. Le fait qu'aujourd'hui on envisage publiquement ces pressions peut laisser croire que l'on ne compte guère sur une réaction favorable de l'autre Etat allemand. Il s'agit plutôt de convaincre l'opinion intérieure ouest-allemande que l'on ne négligera aucun moyen susceptible d'influencer M. Honecker.

Bonn estime d'autre part que la prochaine conférence de Madrid devra examiner une politique est-allemande qui viole de façon flagrante tous les engagements signés par la R.D.A. à Helsinki, Mais bien peu de gens en attendant des résultats.

JEAN WETZ.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le personnel du « Matin »*, à la suite d'une assemblée générale tenue le 10 octobre, organise le samedi 18 octobre, dans la banlieue parisienne, une journée de réflexion sur l'organisation du quotidien et sur une éventuelle restructuration hiérarchique entre la rédaction et la direction.

● *Grève des employés municipaux de Brest.* — Le personnel communal de Brest (Finistère) a repris le travail, mardi 14 octobre, après une grève de six jours suivie par environ quatre cents des mille deux cents employés municipaux. Ils protestaient contre la décision du maire socialiste, M. Francis Le Blé, de muter d'office l'animatrice d'une halte d'accueil, selon des informations recueillies auprès de l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T. et C.F.T.C.

● *Accord entre Mitsubishi et Klockner.* — La firme japonaise Mitsubishi et l'entreprise ouest-allemandes Klockner se sont mises d'accord pour intensifier leur collaboration dans la commercialisation de l'acier laminé sur le marché mondial. Avec l'aide de Klockner, Mitsubishi espère relancer ses ventes de produits sidérurgiques sur les autres marchés, ventes qui sont pour le moment ralenties. Selon une prévision de la Fédération japonaise de l'acier et du fer, les exportations de produits sidérurgiques japonais devraient atteindre 29 millions de tonnes en 1980, contre 31,5 millions de tonnes en 1979.

● *Marée noire dans le golfe Persique.* — La nappe de pétrole qui s'échappe, à raison de 2 000 barils par jour, d'une plate-forme accidentée de la compagnie Aramco, au large de l'Arabie Saoudite, a atteint, mercredi 15 octobre, les côtes nord de l'archipel de Bahreïn. La plate-forme de forage avait explosé au mois d'août dernier, causant la mort de dix-neuf ouvriers. Le gouvernement de Bahreïn, qui a mobilisé l'armée et la flotte pour lutter contre la nappe d'hydrocarbure, envisage d'accroître son équipement antipollution. *« Les marées noires sont devenues une menace permanente pour notre pays »*, a reconnu M. Tarek-al-Moayed, ministre de l'information. — *(A.F.P.)*

A B C D E F G

